

Jean-Paul Massicotte et Claude Lessard



Presses de l'Université du Québec



Histoire du sport

de  
l'Antiquité  
au  
XIX<sup>e</sup> siècle



Jean-Paul Massicotte et Claude Lessard

Histoire du sport  
de  
l'Antiquité  
au  
XIX<sup>e</sup> siècle

1984

Presses de l'Université du Québec  
C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1

Le Fonds F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche a accordé une aide financière pour la rédaction et l'édition de cet ouvrage, dans le cadre de sa politique visant à favoriser la publication en langue française de manuels et de traités à l'usage des étudiants de niveau universitaire.

Conception graphique de la couverture : Jean LECLERC

ISBN 2-7605-0344-5

*Tous droits de reproduction, de traduction  
et d'adaptation réservés © 1984*  
Presses de l'Université du Québec

---

Dépôt légal — 3<sup>e</sup> trimestre 1984  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
Imprimé au Canada

## Préface

Les historiens se sont surtout intéressés à l'histoire économique et politique. Ils ont relaté la vie des rois et des reines, celle des premiers ministres et des présidents. Il leur est arrivé souvent de négliger l'histoire sociale. Nous croyons que l'histoire ne doit pas être limitée aux aspects économiques et politiques ; elle devrait s'intéresser également aux événements artistiques et pédagogiques ; elle devrait décrire comment évoluent les activités sociales.

L'histoire sociale devrait nous apprendre comment les gens ont vécu, comment ils ont aimé et comment ils ont joué. L'histoire du sport est un aspect essentiel de l'histoire sociale. Elle traite des aspects particuliers des activités de l'homme, soit les sports et les jeux.

Si l'on s'arrête à penser, on se rend compte que les gens consacrent une bonne partie de leur temps au sport ; soit en lisant les pages sportives ; soit en agissant comme spectateur ou participant. Le sport occupe une place importante dans la vie de la nation. Il reflète le système socio-culturel qui lui permet d'exister.

Depuis quelques années, l'histoire du sport est devenue un domaine respectable sur le plan académique. Des spécialistes ont été formés dans divers départements d'éducation physique, d'étude du mouvement humain et de « human kinetics ». Ces spécialistes ont appris à maîtriser la méthode historique. Ils ont acquis une compréhension de l'importance de l'histoire du sport dans le domaine de l'histoire sociale. Il y a maintenant des associations internationales

en histoire du sport, une association nord-américaine, une association canadienne. De plus, les chercheurs peuvent publier le résultat de leurs recherches dans des revues entièrement consacrées à ce domaine. Ces spécialistes nous révèlent graduellement le rôle joué par les sports et les jeux dans diverses sociétés et civilisations.

Les pays suivants ont le plus contribué à l'avancement de l'histoire du sport : l'Allemagne, les États-Unis, l'Australie et le Canada. Si l'on fait une exception pour la langue allemande, la majorité des travaux en histoire du sport ont été publiés en langue anglaise. Peu de Canadiens français se sont intéressés à ce domaine bien que les francophones aient beaucoup contribué au monde du sport. Ils ont été remarqués dans le tennis, la chasse, la danse, la voile, la gymnastique, le cyclisme et l'escrime. C'est d'ailleurs un Français qui a le plus contribué au développement des jeux olympiques du XX<sup>e</sup> siècle, le baron Pierre de Coubertin.

Plusieurs sports canadiens ont leur origine au Québec. Mentionnons : la raquette, la glissade, le hockey sur glace, l'escrime, l'haltérophilie, le curling, la crosse, le billard, le cyclisme, le tennis, la gymnastique, le canotage, la natation, etc. Les recherches faites sur ces activités et les jeux traditionnels des Canadiens français ont été sporadiques. Quelques chercheurs comme Yvan Leduc, Donald Guay, Claude Lessard et Jean-Paul Massicotte ont puisé aux sources premières. Cependant, nous entrons dans une ère nouvelle qui permettra de reconnaître la contribution des chercheurs francophones au monde du sport. C'est une reconnaissance qui est due.

Le livre de Jean-Paul Massicotte et Claude Lessard publié en français, fait appel aux découvertes de nombreux chercheurs de divers pays. De nouvelles connaissances sont ainsi mises à la portée des étudiants et des chercheurs francophones. Ce livre saura sans doute inspirer de nouveaux auteurs qui viendront enrichir les meilleures contributions faites par leurs prédécesseurs.

*Maxwell L. Howell,*  
Head of the Department of Human Studies  
University of Queensland  
St. Lucia  
Queensland 4067  
Australia



## Table des matières

PRÉFACE .....	VII
<i>Maxwell L. Howell</i>	
TABLE DES MATIÈRES .....	IX
SOURCE DES ILLUSTRATIONS .....	XII
INTRODUCTION .....	1
<b>PARTIE I — L'ANTIQUITÉ</b> .....	5
Introduction .....	7
1. Réflexions sur la place des sports, des jeux et des activités physiques durant l'antiquité .....	9
<i>Maxwell L. Howell</i>	
2. Les sceaux de pierre du musée Ashmolean illustrant les activités physiques de la période minoenne .....	21
<i>Maxwell L. Howell</i>	
3. Les sports et les jeux de l'ancienne Égypte .....	31
<i>Kamal Saleth Abdou</i>	
4. L'éducation physique à Athènes au cinquième siècle avant Jésus-Christ .....	41
<i>Clarence Forbes</i>	
5. Les sports et les jeux chez les Étrusques .....	51
<i>Maxwell L. Howell et Lorne W. Sawula</i>	
6. Preuves archéologiques de l'existence des sports et des jeux chez les Romains .....	65
<i>Maxwell L. Howell</i>	

<b>PARTIE II — LE MOYEN ÂGE ET LA RENAISSANCE</b> .....	71
Introduction .....	73
7. L'éducation physique, le sport et les idéaux de la chevalerie .....	75
<i>Jan Broekhoff</i>	
8. L'éducation physique en Italie durant la Renaissance et en Angleterre à l'époque des Tudors .....	93
<i>Peter McIntosh</i>	
<b>PARTIE III — LA PÉRIODE MODERNE</b> .....	109
Introduction .....	111
9. L'éducation physique et le naturalisme en éducation .....	113
<i>Deobold B. Van Dalen et Bruce L. Bennett</i>	
10. L'éducation physique et le nationalisme éducatif allemand .....	127
<i>Deobold B. Van Dalen et Bruce L. Bennett</i>	
11. L'éducation physique et le nationalisme pédagogique en Suède .....	155
<i>Deobold B. Van Dalen et Bruce L. Bennett</i>	
12. Les sports en Angleterre durant l'époque contemporaine .....	161
<i>Fernand Caron</i>	
13. Les origines de divers sports contemporains .....	171
<i>Marvin H. Eyster</i>	
<b>PARTIE IV — LA NOUVELLE-FRANCE ET LE CANADA</b> .....	181
Introduction .....	183
14. L'activité physique en Nouvelle-France. Jeux et sports .....	185
<i>J.-P. Massicottz</i>	
15. La chasse en Nouvelle-France au XVII <sup>e</sup> siècle .....	195
<i>J.-P. Massicotte et C. Lessard</i>	
16. La pêche en Nouvelle-France aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles .....	205
<i>J.-P. Massicotte et C. Lessard</i>	
17. Histoire du canotage en Maurice .....	217
<i>C. Lessard et J.-P. Massicotte</i>	
18. Histoire du canot .....	229
<i>J.-P. Massicotte</i>	
19. Le tir à l'arc du XVI <sup>e</sup> au XIX <sup>e</sup> siècles .....	243
<i>J.-P. Massicotte et C. Lessard</i>	
20. L'activité physique et le loisir en Nouvelle-France : la danse aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles .....	255
<i>J.-P. Massicotte et C. Lessard</i>	

21. Les jeux, les biens et les dieux : une analyse du jeu  
chez les Iroquois et les Hurons ..... 263  
*Michael Salter*
22. L'évolution de la récréation physique organisée  
à Montréal : 1840-1895 ..... 271  
*Alan Metcalf*

## Sources des illustrations

### Archives publiques Canada

1. **La compagnie canadienne des archers, 2 octobre 1926**  
PA 87586 — collection John Boyd
2. **La chasse au caribou : un guide**  
PA 117905 — collection William Notman
3. **Rameuses en canot de guerre, 1914**  
C 29324
4. **En attendant le loup-marin**  
C 30195 — « Waiting for the seal », Curtis, E.S., *The North American Indian*, Norwood, Mass., 1916, vol. XI, opp.p. 70
5. **Jeu d'adresse avec la main**  
C 30191 — « The hand-game — Qagyuhl », Curtis, E.S., *The North American Indian*, Norwood, Mass., 1915, vol. X, opp.p. 48
6. **La pêche dans le Parc national des Laurentides,**  
1930 PA 44277
7. **Femme indienne tressant une raquette, Pointe Bleue, Québec,**  
1928 PA 44223
8. **Le club de golf de Montréal (*Royal Montreal Golf Club*),**  
1882 C 41906
9. **Une équipe de hockey joue à l'intérieur**  
PA 24066
10. **Le club de lawn-tennis d'Ottawa,**  
1898 C 29591
11. **Conrad Delisle exécute un saut à ski au Mont Norquay (Alberta), 1940**  
C 38666
12. **Une famille jouant au crokinole**  
PA 38653
13. **Le club de crosse *Le National*, 1898. Champion de la ligue senior**  
PA 51558 — Laprès et Lavergne, Montréal
14. **Les Indiens de Caughnawaga, 1869. Champions du Canada (crosse)**  
C 1959
15. **Une équipe de hockey jouant sur la patinoire de l'université McGill, 1865-1880**  
C 81683 — Alex Henderson

### *The Montreal Star*

16. **Patinage à un Carnaval, 1885**

## Introduction

L'un des auteurs de ce livre enseigne l'histoire du sport depuis de nombreuses années. Ce sont des circonstances bien particulières qui l'ont amené à entreprendre ce projet. L'absence de publications françaises de base sur l'histoire du sport en est une. En effet, les étudiants québécois ont difficilement accès à des textes sur l'origine des sports. L'auteur eut la chance de rencontrer à plusieurs reprises les maîtres de l'histoire du sport lors de ses participations à de nombreux colloques. Il a pu recueillir ainsi bien des textes originaux et inédits sur la vie sportive des siècles passés. Ces diverses circonstances l'ont amené à disposer d'une documentation de première main. Non seulement ces essais étaient le plus souvent en anglais, ils étaient aussi inaccessibles vu leur rareté et leur parution dans des publications très spécialisées.

Quant aux textes déjà publiés en français, on constate que certains avaient vieilli ou avaient tout simplement disparu du marché. Des auteurs par contre s'en tenaient surtout à l'histoire des idées comme Jacques Ulmann dans son livre *De la gymnastique aux sports modernes*. Il est à retenir aussi que les recueils français de textes publiés jusqu'ici font peu de place aux publications anglophones. Nous constatons que c'est une lacune car les historiens de langue anglaise sont très actifs dans leurs recherches sur l'histoire du sport et de l'éducation physique. Plusieurs d'entre eux ont produit des travaux remarquables qui apportent un éclairage nouveau sur l'histoire des sports. Ce livre fait une grande place à ces spécialistes dont on retrouve les noms dans les communications scientifiques des congrès internationaux consacrés à l'histoire du sport.

L'un des auteurs de ce livre fut particulièrement influencé par le Dr Maxwell L. Howell avec qui il a étudié à San Diego State University en Californie. Mentionnons le fait que l'article du Dr Howell *Toward a History of Sport* a exercé et continue d'exercer une influence majeure sur le développement des connaissances académiques reliées à l'éducation physique. Voici comment il définit l'histoire du sport : « L'histoire du sport essaie de couvrir l'évolution du sport et des jeux du point de vue culturel. L'histoire du sport s'intéresse au passé et à tout ce qui est survenu dans le passé. Elle tient compte des mouvements et des changements. Elle porte sur l'évolution des sports et des jeux aussi bien que sur leur rôle culturel ». Il est logique de se demander quel est le champ couvert par l'histoire du sport. Disons d'abord que nous entendons privilégier une approche interdisciplinaire. Le choix des textes que nous utilisons le démontrera. Cette approche interdisciplinaire fait appel à l'histoire, à l'anthropologie, à l'histoire de l'art, à l'archéologie et aux classiques. Quant au champ couvert par l'histoire du sport, il est évident qu'il ne couvre pas toute l'histoire des temps passés, mais il donne une nouvelle dimension à de telles études. Ce que les lecteurs trouveront dans ce livre, ce sont des aspects particuliers et uniques qui méritent d'être ajoutés à ce champ de connaissances.

Ce recueil de textes s'adresse à ceux qui enseignent l'histoire du sport et de l'éducation physique. On s'en rendra compte facilement en les parcourant. Ils sont très spécialisés. Aussi l'étudiant universitaire de premier cycle y trouve un éventail de connaissances et de théories qui le font avancer dans l'étude de ce champ du savoir. Ces textes lui ouvrent aussi des horizons nouveaux qui l'amènent à s'interroger et à formuler de nouvelles hypothèses. Le premier objet de ce livre peut ainsi se qualifier de pédagogique.

Suivant la méthode utilisée par les historiens de classer les événements historiques en quatre périodes : l'Antiquité, le Moyen-Âge, les Temps Modernes et l'Époque contemporaine, nous avons regroupé nos textes d'après le même schéma. On remarquera que l'Époque contemporaine est absente. Nous nous arrêtons avec les Temps Modernes car notre intention en publiant ce livre est de mettre en valeur les données majeures qui sont à l'origine de la vie sportive contemporaine. Ce volume ne se conçoit pas comme une synthèse de l'histoire du sport de l'Antiquité à nos jours. C'est pour cette raison que nous nous arrêtons avec le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle quand l'apparition du loisir a introduit des activités sportives de masse. À ce moment-là, il s'est créé des organismes en grand nombre qui ont accru la participation des gens aux activités physiques et le nombre des sports pratiqués. Les données de base de la pratique du sport étaient là depuis des siècles. Ce sont ces données que nous faisons connaître en partant de l'Antiquité. Dans un tel travail, il y avait place pour les sociétés dites primitives et un article en fait foi. Une place a été faite au Canada non seulement parce que ce

manuel servira beaucoup aux étudiants d'ici mais aussi et surtout parce que nous voulons mettre en valeur l'application de certaines théories dans notre milieu.

Malgré le fait que nous ayons privilégié la chronologie dans le plan qui a présidé à la présentation de ces textes, nous avons songé qu'il fallait se pencher sur l'apport politique. Sans insister indûment sur ce point, il importait de souligner cette question qui est primordiale dans notre monde d'aujourd'hui. L'influence des gouvernements n'est pas nouvelle dans la vie sportive. On peut en dire autant de la géographie. Ce qui apparaîtra dans les textes sur ce territoire immense et varié qu'était la Nouvelle-France. Dans le même ordre d'idées, certains textes vont insister sur le rôle culturel du sport. La présence du sport à toutes les époques historiques et chez la plupart des peuples connus démontre que cette activité humaine n'est pas qu'un besoin physique. C'est aussi l'expression d'une pensée et d'un phénomène intellectuel inhérent à la vie de toute entité culturelle.





PARTIE I

# L'ANTIQUITÉ



## Introduction

En histoire du sport, certaines tendances se manifestent au long des années et des siècles. Nous avons la chance d'avoir accès à un texte de grande valeur qui énonce ces orientations majeures dont le chercheur a besoin pour se guider à travers les nombreux documents qu'il consulte. Maxwell L. Howell est parvenu à trouver ces « généralisations » après bien des années de travail. Nous trouvons dans ce premier texte des données essentielles à la compréhension de ceux qui suivent. C'est en s'inspirant des énoncés de Howell que le choix des autres textes sur l'Antiquité s'est arrêté sur des travaux concernant les Crétois, les Égyptiens, les Grecs, les Étrusques et les Romains.

L'importance des sceaux dans l'étude de l'Antiquité en particulier n'est plus à faire. Nous en avons une preuve éclatante dans l'article de Howell sur les sceaux du musée ashmolean d'Oxford. Comme le dit Paul Faure dans son livre sur la vie quotidienne des Crétois, ce peuple a « donné à (ses) héritiers l'amour des sports, du rythme et de la danse... ; ils furent les premiers classiques d'Europe ». Ce sont eux qui ont inspiré la culture mycénienne que révèle Homère.

Les Grecs vont se servir de ces faits parfois magiques et funéraires pour aguerrir leurs soldats. Avec Clarence Forbes, nous nous arrêtons aux divers aspects du système d'éducation physique de la plus célèbre des villes grecques, Athènes. Comme on le constate dans son travail, c'est au cinquième siècle que cette ville a connu ses plus belles années sur le plan sportif. C'est alors le siècle reconnu comme le siècle d'or pour cette civilisation.

L'influence d'Athènes ne s'est pas manifestée uniquement en Grèce. En effet, cette ville a rayonné en Égypte dès la plus lointaine Antiquité. Kamal Saleth Abdou en donne une démonstration très savante dans un texte intitulé *les sports et les jeux de l'ancienne Égypte*. On connaissait les Égyptiens comme des constructeurs remarquables. On peut se demander après avoir lu ce travail si ces brillantes qualités ne venaient pas d'une condition physique supérieure.

Une dernière preuve de l'influence grecque nous est donnée à nouveau par Maxwell Howell avec un travail sur les Étrusques. Ce peuple que l'on a mal connu pendant fort longtemps est étonnant par la place qu'il réservait aux sports. Les dessins relevés sur les tombeaux en donnent une preuve éclatante. Tous les aspects des sports connus alors et pratiqués se retrouvent chez les Étrusques, bien que la place faite à l'éducation physique fût inférieure à ce que nous trouvons chez les Grecs.

Nos textes sur l'Antiquité se terminent avec un dernier de Howell concernant les Romains. Ce peuple qui a dominé le monde donne l'impression d'avoir peu pratiqué le sport mais les preuves archéologiques de Howell semblent prouver le contraire.

1.

## **Réflexions sur la place des sports, des jeux et des activités physiques durant l'Antiquité**

*Maxwell L. HOWELL*

### **Première généralisation<sup>1</sup>**

*Les études qui ont été faites ne nous donnent jamais de preuves complètes ; nous n'avons qu'une connaissance partielle des sports, des jeux et des activités physiques chez une civilisation.*

C'est justement pour cette raison que la majorité des chercheurs hésitent à présenter une généralisation. Il pourrait arriver qu'une nouvelle découverte puisse renverser complètement ce qui a été avancé. Leur hésitation s'explique peut-être par le fait que les preuves disponibles sont évidemment incomplètes.

### **Deuxième généralisation**

*D'une part, on a insisté sur l'importance des jeux pratiqués par certaines classes tandis qu'on diminuait l'importance des jeux pratiqués par d'autres.*

\* Ce texte est extrait des notes du cours *Sport in Early Societies* que le professeur Howell a dispensé à San Diego State University en 1977-78.

1. Dans le titre, nous avons traduit le terme généralisation par réflexions pour une meilleure compréhension du sujet. Il ne nous a pas semblé nécessaire de le faire dans les subdivisions du texte, pour mieux faire comprendre l'intention de l'auteur.

Grâce à la littérature et à l'archéologie, ce sont les jeux des nobles et des classes élevées que nous connaissons chez les peuples de l'Antiquité. Les descriptions qui nous sont parvenues sont habituellement celles qui décrivent les jeux des rois, des nobles et des personnages mythiques faisant figure de dieux. Il est peut-être naturel que l'on insiste surtout sur les classes les plus élevées. Les jeux du pauvre et des enfants posent plus de difficultés à l'archéologue parce qu'ils sont moins fréquents ; rien n'empêche que les enfants jouent. Il y a moins de chance que leurs jeux soient retenus alors que ceux d'un roi le seront, aussi bien que les prouesses d'un seigneur à la chasse. Les preuves littéraires concernent surtout les classes élevées alors que les preuves archéologiques décrivent les jeux des pauvres et des enfants, les poupées, le jeu de maison, les osselets et les autres.

Cependant, plus le nombre de preuves augmente, comme c'est le cas chez les Grecs et les Romains, plus nous avons de chance de trouver des preuves se rapportant à toute la population. Voici ce que décrit Bishop dans son étude des Romains :

Il n'y a pas de doute que les nombreux compte rendus littéraires et archéologiques qui ont été préservés ont démontré le goût qu'avaient les Romains pour les combats de gladiateurs et les spectacles publics. Mais toute cette démonstration a eu tendance à faire oublier une preuve moins évidente que les individus se plaisaient à pratiquer des activités informelles. Cette étude nous révèle l'intérêt des Romains pour toutes sortes d'activités que ce soit la chasse, la natation, la pêche, les combats de taureaux ou simplement la pratique de *latruneuli* après s'être exercé dans les bains. En effet, une fois que furent construits les thermes impériaux, les jeux et les exercices physiques firent partie des activités journalières. Nous avons donc la preuve supportant l'hypothèse que les activités physiques occupaient une place importante dans la vie des citoyens romains, qu'ils soient riches ou pauvres.

### **Troisième généralisation**

*Nous éprouvons continuellement de la difficulté à prouver qu'il s'agit d'un jeu et à définir les termes.*

Plusieurs chercheurs ont mis en cause la valeur des termes sports ou jeux. Il y en a qui ont préféré l'expression activité physique. Il est possible que jeu soit un meilleur terme parce qu'il a plus d'extension. En réalité, on n'arrive pas à se mettre d'accord au point de vue terminologique ; ce qui limite les analyses comparatives. Les théoriciens du jeu semblent s'entendre pour ne pas s'entendre ; chacun invente une nouvelle méthode d'analyse. Il existe autant d'approches que d'études. Il y a des chercheurs qui excluent la danse de leur analyse ; d'autres veulent l'inclure ; d'autres veulent inclure la chasse, la pêche, la promenade en bateau ; ce qui complique la situation en plus des buts militaires.

### **Quatrième généralisation**

Il se produit, à l'occasion, des erreurs d'interprétation lorsque des chercheurs ont prêté leurs propres croyances et leurs propres attitudes aux découvertes fragmentaires d'une autre culture.

Face à ce danger qui nous menace sans cesse, nous devons nous mettre en garde. *Il arrive souvent que la preuve n'est pas claire et qu'elle est rare.* Nous avons d'innombrables exemples de ce fait. La statuette de bronze de la civilisation sumérienne montrant deux lutteurs qui supportent des vases en pierre à chaux montrant de la boxe ou de la lutte ; le saut au-dessus de taureaux des Minoens semblent faciles à comprendre mais ne le sont pas malgré les nombreuses preuves. Le meilleur exemple nous est fourni par les nombreux auteurs qui ont prétendu trouver l'origine des jeux d'équipe chez les Grecs, soit l'origine du rugby et du hockey.

### **Cinquième généralisation**

*Dans bien des cas, les jugements portés sont déductifs.*

Cette généralisation est reliée avec ce que nous venons de dire. Il a fallu continuellement faire appel à certain fragment de preuve : est-ce qu'il s'agissait vraiment d'un jeu ? On s'est fié au jugement des experts. Cependant, il y a souvent contradiction entre eux. Nous avons plusieurs exemples de ce fait : le jeu de table décrit par Evans, la capture du taureau par les cornes et l'interprétation elle-même du saut.

### **Sixième généralisation**

*La quantité de preuves établissant l'existence d'une activité dans une société ne démontre pas dans quelle mesure cette activité a été pratiquée.*

Malgré le fait que la littérature nous apprenne que tout garçon grec apprenait à nager, il existe peu de preuves archéologiques qui corroborent ce fait. D'un autre côté, nous avons des preuves en grand nombre de l'existence d'activités qui ne furent pas nécessairement très pratiquées. Tout comme aujourd'hui, il y a des sujets que les artistes utilisent et d'autres qu'ils délaissent. Pour cette raison, les grandes peintures de Brueghel font exception : elles servent à représenter les jeux des paysans. Ces peintures nous montrent des centaines d'activités qui ne sont pas dépeintes par les artistes. C'est souvent l'activité la plus ordinaire qui passe inaperçue. Il y a des chercheurs qui excluent la danse, d'autres veulent l'inclure. Il est certain que les activités suivantes causent des problèmes : la chasse, la pêche, la promenade en bateau et les activités militaires.

### **Septième généralisation**

Il semble utile de faire un regroupement géographique des anciennes civilisations. Cette démarche est d'ailleurs traditionnelle. Cependant, ce regroupement devient limitatif quand on désire avoir une compréhension globale des sports et des jeux.

*Les jeux ne connaissent pas de barrières géographiques.* Après les études faites par Van Niekerk des Vikings, par Glassford des Amérindiens, par Salter des aborigènes australiens, par Danielson des Inuits, par Jones des Polynésiens et par Lansley des Mélanésiens, le casse-tête explicitant l'apparition des jeux et des phénomènes qui y sont rattachés apparaîtra avec plus de clarté. En faisant ce travail, on s'est rendu compte des limites de nos connaissances. Ce qui manque le plus, c'est l'influence des anciennes cultures qui sont situées actuellement aux Indes, en Chine, en Russie et en Ukraine et dont on connaît mal le déplacement interne et externe des tribus et des jeux ainsi que l'influence des routes de caravanes, leur direction, quel a été le trafic maritime et son influence. L'analyse récente des sceaux de pierre du Gange, par exemple, montre des jeux de taureaux semblables à ceux des Minoens. Est-ce que ces sceaux étaient un produit de cet endroit ? Étaient-ils vraiment représentatifs des activités qui s'y déroulaient ou furent-ils transportés par des commerçants ? Peut-être venaient-ils de l'île de Crète.

### **Huitième généralisation**

*Dans certaines cultures, la plupart des jeux ont un caractère militaire.*

L'hypothèse selon laquelle la plupart des activités physiques des civilisations sumérienne et hittite avaient un caractère militaire semble confirmée par l'art primitif à savoir que la plupart de ces activités furent reliées directement ou indirectement à l'amélioration de l'efficacité des forces devant combattre sur le terrain.

Il existait peu de contrôle du milieu chez les anciennes sociétés ; les gens devaient défendre eux-mêmes et préserver leur niche écologique. Il n'est pas surprenant que les activités physiques aient eu un caractère très pratique et que la vie fut tournée vers la guerre et des activités apparentées dans des régions où la situation politique pouvait être modifiée et l'équilibre de la puissance changé à n'importe quel moment.

L'exercice physique et l'entraînement au métier étaient reliés ; métier de fermier, d'artisan, de chasseur et de guerrier, les exercices n'avaient de valeur qu'en autant qu'ils servaient à des fins pratiques. C'est la nature pratique des



activités suivantes qui importait et non le plaisir de les pratiquer : la course de chariot, l'équitation, le tir à l'arc et la natation. Les membres des phalanges, d'infanterie et les équipes de chariots cherchaient les prouesses à la bataille et à la chasse ; ils pratiquaient ardemment afin de continuer leurs prouesses au besoin. Cependant, les buts visés étaient fondamentalement utilitaires.

L'élément guerrier semblait dominer chez les civilisations sumérienne, hittite et assyrienne mais il est possible que cela soit dû à la pauvreté des preuves. Chacune des autres civilisations poursuivait des aspects guerriers mais nous n'avons pas la preuve que c'était là un trait dominant. De toute façon, les activités suivantes étaient populaires : les combats de gladiateurs, le tir à l'arc, la boxe, la lutte, la course de chariot, les courses équestres et le lancer du javelot.

### **Neuvième généralisation**

*En général les jeux ont tendance à être le miroir des sociétés où ils sont pratiqués.*

Les jeux et les activités physiques des Sumériens, des Hittites, des Assyriens et des Égyptiens, des Minoens et même des Étrusques semblent concerner les classes supérieures. Ils furent en effet un reflet de ces sociétés ; ils révèlent les différences de classes et l'ampleur de cette différence. Il est tout au moins nécessaire d'affirmer que la connaissance des sports, des jeux et des activités physiques d'une civilisation fournit un aperçu valable de cette civilisation ; c'est un aperçu souvent sous évalué par les auteurs classiques, les historiens, les anthropologues, etc. Pour ce qui concerne les civilisations grecque et romaine, l'augmentation de la preuve aussi bien littéraire qu'archéologique permettrait de généraliser à savoir que les sports et les activités physiques ont tendance à être un microcosme de ces sociétés.

### **Dixième généralisation**

*Quand on fait l'analyse des jeux, la diffusion et l'acculturation sont des facteurs importants.*

Leur diffusion signifie que l'activité physique se répand à partir d'un point original. La vitesse de diffusion est une variable reliée à un grand nombre de facteurs. Dans l'actualité, nous avons les exemples du *freeze-bee*, du *hulahopp*, du *skate board* qui subissent l'influence de la publicité et de la production industrielle. Il est relativement facile d'étudier la diffusion à l'époque moderne alors que nous avons la connaissance de la production, des ventes et des endroits où ces ventes ont lieu.

Pour ce qui est des périodes anciennes, nous devons nous fier à des références et à des découvertes isolées ; c'est pourquoi la diffusion dépend de suppositions académiques.

Si on utilise uniquement la preuve archéologique, nous dirions que le jeu de table est apparu en Sumérie puis est parvenu chez les Égyptiens et enfin chez les Hittites. Cependant, ce n'est pas si simple puisque les premiers jeux de table tirent probablement leur origine des Chinois et des Hindous. Ils ont essaimé en suivant les caravanes à travers les villages ou les vaisseaux faisant le commerce. Ils furent copiés et modifiés grâce à l'imagination des gens du milieu. De plus, les premiers exemplaires de jeux de table n'ont peut-être pas survécu ; ils peuvent avoir été construits en terre glaise ou autres matériaux périssables.

Pour ce qui concerne l'acculturation, ce qui signifie l'influence d'une culture sur une autre, c'est un point intéressant à examiner par les jeux. Voyons les jeux étrusques et romains. Les peintures sur les tombeaux étrusques, par exemple, démontrent une influence grecque évidente : les scènes de lutte, le lancer du disque, la course, le saut et le lancer du javelot. Il est clair que ces activités furent pratiquées par les Etrusques et que les Grecs les ont influencés et ont favorisé leur adoption.

L'influence des Grecs sur les Romains n'est pas aussi bien connue mais Bishop a écrit un chapitre brillant à ce sujet : *Greek Athletic Games*. Il offre la preuve d'acculturation. Nous connaissons bien les références négatives, celles de Cicéron disant à Pompée qu'il avait gaspillé de l'huile et des efforts après avoir endossé des jeux. Cicéron écrivit aussi à Atticus que s'il y avait peu de spectateurs il n'en était pas surpris. De son côté Lucien a dit : « Vous allez rencontrer une armée d'individus recrutée dans le gymnase grec. Ces individus insoucians à la suite des cours suivis à la palestre sont à peine capables de porter des armes ». Martial a aussi affirmé : « Pourquoi perdre la force des bras en utilisant des poids stupides ; il serait préférable de prendre de l'exercice en creusant une vigne ». Tacite nous donne un compte rendu de cette influence grandissante : « On devrait diriger les jeux comme on le faisait autrefois quand les préteurs les présidaient sans aucune obligation de la part de ceux qui devaient y participer ». Bishop appuie ce point de vue grâce à des preuves archéologiques et à des inscriptions. On possède une quantité assez abondante de preuves concernant la boxe, les courses à pied, la compétition et la nudité des participants.

Auguste a organisé fréquemment des concours athlétiques ; il les rendit permanents. Les jeux actiens avaient lieu tous les quatre ans, sur le modèle des festivals panhelléniques ; ils incluaient la course à pied, la lutte, la boxe, le pancrace et le pentathlon, aussi bien que des concours pour les héros, les musiciens et les poètes. On donnait une couronne aux vainqueurs. Les jeux

actiens qui se sont tenus à Nicropolis près d'Actium furent fondés à Rome en 25 avant Jésus-Christ.

Il y eut un autre festival fameux, le Sebista. Le programme de ces jeux comprenait le stade, le diaulos, la lutte, le pancrace, le pentathlon, la course en armes, les épreuves équestres, y compris la course de chariot à quatre chevaux. Les événements musicaux et dramatiques avaient lieu ensuite. Les jeux des Grecs ont alors influencé les Étrusques et les Romains. Les jeux que nous avons vus prouvent cette acculturation.

On peut constater cette acculturation par des études faites au Canada ; le cricket fut le jeu national au Canada en 1867. On peut constater l'influence du football américain et du baseball durant les dernières années et réciproquement l'influence du hockey aux U.S.A.

### **Onzième généralisation**

*Certains jeux semblent être uniques à une seule civilisation.*

On peut trouver diverses versions des jeux de table. Comment s'expliquer qu'une activité d'importance majeure soit acceptée par une société alors que cette même activité est inconnue d'un autre peuple ? Ce fait mérite d'être étudié. Nous pouvons donner comme exemple les combats maritimes simulés des Romains, les combats de bâtons des Égyptiens, le jeu de Phersu des Étrusques, le saut de taureaux des Minoens. Toutes ces activités peuvent servir d'exemple. On peut se demander pourquoi ces nations qui faisaient le commerce entre elles ne semblent pas avoir accepté le jeu pratiqué par l'autre. Ces activités ont quelques caractéristiques en commun ; il y a le danger de les pratiquer et la difficulté de les organiser.

### **Douzième généralisation**

Il y a un certain nombre d'activités que nous pouvons classer dans une case vide.

*Certains jeux apparaissent partout sauf dans une société ou deux.* Par exemple, l'acrobatie n'apparaît pas chez les Sumériens ; les jeux de balle chez les Sumériens et les Hittites ; la course de chariot chez les Minoens ; les courses équestres chez les Minoens ; la course chez les Sumériens et les Hittites ; la natation chez les Étrusques.

### **Treizième généralisation**

*Certaines activités ont un caractère commun.*

Ce caractère commun d'une activité est peut-être le phénomène le plus intéressant que nous ayons à étudier. Ce sont ces jeux qui apparaissent dans chacune des civilisations même si l'on tient compte que les preuves ne sont pas nombreuses chez quelques civilisations. Est-ce que ces activités sont naturelles ? Les principales possédant cette caractéristique sont : la boxe, la lutte, la danse, les osselets, la chasse et les jeux de table.

### **Quatorzième généralisation**

*La théorie de la spontanéité et de l'émergence semble suffisamment prouvée.*

Même si l'on tient compte des théories de diffusion et d'acculturation, nous pouvons avancer que les jeux apparaissent spontanément ; ils émergent quand une culture a atteint un certain niveau de perfectionnement, quand certaines conditions géographiques prédominent, quand l'homme cherche à se distraire. Alors certains jeux font leur apparition : les jeux de hasard, tels que les osselets et les jeux de devinette, les jeux de table, la boxe, la lutte, la danse.

Il y a suffisamment de variété à l'intérieur des civilisations pour montrer que quoiqu'il y ait un caractère commun, il y a spontanéité et certainement unicité.

### **Quinzième généralisation**

*Plusieurs activités ont un fondement magique et religieux ; mais cette signification semble diminuer quand les civilisations deviennent plus complexes.*

D'autres auteurs ont bien démontré les fondements magiques et religieux de plusieurs activités. L'excellente thèse de Uriel Simri, à propos des jeux de balle est une étude qui a innové dans ce sens... Kennedy a fait la suggestion suivante : l'aspect religieux de la danse a pour but de communiquer avec les forces invisibles qui fournissent la nourriture, favorisent la fertilité, régularisent la température, accordent la bonne fortune à la guerre tribale et assurent la survivance humaine.

Suivant ce qu'a dit Meikle,

Alors que la société Sumérienne devint plus complexe et qu'elle prit de l'expansion territoriale, leurs danses ne servirent plus seulement à raconter la chasse. Il fallait exprimer par les gestes des idées beaucoup plus élaborées, et

il est possible que les danseurs qui commencèrent à apparaître sur des scènes musicales, que ces danseurs soient devenus une classe spéciale d'exécutants.

Si c'était le cas, la danse avait perdu son caractère magique et religieux, bien que ce caractère ait existé au début. Ce caractère a existé à travers le monde : le « jour de Mai », la balançoire et le jeu de crosse ; ce sont tous des exemples d'activités qui ont perdu leur caractère premier. Olympie est peut-être le meilleur exemple de la perte du caractère religieux avec le temps ; le premier stade fut un autel ; la course du stade se terminait dans le temple de Zeus. Quand les jeux prirent de la popularité et qu'il fallut recevoir des spectateurs, on enleva les compétiteurs de l'autel sacré. Cependant, l'atmosphère religieuse fut conservée à Olympie. Peut-être accorde-t-on trop d'attention à ce fait qui était devenu nécessaire. Il est certain que les athlètes continuèrent à venir à l'autel et à payer leurs hommages avant et après la compétition. Les cérémonies religieuses furent maintenues.

Il est probable que le jeu de « Phersu » des Étrusques est un meilleur exemple. On croit qu'il a eu un lien religieux. Comme le dit Sawula :

Richardson suggère que l'homme (Phersu) reprend la scène durant laquelle Hercule vient pour retirer Cereberus du monde souterrain ; le fait d'être aveuglé sert à s'assurer qu'il éprouve réellement la noirceur de Hades. L'acteur masqué porte une fausse barbe, un chapeau avec des oreilles pointues et un costume serré servant dans l'autre monde. L'acteur est supposé être Hercule, il devrait se libérer et capturer le chien.

Ce rite tire son origine de funérailles anciennes durant lesquelles des sacrifices étaient offerts afin de reconforter le défunt. Il est probable qu'au début les Étrusques aient commencé ces combats de gladiateurs sous l'influence des Romains quoique ce fut en Campanie et en Lucanie que ces combats furent vraiment développés complètement. Quand un gladiateur était tué, il était retiré de l'arène par un esclave habillé en Charon, le démon de la mort étrusque. Quant à l'expression lanista, nous croyons qu'elle est d'origine étrusque ; c'était le surintendant des gladiateurs. Il faut souligner que l'aspect religieux de tels combats semble avoir périclité avec les Romains.

### **Seizième généralisation**

*À l'occasion, les activités physiques ont servi d'instrument politique.*

C'est un sujet pertinent aussi bien aujourd'hui que durant l'Antiquité. Par exemple, le bloc communiste nous fournit une démonstration claire de l'inter-relation du sport et de la politique. Au Canada, alors que le gouvernement s'en mêle de plus en plus, nous voyons la même tendance. Si cela peut nous

consoler, il s'agit d'une histoire ancienne. C'est la civilisation romaine qui nous donne le meilleur exemple.

### **Dix-septième généralisation**

*Chacun des caractères internes du jeu peut être illustré par l'analyse des jeux des civilisations occidentales.*

Les preuves que nous possédons couvrent des activités de poursuite (la chasse des Sumériens), de chance (le jeu de « mora » et « atep » des Égyptiens), de stratégie (la course de chariot des Romains), de dextérité (les osselets des Grecs), de vertige (les exercices au sol des Étrusques), d'imitation (la maison des Minoens), d'exaltation (les danses dionysiaques des Étrusques) et d'énigme (la gageure de l'aveugle des Grecs). Il est souhaitable qu'une analyse plus détaillée de chacune de ces civilisations soit faite en suivant la méthode qui fut utilisée par Jones dans son étude des Polynésiens ou Salter dans son étude des autochtones d'Australie.

### **Dix-huitième généralisation**

*Nous avons la preuve de l'existence de jeux se rattachant aux aspects majeurs de la culture des anciennes civilisations occidentales.*

Les preuves que nous possédons couvrent les activités dites éducatives (le jeu de maison des Minoens), politiques (les combats de gladiateurs des Romains), économiques (la pêche des Minoens), cérémonielles (les danses des Minoens), de socialisation, i.e., interaction sociale (les jeux de balle et les bains romains).

### **Dix-neuvième généralisation**

*Tout comme les civilisations s'épanouissent puis déclinent, les sports et les jeux en font autant,*

Il y a une observation durable : certaines activités atteignent un sommet dans une civilisation puis elles déclinent. Quand on fait une analyse sur de nombreuses années, le niveau d'acceptation ou la popularité ne semblent pas se maintenir. Plusieurs jeux ont atteint un sommet de popularité, puis ils ont décliné et sont disparus — les jeux de taureaux en Crète, les jeux à Olympie, les combats de gladiateurs à Rome. D'autres activités connaissent des regains de popularité, puis tendent à disparaître comme c'est le cas de certaines activités au Canada depuis 150 ans. La popularité du cricket en 1867, son déclin, la montée du cyclisme et du baseball, puis leur déclin, le professionnalisme du

baseball et du hockey, etc... Qui peut prédire ce que seront les sports dans 300 ans ? Quels sont les sports et les jeux qui conserveront une position prééminente ? Tout comme les civilisations s'élèvent et connaissent un déclin, la même chose arrive aux jeux et aux sports.





2.

**Les sceaux de pierre  
du musée Ashmolean  
illustrant les activités physiques  
de la période minoenne\***

*Maxwell L. HOWELL*

Cette étude a été rendue possible grâce à la documentation recueillie par l'auteur lors de l'examen des sceaux de pierre du musée Ashmolean d'Oxford. Elle a permis de découvrir qu'on s'adonnait à des exercices physiques dès l'époque minoenne, en Crète. L'examen des sceaux de pierre nous démontre l'existence des activités physiques suivantes : la chasse, le jeu de table, un jeu au sol, le saut par-dessus le taureau, la capture du taureau, la pêche, les exercices au sol, la danse et la course. La période couverte par cette recherche va de 3 000 à 1 200 avant Jésus-Christ. C'est l'âge de bronze en Crète et la civilisation minoenne connaît ses plus beaux moments.

**Exposé des problèmes et des procédures**

Par l'étude archéologique il est possible d'établir la preuve de l'existence des jeux et des sports chez les peuples les plus anciens. Pour y parvenir, on interroge les vestiges des sculptures, la poterie, les tablettes, les fresques, la décoration, les monuments et les édifices. Chacun de ces éléments peut fournir des renseignements valables. La présente étude fait appel aux sceaux de pierre, source longtemps négligée des chercheurs. Les sceaux de pierre de l'époque minoenne du musée Ashmolean d'Oxford ont démontré l'existence chez ces gens, d'activités physiques, de sports et de jeux. L'auteur a analysé et examiné

\* Ce texte a paru sous le titre « Seal stones of the Minoan Period in the Ashmolean Museum, Oxford, Depicting Physical Activities », dans *Research Quarterly*, XL (octobre 1969) : 509-517. Published by American Alliance for Health, Physical Education, Recreation and Dance (AAHPERD).

la littérature se rapportant à cette époque et à cette civilisation. Il a donc pris connaissance de plusieurs catalogues tout en notant les opinions des archéologues spécialisés sur cette période.

### **Les sceaux de pierre**

Les sceaux servaient souvent dans les anciennes civilisations. Dans les échanges par exemple, on les utilisait pour imprimer une marque à l'occasion d'un achat ou bien encore pour s'assurer qu'un travail avait été fait. Le sceau est essentiellement un matériau sculpté ou gravé afin de laisser une empreinte sur la glaise. En plus d'avoir une signification économique, le sceau servait à affirmer l'autorité. Certains devaient apporter la chance ; d'autres avaient un sens religieux ou magique. On retrouve de tels sceaux principalement en Égypte, en Syrie, en Mésopotamie, en Grèce, dans la vallée de l'Indus et en Crète. Ils furent surtout en usage dans les villes commerciales et les lieux de passage des caravanes.

Deux sortes de sceaux furent utilisés durant l'histoire de l'antiquité. Ce sont : l'estampe et le cylindre. Il suffisait d'appliquer une pression pour que le premier transmette une empreinte. Quant au deuxième, il exigeait un mouvement de rotation sur la glaise pour imprimer un caractère. Il semble que la Syrie, la Mésopotamie et l'Égypte aient utilisé les deux sortes de sceaux. La Mésopotamie a accordé sa préférence à l'emploi du sceau estampe ; la Syrie a toujours hésité entre les deux. Pour ce qui est de la Crète et de la vallée de l'Indus, elles ont connu les deux procédés mais ces gens paraissent avoir opté pour le sceau d'estampe.<sup>1</sup>

Les sceaux de pierre avaient différentes formes et ils étaient fabriqués de divers matériaux. Le plus souvent c'était la stéatite. Les thèmes qu'on y gravait touchaient une grande variété de sujets ; ce qui a permis une excellente compréhension de la vie minoenne. Outre les sceaux montrant des objets militaires, magiques et religieux, il s'en trouvait d'autres sur la musique, la vie économique et sociale et bien entendu les sports et les jeux.

Au musée Ashmolean d'Oxford, vingt-cinq sceaux représentent des sports et des jeux. De ce nombre, deux sont de la première période ; sept datent de la période moyenne et dix-sept de la dernière période. La liste des sports et des jeux représentés est la suivante :

la chasse, neuf fois	la pêche, une fois
un jeu de table, une fois	des exercices au sol, une fois
un jeu au sol, une fois	la danse, trois fois
les sauts par-dessus les taureaux, huit fois	la course, une fois

1. V.E.G. Kenna, *Cretan Seals*, p. 3.

Peut-on qualifier de jeux ou de sports les scènes représentées par ces *artefacts* ? Ce problème complexe reste sans réponse pour le moment. Une réponse valable ne sera possible qu'après une étude exhaustive de la civilisation minoenne. L'opinion des archéologues sera essentielle, de même que celle des écrivains, même si leur valeur de preuve est parfois discutable. Nous devons beaucoup actuellement au travail de déchiffrement de Ventris dans son étude du linéaire B sur les tablettes. Il reste cependant que Ventris a peu amélioré la connaissance des sports et des jeux minoens. Les chercheurs doutent que le linéaire A puisse contenir les informations attendues. Ils doutent aussi de la valeur de preuve des écrits d'Homère, Plutarque et Pausanias car ces personnes n'étaient pas des historiens. Il est fort à craindre que ces écrivains se soient un peu trop servis de leur imagination. Même si des travaux lèvent un jour le voile sur ce problème, il faudra user de prudence avant de tirer des conclusions. D'ailleurs, il faut toujours se méfier de l'opinion d'un individu moderne face à des réalités sociales d'une civilisation aussi ancienne que celle des Minoens. Malgré ces difficultés, il faut poursuivre les recherches. C'est ainsi que nous allons améliorer les connaissances académiques propres à l'éducation physique et parfaire notre compréhension des civilisations anciennes.

### **Descriptions des sceaux**

Dans ce travail, nous trouverons les descriptions de dix-huit des vingt-cinq sceaux du musée d'Oxford. Sept sceaux ont donc été laissés de côté car ils n'apportaient rien de neuf. L'étude des sceaux minoens sur les sports et les jeux nous fait constater que la chasse occupe une place importante dans la vie d'alors. Un premier exemple, celui du premier sceau photographié. Il consiste en une figure rectangulaire en stéatite jaune de la première période. On y voit un chasseur transportant deux chèvres sur un bâton (photo n° 1). Comme le révèlent d'autres sceaux, différents animaux étaient chassés durant cette période. On connaît par exemple les lions, les oiseaux, les sangliers, les bouquetins, les chevreuils, les loups, les moutons et les taureaux.

Le sceau suivant provient de la période minoenne moyenne (photo n° 2). Il a la forme d'un disque de cristal de roche dont la surface est convexe. On voit un chien de chasse portant un collier, attaquant une chèvre sauvage. On peut joindre à cette étude celle de deux autres sceaux de la même période qui illustrent le chien servant à la chasse au taureau. Le premier est une plaque lenticulaire en basalte vert ou en porphyre (photo n° 3). Il représente vraisemblablement une chasse : deux chiens qui attaquent un taureau et un homme sautant par-dessus. Il est probable que nous ayons là l'illustration d'une chasse au taureau accompagnée de sauts au-dessus des taureaux. Bien qu'une partie de la pierre ait été perdue, on n'a aucune peine à reconnaître le sauteur rendu au dernier

stade d'un saut périlleux avant au-dessus d'un taureau. Cette manoeuvre dangereuse et difficile pour un acrobate est bien mise en évidence sur ce sceau et sur d'autres œuvres artistiques minoennes. Le quatrième sceau est un lenticulaire en basalte de Sparte (photo n° 4). Il décrit une scène rurale. Un chien attaque un taureau tandis qu'un homme svelte exécute un saut par-dessus l'animal. Le dessin indique clairement que l'athlète passe au-dessus du taureau et atterrit plus loin que l'animal.

Cette scène a été classifiée comme étant une chasse mais il est fort possible que l'artiste ait eu uniquement l'intention de décrire une façon paysanne d'exécuter un saut par-dessus un taureau. Pendant cet exercice, on utilisait des chiens afin de distraire le taureau. L'acrobate pouvait ainsi exécuter son saut périlleux. Par ailleurs, il est arrivé que les sceaux minoens représentent une chasse au taureau sans qu'apparaisse le saut déjà mentionné. C'est le cas par exemple d'un sceau lenticulaire en hématite (photo n° 5), qui nous montre clairement un taureau pris dans un filet.

Le sixième sceau (photo n° 6), une agate rayée crème et brun gris, nous fait voir un chasseur conduisant des taureaux dans un enclos quelconque d'où l'un de ces animaux semble être parvenu à s'échapper. Selon Evans, l'homme se préparait à prendre l'animal au lasso. Pour mieux comprendre cette scène, on l'a confrontée à deux autres sceaux et à un cachet car l'artiste restait confus dans son dessin. Les spécialistes qui l'ont étudié se demandent encore s'il s'agit d'un saut, de la capture, d'un combat ou d'une chasse. Impuissants à répondre à cette question, ils ont voulu faire mieux, mais sans succès, se demandant si les activités des quatre premiers sceaux étaient exécutées séparément ou ensemble au cours d'un jeu campagnard.

Le septième sceau (photo n° 7) est fabriqué de basalte de Sparte. L'action se passe à la campagne ; on y voit un taureau dont la tête est rejetée dramatiquement vers l'arrière. Cette scène donne l'impression qu'un individu a sauté sur le taureau par derrière et que l'animal fut saisi par les cornes. C'est une scène assez fréquente pour l'époque. Dans un rodéo, aujourd'hui, l'attaquant sauterait de son cheval.

Une scène semblable est dessinée sur un autre sceau minoen, non représenté ici, en agate veinée et de forme lenticulaire. On peut y voir un taureau au galop ou en position de saut dans les airs. L'attaquant est au-dessus du taureau dans une position très agressive puisqu'il tient l'animal par les cornes. L'homme qui se tient sous le taureau, a assisté au drame et il a vu le danger. Il semble blessé ou mort...

Des nombreuses scènes de chasse, nous passerons maintenant au huitième sceau qui est à base de saphir gris de calcédoine (photo n° 8). Il montre

une chèvre poursuivie par une meute, exécutant un saut dans les airs alors qu'un homme se prépare à la tuer avec un sabre. Le neuvième sceau, d'agate rayée (photo n° 9), illustre une grosse chèvre sauvage qu'un chasseur a tournée sur le dos. Il va la poignarder, la retenant par la corne gauche. On retrouve une scène identique sur un autre sceau de la même collection et qui n'est pas illustré ici.

Le dixième sceau (photo n° 10) bleu et blanc en calcédoine et de forme lenticulaire représente de façon dramatique un veau mugissant. Il essaie de briser l'étau qui le retient et sa patte tâtonne vers le haut de façon pathétique. Une autre scène de chasse apparaît sur un autre sceau de la collection. C'est un morceau lenticulaire en hématite qui laisse voir deux taureaux couchés sur le dos. Quatre autres sceaux de la collection ashmoléenne nous montrent des sauts par-dessus les bêtes mais ces documents ne sont pas reliés à la chasse. L'un est un faux. C'est pourquoi nous les avons laissés de côté pour cette étude.

Nous en arrivons maintenant au onzième sceau (photo n° 11) : c'est celui qui a soulevé le plus de controverses. Cet objet en agate rayée fait voir à nouveau un taureau monté sur un objet rectangulaire alors que ses pattes de derrière reposent sur le sol. On a l'impression que les cornes sont mal dessinées. La corne gauche par exemple est d'un style bien particulier ; ce serait là une liberté de l'artiste qui songeait avant tout à bien représenter l'acrobate pendant l'exécution du saut au-dessus de l'animal. L'acrobate utilise le devant de son genou gauche comme pivot.

Plusieurs ont cru que l'objet rectangulaire était une fontaine pour boire. Cependant, comme on n'en a pas trouvé de semblable à Phaistos, on s'est demandé s'il n'a pas plutôt été utilisé pour des jeux comme celui que nous venons de décrire. Les historiens croient en effet qu'il devait servir de surface de sécurité à l'acrobate qui sautait.

Un douzième saut en agate rayée (photo n° 12) illustre deux taureaux au galop et deux acrobates. L'un est une jeune fille ; l'autre un jeune homme. La pierre est couverte de dessins ; ce qui empêche de voir clairement l'activité physique représentée. Cependant, nous pouvons constater que l'acrobate masculin exécute un saut périlleux face à la jeune fille qui a les mains ouvertes, donnant ainsi l'impression de vouloir lui aider à atterrir. Par ailleurs, il faut noter qu'elle se trouve devant un taureau qui attaque.

Le dernier sceau traitant de ce sujet est en basalte de Sparte (photo n° 13). La figure qui y apparaît donne l'impression qu'un saut dangereux vient de se terminer. La position du sauteur est maladroite, peut-être par fantaisie de l'artiste. On pourrait croire aussi que ce sceau représente un acrobate en train de sauter sur un taureau, par derrière. Le sceau suivant (photo n° 14) a laissé bien des chercheurs perplexes. Il s'agit d'un prisme à trois côtés en stéatite blanc.

Certains affirment qu'un côté représente un homme qui s'adonne à un jeu de table. Celui-ci a la main levée pendant que le joueur se prépare à déplacer une pièce. Voilà donc la preuve que les jeux de table existaient durant la période minoenne.

La meilleure reproduction de cette forme d'art est le quinzième sceau (photo n° 15). C'est un cylindre bleu de calcédoine ou d'agate. Deux hommes se tiennent en équilibre sur les bras à demi fléchis. Ce sceau est à retenir pour sa symétrie car les gymnastes, tout en ayant le corps cambré, ont les jambes croisées l'une sur l'autre ; ce qui ajoute du relief au dessin. Ce sont les gymnastes qui exécutent leurs prouesses dans un champ de fleurs à longues tiges, probablement du lilas. Le corps des athlètes est mince, bien proportionné et musclé. Quant à leur coiffure, elle vient sans doute de la Lybie.

Au début de ce travail, nous avons parlé d'un chasseur transportant des chèvres sauvages qu'il avait présumément tuées. Le seizième sceau représente une scène semblable (photo n° 16). C'est un cylindre de calcédoine marbrée. Un pêcheur, les reins couverts, tient dans une main une pieuvre ou seiche et dans l'autre un maquereau.

Dans la collection Ashmolean, trois sceaux représentent la danse. Le premier a été photographié (photo n° 17). Il est en stéatite grise et verte. Nous y voyons deux femmes en robe longue et volante, coiffées de hauts chapeaux. Elles exécutent ce qui semble une danse sacrée. Un autre sceau en stéatite verte nous montre aussi deux femmes vêtues de la même façon exécutant une danse sacrée. Quant au troisième, il appartient à une catégorie difficile à identifier. Il s'agirait d'une princesse qui, selon sa posture, s'adonnerait à la danse.

Le dix-huitième sceau ne manque pas d'intérêt. Ce nodule en terre cuite fait voir trois formes qui se déplacent vers la droite. La position des bras ressemble à celle d'un coureur de longue distance. Quant à la forme la plus avancée, Hogart dit qu'elle possède une longue tresse de cheveux qui pend sur son dos. Les trois formes semblent courir. Leur robe n'est pas de facture habituelle : elle ressemble à des pantalons bouffants resserrés sous le genou mais beaucoup plus amples au niveau des cuisses.

L'examen de ces sceaux nous a permis de connaître l'existence possible d'activités physiques, de sports et de jeux durant la période minoenne en Crète. Il s'agit là d'une gamme très variée d'exercices physiques. Comme les objets étudiés ne constituent que des indices de l'existence de ces activités physiques, il ne faut pas prendre ce développement pour des preuves irréfutables. La preuve complète et définitive ne viendra qu'après une étude des oeuvres littéraires et une compréhension plus grande de la culture globale de cette civilisation.

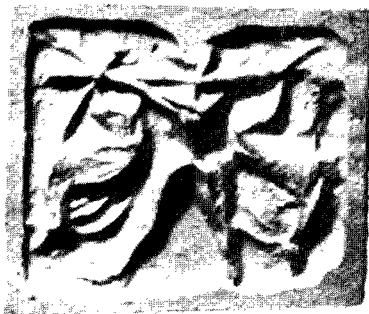
## Bibliographie

Les photos qui paraissent dans ce texte proviennent de l'œuvre suivante :

KENNA, V.F.G., *Cretan Seals : with a catalogue of the Minoan gems in the Ashmolean Museum*, Oxford, Clarendon Press, 1960.

Voici les références précises des dix-huit photos :

Photos	Kenna
1	n° 36, p. 92
2	n° 113, p. 103
3	n° 208, p. 119
4	n° 209, p. 120
5	n° 236, p. 123
6	n° 227, p. 125
7	n° 248, p. 128
8	n° 226, p. 122
9	n° 285, p. 129
10	n° 301, p. 132
11	n° 202, p. 118
12	n° 246, p. 125
13	n° 341, p. 137
14	n° 38, pp. 92-93
15	n° 204, p. 118
16	n° 205, p. 119
17	n° 252, p. 126
18	n° 155, p. 145



1

*Un chasseur transportant deux chèvres sauvages*



4

*Un homme saute par-dessus un taureau poursuivi par un chien*



2

*Un chien de chasse portant un collier attaque une chèvre sauvage*



5

*Un taureau a été attrapé dans un filet*



3

*Deux chiens attaquent un taureau tandis qu'un homme saute par-dessus*



6

*Un chasseur dirige des taureaux vers un enclos*





7

*Un homme saute par-dessus un taureau*



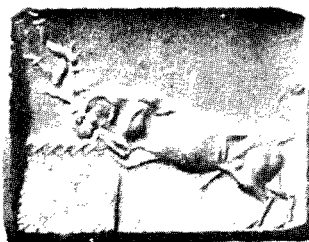
10

*Un veau rugissant  
essaie de se débarrasser d'un piège*



8

*Un homme attaque une chèvre avec un sabre,  
un chien de chasse lui aide*



11

*Un taureau grimpe sur un objet,  
un individu tient ses cornes*



9

*Un chasseur poignarde une chèvre ou agrimini,  
la chèvre est renversée sur le dos*



12

*Deux taureaux au galop et deux acrobates  
dont une fille*



13

*Un acrobate saute au-dessus d'un taureau*



16

*Un pêcheur tenant deux prises*



14

*Un homme joue un jeu de table*



17

*Deux femmes exécutent une danse sacrée*



15

*Deux hommes en équilibre sur les mains dans un champ en fleurs*



18

*Trois individus font de la course à pied*

3.

## **Les sports et les jeux de l'ancienne Égypte\***

*Kamal Saleth ABDOU*

### **Introduction**

Il existe une civilisation dans la vallée du Nil depuis l'aube de l'histoire. La présence d'une civilisation de cette importance a beaucoup favorisé les premiers progrès humains ; elle fut source de connaissances et une inspiration pour ceux qui vivaient dans cette région durant l'Antiquité. Les Égyptiens ont vécu et développé leur civilisation à la jonction de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique. Comme l'écrivent Perrot et Chipiez dans leur volume sur l'art ancien de l'Égypte, ce pays est à l'origine de la civilisation<sup>1</sup>. Pour sa part, Wilkinson s'exprime ainsi : « les nations sont censées avoir été dans leur enfance en un état barbare mais nous constatons que les Égyptiens ont fait exception en atteignant très tôt dans leur histoire un haut degré de perfection »<sup>2</sup>.

\* Ce texte a paru dans le livre suivant : Zeigler, Earle F. *A History of Sport and Physical Education*, Champlain (Illinois), Stipes Publishing Company, 1973, chapitre V, pages 57 à 65.

1. George Perrot et Charles Chipiez, *A History of Art in Ancient Egypt*, I : 1.
2. J. Gardiner Wilkinson, *The Manners and Customs of the Ancient Egyptians*, I : VII.

Smith a relevé plusieurs aspects marquants dans l'ancienne civilisation égyptienne :

Les Égyptiens n'ont pas seulement inventé l'agriculture, le premier système politique et la première religion. Non seulement ils ont inventé des méthodes de travailler le bois et la pierre ainsi que l'art de l'architecture, il semble qu'ils aient aussi été les inventeurs de la toile et de l'art du tissage, de l'emploi de l'or et de l'argent, de la fabrication d'instruments en métal et d'ustensiles. Ce fut le premier peuple à mesurer la durée de l'année et à établir un calendrier... Les Égyptiens ont aussi été les premiers à construire des bateaux et à se lancer sur la mer avec leurs embarcations.<sup>3</sup>

Après avoir fait une comparaison de l'état des diverses civilisations de l'Antiquité, Smith en arriva à la conclusion suivante : « Les Égyptiens furent un peuple doué d'une vive intelligence ; ce peuple était déjà éveillé alors que d'autres nations somnolaient »<sup>4</sup>. Plus de 3 000 ans avant l'ère chrétienne, les Égyptiens ont construit des monuments incomparables, principalement les pyramides de Ghiseh qui prennent place parmi les sept merveilles du monde. Ces pyramides, aussi bien que d'autres monuments anciens, nous indiquent le grand progrès qui s'est produit dans l'ancienne Égypte. On peut voir parmi les marques de ce progrès la royauté héréditaire, une vie religieuse très développée, une organisation politique centralisée et efficace, des classes sociales bien établies, un surplus économique, une division du travail très élaborée, une propriété privée, une science avancée de l'ingénierie, de l'architecture et plusieurs artisans habiles. Cependant, l'Égypte n'a pas continué à bénéficier de la splendeur et du progrès au cours de toute son histoire. Les roues de la vie tournent parfois rapidement, parfois lentement. L'Égypte peut être considérée comme une des rares nations qui a atteint la plus haute civilisation avant de vivre une période de noirceur. Elle a alors survécu avant de retrouver sa splendeur. L'Égypte est venue près de la catastrophe à plusieurs reprises. L'histoire de ce pays, qu'elle soit ancienne ou moderne, est pleine de changements, de surprises et d'aventures. L'Égypte a connu l'apport de plusieurs dominations étrangères : les Hyksos, les Assyriens, les Lybiens, les Perses, les Grecs, les Romains, les Arabes, les Turcs, les Français et finalement les Anglais. Ces peuples ont envahi l'Égypte ; ils l'ont dirigée un certain temps ; tous ont laissé quelque chose de leurs cultures. Il est tout naturel qu'une telle histoire soit un sujet de curiosité et d'étude pour les érudits depuis des milliers d'années. Plusieurs historiens ont consacré beaucoup de temps et d'ingéniosité pour recueillir ce que peuvent révéler les documents des anciens Égyptiens. Il est possible de trouver leurs découvertes, leurs traductions et leurs interprétations dans de nombreuses références écrites

3. William Smith, *A History of Egyptian Sculpture and Paintings in the Old Kingdom*, 7.

4. Adolf Erman, *Life in Ancient Egypt*, XXII.

en diverses langues : principalement en grec, en allemand, en français, en anglais et en arabe. C'est en se reportant à ces références que Hall croyait que « notre connaissance de l'archéologie égyptienne est maintenant suffisamment détaillée pour nous permettre de dire dans la plupart des cas avec assurance que tel roi, tel vase ou telle arme appartient à une période de l'histoire égyptienne »<sup>5</sup>.

Ces études portent sur plusieurs aspects de l'ancienne culture égyptienne : les arts, les métiers, la politique, les guerres et les lois ; cependant, aucune de ces études ne touchait aux moeurs et aux manières de vivre. La présente étude peut être considérée comme la première qui traite en premier lieu des sports et des jeux dans l'ancienne Égypte depuis la colonisation préhistorique jusqu'à la naissance du christianisme.

### **Les objectifs des sports et des jeux pratiqués dans l'ancienne Égypte**

L'auteur a étudié la situation religieuse, politique et sociale des anciens Égyptiens durant trois périodes chronologiques afin de découvrir la manifestation des objectifs des sports et des jeux propres à chaque période.

### **La période prédynastique**

Nous avons pu constater que les activités quotidiennes de la prédynastie égyptienne étaient consacrées principalement à la recherche de la nourriture et à la survie. Conséquemment, la chasse et la pêche constituaient les principales occupations durant cette période. C'était pour les mêmes raisons que l'on pratiquait le grimper aux arbres et l'agriculture ; cependant pour accomplir ces activités, il fallait différentes sortes d'outils et d'armes. Il est évident que le succès de la pratique de tels travaux dépendait de l'acquisition de qualités physiques supérieures que possédaient et admiraient les Égyptiens de la période prédynastique. Nous avons les preuves que la religion jouait un rôle important dans la vie de ces peuples anciens. La danse était la principale activité religieuse. Toutes les couches de la société la pratiquaient afin d'être dans les bonnes grâces des dieux, de servir les déités et les démons, d'exorciser les esprits mauvais, de guérir les malades et de célébrer diverses cérémonies. Nous savons que les Égyptiens de la période prédynastique ont pratiqué divers jeux car nous avons trouvé des équipements ludiques dans quelques tombes prédynastiques. Les Égyptiens ont utilisé des balles, des marbres, des cannes à pêche, des blocs, des pièces de jeux de quilles et de jeux de table. Il semble que ces jeux servaient à occuper les loisirs. Nous savons que le combat avec bâtons se jouait de façon régulière

5. H.R. Hall, *Aegean Archeology*, 2.

durant la prédynastie égyptienne. La pratique de ce sport avait comme objectif l'acquisition de la force et de l'habileté pour se défendre. Nous présentons dans la table 1 un résumé des objectifs des sports et des jeux prédynastiques.

TABLE 1

**Les objectifs des sports et des jeux égyptiens  
durant la prédynastie**

<i>Les sports et les jeux</i>	<i>Les objectifs</i>
La chasse, la chasse aux oiseaux et la pêche	Trouver de la nourriture, se subvenir
La danse	Buts religieux
Les combats avec bâtons	Acquérir de la force, devenir plus habile
Les jeux de balle, les jeux de table, les jeux de quilles et les jeux de marbre, les cannes à pêche, les blocs, les bâtonnets.	Occuper ses loisirs

**Les dynasties pharaoniques**

Comme nous l'avons déjà mentionné, les sports et les jeux furent influencés par le progrès qui a marqué l'Égypte quand les dynasties des pharaons ont été au pouvoir. On a remarqué que la société était divisée en classes sociales ; quelques sports et des jeux étaient pratiqués par une classe ou une autre, tandis que les autres l'étaient par toutes, poursuivant un même but ou des buts différents. Nous savons que toutes les couches sociales s'adonnaient à la chasse et à la pêche ; cependant l'objectif poursuivi par chaque classe différait, tandis que le pauvre songeait à se procurer de la nourriture ou à protéger ses troupeaux, le riche visait uniquement à occuper ses loisirs. Le riche, tout comme le pauvre, faisait du canotage ; ce dernier le faisait pour gagner sa vie tandis que le premier occupait ses loisirs. C'est ainsi que l'on a vu le roi Amenhotep III s'adonner au canotage avec son équipage.

Les deux couches de la société ont pratiqué divers jeux de table, de balle et de devinette afin de se récréer. Les pauvres et les riches poursuivaient un même but : le développement physique et l'amélioration des habiletés par la pratique du tir à l'arc, de la natation, de la course et des exercices physiques.

Étant donné que l'équitation était et est encore un sport coûteux, elle fut réservée aux riches durant les dynasties des pharaons qui ont précédé l'invasion Hyksos. Tous les genres de danse étaient exécutés par des groupes de professionnels sauf les danses rituelles et funéraires. Les classes les plus élevées

aimaient assister à des combats de lutte et de boxe et à des combats avec bâton, mais participaient rarement à de tels combats. Non plus, nous ne pouvons démontrer que les classes plus élevées aient participé à des sports et à des jeux populaires comme le grimper du poteau, le lever du poids, l'attraper de cerceaux, les combats marins avec bâtons ou bâtonnets. Tandis que les riches gardaient leurs taureaux avec grand soin, pour les combats de taureaux, quelques pauvres gagnaient leur vie en entraînant ces taureaux et en contrôlant leurs combats. Il y avait des programmes d'entraînement dans les châteaux. Ces programmes visaient des buts militaires : on y faisait de la course, du saut, de la lutte, des combats simulés et d'autres activités pour développer la force et l'agilité. Nous présentons dans la deuxième table les objectifs des sports et des jeux des dynasties des pharaons.

TABLE 2  
Les objectifs des sports et des jeux durant les dynasties des pharaons

<i>Les sports et les jeux</i>	<i>Les objectifs</i>	
	<i>Les Pauvres</i>	<i>Les Riches</i>
La chasse, la pêche, la chasse aux oiseaux et le canotage	Gagner sa vie	Se récréer
Les rites et danses funéraires		
Autres genres de danses	Buts religieux Gagner sa vie	Buts religieux Apprécier et occuper ses loisirs
Les combats de taureaux		
Tir à l'arc, natation, courses et exercices physiques	Gagner sa vie Développement organique,	Se récréer Développement...
Les jeux de table, jeux de devinettes et jeux de balle	amélioration des habiletés	
L'équitation	Se récréer	Se récréer
La lutte, la boxe, les combats avec bâtons, le grimper au poteau, levers de poids et combats maritimes	... Développement organique et	Se récréer Apprécier, se récréer
Attraper des cerceaux	développement	
renverser le chat	des habiletés	
Activités militaires	Améliorer les habiletés musculaires Développement organique et neuromusculaire, amélioration des habiletés servant à des fins militaires.	

L'importance accordée à divers objectifs a varié selon les dynasties des pharaons. Cependant, nous ne pouvons démontrer quels objectifs ont été réalisés sous les dynasties qui furent aux prises avec des conflits internes. Cette remarque est applicable aux périodes qui suivirent le nouveau royaume jusqu'à l'occupation de l'Égypte par les Grecs. Dans l'intervalle, on peut trouver de nombreuses preuves de la réalisation des objectifs mentionnés durant les périodes où l'Égypte était au maximum de sa force. Cette situation est particulièrement visible durant le nouveau royaume, le vieux royaume et le moyen royaume.

### **Les dynasties des Ptolémées**

Quand l'Égypte fut sous le règne des Ptolémées, toutes les conditions sociales se trouvèrent fort influencées par la culture et la philosophie grecques. Conséquemment les sports et les jeux subirent de nombreux changements.

Dans l'Égypte de Ptolémée, chaque citoyen devait être prêt « à courir au champ à un moment d'avis afin de défendre sa terre et sa maison. Ayant à subir les conditions de la guerre ancienne, sa liberté et sa vie dépendaient de sa condition physique »<sup>6</sup>. Cette affirmation démontre que sous Ptolémée l'insistance sur les jeux et les sports était dirigée vers la réussite militaire en préparant la jeunesse à la guerre. C'est pourquoi plusieurs gymnases et palestres furent construits dans les villes aussi bien que dans les villages dans toute l'Égypte. On organisa de nouveaux festivals et de nouvelles cérémonies. De nouveaux organismes de jeunes furent mis sur pied afin de les entraîner. Ces nouvelles institutions et ces nouveaux organismes avaient comme but premier de développer une armée forte.

Naturellement, les Ptolémées en tant que conquérants essayèrent d'empêcher les autochtones égyptiens de partager les installations établies par les colonisateurs grecs. Cette situation n'a duré qu'une centaine d'années. Les Égyptiens commencèrent à se révolter contre l'hégémonie ptoléméenne. L'influence égyptienne connut alors un renouveau ; ce qui conduisit les Égyptiens à envahir ce qui avait été les enceintes sacrées des institutions grecques.

En tenant compte des preuves présentées au chapitre V de la troisième partie de cette étude, il est raisonnable de conclure que les développements qui se sont produits dans le domaine des jeux et des sports sous l'Égypte ptoléméenne suivirent ce qui se passait en Grèce à cette époque.

Les sports et les jeux devinrent une fin en eux-mêmes quand la spécialisation et le professionnalisme sont apparus. Entre temps, d'autres sports

6. E. Norman Gardiner, *Greek Athletic Sports and Festivals*, 1.



et jeux publics firent leur apparition dans un but récréatif : ce furent les jeux de balle, les jeux de devinettes, les jeux de table et les jeux d'enfants. Sous Ptolémée, ceux qui pratiquaient les sports visaient à gagner leur vie comme professionnels ou voulaient atteindre un but religieux, militaire ou récréatif.

### Liste des découvertes

C'est en nous inspirant des données recueillies que nous avons préparé la liste suivante :

1. Divers jeux et sports furent pratiqués sous les prédynasties égyptiennes. On les pratiquait en poursuivant divers buts y compris celui de se récréer.
2. La plupart des données sur les jeux et les sports furent recueillies durant les périodes dynastiques des pharaons en utilisant les restes du vieux royaume, du moyen royaume et du nouveau royaume alors que l'Égypte était au sommet de sa gloire.
3. Les athlètes vainqueurs et les sportifs furent glorifiés sous les règnes du nouveau royaume. Ils le furent en particulier sous Thutmose III, Amenhotep II, Thutmose IV, et Amenhotep III, et sous la renaissance de Tut-Ankh-Amon.
4. On s'est rendu compte que des jeux de table et des jeux d'enfant furent pratiqués pendant toutes les dynasties des pharaons même celles où l'Égypte était affaiblie ou occupée par des cultures étrangères.
5. Les combats de taureaux de l'ancienne Égypte ne se livraient pas entre l'homme et le taureau comme on l'a cru, mais bien entre deux taureaux.
6. C'est après l'invasion Hyksos que l'équitation a fait sa première apparition en Égypte.
7. Les Ptolémées essayèrent d'exclure les Égyptiens, surtout les jeunes, de leurs organismes sportifs et de leurs activités. Cependant, les Égyptiens ont partagé ces activités avec les colonisateurs grecs après la grande révolution égyptienne sous le quatrième règne des Ptolémées.
8. En tenant compte des preuves que nous possédons, il est raisonnable de croire que quelques athlètes égyptiens participèrent aux jeux olympiques grecs. Quelques-uns de ces athlètes furent des colonisateurs grecs. Il fut impossible d'identifier les autres par leurs noms.
9. Durant la XXVI<sup>ème</sup> dynastie des Pharaons, un comité d'experts grecs visita l'Égypte afin de se renseigner sur la façon d'améliorer les jeux olympiques grecs.
10. Les Grecs devaient leur amour du sport et des jeux aux Achéens qui venaient du nord de l'Europe.
11. Au début, les sports et les jeux grecs étaient associés aux jeux funéraires ; plus tard, ils furent associés aux dieux grecs. C'est cette association qui semble être la cause de la vitalité et du développement de l'athlétisme grec.

12. Le principal objectif des sports et des jeux était militaire chez les Grecs alors qu'il fut récréatif chez les Égyptiens.

13. Plusieurs anciens jeux et sports égyptiens furent pratiqués en Grèce.

14. Plusieurs jeux et sports égyptiens sont encore pratiqués en Égypte soit sous leur forme originale soit selon une adaptation.

15. On peut constater la présence de certains jeux et sports égyptiens si on analyse le contenu des programmes d'éducation physique de plusieurs pays.

### **Conclusion**

Il y a trois importantes conclusions que nous tenons à mentionner à la suite de nos découvertes.

1. Il semble que les Égyptiens aient réussi à conserver la plupart de leurs jeux et sports à travers les âges malgré les diverses influences culturelles étrangères et les conquêtes.

2. La situation générale du pays a influencé les sports et les jeux. Cette influence fut favorable quand le pays était prospère ; elle fut négative quand le pays devint faible.

3. Plusieurs jeux et sports qui apparaissent dans les programmes d'éducation physique modernes et dans les compétitions internationales étaient connus par les Égyptiens 3 000 ans avant Jésus-Christ.

## Bibliographie

- BAIKIE, James, *A History of Egypt*, vol. I, New York, The Macmillan Co., 1929.
- BREASTED, James H., *A History of the Ancient Egyptians*, New York, Charles Scribner's Sons, 1908. *Development of Religion and Thought in Ancient Egypt*, New York, Charles Scribner's Sons, 1912.
- BUDGE, E. Wallis, *The Literature of the Ancient Egyptians*, London, J.M. Dent and Sons Ltd., 1914.
- CUMSTON, Charles Greene, *An Introduction to the History of Medecine*, New York, Alfred A. Knopf, 1926.
- DAVIES, S., *Race-Relations in Ancient Egypt*, London, Methuen and Co. Ltd., 1953.
- DIEM, Carl, *Physical Culture in Ancient Egypt*, Kohn, Germany, Kohn University, series of articles.
- ERMAN, Adolf, *Lite in A ncient Egypt*, Translated by H.M. Tirard, London and New York, Macmillan and Co., 1894.
- The Literature of the Ancient Egyptians*, Translated by Aylward Blackman, London, Methuen and Co. Ltd., 1927.
- FALKNER, Edward, *Games Ancient and Oriental*, London and New York, Longmans, Green and Co., 1892.
- GARDINER, E. Norman, *Greek Athletic sports and Festivals*, London, Macmillan and Co. Ltd., 1910.
- GLANVILLE, S.R., *The Legacy of Egypt*, Oxford, The Clarendon Press, 1957.
- HALL, H.R., *Aegean Archeology*, New York, G.P. Putnam's Sons, 1915.
- HEIKMANN, H., « Dances of Ancient and Modern Egypt », *Egypt Travel Magazine*, n° 30,  
The Egyptian State Tourist Administration, Cairo, Egypt, February, 1957.
- LEXOVA, Irena, *Ancient Egyptian Dances*, Translated by K. Haltmar, Praha, Czechoslovakia, Oriental Institute, Praha, 1935.
- MASPERO, Gason C., *New Light on Ancient Egypt*, Translated by Elizabeth Lee, London, T. Fisher Unwin. 190R.

- PERROT, George, et CHIPIEZ, Charles, *A History of Art in Ancient Egypt*, translated by Walter Armstrong, London, Chapman and Hall Ltd., 1983, 2 vols.
- PETRIE, W.M. Flinders, *Social Life in Ancient Egypt*, Boston and New York, Houghton Mifflin Co., 1923.
- SHORTER, Alan W., *Everyday Life in Ancient Egypt*, London, Sampson Low, Marston and Co. Ltd., 1932.
- SMITH, William, *A History of Egyptian Sculpture and Paintings in the Old Kingdom*, London, The Oxford University Press, 1946.
- The University of Missouri Studies, *The Gymnasium in Ptolemaic Egypt*, vol. XI, by Thomas A. Brady, Columbia, Missouri, University of Missouri, 1936.
- WINLOCK, H.E., *Models of Daily Life in Ancient Egypt*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1955.
- WILKINSON, J. Gardiner, *The Manners and Customs of the Ancient Egyptians*, Boston, S.E. Cassino and Co., 1883.
- WILSON, John, « Ceremonial Games of the New Kingdom », *The Journal of Egyptian Archeology*, 17, 1931.

4.

## **L'éducation physique à Athènes au V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ**

*Clarence FORBES*

Un observateur moderne a déjà affirmé que l'entraînement physique occupait au moins la moitié des systèmes d'éducation dans les états helléniques ou influencés par les philosophes helléniques<sup>1</sup>. Nous nous rendons compte ainsi que la Grèce était unique. Une telle importance accordée à l'éducation physique aurait été impensable en Mésopotamie, en Égypte et en Asie Mineure. Il n'est donc pas possible de trouver quelque chose de comparable dans le monde antique, au Moyen Âge ou dans le monde moderne ; il ne semble pas non plus qu'il puisse y avoir un jour quelque chose de semblable sur cette planète. C'est pourquoi nous croyons que ce phénomène mérite d'être examiné.

Pour cette étude, il faut porter une grande attention à Athènes, cette ville qui a bénéficié dans sa gloire d'un plus grand prestige que n'importe quelle autre ville d'Europe. Athènes a dominé le cinquième siècle avant Jésus-Christ grâce à sa culture, à son système pédagogique et à son leadership politique. Périclès, le principal chef d'état athénien de cette époque, a pu affirmer : « Je déclare que toute notre cité est une école grecque »<sup>2</sup>, sans que personne n'ose le contredire. Il faut rappeler à ceux qui l'auraient oublié que la Grèce ne jouissait pas de l'unité politique et que chaque ville était un état indépendant. Conséquemment, il n'y avait pas de ville grecque qui dépendait d'Athènes pour inspirer la mise au point de son système pédagogique. Sparte, la plus grande rivale

\* Cet article est tiré de *History of physical education and sport*, Columbus (Ohio), édité par Bruce L. Bennett, en 1972, pages 151 à 159. Le volume comprend le texte des communications présentées au X<sup>e</sup> symposium de l'Histoire de l'éducation physique et du sport à l'Ohio State University qui s'est tenu en mars 1971.

1. Kenneth, J. Freeman, *School of Hellas*, I : 279.
2. Thucydide, *La Guerre du péloponnèse*, II : XXI, 1.

d'Athènes, avait d'ailleurs décidé qu'elle emprunterait un système pédagogique différent. Cependant presque toutes les autres villes s'efforcèrent d'imiter Athènes en matière culturelle.

La plupart des individus vivant à Athènes s'efforçaient d'être de bons citoyens parce que tous sentaient battre en eux le cœur de leur gouvernement municipal. Athènes avait inventé la démocratie, un système par lequel un peuple libre se gouvernait lui-même. Ce système de gouvernement semblait supérieur à tout autre. « La ville renseigne l'homme » a dit l'intellectuel et poète grec Simonides. La ville d'Athènes enseignait à ses citoyens à ne pas être « beaux, gras et forts mais libres, en bonne condition et pleins de courage ». L'athénien Platon considérait que c'était le devoir du futur citoyen de vivre surtout en plein air, de s'habituer à des labeurs virils, de transpirer et devenir vigoureux et fort, d'éviter les maisons louches et une façon de vivre non virile<sup>3</sup>. C'est au début du cinquième siècle que les Athéniens se persuadèrent et persuadèrent beaucoup d'autres de la valeur civique de l'éducation physique. En 490, quand la flotte perse bondée de troupes essaya d'établir un pont à Marathon près d'Athènes, débuta la première guerre avec la Perse. Ce furent surtout les Athéniens qui s'opposèrent aux Perses. Au début de la guerre, les Athéniens qui étaient tous des soldats à pied, non secondés par des cavaliers ou des archers, s'élancèrent à la course contre l'ennemi. L'historien Hérodote rapporte que la grande armée perse, voyant la petite armée athénienne courir vers elle, crut qu'il s'agissait d'un escadron affolé courant au suicide<sup>4</sup>. Il n'y avait jamais eu auparavant de force grecque qui s'était lancée à la course contre l'ennemi. La bataille eut lieu et l'on vit des actes de bravoure en grand nombre des deux côtés. Cependant, les Athéniens perdirent 192 hommes alors que chez les Perses et leurs alliés, le nombre des morts fut d'environ 6 400. Les Perses retournèrent à leurs navires et ils voguèrent autour d'un promontoir dans le port d'Athènes. L'armée athénienne n'étant pas encore épuisée par la bataille eut suffisamment de ressources physiques pour parcourir les 26 milles qui les séparaient d'Athènes où elle arriva avant la flotte perse. Les Perses effrayés retournèrent en Asie Mineure et attendirent dix années avant d'attaquer Athènes à nouveau.

Les guerriers du Marathon, ceux-là mêmes qui participèrent à la bataille que nous venons de décrire, furent la plus célèbre génération d'Athéniens. On a attribué leur victoire glorieuse à leur patriotisme et à leur parfaite condition physique. C'est en 423, soit environ 70 ans après cette bataille, qu'Aristophane, auteur dramatique personnifiant la raison droite, affirma que c'était le vieux style d'éducation athénienne qui avait formé les « Guerriers de

3. Platon, *Phèdre*, 239c.

4. Hérodote, *Histoires*, VI : 112.

Marathon »<sup>5</sup>. On ne peut s'empêcher de se rappeler ici la remarque du duc de Wellington : « La bataille de Waterloo fut gagnée sur les terrains de sport d'Eton. »

Les Athéniens ne considéraient pas seulement la valeur civique de l'éducation physique. Tout comme les autres Grecs, ils avaient le culte de la beauté. Ils la cultivaient comme ils la voyaient dans la création, dans les œuvres d'art et chez l'homme lui-même. Platon en arrivait à la conclusion que dans sa république idéale, il ne devrait pas y avoir la plus petite trace de laideur qui puisse offenser l'œil ou l'oreille de sorte que le jeune homme grandisse en présence de belles choses et de sons harmonieux. On l'attirerait ainsi de façon imperceptible vers la beauté au point de vue du goût et du caractère. Il mettait de côté la beauté spirituelle et abstraite qu'Euclide voyait en géométrie. Les Grecs soutenaient que le corps humain en bonne condition physique représentait le plus bel objet de la réalité. Ils en vinrent presque à croire que la beauté physique était le miroir de la beauté morale. Conséquemment, la norme quotidienne servant à désigner quelqu'un de bien était « un homme beau et bon ».

La religion grecque favorisait le culte de la beauté du corps. Les Grecs étaient anthropomorphiques. Comme le dit l'esprit français : « Dieu a créé l'homme à son image et l'homme lui a retourné le compliment ». La sculpture grecque représentait les dieux sous la forme de parfaits spécimens physiques. Pour inciter les humains à les admirer et à les imiter, il y avait des statues des dieux dans les édifices et les lieux publics de sorte que les jeunes Grecs qui faisaient de l'exercice avaient toujours devant les yeux la perfection physique sculptée dans la pierre. Le messager Hermès, dieu des coureurs aux pieds légers, était généralement le dieu des sports légers. Héraclès, le lutteur musclé, était le dieu des sports lourds tels que la boxe et le pancrace, sport spécialement grec. Hermès et Héraclès étaient partout vénérés des Grecs, y compris des gymnastes.

Les artistes, qu'ils fussent peintres ou sculpteurs, étaient fascinés par la beauté divine de la forme humaine sur les terrains de sport de la Grèce. Les athlètes exécutaient tous les exercices, quels qu'ils fussent, en restant complètement nus. Les artistes pouvaient étudier à loisir l'anatomie humaine dans toute sa splendeur et observer le mouvement vigoureux et gracieux de corps jeunes ayant la meilleure condition physique sur terre. Il ne faut pas se surprendre que l'art grec ait ravi les yeux des spectateurs. L'historien allemand, von Ranke, qui a dit ce qui suit n'a pas exagéré, *Die Plastik der Griechen ist eine tochter ihrer Gymnastik*<sup>6</sup>. Pour ce qui est de la peinture, l'action des années a détruit toutes les œuvres, sauf les vases peints que nous possédons par milliers. Nous avons

5. Aristophane, *Les Nuées*, 986.

6. Leopold von Ranke, *Welgeschiste*, I : 55.

appris sur ces vases presque tout ce que nous savons aujourd'hui au sujet de l'éducation physique athénienne. Ceux qui étudient ces scènes sur les vases peuvent témoigner que les Grecs avaient le culte de la beauté du corps humain. Ce qui les portait à représenter le corps sans vêtement.

Il est heureux pour l'artiste que les éducateurs aient accordé autant d'importance à la grâce et à la qualité des exercices qu'ils enseignaient. Ils ne toléraient pas ce qui était maladroit ou disgracieux. Nous pouvons constater en regardant leurs œuvres que les coureurs se déplaçaient avec grâce. Incidemment, je ne connais pas beaucoup d'œuvres d'art américaines qui représentent des coureurs ou des athlètes. Cependant, je connais des exceptions telles que les sculptures de Tait McKenzie et les peintures de joueurs de baseball de George Bellows de l'Université d'Ohio State. Nous trouvons dans la poésie grecque des témoignages enthousiastes de la beauté des exercices physiques. Prenez l'*Odyssée* d'Homère et lisez ce qui est écrit au sujet de la grâce de la princesse Nausicaa et de sa servante quand elle saisit une balle et la lance sur une plage ensoleillée. Homère dit qu'elles ressemblent à la déesse de la chasse Artémis et à ses nymphes qui l'accompagnent<sup>7</sup>.

Lisez un peu plus loin comment Halius et Laodamus ont saisi une balle rouge et joué le jeu du lancer vers le ciel durant lequel l'un des deux lance la balle directement vers le ciel et l'autre devinant avec précision à quel moment la balle va retomber s'élance et l'attrape facilement avant que ses pieds ne touchent au sol<sup>8</sup>. Nous en arrivons ainsi à la danse. À cet effet, Homère dit, des deux jeunes hommes que nous venons de mentionner, Halius et Laodamus, qu'ils étaient des danseurs incomparables. Les vases grecs révèlent la beauté et la variété des danses ainsi que l'enthousiasme des Grecs pour cette activité. Xénophon, né et élevé au cinquième siècle à Athènes, considérait la danse comme un système scientifique d'entraînement physique pouvant exercer tout le corps de façon symétrique<sup>9</sup>. Aristophane a parlé des meilleurs Athéniens comme des hommes qui avaient grandi dans les écoles de lutte et dans les chœurs de danse et de musique<sup>10</sup>. Il est probable que c'est pour faire ressortir son point de vue que Platon a dit de la gymnastique qu'elle pouvait être divisée en deux éléments : la danse et la lutte<sup>11</sup>. Platon a précisé que le but de la danse en éducation physique était de promouvoir la santé, l'agilité et la beauté de toutes les parties du corps. « Celui qui ne sait pas danser n'est pas éduqué » a dit Platon dans un épigramme ;

7. Homère, *L'Odyssée*, VI : 109.

8. *Ibid.*, VIII, 370-376.

9. Xénophon, *Le banquet*, II : 17.

10. Aristophane, *Les grenouilles*, 729.

11. Platon, *Les lois*, VII : 79°.



il le dit en utilisant seulement deux mots grecs : *achoreutos apaideutos*. La danse chorale était la partie essentielle des cérémonies dans plusieurs festivals publics à Athènes. En de telles occasions, les danseurs étaient entraînés aux frais de riches Athéniens. La danse réjouissait autant les spectateurs que les participants. La compétition constituait un autre atout qui soulevait l'intérêt des Athéniens pour la danse. La plus connue était la danse guerrière nommée danse pyrrhique. Elle avait lieu à l'occasion des Jeux Panathéniens tous les quatre ans. Le programme de ces jeux prévoyait des compétitions pour les hommes et les jeunes gens... Incidemment, quelques observateurs croient que les danses modernes des Athéniens *evzones* et de leurs gardes d'honneur en costumes élégants rappellent les chœurs de danse des Athéniens il y a 25 siècles<sup>12</sup>.

Les Athéniens croyaient à tout l'homme. C'est une autre raison qui les poussait à encourager fortement l'éducation physique. Pour eux, il ne pouvait y avoir d'intelligence saine et vigoureuse que dans un corps sain et en santé. Nous avons le texte d'un discours de Socrate à Épigène sur ce sujet. Dans ce discours recueilli par Xénophon<sup>13</sup>, Socrate affirme qu'une mauvaise condition physique peut être à l'origine de la perte de la mémoire et même de la folie. Pour lui, celui qui est faible sera incapable d'un effort intellectuel soutenu. Si les expériences subséquentes de l'humanité ont parfois réfuté Socrate, puisque de nombreux hommes malades et débiles ont porté au sommet la flamme de l'intellect, de toute façon nous pouvons dire que les Grecs croyaient ce que Socrate a dit et qu'ils en ont tenu compte dans leur vie.

Pouvons-nous découvrir quelque chose d'autre ? Oui je le crois. En autant que nous pouvons le savoir, l'éducation physique était presque universelle à Athènes. Malgré cela, elle n'était pas obligatoire pour les enfants et les jeunes gens. Il est inutile de passer des lois pour rendre nécessaire ce que tous veulent. Le terme grec désignant enfant est *paides*. Il existe deux dérivatifs à ce mot : *paideia* qui signifie éducation et *paidia* qui signifie plaisir. Cette série de mots s'est rendue jusqu'à la civilisation romaine parce que le mot latin ordinaire pour école est *ludus* qui veut dire jeu...

Les garçons athéniens s'adonnaient à l'éducation physique parce que cette activité leur procurait du plaisir. N'est-il pas vrai que les enfants accordent plus d'intérêt au corps qu'ils peuvent voir et toucher qu'aux esprits invisibles et à l'âme ? Il était facile aux Grecs d'intéresser les enfants à l'éducation physique étant donné qu'elle leur promettait plus de plaisir qu'ils n'en avaient eu durant leurs années pré-scolaires. Elle leur donnait des récompenses sous forme de sentiment de santé exaltante et presque d'euphorie. Quand l'enfant devenait

12. Charles Picard, *La vie privée dans la Grèce classique*, 83.

13. Xénophon, *Les Mémoires*, III, 121.

adolescent et ensuite homme, il ne perdait pas le plaisir de s'exercer. Il y a une histoire fameuse relativement à la visite de Solon en Égypte. Après avoir échangé des remarques avec lui et avoir parlé de ce qui était nouveau en Grèce, les sages Égyptiens s'exclamèrent étonnés : « Vous les Grecs vous êtes toujours des enfants ». On croit que cette observation contient une vérité profonde. Les grecs adultes posaient toujours des questions tout comme les enfants. Ils continuaient aussi à jouer de l'exercice, des sports et des jeux tout comme des enfants. Platon parle d' « hommes âgés dans les gymnases, ridés et peu agréables à regarder, mais qui étaient encore amateurs d'exercices physiques.<sup>14</sup>

Depuis que les Athéniens croient que Dieu, la nature et le sens commun exigent que l'homme prenne soin de son corps, le problème de la santé fut leur souci principal. Nous devons considérer ici l'art de la médecine et de ses praticiens. Les premiers médecins grecs qui eurent une certaine réputation venaient de Crotona dans le sud de l'Italie et de Cyrène en Lybie<sup>15</sup>. C'était au sixième siècle avant Jésus-Christ. Au cinquième siècle, on vit apparaître d'excellentes écoles de médecine dans le sud-ouest de l'Asie Mineure et sur l'île de Cos tout près. Tous les médecins d'aujourd'hui honorent la mémoire d'Hippocrate, le père de la médecine. Athènes n'a jamais eu d'école de médecine et se contentait des médecins qui avaient directement ou indirectement appris les rudiments de leur art à des endroits comme Cos et Cnide.

Au cinquième et au quatrième siècles, la profession médicale reconnaissait de plus en plus que le premier devoir du médecin n'était pas de soigner les personnes malades mais de persuader les individus et la société d'adopter un régime qui préserverait et développerait la santé. Les Athéniens ne reconnaissaient qu'une forme d'assurance-santé, c'était de donner à leurs enfants de bons entraîneurs physiques.

Nous allons maintenant aborder les qualifications et les devoirs des entraîneurs physiques à Athènes. Les Grecs nommaient ces entraîneurs *paidotribes*. Socrate parlant avec un jeune ami indiqua que le choix des paidotribes avait été accepté après des jours de discussions et de consultations intenses avec des amis et des parents. Les parents espéraient que grâce à l'habileté des pédotribes, les enfants développent un bon physique accompagnant une bonne mentalité qui devait servir de garantie contre la lâcheté à la guerre ou dans les autres circonstances de la vie.<sup>16</sup>

Les pédotribes possédaient et dirigeaient une école privée et l'absence de mode de transport limitait la clientèle à ce district de la ville d'Athènes.

14. Platon, *La République*, V : 452b.

15. *Ibid.*, V : 129-131.

16. Platon, *Protagoras*, 326c.

Le pédotribe avait plusieurs responsabilités. On le nommait pédotribe, c'est-à-dire masseur de garçon parce qu'il devait frotter le corps des garçons avec de l'huile d'olive afin de créer de la souplesse ou avec de la poussière afin d'assurer une prise solide durant la lutte...

Le pédotribe travaillait avec un long bâton épais, qu'il utilisait pour administrer une correction sévère plutôt que pour battre l'élève cruellement. Il devait déterminer la constitution de chaque garçon et préciser les exercices lui convenant — il évitait donc les pratiques horribles de Procruste<sup>17</sup>. Il devait normaliser la diète des garçons. Selon Platon, le pédotribe modèle devait donner la force et la beauté au corps<sup>18</sup>. Il avait au moins un début de connaissance de l'art médical. Ce qui l'aidait à maintenir chez les garçons une santé telle qu'ils ne soient pas facilement sujet à la maladie. Bien plus, il s'efforçait de former des caractères forts et des personnes de bonnes mœurs. Il devait naturellement entraîner et superviser de nombreux exercices ; un des derniers écrivains grecs a dit : « Il ne suffit pas que le pédotribe parle des exercices ; il doit aussi en *faire* la démonstration à ceux qui les apprennent »<sup>19</sup>.

L'école où enseignait le pédotribe s'appellait *palastra* : école de lutte. Les Grecs désignaient la lutte par le mot *pale*. Ceci nous montre que la lutte était un des principaux exercices enseignés aux jeunes garçons et que c'était un exercice populaire. Il faut dire immédiatement que les Grecs étaient extraordinairement amateurs de concours et de compétitions dans toutes les circonstances de la vie surtout sur le plan individuel. Les sports d'équipe étaient rares et peu populaires mais le combat individu contre individu, comme la lutte, était tout à fait fréquent. Le pédotribe surveillait attentivement les garçons quand ils luttaient, afin d'éviter les prises illégales et les blessures corporelles. Il est probable que tous les pédotribes suivaient la directive suggérée plus tard par Platon : il ne doit pas y avoir de tricherie en lutte étant donné que le véritable objectif de l'école n'était pas tellement de gagner le concours mais de développer la souplesse, la force et la santé<sup>20</sup>.

Il est naturel pour les garçons d'âge scolaire de passer une partie de leur temps à courir. La course était un exercice familier à Athènes. Les pédotribes étaient trop sensibles pour obliger les garçons à faire des courses de longue distance ou des courses à travers la campagne (*cross-country*) ; quand nous voyons des dessins de coureurs de longue distance (*dolichodromoi*) sur les vases grecs, ce sont toujours des adultes ou de jeunes adultes. La course avec armure

17. Aristote, *La politique*, IV : 1.1.

18. Platon, *Gorgias*, 452b.

19. Dion Chrysostome, *Discours*, 68 : 21.

20. Platon, *Les lois*, 7 : 796.

lourde ne convenait pas non plus aux garçons. Les jeunes de dix ans et plus prenaient part aux courses avec torche, aux courses à relais et aux festivals religieux ; dans ces courses, on transportait une torche allumée au lieu d'un bâton en utilisant une équipe de relais représentant chacune des tribus qui constituaient la population d'Athènes. Il y avait deux festivals durant lesquels on courait avec des torches, ceux de Héphaïstos, le dieu du feu et de Prométhée, le titan qui avait fait don du feu à l'humanité.

On considérait que la boxe était convenable aux garçons, au moins à ceux qui avaient dix ans et plus. Ils s'entraînaient avec des sacs lourds tels que ceux que l'on voit dans tous les gymnases... de préférence aux palestres. Le *shadow boxing* était connu mais il n'était pas populaire chez les Grecs vu leur engouement pour la compétition. Durant les pratiques, les pédotribes donnaient des commandements. Les jeunes boxeurs attachaient des cordes autour de leurs mains et de leurs jointures afin de les protéger ; ce sont ces cordes fort peu pratiques qui ont précédé les gants.

On ne connaissait pas le pancrace à la palestre athénienne. Ce sport combinait les habiletés de la lutte et de la boxe et du coup de pied du jiu-jitsu. Les jeunes de dix-huit ans et plus pouvaient le pratiquer comme entraînement pré-militaire ou comme préparation à des compétitions sérieuses dans le sport.

Le saut était un exercice répandu à la palestre. Il s'agissait du saut en longueur. Les sauteurs tenaient dans chaque main des poids légers appelés haltères. Les vases grecs montrent des sauteurs s'élançant dans les airs à partir d'un point d'envol. Ils ont dans les mains des haltères et leurs pieds sont allongés au maximum. Le sauteur lançait violemment ses bras vers l'arrière afin de donner plus d'élan à son corps avant que ses pieds ne touchent le sable mou ou la terre molle. Ce qui surprend c'est le fait qu'un joueur de flûte se tient toujours près et qu'il joue pendant le saut ; il semble que le rythme et le tempo imprimés par le flûtiste aidaient le sauteur quand il exécutait sa course d'approche. On aimait le saut parce qu'il aidait à améliorer la coordination des membres, donnait plus de puissance aux bras, en utilisant les haltères, aussi bien qu'aux jambes.

On développait aussi les bras en lançant le disque et le javelot. Il n'y avait ni dimension, ni poids uniforme pour le disque. C'est pourquoi les garçons utilisaient un disque plus petit que celui des adultes. Ce que l'on appelait javelot à l'usage des garçons était un simple bâton d'une longueur convenable sans tête pointue. On peut supposer que la palestre ordinaire n'occupait pas suffisamment d'espace pour permettre les lancers du disque et du javelot puisque les pédotribes amenaient leurs élèves aux gymnases publics pour ces exercices. Ces installations étaient à la disposition gratuite de tous les citoyens.

Nous en arrivons maintenant à parler de l'importance de la natation en Grèce. N'importe quel Grec pouvait nager. Voici ce que disait le proverbe de

l'ignorant absolu : il ne sait pas nager et ne connaît pas l'alphabet. La Grèce étant une péninsule dont les côtes sont irrégulières, elle possède de nombreuses îles ; ce qui permettait de trouver bien des endroits pour nager dans l'eau salée et fraîche des rivières et lacs. Nous ignorons tout de l'enseignement de la natation dans la Grèce ancienne. Chacun apprenait à nager comme il le pouvait. Il n'était pas nécessaire d'apprendre à nager avec grâce ou avec rapidité parce qu'il n'y avait aucune compétition dans les sports aquatiques à l'occasion des Jeux Olympiques ou en tout autre moment. On considérait la natation comme un loisir et non comme une forme d'éducation ; la connaissance pratique de la natation était une chose acquise tout comme la pratique de la marche...

Il faut établir clairement que seuls les citoyens étaient admis à la palestra comme au gymnase. Les résidents étrangers nommés métèques n'étaient pas citoyens. La loi de l'Athénien Solon excluait les esclaves de l'éducation physique car ils n'étaient pas citoyens<sup>21</sup>. Au grand déplaisir de Platon, les filles étaient exclues quels que fussent leur état et leur milieu social.

Le fait que les filles soient exclues de l'éducation physique à Athènes eut plusieurs conséquences. Nous voulons en citer deux. Premièrement, Athènes n'a jamais connu de société composée de filles spectatrices. C'était dû en grande partie à l'isolement des filles mais aussi parce qu'elles n'avaient aucune chance de s'entraîner et de développer leurs corps comme leurs frères. En dépit des protestations de Platon contre l'exclusion des femmes athéniennes, les *Dialogues* montrent que la grande admiration portée actuellement aux jeunes filles dans la plupart des sociétés occidentales, les Athéniens la dirigeaient vers les garçons. Ce fait amena les peintures et les sculpteurs à se convaincre que la beauté masculine était supérieure à la beauté féminine et qu'elle était digne d'être représentée dans le marbre, le bronze et la céramique. On est étonné du nombre de vases grecs qui nous montrent un garçon anonyme avec comme inscriptions ces trois mots : *ho pais kalos...* « le garçon est beau ». Comme l'a dit l'écrivain américain Carl van Vechten qui commentait l'idéal grec, « la chose belle sera toujours un garçon ».

La floraison de l'éducation physique à Athènes n'a pas duré. Vers la fin du troisième siècle de brillants sophistes apparurent qui dirigèrent l'enthousiasme des jeunes gens vers la rhétorique, le discours et la discussion. Aristophane, poète comique, s'opposa vivement à ce nouveau mouvement. Il sortit ses gros canons en écrivant la pièce *Les Mages* qui fut présentée à Athènes en 423 avant Jésus-Christ. Il attaqua les fervents du sophisme en glorifiant par contre les jeunes hommes en santé qui étaient le produit du vieux système d'éducation.

21. Eschine, *Contre Timarque*, 138.

**Bibliographie**

ARISTOPHANE, *Les Grenouilles, Les Nuées*.

ARISTOTE, *La Politique*.

DION CHRYSOSTOME, *Discours*.

ESCHINE, *Contre Timarque*.

FREEMAN, Kenneth J., *School of Hellas*, London, MacMillon, 1907.

HOMÈRE, *L'Odyssée*.

PICARD, Charles, *La vie privée dans la Grèce classique*, Paris, Rieder, 1930.

PLATON, *Gorgias, Les Lois, Phèdre, Protagoras, La République*.

THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*.

VON RANKE, Léopold, *Welgeschiste*, Leipzig, Duncker et Humblot, 1886-1891.

XÉNOPHON, *Le Banquet*.

## Les sports et les jeux chez les Étrusques\*

Maxwell L. HOWELL

Un voile de mystère entoure ce grand peuple de l'Antiquité, appelé Trusques ou Étrusques par les Romains, Tyrrhésiens ou Tyrésiens par les Grecs. Ce peuple s'appelait lui-même Rasna ou Rasenna. Ce mystère peut être expliqué au moins partiellement par la méconnaissance de la langue et de l'origine de ce peuple.

L'Étrurie ou pays des Étrusques était situé au centre de l'Italie. Ce pays était limité à l'ouest par la mer Tyrrhénienne, à l'est par les monts Apennins, au nord par la rivière Arno et au sud par le Tibre. Du huitième au quatrième siècles avant Jésus-Christ, cette ancienne civilisation exerça son influence surtout au *centre* de l'Italie.

La puissance croissante de l'Étrurie s'est manifestée à deux reprises quand ce pays voulut gagner de nouveaux territoires. La première tentative eut lieu au septième siècle avant Jésus-Christ<sup>1</sup>, quand les Étrusques s'emparèrent de la Campanie et se rendirent jusqu'à Cumès. Plus tard, durant le sixième siècle ou au début du cinquième siècle, les Étrusques s'emparèrent de la vallée du Po<sup>2</sup>.

La civilisation étrusque commença à décliner quand ce peuple connut la défaite en mer en 474 avant Jésus-Christ. N'ayant plus leur puissance maritime, les Étrusques perdirent la Campanie. Au cinquième siècle, Rome commença à

\* Ce texte a paru dans le livre suivant : Zeigler, Earle F., *A History of Sport and Physical Education*, Champlain (Illinois), Stipes Publishing Company, 1973, Chap. VII, pp. 79 à 91.

1. M. Pallotino, *The Etruscans*, 80.

2. *Ibid.*, 92.

exercer sa nouvelle puissance. Les Gaulois les attaquèrent par le nord. L'Étrurie connut alors un lent déclin tout en exerçant une grande influence sur Rome<sup>3</sup>.

Bien que la civilisation étrusque ne soit pas complètement inconnue, elle demeure étrange. Denys d'Halicarnasse la décrit « comme étant une nation très ancienne qui ne ressemble aucunement à une autre ni par la langue ni par les manières de vivre »<sup>4</sup>.

Deux théories existent quant à l'origine de l'Étrurie. La première dite théorie orientale ou de l'est, est fondée principalement sur l'opinion d'Hérodote à savoir que les Étrusques venaient de la Lydie<sup>5</sup> ; la deuxième dite autochtone est fondée sur l'opinion de Denys d'Halicarnasse selon laquelle les Étrusques venaient d'Italie.

Les Étrusques avaient un système politique fondé sur la cité-état des Grecs. Les villes étrusques étaient des cités individuelles autonomes, reliées entre elles par une langue, une culture, une religion et si possible une même origine raciale. Les douze principales villes de l'Étrurie formèrent une fédération. Les représentants de chaque cité se rencontraient une fois par année dans un sanctuaire fédéral où on tenait une exposition<sup>6</sup>. Cet endroit était probablement situé près de l'ancienne Volsini<sup>7</sup>.

La société étrusque était de nature féodale. La grande différence entre l'aristocratie et le peuple constituait la caractéristique la plus frappante de cette civilisation. Selon toute vraisemblance, il n'y avait pas de classe moyenne.

#### La musique

Les Étrusques attachaient une grande importance à la musique. Ils utilisaient les instruments à corde suivants : la lyre, la harpe et la cithare. Ils avaient plusieurs instruments à vent : la double flûte, le tuba, un genre de trompette à bout incurvé ainsi qu'un cor de forme circulaire. On y trouvait également des flûtes de pan<sup>8</sup>. Ils se servaient de castagnettes et de clochettes comme instruments à percussion.

La double flûte fut certainement l'instrument musical le plus populaire. Les joueurs étaient appelés *subulos*. À cet effet, Varron écrit : « c'était le nom que les Étrusques donnaient aux joueurs de flûte »<sup>8</sup>.

3. E. Gjerstad, *Les origines de la république romaine*, 29.

4. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 30.

5. Hérodote, *Histoires*, I : 94.

6. H.H. Scullard, *The Etruscans Cities and Rome*, 231.

7. D. Randal-Maclver, *The Etruscans*, 24.

8. Varron, *De la langue latine*, VII : 35.



Comme on peut le voir dans les tombeaux *Tomba del Letto Funebre*, *Tomba delle Bighe*, et *Tombe delle Scimmia*, le joueur de flûte avait une attache autour de ses joues afin de les empêcher de se dégonfler. Il utilisait l'extrémité de son instrument et ses doigts comme le joueur de clarinette ou de hautbois. On jouait la flûte seule ou la double flûte. La flûte était habituellement accompagnée de la lyre ou de la cithare.

L'art étrusque nous donne plusieurs représentations de la lyre. On peut se rendre compte que les premiers artistes ne connaissaient pas très bien sa forme vu la nature informe de ses proportions et la diversité des dessins<sup>9</sup>. On peut voir derrière la lyre la caisse de résonance. Une lanière contourne cette caisse pour permettre à l'artiste d'y glisser sa main gauche et de soutenir l'instrument. Il pouvait ainsi tirer les cordes sans être embarrassé.

Plusieurs anciens auteurs crurent que les Étrusques avaient inventé la trompette<sup>10</sup>. Bien qu'on puisse douter d'une telle affirmation, elle nous montre que la trompette avait une place importante dans leurs cérémonies militaires et religieuses<sup>11</sup>. Comme nous l'avons déjà mentionné, il y avait deux versions de trompette : le tuba et le cor. Les Romains ont adopté les deux<sup>12</sup>.

Les castagnettes et les cloches servaient à maintenir le rythme de la danse. On peut voir dans la *Tomba del Triclinio* une danseuse qui semble le leader du groupe. Elle donne le tempo en utilisant des cloches et des castagnettes. En portant des cloches circulaires sur chaque épaule, elle fait sonner les castagnettes de chaque main ; les castagnettes sont droites et habituellement longues.

C'est une caractéristique de l'Étrurie d'avoir utilisé la musique et le geste plutôt que le discours. Tite-Live a écrit :

C'est sans aucun chant, sans imiter les actions de chanteurs que les joueurs venant d'Étrurie dansaient aux accents du flûtiste et exécutaient de gracieux pas de danse à la façon des trusques.<sup>13</sup>

9. P. Duell, « The Tomba del Triclinio et Tarquinia », *Memoirs of the American Academy at Rome*, VII : 39.

10. Eschyle, *Euménide*, 567 ; Euripide, *Rhesos*, 988 ; *Les Phéniciennes*, 1388 ; Sophocle, *Ajax*, 17 ; Virgile, *Enéide*, VIII : 526 ; Pausanias, *Description de la Grèce*, II : XXI, 3.

11. Pallatino, op. cit., 189.

12. A.G. Vaughan, *Those Mysterious Etruscans*, 100.

13. Tite-Live, *Histoire de Rome*, VII, 11, 2-7.

## La danse

La danse semblait faire partie de la musique. L'une n'allait pas sans l'autre dans la vie des Étrusques. Quand il y avait des démonstrations ou des expositions lors de compétitions sportives, la danse y prenait place.

L'allure de la danse en Étrurie semble avoir été semblable à celle de la Grèce ; il y a, cependant, une différence : la robe étrusque n'a habituellement pas de ceinture. Ceci peut être dû au fait que les Étrusques portaient une robe plus courte<sup>14</sup>. Il y a aussi une autre différence avec la Grèce : le veston brodé et serré au-dessus du chiton. Plusieurs musiciens ont des rubans sur leurs épaules. Ils peuvent servir à identifier les leaders du chœur de danse<sup>15</sup>.

Les Étrusques paraissent avoir attaché de l'importance aux positions de la main et du corps durant la danse. Il semble que cette danse soit saccadée, faisant appel à des gestes rapides ; ce qui la rendait très rythmée et animée. Les Étrusques donnent l'impression d'avoir eu peu d'intérêt pour la danse grecque. Ils aimaient les danses dionysiaques, rythmées, accentuées et sauvages.<sup>16</sup>

Il est possible que le *tripudium* romain, dansé par les prêtres de Rome, ait tiré son origine de la danse étrusque. Le *tripudium* désignait une danse à trois quarts de temps durant laquelle le danseur piétinait trois fois le sol ou sautait trois fois. La danse représentée dans la *Tomba delle Leonesse* peut avoir ressemblé à cette danse. L'homme lève son bras et sa jambe gauche. Ceci ne tient pas compte de la loi de *chiasticos* — des opposés — qui règle généralement et équilibre la composition des danses<sup>17</sup>.

Il existe une autre preuve de l'existence des danses sautées à Chiusi où on a trouvé un petit sceau en argent<sup>18</sup>. On peut y voir des paires de soldats à pied ; l'homme le plus avancé de chaque paire s'élance dans les airs tout en ayant les genoux fléchis. Un *kantharos* de Faleri nous montre une danse guerrière identique<sup>19</sup>. Deux hommes transportant des armures sautent et s'élancent au-dessus du sol.

On peut voir des danseurs acrobates dans les tombes *Della Scimmia* et *Dei Giolieri*. Dans chaque cas, une danseuse est accompagnée de musique d'une double-flûte ; elle garde un objet en équilibre sur sa tête. On voit plusieurs danseurs acrobates sur un candélabre.

14. E. Hill, « Etruscan Dancing Figures », *Magazine of Art*, 1940, XXXIII : 472.

15. *Ibid.*, 47T

16. J. Heurgon, *Daily Life of the Etruscans*, 203.

17. *Loc. cit.*

18. M.A. Johnstone, *The Dance in Etruria*, 92.

19. *Ibid.*, 97.

Les danses armées ressemblent beaucoup aux danses pyrrhiques de la Grèce. Cependant, la danse armée des Étrusques semble l'affaire d'une seule personne. Dans bien des cas, le danseur donne l'impression d'avoir lui-même indiqué le temps à l'aide d'une flûte.

### **Les combats de gladiateurs**

Les combats de gladiateurs étrusques qui ont probablement influencé les combats romains étaient basés sur « le jeu de Phersu ». Ce n'était pas réellement un jeu, mais présumément une bataille pour sauver sa vie. Il est probable qu'on a trop insisté sur l'influence étrusque étant donné le fait que le Phersu n'a été représenté que trois fois. On peut trouver ces représentations dans les tombes *Degli Auguri*, *Delle Olimpiadi*, et *Del Pulcinella*.

La meilleure représentation de Phersu se trouve dans la *Tomba Degli Auguri*. On peut voir dans cette peinture un homme masqué, nommé Phersu selon l'inscription qui l'accompagne ; il tient un chien avec une laisse. Ce chien attaque un autre homme qui porte un sac sur la tête ; cet homme est armé d'un bâton. Phersu qui est probablement l'entraîneur du chien, veut apparemment faire mordre par le chien l'homme qui a la tête recouverte et le faire mourir. Selon Richardson, l'homme reprend la scène durant laquelle Hercule vient retirer Cerberus de l'autre monde<sup>20</sup>.

Les Étrusques n'ont jamais abusé des combats de gladiateurs comme les Romains l'ont fait. Ils furent probablement les initiateurs de ce genre de combat car le jeu de Phersu fut sans aucun doute apporté en Campanie par les conquérants étrusques ; il devint un jeu populaire. Le nom *Lanista* donné aux surintendants ou entraîneurs des gladiateurs romains fut un mot étrusque.<sup>21</sup>

Le combat des gladiateurs étrusques n'avait lieu qu'à l'occasion des funérailles, suivant une idée copiée des Romains durant la république. On sait que c'était là une pratique qui remontait aux plans des anciennes civilisations, soit de tenir une sorte de combat en l'honneur du défunt à l'occasion de ses funérailles.

### **Le javelot et le disque**

Il existe peu de preuves écrites de l'existence de ces deux sports. L'emploi du javelot durant les épreuves sportives est confondu avec les lancers utilisés à la chasse et à la guerre. On utilisait un disque semblable à celui des Grecs.

20. E. Richardson, *The Etruscanr*, 229.

21. G. Dennis, *The Citier and Cemeteries of Etruria*, 71.

C'est dans la *Tomba della Scimmia* que l'on trouve la meilleure représentation du javelot ; elle se trouve à Chiusi. On peut voir un compétiteur nu en train d'insérer son index et son majeur de la main droite dans l'amentum. Les Grecs utilisaient l'amentum durant les concours ; il nous est, cependant, impossible de conclure qu'il s'agisse d'une pratique habituelle chez les Étrusques.

On peut voir dans la *Tomba delle Bighe* une scène intéressante dans laquelle un athlète ayant une longue perche semble être en train de sauter. Cependant, plusieurs personnes croient que l'athlète engage l'amentum. Dans la même tombe, un athlète remet un javelot à un garçon qui se prépare à le lancer en présence de deux arbitres ou instructeurs<sup>22</sup>.

On a trouvé des discoboles dans les *Tomba delle Olimpiadi*, *Tomba delle Bighe* et *Tomba del Poggio al Moro*. Dans la *Tomba delle Bighe*, un discobole parle à un athlète en présence de deux juges. Un autre juge ou instructeur semble enseigner les raffinements du lancer à quelques autres discoboles. Nous ne connaissons pas très bien la technique utilisée pour le lancer du disque. Il semble que sur plusieurs points elle ressemblait à celle des Grecs. On ignore si le lanceur devait faire un tour sur lui-même avant de lancer.

### **La boxe et la lutte**

De nombreux dessins montrent des boxeurs dont les poings sont armés.

Le trône de Corsini présente une rencontre de boxe avec haltères. Il y avait souvent des compétitions de boxe de ce genre. Il est plausible de les relier aux combats des gladiateurs<sup>23</sup>.

Il était fréquent d'accompagner la boxe de la musique, et particulièrement de la double flûte. On le constate dans la *Tomba della Scimmia* et la *Tomba del Colle Casuccini*. Il était également populaire de se servir de lanières semblables aux himantes grecques. Cependant, plusieurs combats sont dépeints sans lanière. Une description des lanières se trouve dans la *Tomba della Iscrizioni*.

Le boxeur se tient habituellement droit. Il a une main en avant ouverte et prête à la défense ; l'autre est en arrière, fermée et prête à attaquer. Plusieurs scènes laissent croire que le punch favori était semblable au « rabbit » punch.

Plusieurs scènes représentent un boxeur seul pratiquant le *shadow boxing*. Nous en avons la preuve dans la *Tomba del Colle Casuccini* où un boxeur fait du *shadow boxing* au rythme d'une double flûte.

22. R. Passamonti, « *Gaines and sports* », *Italy's Life*, 71.

23. C. Diem, *Weltgeschichte des Sports und der Liebesziehung*, 280.

Le *Ficoroni Cista* dépeint un boxeur nu près d'un sac d'entraînement. Le *Petri Cista* nous montre des boxeurs se battant avec des lanières sous la surveillance d'un arbitre à la manière des Grecs. Un sac d'entraînement est suspendu à un arbre. Il faut ajouter que plusieurs doutent de la validité de ces deux *Cista*.

C'est dans la *Tomba Degli Auguri* qu'est dépeinte la plus fameuse scène de lutte. Cette représentation nous montre deux lutteurs en plein combat. Le plus jeune a saisi les poignets du plus âgé. On peut voir trois vases au centre : ce sont apparemment les prix que les lutteurs se disputent. Un arbitre ou *Tevarath* ayant un bâton dit *litius* dans les mains surveille les prises illégales.

Les prises les plus connues comprennent entre autres la projection par-dessus l'épaule. Cette prise est bien démontrée dans la *Tomba della Scimmia* et la *Tomba del Poggio al Moro*.

Il semble qu'il soit illégal de frapper quelqu'un au sol. On peut le constater dans la *Tomba delle Bighe*. L'action de l'arbitre le suggère. Un homme se tient à quatre pattes tandis que l'homme au-dessus de lui se jette à terre en essayant de le frapper avec son poing. L'arbitre lève son bâton comme s'il voulait interrompre la rencontre.

On peut observer sur le trône de Corsini et sur les manches de cista quelles sont les prises de départ. Sur le trône de Corsini, les lutteurs se sont frappés les mains les uns les autres et se préparent à une prise. Le lutteur a un pied devant l'autre. Les manches de cistas montrent deux athlètes qui luttent, chacun essayant d'avoir la meilleure prise. Chaque lutteur a placé une main autour du cou de son adversaire. De l'autre main, il essaie d'empêcher la prise de l'adversaire.

### **Le saut**

Il est difficile de s'assurer s'il s'agissait de saut en hauteur, en distance ou d'un saut exigeant plus d'un élan. Il semble que les haltères aient été parfois utilisées dans la *Tomba del Colle Casuccini* ainsi que dans la *Tomba del Poggio al Moro*. Dans la *Tomba del Colle Casuccini*, un athlète chargé d'haltères semble faire des exercices. Il utilise les haltères comme poids. Un miroir étrusque laisse entrevoir un sauteur terminant un saut. Il n'a pas d'haltères et un joueur de flûte l'accompagne durant le saut. Plusieurs statues montrent des personnes avec des haltères. Ce serait la preuve de l'existence du saut en longueur sans élan. On voit que les poids sont tenus au sommet de l'élan et que le sauteur se prépare à les lancer vers le sol.

On a trouvé à Vulci<sup>24</sup> une paire d'athlètes en plomb. Il aurait existé un autre saut en hauteur suivant la *Tomba delle Bighe*.

24. S. Haynes, *Etruscan Bronze Utensils*, 21.

### La course

Deux tombes représentent la course : ce sont la *Tomba del Poggio al Moro* et la *Tomba delle Olimpiadi*. Tout comme dans les exemples qui précèdent, il est difficile de préciser le style ou la distance de la course. Cependant, la *Tomba del Poggio al Moro* nous montre le départ d'une course. Il s'agit d'un cas unique qui peut révéler comment les Étrusques et même les Grecs commençaient leurs courses.

Dans la *Tomba del Poggio al Moro*, quatre coureurs se préparent à prendre le départ. Ils se tiennent en position droite tout en ayant une jambe légèrement avancée. Un arbitre ou un instructeur, donne le signal de départ aux coureurs tandis qu'un autre surveille si le départ est légal.

Une cipe funéraire de Chiusi décrit trois coureurs en pleine course. Les coureurs approchent de la fin car un juge ayant un prix attend le vainqueur. Il est probable que trois jarres probablement remplies d'huile constituent l'autre prix attribué à la course.

### Les courses de chevaux

Les courses de chevaux étaient populaires. Ce sont probablement les membres les plus en vue de la société étrusque qui les pratiquaient ; il est certain qu'il n'y avait pas d'esclave<sup>25</sup>. Ce serait Lucius Tarquinius Priscus qui aurait apporté des chevaux de l'Étrurie afin qu'ils servent de divertissement au Circus Maximus<sup>26</sup>. Après avoir défait les Phocéens en Corse, la prêtresse pythienne avait dit aux Agylléens d'organiser des jeux et des courses de chevaux en l'honneur des Phocéens<sup>27</sup>.

Les cavaliers conduisaient assis de côté ou à la *western*. Ils n'avaient pas de selles mais ils utilisèrent des morceaux d'haltères. Les cavaliers employaient de petits fouets afin d'augmenter la vitesse des chevaux.

Il est probable que les courses de chevaux se déroulaient sur des pistes déjà tracées semblables à celles qui servaient aux courses de chariots. Un dessin représente une fin de course dans la *Tomba della Iscrizioni* et la *Tomba del Barone*. Dans la *Tomba della Iscrizioni*, le gagnant a laissé tomber les cordeaux ; il a lancé son fouet et s'est penché vers l'avant tandis qu'il déplace ses mains nerveusement<sup>28</sup>. Dans la *Tomba del barone*, les deux compétiteurs veulent

25. Heurgon, *op. cit.*, 206.

26. Tite-Live, *op. cit.*, I, XXV, 9.

27. Hérodote, *op. cit.*, I : 167.

28. Johnstone, *op. cit.*, 14.

obtenir le prix ; chacun tient une guirlande. Sur un autre mur, une femme, ou prêtresse des jeux, règle la dispute.

Il peut y avoir eu une autre sorte de course de chevaux où le cavalier utilisait deux chevaux. Il suivait la piste et sautait de l'un à l'autre à plein galop. Poulsen a écrit que la course avec un cheval de volée était une coutume orientale qui fut décrite pour la première fois sur un vase phénicien en métal au huitième siècle avant Jésus-Christ<sup>29</sup>.

On a trouvé une petite cruche de vin étrusque dans une tombe à Tragliatella Oinochoe ; elle date du septième siècle avant Jésus-Christ<sup>30</sup>.

Sur cette cruche apparaissent sept guerriers qui exécutent un pas de danse rapide. Deux cavaliers semblent sortir d'un labyrinthe formé de *sept* cercles. La version romaine de ce jeu était le *Troia Lusus*, *Ludicrum Troiae*, ou *Troia*<sup>31</sup>. Dans ce jeu, la façon de conduire le cheval exige que le cavalier se déplace en exécutant des mouvements complexes. À l'époque romaine, ce jeu était réservé aux enfants de moins de dix-sept ans. Cependant, on ne peut affirmer que les Étrusques avaient les mêmes restrictions. Il est possible qu'au temps des Étrusques le jeu ait été pratiqué par les hommes et les garçons<sup>32</sup>.

Selon une inscription à l'intérieur d'un labyrinthe, le jeu s'appellerait *Truia* ou *Troia*. Cependant, ce mot n'a rien à voir avec la ville de Troie d'Asie Mineure. *Troia* ou *Truia* est une arène — l'endroit où le jeu avait lieu<sup>33</sup>. Comme pour la danse salique, le jeu *troia* avait été inventé pour défendre la ville par des moyens surnaturels<sup>34</sup>.

### La course de chariots

La course de chariots aurait été l'épreuve la plus populaire, et c'est peut-être un des rares sports auxquels les nobles aient participé. La plupart du temps les chariots étaient tirés par deux chevaux ; il arrivait aussi que l'attelage fut de trois ou quatre. On trouve de nombreux exemples de courses de chariots dans les *Tomba delle Olimpiadi*, *Tomba del Poggio al Moro*, *Tomba del Colle Casuccini*, *Tomba della Scimmia* et *Tomba delle Bighe*.

La *Tomba delle Olimpiadi* décrit une course de chariots tirés par deux chevaux ; un chariot s'est brisé durant la course. Les conducteurs portent des

29. F. Poulsen, *Etruscan Tomb Paintings*, 27.

30. J.L. Heller, « Labyrinth or Troy Town ? », *The Classical Journal*, 3 (décembre 1946) : 129.

31. Heller, *op. cit.*, 128.

32. G.Q. Giglioli, « L'Oinochoe Di Tragliatella », *Studi Etruschi*, III (1929) : 130.

33. *Ibid.*, 125.

34. W.F.J. Knight, « Maze Symbolism and the Trojan game », *Antiquity*, VI (1932) : 451.

manches courtes et une grande redingote sur le haut du corps. Chaque conducteur tient un petit fouet dans sa main droite et les rênes dans sa main gauche. Les conducteurs dans la *Tomba del Colle Casuccini* portent un protecteur de tête blanc et une tunique à manches courtes qui est plus longue que celle de la *Tomba delle Olimpiadi* ; elles sont attachées à la ceinture du conducteur. Sur une scène qui accompagne souvent les courses de chariots, il y a un objet semblable à une grande palette. Ces objets ont pu servir à indiquer le tracé ou les limites de la course. On peut voir les mêmes objets dans la *Tomba del Letto Funebre*.

On constate dans la *Tomba delle Bighe* une série d'incidents qui se sont produits avant le début de la course. Il y a d'abord l'attelage de deux chevaux au chariot qui se termine par une parade devant les spectateurs. Les rênes sont attachées derrière le dos du conducteur et les chevaux ont de larges bandes autour du cou par lesquelles ils sont attachés au timon du chariot. La *Tomba del Morente* décrit un des premiers préparatifs qui consiste à attraper les chevaux au lasso.<sup>35</sup>

La *Tomba della Scimmia* décrit la fin d'une course de chariots<sup>36</sup>. Un juge est à la ligne d'arrivée avec une branche d'olivier pour le vainqueur. Il y a des paquets aux pieds des chevaux. Ce sont peut-être des outres d'huile qui servaient aussi de prix.

On a trouvé à Chiusi un fragment d'une colonne de pierre décrivant une course de chariots à trois chevaux. Il y a des objets en forme de palettes comme dans la *Tomba del Letto Funebre*. Les pieds d'un ciste trouvé à Palestrina ont été sculptés afin d'illustrer une course de chariots à trois chevaux. Le chariot écrase le conducteur qui porte une courte tunique et un protecteur de tête semblable à celui de la *Tomba del Colle Casuccini*. Beazley a décrit une amphore montrant une course de chariots à quatre chevaux. Le chariot contourne un poteau qui indiquerait le virage de la course<sup>37</sup>.

### **L'acrobatie**

Deux tombes nous montrent une exhibition de danseurs acrobatiques qui s'exécutent au son de la flûte : ce sont la *Tomba della Scimmia* et *Tomba Dei Giocolieri*.

On voit dans la *Tomba del Poggio al Moro* la description d'un garçon exécutant un saut périlleux. Un homme à genou se prépare à l'attraper ou à le supporter en lui tenant le cou. Il semble que le garçon s'est élancé d'un tremplin. On peut voir sur plusieurs urnes funéraires des athlètes en position du pont.

35. Poulsen, *op. cit.*, 24.

36. Dennis, *op. cit.*, II : 331.

37. J.D. Beazley, *Etruscan Vase Painting*, 2.



La *Tomba della Caccia E Della Pisca* nous montre un plongeur. Il démontre un excellent style avant de tomber dans les eaux en contre-bas. Une statue de bronze de Perugia décrit un plongeur qui se prépare à s'élancer. Il existe bien des dessins de nains sur plusieurs tombes. Ce sont des acrobates ou des gymnastes. Dans la *Tomba della Scimmia*, un nain barbu et noir est apparemment tiré vers l'avant par un autre athlète. Dennis croit que cette scène signifie que le nain enseigne la gymnastique à l'athlète<sup>38</sup>. L'athlète et le nain portent tous deux des protecteurs aux genoux.

### Les jeux

Les jeux de dés semblent avoir connu une très grande popularité, spécialement chez les dames de la haute société. Dans la *Tomba Regolini Golassi*, une femme étrusque nommée Larthia avait cinq dés enterrés avec elle : c'est un objet funéraire habituel<sup>39</sup>. Dennis a écrit que la *Tomba della Iscrizioni* dépeint deux hommes qui ont une table entre eux. Il semble qu'ils étaient en train de lancer les dés.<sup>40</sup>

On a aussi trouvé des jeux de table sur un pilier à droite de l'entrée de la *Tomba Deirilievi*<sup>41</sup>. La table est rectangulaire, mais divisée en douze lignes horizontales séparées par des distances égales. Une bourse est suspendue audessus de la table. On a trouvé à Palestrina un autre jeu de table derrière un miroir. Ce jeu comporte sept lignes parallèles. Deux petits objets sont sur la table : ce sont des dés ou des pions. Selon Stenico, la bourse au-dessus de la table contient des pions plutôt que des dés. C'est la dimension de la bourse qui le porte à penser ainsi<sup>42</sup>. On a trouvé un autre jeu de table à Palestrina<sup>43</sup>. Il a douze lignes horizontales. Il est placé sur une table ordinaire qui date du troisième ou deuxième siècle avant Jésus-Christ. Il peut s'agir d'une version romaine du jeu.

D'autres jeux se pratiquaient comme le *borsa*, le *kottabos* et l'*ascolia*. Le borsa ou jeu de bourse fut trouvé dans la *Tomba della Scimmia*<sup>44</sup>. Il existe plusieurs variétés de kottabos. Le jeu consiste à verser des gouttes de vin avec un gobelet dans les ouvertures d'un candélabre. L'*ascolia* est représenté sur la *Tomba*

38. Dennis, *op. cit.*, 333.

39. Richardson, *op. cit.*, I : 36.

40. *Ibid.*, 364.

41. A. Stenico, « Studi Interpretavi Sulla-Tomba dei Rilievi Di Cerveteri », *Studi Etrusci*, XXIII (Série II) : 201.

42. *Ibid.*, 206.

43. *Loc. cit.*

44. H.A. Stutzer, *Aus der Fruhzeit Italiens : Die Etrusker*, 36.

*del Poggio Moro*. L'idée du jeu est de se maintenir en équilibre sur un vase enduit de graisse ; il s'agit d'un vase en peau de mouton<sup>45</sup>.

Nous connaissons l'existence de jeux de toupie et de balle<sup>46</sup>. On voit sur un amphore un garçon qui grimpe à un poteau enduit de graisse<sup>47</sup>. Il y a au British Museum une statue de bronze d'un athlète tenant une balle. Une autre statue de bronze venant de Bologne semble représenter une balle ayant la forme d'un ballon de football qu'on lance.

### Les exercices

On peut voir des exercices avec poids ou haltères dans la *Tomba del Colle Casuccini*. Sur la *Tomba delle Bighe*, on aperçoit un athlète qui réchauffe ses membres ou les enduit d'huile avant d'entrer en compétition. Un autre athlète se détend en massant avec ses deux mains son genou gauche soulevé. Un dernier athlète masse son bras gauche.

Les athlètes utilisaient le strigile pour enlever l'huile, le sable et la transpiration qui s'accumulaient sur leurs corps. Cet instrument comporte une partie incurvée vide qui retient l'huile ou permet à la graisse accumulée sur le corps de pouvoir s'écouler.

### Conclusion

Nous avons donc fait la preuve qu'il y avait de nombreuses activités physiques pratiquées par les Étrusques. Après avoir démontré la présence de la musique, il était tout à fait naturel de trouver diverses sortes de danse. Nous avons vu qu'il y avait des concours de gladiateurs particulièrement dans le « jeu de Phersu ». Nous avons démontré l'emploi du javelot et de l'amentum, celui de la perche, peut-être pour le saut, et le saut en longueur avec haltères. Nous avons vu la boxe et l'usage du sac d'entraînement. Les mains des boxeurs nous sont apparues recouvertes de lanières ; une scène nous a présenté un ceste. Nous avons vu que le disque était utilisé et qu'il y avait la course. Les artistes nous ont dépeint la lutte, les courses de chevaux et les courses de chariots. Ces épreuves furent apparemment populaires. Enfin on a démontré l'existence de l'acrobatie, des jeux de dés et de table, du *borsa*, du *kottabos*, de l'*ascolia*, de l'exercice simple et du massage. Les Étrusques ont aussi pratiqué la chasse et la pêche. Ils ont enfin construit des estrades pour les spectateurs.

45. Dennis, *op. cit.*, II : 342.

46. E. Gerhard, A. Klugemann et G. Korte, *Etrusische Spiegel*, 4 vol.

47. Beazley, *op. cit.*, 2.

## Bibliographie

### Sources premières

La librairie classique Loeb :

ESCHYLE, *Euménides*.

DENYS d'Halicarnasse, *Roman Antiquities*.

EURIPIDE, *The Phoenician Maidens and Rhesus*.

HÉRODOTE, *History*.

PAUSANIAS, *Description of Greece*.

SOPHOCLE, *Ajax*.

VARRON, *De Lingua Latina*.

VIRGILE, *Aeneid*.

### Sources secondaires

BEAZLEY, J.D., *Etruscan Vase Painting*, Oxford, The Clarendon Press, 1947.

DENNIS, G., *The Cities and Cemeteries of Etruria*, 2 vols, London, J. Murray, 1878.

DIEM, C., *Weltgeschichte des Sports und der Leibeserziehung*, Stuttgart, Im Cotta-Verlag, 1960.

DUELL, P., « The Tomba del Triclinic at Tarquinia », *Memoirs of the American Academy at Rome*, VII : 19-45, 1927.

GARDINER, E.N., *Athletics of the Ancient World*, Oxford, The Clarendon Press, 1967 (reprinted).

GERHARD, E. et KLUGEMANN, A., and KORTE, G., *Etruskische Spiegel*, 4 vols, Berlin, 1840-67.

GIGLIOLI, G.Q., « L'Oinochoe Di Tragliatella », *Studi Etruschi*, III : 116-135, 1929.

GJERSTAD, E., *Les origines de la République romaine*, Genève, Fondation Hart, 1967.

HAYNES, S., *Etruscan Bronze Utensils*, London, The Trustees of the British Museum, 1965.

- HELLER, J.L., « Labyrinth or Troy Town ? », *The Classical Journal*, 42, n° 3 : 123-139, décembre 1946.
- HEURGON, J., *Daily Life of the Etruscans*, London, Weidenfeld and Nicolson, 1964.
- HILL, E., « Etruscan Dancing Figures », *Magazine of Art*, 33 : 470-492, 1940.
- HOWELL, M.L. et SAWULA, L.W., « Physical Activities of the Etruscans as Depicted in Tomb Paintings ».
- JONSTONE, M.A., *The Dance in Etruria*, Florence, Lea S. Olschki, 1956.
- KNIGHT, W.F., « Maze Symbolism and the Trojan Game », *Antiquity*, VI : 445-458, 1932.
- PALLOTTINO, M., *The Etruscans*, Montréal, Penguin Books (Canada) Ltd., 1956.
- PASSAMONTI, R., « Games and Sports », *Italy's Life*, Istituto Italiano d'Arti Grafiche- Bergamo, 27 : 66-81, 1963.
- POULSEN, F., *Etruscan Tomb Paintings*, Oxford, The Clarendon Press, 1922.
- RANDAL-MACIVER, D., *The Etruscans*, Oxford, The Clarendon Press, 1927.
- RICHARDSON, E., *The Etruscans*, Chicago, University of Chicago Press, 1964.
- SAWULA, L.W., « Physical Activities of the Etruscan Civilization », Unpublished Master's thesis, University of Alberta, 1969
- SCULLARD, H.H., *The Etruscan Cities and Rome*, Ithaca, Cornell University Press, 1967. STENICO, A., « Studi Interpretavi Sulla-Tomba dei Rilievi- Di Cerveteri », *Studi Etrusci*, XXIII (Serrell) : 196-207, 1954.
- STUTZER, H.A., *Aus der Fruhzeit Italiens : Die Etrusker*, Munchen, L. Muller, 1965.
- VAUGHAN, A.G., *Those Mysterious Etruscans*, Garden Dity, Doubleday Company Inc. 1964.
- VON VACANO, O.W., *The Etruscan in the Ancient World*, London, E. Arnold, 1960.

6.

## **L'activité physique et le sport à Rome\***

*Maxwell L. HOWELL*

Il n'y a pas de doute que depuis l'an 133 avant Jésus-Christ, les Romains furent les maîtres de la Méditerranée. Plusieurs pays ont influencé Rome vu l'étendue de l'Empire romain. Les routes romaines étaient les artères de l'empire<sup>1</sup>. C'est de cette constatation que vient l'expression : tous les chemins mènent à Rome. Il faut en dire autant de la Méditerranée que les Romains nommaient *mare nostrum*<sup>2</sup>.

Il y avait quelque 400 000 esclaves à Rome au premier siècle de l'empire<sup>3</sup>. Les empereurs eux-mêmes avaient à leur service un personnel de 20 000 esclaves<sup>4</sup>. Il est probable que c'est durant cette période, entre 31 avant Jésus-Christ et 68 après<sup>5</sup>, que Rome a atteint le sommet de sa puissance. Il y eut des

\* Ce texte fait partie du travail intitulé *Archeological Evidence of Sports and Gamet in Ancient Civilisations*. Il fut présenté au Second World Symposium on the History of Sport and Physical Education à Banff en 1971.

1. G.W. Hardy, *The Greek an Roman World*, 74.
2. *Ibid.*, 75.
3. *Ibid.*, 86.
4. *Ibid.*, 87.
5. *Ibid.*, 93.

fêtes qui ont coûté 300 000 \$ en argent actuel<sup>6</sup>. En 45 de notre ère, 320 000 citoyens romains recevaient leur blé gratuitement<sup>7</sup>. Cependant, comme le dit Hardy,

il ne suffisait pas de nourrir les chômeurs, il fallait aussi les amuser. C'est pour cette raison que les spectateurs étaient admis gratuitement aux jeux. Les jeux ou *ludi* furent à l'origine des cérémonies religieuses. À l'époque d'Auguste, il y avait soixante-quatre jours qui étaient consacrés aux jeux. Quand Marcus Aurelius fut au pouvoir, ce nombre a augmenté ; il a atteint 135 jours par année. On vient de parler des festivals qui avaient lieu régulièrement. D'autres furent organisés ; c'étaient les festivals extraordinaires. On sait qu'en 80 Titus a présenté des jeux pendant cent journées consécutives. C'est Trajan qui a battu tous les records quand il fêta la conquête de Dacis ; il y eut 123 journées consécutives de fêtes.<sup>8</sup>

On ne peut rien trouver de comparable aux jeux du cirque dans toute l'histoire de l'Antiquité. Ces jeux servaient à distraire les masses ; ils tenaient également occupés le grand nombre des chômeurs. Les fameuses courses de chariots et de chevaux avaient lieu dans le Circus Maximus. Ces courses pouvaient attirer jusqu'à 250 000 spectateurs. On avait l'habitude d'organiser 24 épreuves dans la même journée. On sait que Dioclès, un Espagnol, a conduit des chariots pendant 24 ans ; il a gagné 1 462 fois. On peut constater que ces courses étaient une affaire sérieuse.

Caligula qui a vécu en 39 de notre ère a empoisonné des chevaux et des conducteurs de chariots de factions rivales. Il a agi de cette façon parce qu'il était fortement attaché au parti qui portait la couleur verte grenouille. C'est pour tenir compte de cette couleur que ce parti fut aussi appelé parti du poireau... Il avait l'habitude d'inviter à dîner un de ses chevaux qu'il avait nommé Incitatus ; il lui offrait alors de l'orge en or et le faisait boire à sa santé dans des gobelets d'or<sup>9</sup>.

Sous la république, le cirque servait aux combats de gladiateurs. Il était utilisé également pour les combats entre animaux sauvages. C'est vraiment à cet endroit que les chrétiens étaient mis à mort. Ce n'est que plus tard que le Colisée fut construit. Ce qui a permis d'y tenir les sports sanglants. Les spectateurs pouvaient entrer gratuitement au Colisée. Au début, c'est le trésor public qui soutenait les jeux. Plus tard, des politiciens sont intervenus personnellement ; la plupart du temps ces individus visaient à obtenir des votes. Si on fait abstraction de l'aide financière privée, on remarque qu'en 51, le trésor public a fourni quatre-vingt-cinq millions de dollars pour subventionner de tels spectacles.<sup>10</sup>

6. *Ibid.*, 94.

7. *Ibid.*, 96.

8. *Ibid.*, 96.

9. Dion Chrysostome, *Histoire romaine*, IX, 14.

10. Hardy, *op. cit.*, 99.

Il est probable que les combats de gladiateurs tiraient leur origine de l'Étrurie. On croit que le « jeu de Phersu » serait à l'origine de ces combats. Par contre, ce sont les Romains qui ont développé de telles activités jusqu'à un sommet jamais atteint jusque-là. L'entraînement des gladiateurs était hautement systématisé ; on distinguait plusieurs sortes de combattants : les *Secutores*, les *Thraces*, les *Myrmillores*, les *Retiari*, les *Hoplomachi*, les *Provocatores*, les *Dimachaeri*, les *Essedarii*, les *Andabatae*, les *Meridiani*, les *Bestiarii*, les *Fiscales*, les *Caesariani* ou *Postulati*, les *Catevarii* et les *Samnites*<sup>11</sup>. Un phénomène était propre à la personnalité des Romains : ils considéraient honorable de savoir bien mourir. Hardy a résumé ainsi les différences entre les Grecs et les Romains :

Chacun de ces deux grands peuples nous a légué un héritage différent. Les Romains furent les Martha de la civilisation occidentale. Ils nous ont légué leur esprit pratique. Nous leur devons l'ingénierie et un système d'aqueduc supérieur. Ils nous ont aussi laissé la passion de l'ordre, de la discipline, de la loi et du conformisme... Cependant, les Grecs ont surtout apporté leur contribution dans les domaines de l'art, de la littérature et des idées. Le fameux auteur classique, T.R. Glover, a déjà fait remarquer : « Rome is famed for its drains : Greece for its brains ».<sup>12</sup>

Pour revenir aux combats de gladiateurs, il faut remarquer qu'Auguste a organisé huit démonstrations durant lesquelles 10 000 gladiateurs ont combattu. Cent vingt jours de fête eurent lieu pour célébrer le retour de Trajan et 11 000 animaux furent tués<sup>13</sup>.

C'est l'influence des Grecs qui a amené les Romains fortunés à se construire un gymnase près de leur demeure. Cependant, les Romains n'ont jamais adopté l'attitude qu'avaient les Grecs vis-à-vis l'exercice physique. On sait que Galien croyait que la pratique systématique d'exercices physiques était importante et nécessaire pour la santé<sup>14</sup>.

Les bains romains servaient aussi bien aux pauvres qu'aux riches. Ces *thermes* « étaient des adaptations grandioses du gymnase grec ou des palestres... »<sup>15</sup>. Les thermes étaient les plus grandes institutions de l'empire. Par ailleurs les *balneae* ordinaires furent construits sous la république. On peut évaluer leur importance en sachant qu'en 33, il y avait 170 bains à Rome. Le

11. Voir Peter Lindsay, *Literary Evidence of Physical Education among the Ancient Romans*, Unpublished, M.M. Thesis, Univ. of Alberta, August 1967.

12. Hardy, *op. cit.*, 81.

13. Peter Lindsay, *op. cit.*, 81.

14. Galien, *De Sanitate Tuenda*.

15. Lindsay, *op. cit.*, 33.

nombre de bains a atteint 856 sous Constantin<sup>16</sup>. Cameron avait raison de déclarer : « Alors qu'en Italie le gymnase constitue une partie du bain, en Grèce c'est le bain qui constitue une partie du gymnase »<sup>17</sup>.

Ces bains n'étaient pas tous des hôtels : « Quand on y pense, qu'est-ce qu'un bain — de l'huile, de la sueur, de la saleté, de l'eau graisseuse ? Ce sont des choses qui répugnent — on peut en dire autant de n'importe quelle partie de la vie et de tous les objets que nous rencontrons ».<sup>18</sup>

Les jeux de balle ont connu une grande popularité chez les Romains qui les pratiquaient souvent à l'occasion des bains. Martial a mentionné quatre différents jeux de balle : le *pila paganica*, une balle remplie de plumes ; le *pila trigonalis*, qui servait à jouer le jeu du trigon ; le *folis*, un ballon-vessie, et le *harpasta*, balles de pratique<sup>19</sup>.

Des compétitions sportives avaient aussi lieu à Rome. Cependant, ces compétitions ne suscitaient pas le même intérêt qu'en Grèce. Les jeux actiens étaient organisés tous les quatre ans à Nécropolis. Par ailleurs, c'est en 86 que furent organisés les jeux quinquennaux capitolins selon le modèle grec. C'est vers la fin de l'empire que le professionnalisme a atteint sa pleine croissance ; il y avait des villes qui donnaient des pensions aux athlètes. Ce mécénat ne suffisait pas aux athlètes qui formèrent un corps de métier<sup>20</sup>. Quant aux épreuves à l'occasion des concours, on choisissait les mêmes que les Grecs. Cependant, le gant de boxe ou le *cxstus* avait été modifié. Il était plutôt devenu une arme. Néanmoins, nous avons la preuve que les exercices suivants ont été pratiqués : la course, le saut, le pancrace, la lutte, la boxe, le lancer du javelot, le lancer du disque, le lever de poids ainsi que des épreuves destinées aux garçons et aux filles.

On sait que la chasse et la pêche furent populaires et que les pêcheurs romains ont utilisé la mouche artificielle<sup>21</sup>. Les Romains se sont servis de filets, de pièges, de lances de chiens ainsi que d'arcs et de flèches. Les Romains pratiquaient la natation ; par ailleurs, on conseillait à toutes les recrues de l'armée d'apprendre à nager<sup>22</sup>. Tout indique que les Romains ont fait du canotage<sup>23</sup>.

16. *Loc. cit.*

17. Charles Cameron, *Baths of the Romans*, 37.

18. Lindsay, *op. cit.*, 43.

19. *Ibid.*, 54.

20. *Ibid.*, 128-129.

21. *Ibid.*, 165-168.

22. *Ibid.*, 188.

23. *Ibid.*, 190.



Nous avons également la preuve que les jeunes et les plus âgés ont pratiqué l'acrobatie, le jonglage, la marche sur cable tendu, le saut sur un taureau, le jeu du cerceau, des jeux avec filet, le *kottabos*, la construction de jouets à la maison. Ils aimaient aussi tirer à pile ou face, aller à cheval, jouer avec une toupie, les osselets et le buffet<sup>24</sup>.

On peut se rendre compte que les Romains se sont adonnés à une grande étendue d'activités physiques mais ils avaient des tendances et des attitudes vis-à-vis de l'athlétisme qui les distinguaient des Grecs.

24. *Ibid.*, 201-221.

**Bibliographie**

CAMERON, Charles, *baths of the Romans*, Londres, George Scott, 1772.

DION CHRYSOSTOME, *Histoire romaine*.

GALIEN, *De Sanitate Tuenda*.

HARDY, W.G., *The Greek and Roman world*, Toronto, McClelland and Stewart, 1960,  
Édition révisée.

**PARTIE II**  
**LE MOYEN ÂGE**  
**ET LA RENAISSANCE**



## Introduction

L'éducation physique au Moyen Âge est peu apparente avant le X<sup>e</sup> siècle. En effet, il faut attendre l'apparition de la féodalité et plus particulièrement la chevalerie pour la voir se développer sous une forme très particulière comme en fait foi le travail du professeur Broekhoff. Avant lui, Jean Verdon avait traité de plusieurs aspects du loisir dans son livre *Les Loisirs au Moyen Âge* ; cependant il n'avait pas abordé l'éducation physique dans l'optique de Broekhoff. Avec cet auteur, nous entrons dans l'étude de l'influence méconnue de la chevalerie sur l'activité physique tout autant que sur la vie militaire. Contrairement à certains autres secteurs, la vie sportive au Moyen Âge forme un tout avec la Renaissance. Les idéaux véhiculés par la chevalerie atteignent leur degré de perfection avec la Renaissance. En effet au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Antiquité qu'on redécouvre alors apporte une vigueur et un élan nouveau au système hérité du Moyen Âge. C'est alors que sont apparus en Angleterre et en Italie les pédagogues qui répandent leurs connaissances dans la société noble de leur temps. On constate aussi que des maisons d'enseignement font l'apprentissage des systèmes préconisés par ces pédagogues. Ce n'est pas encore la pratique du sport pour tous ni la reconnaissance de l'éducation physique comme une valeur importante en elle-même. Mais le corps acquiert une place de choix dans l'échelle des valeurs du temps. Sur ce plan, il faut souligner le rôle des savants et des traducteurs. Leur influence, combinée à celles des pédagogues et des philosophes, nous mènera au naturalisme de Jean-Jacques Rousseau.



## **L'éducation physique, le sport et les idéaux de la chevalerie \***

*Jan BROEKHOFF*

Aucune période de l'histoire n'a reçu autant d'interprétations que celle du Moyen Âge. Plusieurs historiens européens ont entretenu une idée péjorative de l'expression elle-même, en la considérant comme une période de transition entre la chute de l'empire romain et la Renaissance. La Renaissance et l'ère moderne seraient donc apparues après une ère de demi-obscurité caractérisée par des guerres féodales et des superstitions religieuses. Les chercheurs de notre siècle ont donné une évaluation beaucoup plus positive du Moyen Âge. Leurs travaux nous ont apporté une vision plus profonde de cette période<sup>1</sup> avec la mise à jour d'une documentation bien illustrée<sup>2</sup>.

L'historien du sport et de l'éducation physique pourrait croire que cette période n'a rien à lui offrir. L'enseignement de la religion et l'insistance sur les valeurs spirituelles et la mortification du corps semblent s'opposer à des activités d'ordre physique.

\* Cet article est tiré du volume suivant : *The History of Physical education and sport*, Columbus (Ohio), édité par Bruce L. Bennett, en 1972, pages 9 à 31. Le volume comprend le texte des communications présentées au Xe symposium de l'histoire de l'éducation physique et du sport à l'Ohio State University qui s'est tenu en mars 1971.

1. Johan Huizinga, *Herfstij der Middeleeuwen* ; Sidney Painter, *Mediaeval Society* et *Feudalism and Liberty*.
2. Morris Bishop, *The Horizon Book of the Middle Ages* ; Anne Fremantle, *Age of Faith* ; Christopher Hohler, « Kings and Castles : Courtlife in Peace and War », dans *The Flowering of the Middle Ages* ; Merle Severy, *The Age of Chivalry*.

Nous allons essayer de retracer les plus importants écrivains de l'éducation physique en Europe afin de préciser leurs divergences au sujet de l'éducation physique. Van Schagen a écrit un important traité en français sur le rôle de l'éducation physique dans le développement de la personnalité. Selon Schagen c'est à la Renaissance que l'éducation physique a occupé pour la première fois une place à l'intérieur de l'éducation générale. Van Schagen reconnaît l'importante contribution de l'éducation physique à l'idéal chevaleresque et au chevalier médiéval<sup>3</sup>. Dans son histoire plus récente, il confirme ses premières observations. De plus, il souligne que les paysans médiévaux et les vilains furent beaucoup moins influencés par l'ascétisme religieux que le clergé l'aurait souhaité<sup>4</sup>. L'historien de l'éducation physique belge De Genst a écrit un chapitre intéressant au sujet des exercices physiques au Moyen Âge dans son livre sur l'Histoire de l'éducation physique<sup>5</sup>. Il décrit avec beaucoup de détails les sports, les jeux et les activités récréatives de la noblesse et du peuple au long de l'ère médiévale. Cependant, il considérait le Moyen Âge comme une période de transition. Ce ne serait qu'avec la Renaissance et le retour à l'Antiquité grecque que l'éducation physique aurait repris une place d'honneur<sup>6</sup>.

Ce sont surtout les éducateurs physiques allemands qui se sont intéressés au Moyen Âge. Dès 1925, Neuendorff soutenait la thèse selon laquelle le Moyen Âge, loin d'être une période obscure, a connu une floraison d'activités sans égale depuis ce temps. L'homme médiéval fut très peu influencé par l'attitude de l'Église concernant le corps humain. D'un autre côté, les humanistes n'ont pas préparé la venue de la Renaissance de l'activité physique ; ils n'ont réussi qu'à renforcer le dualisme corps-esprit<sup>7</sup>.

Sur ces sujets, plusieurs articles furent publiés dans *Leibesubungen* (1926) ; c'est dans celui de Kost que Neuendorff recueillit son argumentation sur ce problème. L'auteur prétend que l'homme médiéval avait une attitude positive vis-à-vis le corps humain puisqu'il aimait se baigner. Il remarque que chaque ville possédait un bain public ; ce n'est qu'après le XVI<sup>e</sup> siècle que les installations balnéaires se sont détériorées<sup>8</sup>. Il est évident que ces opinions nouvelles ne furent pas reçues sans être critiquées. Erwin Mehl fut l'un de ceux qui réfutèrent point par point les arguments de Neuendorff. Il affirma que le christianisme a empêché le développement de l'éducation physique. Selon Mehl, les écrits des humanistes ont beaucoup contribué à la croissance subséquente de

3. K.H. Van Schagen, *Le rôle de l'éducation physique dans le développement de la personnalité*, 141.

4. K.H. Van Schagen, *Historisch Overzicht van de Lichamelijke Opvoeding*, 69.

5. H. De Genst, *Histoire de l'éducation physique*, 196-231.

6. *Ibid.*, 8-9.

7. Edmund Neuendorff, « Zur Turngeschichte des Mittelalters », *Leibesubungen*, XX(1926).

8. Helmut Host, « Eine neue Geschichtsschreibung ? », *Leibesubungen*, 11(1926) : 45.



l'activité physique<sup>9</sup>. Dans son livre *Leibesübungen*, Hahn prend une position intermédiaire dans ce débat sur l'attitude de l'homme médiéval vis-à-vis son corps. Ce livre fut écrit en 1929. Hahn est d'accord avec Mehl pour dire que les enseignements de l'Église ont eu une influence négative sur l'expansion des activités physiques, mais il ne croit pas que l'ascétisme proposé par le clergé ait influencé de façon marquée les sentiments des gens et leurs attitudes vis-à-vis le corps humain et les exercices physiques.<sup>10</sup>

Des auteurs allemands contemporains ont fait paraître des travaux qui ont apporté un éclairage nouveau sur ces questions. Tandis que Saurbier<sup>11</sup> s'est défendu de porter des jugements de valeur dans son excellente description des activités physiques du Moyen Âge, Diem, dans son livre *Weltgeschichte des Sports und der Leibeserziehung*, a démontré clairement son appréciation de la dernière période médiévale. Il fait remarquer que l'éducation du chevalier allait bien au-delà de la préparation militaire. Il ajoute de façon peut-être trop idéaliste que « l'éducation du chevalier qui conciliait le physique et le spirituel, a créé un idéal de virilité et une conscience de classe qui a laissé son empreinte sur une période illustre de l'histoire allemande ».<sup>12</sup>

Dans ce cas, il est malheureux que l'histoire médiévale semble aux prises avec le matérialisme dialectique. Le lecteur doit essayer de se retrouver parmi ces nombreuses citations et interprétations marxistes<sup>13</sup>.

Dans la littérature allemande traitant de l'éducation physique médiévale, le livre de Wildt : *Leibesübungen im deutschen Mittelalter* (1957), mérite une attention spéciale. Wildt propose une approche socio-culturelle qui permet d'intégrer sa façon de voir les activités physiques au Moyen Âge. Il a fait une critique intelligente de ses prédécesseurs qui ont décrit une variété d'exercices physiques, de sports et de jeux sans jamais se demander si leurs sources reflétaient la réalité sociale. Par exemple, les chroniqueurs médiévaux ont souvent décrit les activités de la noblesse comme « les sept arts du chevalier » par contraste avec le curriculum académique des sept arts libéraux ou *art es liberales*. La description de ces arts des chevaliers demeure la même durant la dernière période médiévale alors que quelques-uns de ces exercices auraient été abandonnés. Aussi Wildt insiste sur la nécessité de faire une réévaluation critique des sources médiévales.

9. Erwin Mehl, « Leib und Leibesübungen im deutschen Frühmittelalter », *Leibesübungen*, XIV V (1926) : 343.

10. Martin Hahn, *Leibesübungen im mittelalterlichen Volksleben*.

11. Bruno Saurbier, *Geschichte der Leibesübungen*, 61-74.

12. Cari Diem, *Weltgeschichte des Sports und der Leibeserziehung*, 534.

13. Gerhard Lukas, *Die Körperkultur in Deutschland von den Anfängen bis zur Neuzeit*, Band I.

Au Moyen Âge, la plupart des comptes rendus des activités physiques, des sports, des jeux et des exercices ne touchaient qu'aux classes traditionnelles. Au lieu d'adhérer aux divisions traditionnelles, Wildt a distingué trois styles de vie : celui des paysans, des chevaliers et des citoyens. Parmi ces trois groupes, seuls les chevaliers ont utilisé les exercices physiques en fonction d'objectifs pédagogiques bien définis aussi bien que de buts sportifs et récréatifs.<sup>14</sup>

Après avoir établi les distinctions qui s'imposent concernant les travaux antérieurs, nous arrivons à l'éducation des chevaliers ; elle se rapproche beaucoup d'un programme planifié d'éducation physique. L'expression « éducation physique » signifie plus que la simple participation à des activités physiques pour le sport ou la récréation. Elle sous-entend qu'on aide les enfants et les adolescents à parvenir à la maturité par le moyen d'activités physiques vigoureuses. La distinction cruciale vient du fait que l'éducateur physique considère l'activité physique comme un moyen d'atteindre des buts pédagogiques. Ces buts peuvent être limités à un seul objectif : le conditionnement physique ; ils peuvent aussi couvrir toute la philosophie de la vie : un idéal de virilité. Les historiens qui ont décrit les activités physiques du Moyen Âge ont souvent omis de faire la distinction entre éducation physique, sport et récréation. Le mot allemand *Leibesübung*, qui veut dire exercice corporel, est souvent utilisé en littérature comme un terme ayant toutes les significations qui se rapportent aux trois modes d'exercices selon la situation. Wildt lui-même a utilisé le mot *Leibesübungen* sans indiquer jusqu'à quel point les exercices physiques pratiqués par les jeunes pages et écuyers reflétaient les idéaux complexes du « style de vie » du chevalier.

La partie suivante de ce travail sera consacrée à démontrer que l'éducation physique a joué un rôle important dans la formation du jeune chevalier. Elle ne servait pas seulement d'entraînement pratique pour le tournoi et la guerre ; elle revalorisait le concept de chevalerie tel qu'expérimenté en termes d'idéaux de chevalerie souvent contradictoires.

Nous allons montrer que l'éducation physique du chevalier a servi de modèle à l'éducation de la noblesse européenne des siècles à venir. Finalement, nous indiquerons que le tournoi médiéval et le sport de la joute ont connu un début illustre en Europe de l'ouest avant que l'Angleterre l'adopte.

### **Les idéaux de la chevalerie**

Si nous voulons relier l'éducation de la noblesse médiévale au concept de la chevalerie, il est nécessaire d'examiner les pratiques et les idéaux qui constituaient ce que l'on décrivait communément comme le « code de la

14. Kiemens Cari Wildt, *Leibesübungen im deutschen Mittelalter*.

chevalerie ». Il y a peu de doute que les pratiques chevaleresques ont commencé avec l'établissement du système féodal de propriété en Europe de l'ouest. L'origine du système féodal lui-même n'est pas très claire. Quelques auteurs en retrouvent des traces chez les tribus allemandes qui envahirent le territoire romain où elles s'installèrent sur des terres<sup>15</sup>. Un chef de clan allemand s'entourait d'un groupe de guerriers assermentés qu'il appelait *comitatus*. Les rois francs et saxons avaient des groupes de combattants identiques dans les limites de l'empire romain ; ils avaient prêté serment de suivre leur chef à la guerre. La clientèle romaine était en quelque sorte comparable au *comitatus* puisqu'elle se composait d'un groupe d'esclaves libérés qui demeuraient assujettis à leur ancien maître et continuaient à le servir afin de jouir de sa protection. Ces premières institutions peuvent avoir été le prototype de la relation future entre un seigneur et un vassal.<sup>16</sup>

Le fondement de la hiérarchie féodale fut posé quand les *vassi dominici* des souverains carolingiens sont apparus à la fin du dixième siècle après un siècle et demi de tensions internes et de razzias continuelles par les pillards vikings, magyars et musulmans. Le chevalier en armes était l'épine dorsale du système. Il défendait à cheval son propre fief et les intérêts de son propriétaire. Par ailleurs, le seigneur régnant rendait hommage aux plus puissants ducs et comtes. Quelques-uns de ceux-ci étaient les vassaux en ligne directe des rois. Le roi se trouvait au sommet de la pyramide féodale en tant que suzerain de la terre. Cette organisation hiérarchique était particulière à la France mais elle existait sous une forme ou sous une autre sur la plus grande partie du continent européen et en Angleterre. Bien qu'il restât en France quelques possessions allodiales, presque toute la terre était assujettie à un fief ; le roi était la seule personne qui n'était pas vassalle<sup>17</sup>. Les idéaux et les pratiques identifiés par Painter comme la chevalerie féodale se sont développés sous ce système hiérarchique.

### **La chevalerie féodale**

Dans le monde compétitif et féroce de la chevalerie, la prouesse physique avait une valeur hautement appréciée. Le chevalier devait continuellement faire preuve de courage et d'habileté physique au tournoi et au combat. Les longs poèmes narratifs du début du douzième siècle nous donnent suffisamment de preuves de l'admiration portée aux grands exploits physiques. Il est clair qu'en France les premières chansons de geste furent destinées à une audience

15. Raymond L. Kilgour, *The Decline of Chivalry*.

16. Sidney Painter, *Mediaeval Society*, 12-13.

17. *Ibid.*, 15.

masculine qui se plaisait à écouter les détails terrifiants de la guerre à cheval. Alors que les manières chevaleresques devinrent plus raffinées avec les années, les chroniqueurs des quatorzième et quinzième siècles ont continué à décrire les vertus physiques de leurs héros avec enthousiasme. Le biographe de Marshal Boucicaut de France peut servir d'exemple ; il raconte que Marshal durant sa jeunesse escaladait une échelle en se tirant par les bras avant d'exécuter un saut périlleux tout en gardant son armure moins son casque. L'équitation était évidemment de première importance pour un chevalier. Boucicaut pouvait sauter sur son cheval revêtu de son armure sans utiliser d'étrier. Il a réussi un exploit encore plus impressionnant, soit de sauter du sol sur les épaules d'un cavalier à cheval en le saisissant par le bras<sup>18</sup>. William Marshal, Bertrand du Guesclin, Pierre de Bayart, connu comme le chevalier sans peur et sans reproche, et d'autres fameux chevaliers médiévaux ont toujours soulevé l'admiration des biographes et des chroniqueurs de leur époque pour leurs prouesses.

Il va sans dire que la force et l'efficacité du système féodal dépendaient de la loyauté de ses membres. Un code de conduite est apparu en même temps qu'une conscience de classe qui s'appliquait en théorie à tous les membres de l'aristocratie médiévale. Le chevalier devait être loyal à son seigneur et courtois dans ses relations avec les autres nobles et même avec ses ennemis.

Ce principe s'appuyait sur un sens du franc jeu qui empêchait le chevalier de prendre avantage de la mauvaise fortune d'un adversaire. Un vrai chevalier ne devait jamais attaquer un ennemi désarmé ; il ne devait pas attaquer par l'arrière ni utiliser une supériorité numérique pour l'emporter. Les chevaliers français méprisaient les archers parce qu'ils jugeaient indigne de tuer un ennemi à distance car celui-ci perdait une occasion de faire état de ses prouesses<sup>19</sup>. Ce sont les tournois médiévaux qui ont joué un rôle majeur en permettant à l'esprit de courtoisie de s'appliquer même sur le champ de bataille. Il y a de nombreux exemples de chevaliers capturés qui furent libérés après avoir donné leur parole d'honneur qu'ils remettraient une rançon à une certaine date.

### **La chevalerie religieuse**

L'Église étant en position d'autorité, il ne faut pas s'étonner qu'elle ait toujours essayé d'influencer et de réglementer le comportement de la noblesse médiévale. Depuis toujours l'Église a condamné les vols, le pillage et les assassinats qui accompagnaient la guerre féodale alors même que les idéaux chevaleresques étaient propagés par les poètes et les ménestrels. Elle était

18. *Le Livre des Faicts du Maréchal de Boucicaut*, 390-391.

19. J.-J. Jusserand, *Les sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*, 21.

également opposée au principe féodal de combattre pour la gloire. Les serviteurs de Dieu devaient éviter la vaine gloire. Pour cette raison, l'Église s'opposait à l'organisation des tournois. Elle fut même amenée à condamner les tournois au concile de Clermont (1130). Elle les considérait comme des homicides. Ce premier décret fut confirmé par les conciles de Latran de 1139 et de 1179. Ces conciles décidèrent que tout chevalier tué dans un tournoi se verrait refuser la sépulture dans la terre consacrée<sup>20</sup>.

C'est afin d'enrôler la noblesse féodale au service du Christ que l'Église a dû changer sa conception spirituelle de *miles Christi*, *militia Christi* (soldat du Christ, armée du Christ) pour en faire une version séculière. La victoire par la foi fut changée pour la victoire dans le combat pour le Christ. Selon Bumke, le pape Grégoire VII (1073-1085) fut le premier à apporter ce changement<sup>21</sup>.

Dix ans seulement après la mort de Grégoire, le pape Urbain II lança un appel à la noblesse européenne pour la première croisade. Il fit un sermon passionné à Clermont dans lequel il dit : « Ceux qui ont vécu comme des voleurs peuvent devenir maintenant des chevaliers »<sup>22</sup>.

Les croisades des douzième et treizième siècles ont sans doute renforcé la conception religieuse de la chevalerie. Les principes de loyauté féodale, de générosité et de courtoisie se sont adaptés tout naturellement à l'idée de soldat chrétien. Le vrai *miles Christi*, de plus, devait intégrer les qualités *d'humilitas* (humilité) et de *misericordia* (miséricorde). Au milieu du douzième siècle, John de Salisbury a décrit dans le sixième livre de son *Policraticus* les caractéristiques essentielles de la chevalerie religieuse.

Les préceptes religieux de la chevalerie furent propagés avant même que ne paraissent les écrits de John Salisbury, car ils étaient déjà dans la poésie épique. La *Chanson de Roland* (1100) qui présentait le thème du service loyal à Dieu et à l'empereur contenait plusieurs des idées qui furent plus tard définies par les ecclésiastiques.

Les chansons de geste du douzième siècle ne tardèrent pas à devenir l'image de la fusion de la chevalerie féodale et religieuse. Cette fusion devint elle-même un idéal éthique et éducatif. Léon Gauthier a recréé cet idéal dans son travail sur la chevalerie. Dans cet ouvrage, il définit la chevalerie comme « la manière chrétienne d'être militaire » et le chevalier comme « le soldat chrétien »<sup>23</sup>. On peut trouver dans les chansons un bon exemple du soldat

20. Sidney Painter, *French Chivalry*, 155.

21. Joachim Bumke, *Studien zum Rittersbegriff im 12. und 13. Jahrhundert*, 112.

22. Sidney Painter, *French Chivalry*, 67.

23. Léon Gauthier, *La chevalerie*, 27.

vertueux qui est tellement absorbé dans ses prières qu'il perd la notion du temps et oublie qu'il est entré dans un tournoi.

En dépit des croisades et de la propagation des idées de la chevalerie religieuse par les chansons de geste, nous avons peu de preuves que la chevalerie religieuse eut une grande influence sur la noblesse médiévale. Il n'y a pas de doute que les idéaux religieux ont laissé leur empreinte sur les formes extérieures de la chevalerie comme ce fut le cas pour la cérémonie d'adoubement qui devint un rite religieux au douzième siècle. C'est un fait reconnu aussi que la plupart des chevaliers acceptèrent la foi chrétienne et que plusieurs d'entre eux furent des chrétiens obéissants.

Si l'idée religieuse de la chevalerie avait rejoint la majorité selon Painter, on aurait pu s'attendre à une baisse dans les vols, les homicides, à plus de respect envers le clergé et à une meilleure protection des gens impuissants durant la guerre. Painter n'a pas réussi à prouver un tel état de chose ; ce qui l'a amené à conclure que la conception religieuse de la chevalerie ne fut probablement jamais plus qu'un rêve<sup>24</sup>. Pour sa part, Bumke rejoint cette conclusion quand il fait remarquer que la chevalerie religieuse du douzième siècle est restée un idéal éthique et éducatif qui n'était jamais le reflet de la réalité sociale<sup>25</sup>.

### **L'amour courtois**

Un groupe de pression est parvenu à changer le comportement des chevaliers médiévaux : ce sont les dames nobles. Celles du onzième et du douzième siècles avaient de bonnes raisons de vouloir améliorer leur condition de vie. Les premières chansons de geste révèlent qu'elles étaient traitées plutôt brutalement et que celle qui s'opposait à son mari pouvait être battue sévèrement. Quoique le clergé ait essayé de protéger les femmes, la loi canonique qui défendait à l'homme « de battre sa femme avec trop de sévérité » a apporté peu d'aide. En général, la dame noble dépendait complètement du mâle féodal qui s'intéressait surtout à la guerre et à la chasse.

Ce n'est qu'au douzième siècle qu'il y eut un changement remarquable vis-à-vis des femmes quand fut acceptée l'idée que l'amour pouvait rehausser la prouesse du chevalier. La littérature de cour a développé cette idée au point où il n'était plus possible pour un noble d'être un parfait chevalier sans être en amour avec une dame. Les premiers indices du thème d'amour romantique vinrent du sud de la France au milieu du onzième siècle alors que les troubadours délaissèrent les poèmes décrivant les batailles pour les poèmes d'amour lyrique en langue d'oc.

24. Sidney Painter, *French Chivalry*, 94.

25. Bumke, *op. cit.*, 148.

Même si l'amour romantique du sud semblait pratique étant donné la situation, la version des trouvères soulevait un conflit éthique. Ces trouvères intégrèrent à leurs chants plusieurs idées romantiques du sud, mais ils ajoutèrent un nouvel élément puisque les rapports sexuels faisaient partie intégrale de leur conception de l'amour. *L'Ars Amatoria* qui avait été traduit par le principal trouvère de Marie de France, Chrétien de Troyes, devint l'évangile de l'amour. André le Chapelain écrivit *De Amore*, qui est basé sur l'œuvre d'Ovide. Il essaya de façon peu convaincante à réconcilier la conception de l'amour courtois avec l'éthique religieuse et féodale qui existait à cette époque. Il utilisa de façon ingénieuse les préceptes de l'Église pour défendre l'amour courtois.

Grâce au génie poétique de Chrétien de Troyes, les chansons du nord en langue d'oïl parvinrent aux cours de la noblesse féodale. Il écrivit à la demande de Marie de France *Le Chevalier de la Charette* dans lequel il fait revivre le passé mythique de la cour du roi Arthur et de la Table Ronde. Selon cette histoire, Lancelot, le plus vaillant chevalier de la cour d'Arthur, fut victime d'un nombre étonnant d'expériences humiliantes afin de prouver son amour pour la reine Geneviève. Lancelot a brisé son serment de loyauté à son roi en commettant une faute mortelle d'adultère. Selon une conception moins extravagante, on exigeait du chevalier qu'il plaise aux dames. Il n'y a pas de doute qu'à cette époque, ces idées de la chevalerie courtoise ont modifié le comportement masculin du noble vis-à-vis les dames<sup>26</sup>.

C'est en écrivant *French chivalry* que Painter a démontré qu'il est difficile de reconnaître un idéal bien défini de la chevalerie. Depuis le onzième siècle, les mœurs furent soumises à l'influence religieuse et aux conceptions de courtoisie. Ces conceptions vinrent souvent en contradiction avec les idéaux de la chevalerie féodale. Elles furent difficilement compatibles en elles-mêmes. L'Église s'opposa fortement aux doctrines d'amour courtois parce qu'elles conduisaient nécessairement à des relations extramaritales. Huizinga l'a décrit comme une conception de la belle vie qui devait prendre l'apparence d'un idéal éthique en alliant la prouesse physique à la vertu et à la piété religieuse. Cependant, ces idéaux complexes servant de règles de conduite au chevalier se sont reflétés dans son éducation.

### **L'éducation du chevalier**

L'éducation du chevalier commençait à un très jeune âge. Elle occupait toute la vie des jeunes nobles. Le héros de la pièce *Tristan und Isolde* par

26. Sidney Painter, *French Chivalry*, 143.

Gottfried von Strassburg l'exprime de façon passionnée :

Tous s'accordent à dire qu'il faut commencer le plus jeune possible l'apprentissage de la chevalerie, sinon on y arrivera jamais.<sup>27</sup>

Les jeunes nobles demeuraient dans leur famille durant les sept premières années de leur vie. Par la suite, celui qui se destinait à devenir chevalier allait vivre dans le château d'un seigneur afin de commencer son éducation chevaleresque. Durant sept années, il devait remplir le devoir de page. À quatorze ans, il devenait écuyer. Il devait alors assumer des responsabilités qui l'amenaient parfois au combat. Il avait l'occasion de démontrer qu'il avait la valeur d'un vrai chevalier. S'il réussissait, il pouvait être adoubé chevalier à vingt et un ans.

C'est cette séquence idéale des événements qui plaisait. En réalité, les garçons n'étaient pas tous envoyés au service de leur seigneur à un même âge. Gauthier a calculé qu'avant le treizième siècle, ceux qui étaient reçus chevaliers avaient quinze ans en moyenne<sup>28</sup>.

Le système qui consistait à faire éduquer les fils de la noblesse dans les châteaux des amis et des seigneurs a certainement renforcé les liens entre les seigneurs. Il a établi un sentiment de loyauté entre eux. Tous les chevaliers célèbres de la dernière période médiévale furent entraînés dans les cours des puissants suzerains. C'est ainsi que William Marshal vécut chez son cousin William de Tancarville à l'âge de treize ans. Ce cousin était chambellan en Normandie où il avait beaucoup d'influence. Le jeune Bayart fut page à la cour de Charles VIII, duc de Savoie, où il impressionna tout le monde par ses prouesses physiques à tel point que son maître l'aima comme s'il s'agissait de son propre fils<sup>29</sup>. L'habitude de l'internat a probablement débuté au début de la chevalerie. Selon la *Chanson de Roland*, les dernières pensées de Roland avant de mourir furent : « De tous les pays qu'il a conquis, et de Charles qui l'a nourri ». L'histoire du chevalier Bernier est un autre exemple des liens de loyauté qui attachaient le vassal à son seigneur. Un jour Raoul de Cambrai fit mourir la mère de Bernier en incendiant le monastère où elle vivait. Bernier cessa de la servir, mais il refusa de se venger parce que Cambrai l'avait éduqué.<sup>30</sup>

Nous connaissons bien le mode d'entraînement donné dans les cours de la noblesse médiévale. L'internat du page et de l'écuyer visait avant tout au développement de la prouesse physique. Il ne restait que peu de temps pour la formation académique suggérée par le clergé. En fait, l'entraînement du

27. Gottfried von Strassburg, *Tristan und Isolde*, 166.

28. Gauthier, *op. cit.*, 125.

29. *La Très Joyeuse, Plaisante et Récréative Histoire du Gentil Seigneur de Bayart*, 15.

30. Gauthier, *op. cit.*, 106.



chevalier et la préparation à la prêtrise se situaient à deux pôles opposés. Hartmann von Aue a fait cette remarque pertinente quand il a écrit *Grégorius* :

Une personne qui demeure aussi longtemps à l'école et ne sait pas encore faire de l'équitation à l'âge de douze ans, cet individu ferait mieux de passer toute sa vie chez les prêtres.<sup>31</sup>

Seuls les fils des nobles étaient choisis pour faire carrière dans l'Église. Ils devaient étudier les sept arts libéraux qui comprenaient la grammaire, la rhétorique et la dialectique, c'était le trivium ; l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie, c'était le quadrivium.

La même formation académique était dispensée au page et à l'écuyer de la cour. Les rois attiraient aussi des membres célèbres du clergé afin de les mettre en charge de la formation intellectuelle et spirituelle des jeunes princes et de leurs compagnons. On peut trouver dans *Miroirs aux princes* la pensée pédagogique de ces ecclésiastiques. Dans un de ces traités, Vincent de Beauvais, un éducateur membre du clergé du treizième siècle, insistait sur l'importance de la discipline, de l'obéissance et de l'humilité. Il exigeait aussi du jeune noble de la courtoisie et de bonnes manières ; il faisait remarquer que le mouvement humain révélait le style corporel<sup>32</sup>.

Un épisode de la vie de Marshall Boucicaut nous montre que les avis des jeunes écuyers étaient partagés au sujet des écoles de cour. Le jeune Boucicaut fut éduqué à la cour de Charles V de France (1364-1380) ; il était le compagnon du Dauphin. On lui permit d'aller au combat par suite de son excellence en équitation et de ses prouesses physiques. Boucicaut connut de grands succès et il se croyait prêt à devenir chevalier. Il fut renversé d'apprendre qu'il devait retourner à l'école avec le Dauphin comme auparavant ; ce qui le rendit très malheureux<sup>33</sup>.

L'éducation physique constituait habituellement la partie essentielle de la préparation du chevalier. Ceci peut être confirmé par les *Miroirs du chevalier* de la dernière période médiévale durant laquelle les sept arts chevaleresques (*septem probitas*) étaient présentés comme l'équivalent des sept arts libéraux de la noblesse. On croit généralement qu'Alfonsus (1062-1140) fut le premier à définir le curriculum aristocratique. Johannes Rothe, le prêtre d'Eisenach, décrit ainsi le *probitates* dans son *Ritterspiegel* du quinzième siècle :

Tous les sept arts que l'homme parfait aimera toujours sont : il doit savoir aller à cheval, savoir monter et démonter rapidement, aller au trot et au petit galop, il doit savoir tourner et savoir ramasser quelque chose au sol.

31. Saurbier, *op. cit.*, 62.

32. Dora M. Bell, *L'Idéal éthique de la royauté en France au Moyen Âge*, 48.

33. *Le Livre des Faits du Maréchal de Boucicaut*, 387-388.

De plus, il doit savoir nager et plonger dans l'eau, il doit savoir tourner et nager sur le dos et sur le ventre.

En troisième lieu, il doit savoir bien tirer de l'arbalète, tirer de l'arc à la main et exécuter un lancer, qu'il puisse utiliser ces habiletés contre les princes et les ducs.

Le quatrième art, qu'il sache grimper rapidement aux échelles quand c'est nécessaire, ce sera utile à la guerre, qu'il puisse également grimper les poteaux et les cables.

Le cinquième art dont je veux parler exige qu'il soit bon dans le tournoi, qu'il combatte et puisse bien jouter, qu'il soit honnête et bon à la joute. Le sixième art, c'est la lutte, qu'il puisse faire de l'escrime et combattre, qu'il puisse l'emporter dans le saut en longueur quelque soit le saut.

Le septième art, qu'il sache servir à la table, qu'il puisse danser, qu'il ait les manières de la cour, qu'il aime les jeux de table et les autres choses qui lui conviennent.<sup>34</sup>

Il n'y a pas de doute que le monde du chevalier médiéval était un monde physique rempli de batailles et de tournois. L'éducation des jeunes nobles reflétait ce milieu. Il est évident que la préoccupation des arts des chevaliers ne les portait pas vers la méditation religieuse ou les activités intellectuelles. Il ne faut pas se surprendre que la façon de vivre du chevalier ait été souvent critiquée. Eustache Deschamps, poète et chroniqueur du quatorzième siècle, déplorait que la prouesse physique était surévaluée en France et que plusieurs familles ne se préoccupaient que du corps sans rien prévoir pour l'esprit. Il manifesta son étonnement devant l'endurance des jeunes nobles qui allaient à cheval, participaient aux joutes, buvaient et menaient une vie qui aurait pu tuer « les chevaux et les aurs ». Deschamps recommandait un équilibre entre l'effort physique et intellectuel. Il citait des leaders illustres comme David, Alexandre le Grand, César et Charlemagne. Ces grands héros avaient étudié les langues et la philosophie<sup>35</sup>. Il est probable que les remontrances de Deschamps n'ont pas eu d'effet sur ses contemporains. Bien plus, le grand poète peut avoir été un mauvais juge des pratiques de la noblesse féodale. Comme l'a fait remarquer Jusserand, Deschamps fut un chasseur et un jouteur médiocre qui faillit perdre la vie à Prague lors d'un tournoi.<sup>36</sup>

Le septième art des chevaliers nous a montré que les dames étaient présentes à l'esprit du mâle féodal, mais aussi indirectement dans le curriculum pédagogique. Les pages et les écuyers apprenaient les manières de la cour en participant aux danses en compagnie des dames et en servant les tables. Ils

34. Johannes Rothe, *Der Ritterspiegel*, 72-73.

35. Eustache Deschamps, *OEuvres complètes*, III : 189.

36. Jusserand, *op. cit.*, 181.

accompagnaient souvent les chevaliers et leurs dames à la chasse au faucon. Les filles des nobles féodaux étaient généralement mieux éduquées que les garçons dans les arts libéraux. Étant donné que le cheval était le plus souvent le seul moyen de transport, la plupart des dames devinrent des écuyères accomplies. Il semble bien que les dames voyageaient habituellement assises latéralement en selle, mais quand c'était nécessaire elles pouvaient monter jambes écartées sur le cheval.

Nous avons déjà défini l'éducation physique comme le fait de guider les enfants et la jeunesse à devenir adultes par le moyen d'activités physiques vigoureuses. Il n'y a pas de doute que la plus grande partie de l'éducation du chevalier faisait partie de ce genre d'orientation. Comme l'a observé Diem, l'éducation du chevalier visait la préparation de l'adulte idéal. Il était important que le chevalier sache combattre et aller à cheval. Cependant, ce qui importait le plus, c'était son comportement. Les pages et les écuyers devaient suivre l'exemple qui leur était donné dans les châteaux médiévaux. Ils essayaient d'imiter les exploits de leurs seigneurs puisqu'ils étaient les premiers témoins de leurs victoires et de leurs défaites dans le sport et au combat.

Painter fait observer que les principes de la chevalerie féodale constituaient l'essentiel des idéaux du chevalier. Cette observation est confirmée par les pratiques pédagogiques des cours médiévales. L'éducation du jeune noble visait d'abord le développement de la prouesse physique mais à l'intérieur de l'internat ; il apprenait que la loyauté, la courtoisie et la générosité pouvaient rehausser sa prouesse physique et lui donner une allure glorieuse. En dernière analyse, l'éducation féodale visait à parfaire le caractère du chevalier. Il y a peu de preuve que la conception religieuse de la chevalerie ait influencé la pratique pédagogique. On peut difficilement imaginer que l'humilité et la compassion puissent s'épanouir dans un monde de compétition physique féroce. Pour l'amour courtois, c'est une autre histoire. Retenons qu'un seul des sept arts chevaleresques touchait aux manières de la cour ; cet art indiquait néanmoins dans quelle direction allait s'engager la chevalerie.

### **L'éducation de la cour**

Selon Adamson, l'éducation du chevalier a une signification historique car elle a servi à préparer la venue de l'humanisme classique<sup>37</sup>. Par ailleurs, l'impact de l'éducation féodale fut plus grand parce qu'elle a fourni un modèle à la noblesse européenne des siècles à venir. Le renouveau des classiques durant la Renaissance contribua sans aucun doute aux idéaux de l'éducation aristocratique mais il ne les a pas transformés de façon drastique. Huizinga a remarqué que les différences entre la dernière partie de la période médiévale et la Renaissance

37. J.W. Adamson, « Education », *The Legacy of the Middle Ages*, 282.

ont souvent été exagérées. Il signale que l'amour de la gloire et l'ambition de la Renaissance furent essentiellement la recherche chevaleresque de l'honneur des premières périodes moins le sentiment féodal et la richesse de l'idéal classique<sup>38</sup>.

Dans une analyse brillante de la dernière époque féodale, Huizinga fait remarquer que la fantaisie héroïque et le sentiment romantique se trouvaient au cœur même de l'idéal chevaleresque. En effet, la conception de l'amour romantique a influencé de plus en plus les manières de la cour et a modifié les idéaux chevaleresques<sup>39</sup>.

### **Le tournoi médiéval**

C'est avec raison qu'on a appelé l'Angleterre le berceau du sport moderne. De plus, les sports furent placés dans la sphère de l'éducation physique des *public schools* quand ils devinrent un moyen de formation du caractère. Il convient de mentionner que longtemps avant que le sport moderne fasse son apparition, le sport jouait un rôle important dans la vie du chevalier médiéval. Selon Jusserand, le mot sport tire son origine du Moyen Âge. Il a cité un poème du treizième siècle dans lequel ce mot apparaît pour la première fois sous la forme du verbe desporter :

Pour déduir, pour desporter  
Et pour son corps reconforter  
Porter faisait faucons<sup>40</sup>

Dans ce contexte, le mot sport a une connotation claire de diversion et d'amusement. Il n'évoquait pas le sérieux d'un combat et d'une compétition.

Les tournois furent les événements du Moyen Âge qui se rapprochèrent le plus de l'idéal moderne du sport. Les nobles en vinrent à avoir trop de temps à leur disposition quand la guerre féodale devint plus organisée et que les échaffourées continuelles furent remplacées par des batailles occasionnelles. Les tournois et les joutes devinrent le meilleur moyen de combattre l'ennui. Au début, les tournois furent des mêlées ou bouhourts que l'on pouvait difficilement distinguer de la vraie bataille. Si un chevalier ne perdait pas la vie dans une défaite, il était certain de perdre son cheval et son armure aux mains du vainqueur. Cependant, dans la deuxième partie du onzième siècle, Geoffroy de Preuilley a établi des règles pour les jeux de bataille. Depuis ce temps, le

38. Huizinga, *op. cit.*, 68.

39. Sidney Painter, *French Chivalry*, 27.

40. Pour se divertir et s'amuser, et refaire son corps, il alla à la chasse au faucon. Jusserand, *op. cit.*, 2.

41. Sidney Painter, *French Chivalry*, 54.

tournoi devint une institution qui contribua grandement au développement féodal des principes de la cour. Au quatorzième siècle, les pratiques courtoises des tournois et des joutes furent appliquées sur le champ de bataille. Comme Painter l'a fait remarquer : « Les chevaliers du douzième siècle avaient conduit leurs jeux martiaux comme des batailles ; leurs descendants rendirent leurs batailles semblables à des tournois ». <sup>41</sup>

Vers la fin du quatorzième siècle, les tournois furent presque entièrement remplacés par les joutes, un duel à cheval avec des lances aiguisées ou ébréchées. Froissart a donné une description vivante de fameuses joutes qui eurent lieu à Saint-Ingelbert pendant la guerre de cent ans <sup>42</sup>. Selon le biographe de Marshal Boucicaut, ce dernier avait préparé la plus haute, la plus gracieuse et la plus honorable initiative qu'aucun chevalier n'avait tenté depuis longtemps en lançant un défi en duel à tous les chevaliers de l'Angleterre, d'Espagne et d'Italie, d'Aragon et d'Allemagne. Les chroniques ont relaté comment Boucicaut et ses deux compagnons ont jouté contre cent vingt chevaliers anglais et quarante d'autres pays durant le mois qu'ils avaient choisi pour accomplir cet exploit. Le biographe a fait remarquer que les trois chevaliers français ont blessé plusieurs adversaires mais ils ont réussi à s'en tirer indemnes <sup>43</sup>.

Paul Weiss a défini les sports comme « un ensemble de règlements devant être appliqués par des hommes qui essaient d'exceller avec leur corps » <sup>44</sup> Quand ils eurent atteint leur développement maximum, la joute et le tournoi ont probablement mieux illustré cette définition que n'importe quel des sports modernes. Huizinga a observé qu'en plus d'être un jeu et un exercice physique, le tournoi était de la « littérature appliquée, un accomplissement joué de la vie elle-même ». <sup>45</sup>

Il remarque que les chevaliers ont considéré tout ce qui avait rapport à la joute et au tournoi avec un sérieux qui n'est pas égalé dans le sport moderne. Cette remarque n'a rien de surprenant puisque le chevalier avait de la difficulté à distinguer le sport de la réalité. En participant aux tournois, le chevalier faisait preuve d'excellence et atteignait ses idéaux. Les événements quotidiens ne lui donnaient pas l'occasion d'y parvenir.

42. Jean Froissart, *Chronicles of England*, 434.

43. *Le Livre des Faits du Marechal de Boucicaut*, 424.

44. Paul Weiss, *Sport : A philosophie Inquiry*, 143.

45. Huizinga, *op. cit.*, 81.

### Bibliographie

- ADAMSON, J.W., « Education », *The Legacy of the Middle Ages*, Oxford, Clarendon Press, 1951.
- ALT, Robert, *Bilderatlas zur Schul und Erziehungsgeschichte*, Berlin, Volk und Wissen Volkseigener Verlag, 1966.
- BELL, Dora M., *L'Idéal éthique de la royauté en France au Moyen Âge*, Paris, Librairie Minard, 1962.
- BERNETT, Hajo, *Die padagogische neugestaltung der burgerliche Leibesubungen durch die Philanthropen*, Stuttgart, Karl Hofmann, 1965.
- BISHOP, Morris, *The Horizon Book of the Middle Ages*, New York, American Heritage Publishing Co., 1968.
- BROEKHOFF, Jan, « Chivalric Education in the Middle Ages », *Quest*, XI (décembre 1968) : 24-31.
- BUMKE, Joachim, *Studien zum Ritterbegriff im 12. und 13. Jahrhundert*, Heidelberg, Carl Winter Universitatsverlag, 1964.
- BURCKHARDT, Jacob, *Kunst und Kultur der Renaissance in Italien*, Koln, Agrippina Verlag, 1953.
- CASTIGLIONE, Baldesar, *The Book of the Courtier*, New York, Doubleday, 1959.
- CLEPHAN, R. Coltman, *The Tournament*, Londres, Methuen and Co., 1919.
- CORNISH, F. Warre, *Chivalry*, New York, Macmillan Co., 1901.
- CROSLAND, Jessie, *William the Marshall*, Londres, Peter Owen, 1962.
- DE GENST, H., *Histoire de l'éducation physique*, tome I : *temps anciens et Moyen Âge*, Bruxelles, Maison d'édition De Boeck, 1947 ; tome II : *Temps modernes et grands courants contemporains*, Bruxelles, Maison d'édition De Boeck, 1949.
- DESCHAMPS, Eustache, *Œuvres complètes*, tome III, Paris, Librairie Firmin Didot, 1882. DIEM, Carl, *Welgeschichte des Sports und der Leibeserziehung*, Stuttgart, Cotta Verlag, 1960.
- EICHEL, Wolfgang et autres, *Die Korperkultur in Deutschland von 1789 bis 1917*, Berlin, Sportverlag, 1965.

- FREMANTLE, Anne, *Age of Faith*, New York, Time Incorporated, 1965.
- FROISSART, Jean, *Chronicles of England, France, Spain and the Adjoining Countries*, volume II, Londres, Smith, 1842.
- GAUTIER, Léon, *La chevalerie*, Ain, Arthaud, 1960.
- GOTTFRIED VON STRASSBURG, *Tristan und Isolde*, Leipzig, Reclam Verlag, 1903.
- HACKENSMITH, C.W., *History of Physical Education*, New York, Harper and Sons, 1966.
- HAHN, Martin, *Leibesübungen im mittelalterlichen Volksleben*, Langensalza, 1929.
- HARTMANN VON AUE, *Der Arme Heinrich*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1966.
- HOHLER, Christopher, « Kings and Castles : Courlife in Peace and War », *The Flowering of the Middle Ages*, Londres, Thames and Hudson, 1966.
- HUIZINGA, Johan, *Herfstij der Middeleeuwen*, Haarlem, Tjeenk Willink and Zoon N.V., 1950.
- JUSSERAND, J.-J., *Les sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*, Paris, Librairie Plon, 1901.
- KOST, Helmut, « Elne neue Geschichtsschreibung ? » *Leibesübungen*, 2 (1926).  
*La Très Joyeuse, Plaisante et Récréative Histoire du Gentil Seigneur de Bayart*, Paris, Librairie Renouard, 1878.
- Le Livre des Faits du Maréchal de Boucicaut*, Première partie, Collections complètes des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, Paris, Foucault, 1819.
- MEHL, Erwin, « Leib und Leibesübungen im deutschen Frühmittelalter », *Leibesübungen*, 14-15(1926).
- NEUENDORFF, Edmund, « Zur Turngeschichte des Mittelalters », *Leibesübungen*, 20(1926).
- PAINTER, Sidney, *William Marshall*, Baltimore, John Hopkins Press, 1933.  
*French Chivalry*, Baltimore, John Hopkins Press, 1940.  
*Mediaeval Society*, Ithaca, Cornell University Press, 1951.  
*Feudalism and Liberty*, Baltimore, John Hopkins Press, 1961.
- SAURBIER, Bruno, *Geschichte der Leibesübungen*, 6e édition, Francfort, Wilhelm Limpert Verlag, 1969.
- VAN SCHAGEN, K.H., *Le rôle de l'éducation physique dans le développement de la personnalité*, Paris, Presses universitaires de France, 1933.
- WEISS, Paul, *Sport : A Philosophic Inquiry*, Carbondale, Southern Illinois University Press, 1969.
- WILDT, Klemens Carl, *Leibesübungen im deutschen Mittelalter*, Francfort, Wilhelm Limpert Verlag, 1957.





## 8.

### **L'éducation physique en Italie durant la Renaissance et en Angleterre à l'époque des Tudors\***

*Peter C. MCINTOSH*

C'est en 1396 que Chrysoloras fut *engagé* comme professeur de grec à l'Université de Florence. Il faut dire qu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, le grec était une langue presque inconnue en Italie, ce qui amena Vergerius à s'en plaindre de la façon suivante :

Il est pénible de constater qu'une grande partie de l'histoire de Rome a été écrite dans cette langue noble et que cette histoire est menacée de disparaître chez ceux-là même qui l'ont vu naître. Et pourtant, cette langue qui fut notre parler quotidien nous était tout aussi familière que la langue latine. On peut dire que le grec est déjà une langue complètement perdue chez les Italiens que nous sommes à moins que nous acceptions qu'une ou deux personnes essaient tardivement de la sortir de l'oubli. Cela serait souhaitable même s'il ne s'agissait que d'un écho.<sup>1</sup>

Chrysoloras fut donc engagé comme professeur de grec à Florence ; ce qui signifiait un renouveau d'intérêt pour la langue, la littérature et la vie de la Grèce classique. Ce nouvel intérêt favorisa une nouvelle appréciation de la théorie et de la pratique de l'éducation physique comme elle avait existé dans la ville-état en Grèce.

\* Cet article a paru sous le titre suivant : *Physical Education in Renaissance Italy and Tudor England*, dans le volume d'Earle F. Zeigler intitulé *A History of Sport and Physical Education*, Champlain (Illinois), Stipes Publishing Co., 1973, pages 249-266.

1. W.H. Woodward, *Vittorino da Feltre and other Humanist Educators*, 100.

Durant les siècles antérieurs au XIV<sup>e</sup>, on avait une certaine connaissance de la vie et de la pensée grecques malgré le fait que la langue grecque ait été méconnue. Les intellectuels avaient alors accès aux auteurs grecs grâce aux traductions latines. Le renouveau du droit romain au XII<sup>e</sup> siècle fut suivi de la renaissance aristotélicienne au siècle suivant. On connaissait la pensée d'Aristote dans les monastères, les écoles et les universités du XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. La philosophie de Platon fut connue en deuxième main<sup>2</sup>. Il n'y a pas de doute que les théories anciennes sur le culte porté au corps humain se reflétaient dans la vie monastique. L'origine du XV<sup>e</sup> siècle ne vint pas de l'étude des classiques. C'est plutôt l'attitude et l'approche démontrées par les humanistes qui étudièrent les classiques.

Ce serait une erreur de croire que le Moyen Âge a mis de côté la culture corporelle. Les siècles précédant le XVIII<sup>e</sup> siècle connurent les tournois qui furent un jeu de guerre entre équipes avant de devenir des jeux stylisés et d'apparat. Denholme Young a montré qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, l'Église s'est opposée au tournoi parce qu'il préparait à la guerre<sup>3</sup>. Il est certain que les idéaux de la chevalerie impliquaient un idéal de prouesse physique. Cet idéal se manifestait particulièrement par l'habileté à manier les armes. En plus de montrer son habileté, le chevalier devait être inspiré par un comportement idéal face à la manifestation de prouesse physique. Ce comportement devait exister pendant les siècles à venir. En Italie, il s'est identifié à la *gratia* du XV<sup>e</sup> siècle tandis qu'en Angleterre ce fut l'esprit sportif du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est donc au XIV<sup>e</sup> siècle que la prouesse physique fut associée à la loyauté et aux qualités qui en découlent : « la largesse », « la franchise » et « la courtoisie »<sup>4</sup>. C'est en effet à la cour des princes italiens du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècles que la doctrine de la courtoisie fut développée. L'épopée de la chevalerie a donc inspiré la courtoisie.

Au XV<sup>e</sup> siècle, la chevalerie italienne était à la veille de disparaître. En effet, le renouveau d'intérêt pour l'Antiquité entraîna l'engagement d'un professeur de grec à Florence. Cet événement découlait des nouvelles conditions économiques et sociales. La Renaissance européenne fut précédée par un développement urbain. Les bourgs des villes avaient continuellement augmenté leurs richesses et leur puissance politique. C'est dans l'Angleterre de 1265 que Simon de Montfort fit appel à deux citoyens de chaque bourg et leur permit de prendre un siège près de deux chevaliers de chaque comté. Ils étaient accompagnés de barons et d'ecclésiastiques au parlement de Westminster. Une

2. Noel Denholm Young, « The Tournament in the Thirteenth Century », *Studies in Mediaeval History*, 249.

3. *Loc. cit.*

4. Mathew Gervase, « Ideals of Knighthood in Late Fourteenth Century », *Studies in Medieval History*, 358-350.

nouvelle situation fut créée en Italie alors qu'en France, en Espagne et en Angleterre les villes furent incorporées en une monarchie unifiée. En Italie, une multitude d'unités politiques et de despotes ne réussissaient à se maintenir que par la force. Les états italiens du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècles dépendaient de constitutions et de systèmes politiques différents. Ils ressemblaient à la Grèce du V<sup>e</sup> siècle. Florence et Venise étaient des républiques ; à Milan, Mantoue et Ferrare c'étaient des dictatures. Néanmoins, la vitalité de tous les états dépendait de la croissance de l'économie. Elle supposait donc l'existence de classes de « biens et d'intelligence ».

Cette situation politique favorisait beaucoup plus la valeur personnelle de l'individu que le rang qui lui revenait par la naissance. Voici comment Aeneas Sylvius a décrit cette situation au XV<sup>e</sup> siècle : « L'absence de dynastie et les changements continuels que connaît l'Italie permettent qu'un serviteur puisse facilement devenir un roi ». La disparition de la vieille noblesse n'a pas laissé de vide. Le vieil ordre des états a fait place à une nouvelle classe privilégiée qui tirait sa puissance de la richesse et de son savoir-faire en commerce.

L'arrivée d'une nouvelle noblesse fit disparaître l'idée que l'on devenait gentilhomme uniquement par la naissance. Durant le XV<sup>e</sup> siècle et les périodes qui suivirent, des traités furent écrits dans le but de réconcilier les deux groupes : ceux qui étaient reconnus gentilhommes par la naissance et ceux qui bénéficiaient des exigences de la nouvelle aristocratie<sup>5</sup>.

La nouvelle organisation sociale que nous avons décrite fut à l'origine d'une nouvelle conception de l'éducation physique. Elle influença également la façon d'aborder la virtuosité physique. Il s'agissait d'une conception destinée à une classe privilégiée, soit la classe régnante. Cette éducation physique excluait les esclaves, les femmes et quelques citoyens masculins comme à Athènes. C'est donc auprès de la noblesse italienne que s'est développée la nouvelle conception de l'éducation physique.

Au début, la nouvelle noblesse essaya de gagner du prestige en empruntant les pratiques de la vieille noblesse. C'est pourquoi les tournois ont conservé leur popularité.

C'est en vain qu'à l'époque de Pétrarque, le tournoi fut dénoncé comme étant une folie dangereuse. L'appel pathétique du poète ne fit pas de conversion : « Dans quel livre est-il écrit que Scipion ou César furent des joueurs habiles ? » La pratique du tournoi devint de plus en plus populaire à Florence. Chaque citoyen honnête en vint à considérer son tournoi comme un sport à la mode d'autant plus qu'il était moins dangereux qu'autrefois. Les médecins avaient un intérêt passionné pour ce sport. Ils voulurent montrer par leur vie privée de

5. A. W. Reed, « Chivalry and the Idea of a Gentleman », *Chivalry*, Chapitre IX.

citoyen que leur société n'était en rien inférieure à celle de la cour même s'ils n'étaient pas nobles par le sang.<sup>6</sup>

La pratique du jeu de Calcio donnait une autre occasion de faire preuve de virtuosité physique. Ce genre de football hautement organisé fut populaire dans les états italiens du XV<sup>e</sup> siècle. Il semble bien qu'il faisait appel à une classe sociale particulière. Voici quelles étaient les règles de ce jeu tel que pratiqué à Florence. Les personnes suivantes étaient exclues du jeu de Calcio : toute la racaille, les ouvriers, les serviteurs et les individus de basse naissance. On acceptait seulement les soldats honorables, les *gentlemen*, les seigneurs et les princes. On agissait donc au calcio comme on l'avait fait aux jeux olympiques qui étaient réservés aux personnes — aux hommes — hautement reconnues dans leur ville natale<sup>7</sup>.

On peut voir dans ces règles un goût de la distinction entre le *gentleman* et les « joueurs ». On retrouvera plus tard cette distinction en Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle. En effet les britanniques refuseront de reconnaître comme amateurs à l'aviron et en athlétisme, le mécanicien, l'artisan et le laboureur de métier. Les privilégiés de la nouvelle noblesse, les *gentlemen*, les lords et les princes étaient les seuls à pouvoir devenir des virtuoses du calcio à Florence et dans les autres états italiens.

Cette distinction sociale qui existait au football, on la retrouvait également dans la pratique des activités physiques récréatives propres à cette époque. Les pédagogues de cette période étaient habituellement d'accord pour réserver certaines activités aux aristocrates. Ce qui créait un désaccord, c'était le choix des activités physiques à éviter. Certains auteurs voulaient exclure le tournoi qu'ils considéraient trop ostentatoire. D'autres refusaient d'accepter les exercices au sol et les autres mouvements de gymnastique qui devaient être laissés aux professionnels du divertissement. Par ailleurs, il y avait le *civettino*, jeu d'habileté avec la main que pratiquaient dans les rues de Florence les adolescents de bonne naissance et de bonnes manières. Un troisième écrivain pensait que l'on ne devait pas éliminer la danse. Néanmoins, on devait choisir les exercices qui étaient acceptables.

La nouvelle conception humaniste s'est développée à la cour des princes italiens et auprès des aristocrates plutôt que dans les universités. Cette conception concernait autant l'éducation en général que l'éducation physique en particulier. Plusieurs fascicules pédagogiques furent écrits sous forme de lettres à des princes. Par exemple, Aeneas Sylvius écrivit *de liberorum educatione* pour Ladislas, roi de Bohême et Hongrie. De tels travaux contenaient des références

6. J. Burckhardt, *The Civilization of the Renaissance in Italy*.

7. W. Heywood, *Palio and Ponte*, 165.

constantes à ce qui est nécessaire à l'entraînement d'un prince ou d'un courtisan. C'est en 1528 que Castiglione publie *Il Cortegiano* qui fut traduit en plusieurs langues. Il devint le livre pédagogique de l'aristocratie d'Europe. Vittorino da Feltre, un des plus éminents éducateurs humanistes, a enseigné pendant quelques années à l'Université de Padoue. Comme il se sentait frustré à cet endroit, il se rendit à la cour de Mantoue en 1423. Vittorino put y développer son système pédagogique centré sur l'éducation physique. C'est en effet dans les cours que nous devons chercher le développement de l'éducation physique. Les riches dirigeants comme Gonzaga et les apôtres de la nouvelle connaissance comme Vittorino, ont développé l'éducation de *l'homo universale* à Mantoue tout comme dans les cours des autres états italiens. Il s'agissait de l'éducation de tout l'homme et de toutes les parties de l'homme. C'est là que « l'humanisme » s'est développé. L'éducation physique occupait donc une place importante dans la conception de l'éducation humaniste.

Au début, l'idéal de ce développement physique ne fut que la projection de la vieille conception du chevalier en arme selon un nouvel ordre social. La maîtrise d'habiletés personnelles dans les arts de la guerre était un besoin évident à cette époque. Les nombreuses mésententes entre états dégénéraient souvent en conflits violents. La puissance passait aux mains de ceux qui pouvaient la saisir par n'importe quel moyen à leur disposition. P.P. Vergerius a été désigné par Woodward (1906) comme « le vrai fondateur de la nouvelle éducation ». Le même Vergerius a écrit vers 1404 que l'éducation physique devait servir des besoins militaires de sorte que si nous sommes amenés à utiliser les armes nous soyons prêts à défendre nos droits. L'éducation du prince doit donner la place la plus haute à l'enseignement de l'art de la guerre et une place égale à l'entraînement des arts de la paix<sup>8</sup>.

Vergerius avait choisi Sparte comme modèle. Il se rendait compte que la façon de faire la guerre avait changé et que l'entraînement devait s'adapter à son époque. On devait exiger que la cavalerie joue un rôle important. Néanmoins, la guerre exigeait quand même de l'endurance physique aussi bien que de l'habileté sur le plan tactique et pour les manœuvres. Conséquemment, les garçons devaient s'accoutumer peu à peu aux privations et aux exercices exténuants afin de supporter la tension et les difficultés une fois adultes. C'est dans un but d'efficacité militaire que Vergerius voulait que les garçons apprennent le pentathlon grec, la natation, l'équitation, l'usage du bouclier, de la lance, de l'épée et du bâton.

8. W.H. Woodward, *Vittorino da Feltre and other Humanist Educators*, 103ss.

Pour sa part, Aenas Sylvius<sup>9</sup> croyait qu'on devait enseigner aux enfants à se servir de l'arc, de la fronde, de la lance, à monter à cheval et à nager. Ils devaient apprendre toutes ces habiletés afin d'être en mesure de défendre la chrétienté contre les Turcs.

Dans bien des cas, l'éducation physique fut réclamée afin de répondre à des besoins militaires. Ce phénomène s'est produit tout spécialement durant les périodes de guerre et de tumulte. Vives s'est vivement opposé à ce raisonnement. Né en Espagne en 1492, il fut éduqué en France avant de passer quelques années à Oxford où il enseigna les humanités. Il fut profondément troublé par la violence de son époque. À cet effet, il écrivit une brochure intitulée *De concordia et discordia in humano genere*. C'était un plaidoyer en faveur de la paix universelle entre chrétiens. Son désir de paix a imprégné toute sa théorie pédagogique. Vives se rendit compte que plusieurs jeux et sports pouvaient être utilisés en vue d'un entraînement militaire. Cependant, il considérait que ce n'était pas le rôle de l'éducation physique. Les jeux ne devaient pas servir à rendre les garçons violents et féroces mais promouvoir leur développement corporel. Il ne semble pas que Vives ait reçu beaucoup d'appui dans sa démarche.

Durant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, les Italiens ont accordé plus ou moins d'importance à l'entraînement militaire. À Urbino, la distinction militaire était devenue une nécessité. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle était hautement estimée. Par contre, c'est le service dans la marine qui était le plus apprécié à Venise. À vrai dire, l'habileté diplomatique et civique était mieux considérée que le service dans la marine. Quant aux Florentins, ils préféraient les techniques financières, le commerce et l'organisation politique au maniement des armes. C'est durant cette période qu'on découvrit la poudre à canon. Ce fut le début de l'artillerie à la guerre et des groupes de mercenaires. Ce sont là les causes qui réduisirent l'importance que l'aristocratie avait accordée jusque-là à l'endurance physique selon le modèle de Sparte<sup>10</sup>. La puissance de l'argent et la connaissance technique comptaient plus que l'habileté à tirer de l'arc et à projeter une lance.

Dans son livre *Le Courtier* publié plus de 100 ans après le *De Ingenius Moribus* de Vergerius, Castiglione n'accordait pas autant d'importance à l'entraînement militaire. Cependant on n'en est pas surpris étant donné qu'il accompagne lui-même le marquis de Mantoue à la guerre contre les Espagnols afin de défendre le royaume de Naples. Néanmoins, son livre nous indique que la maîtrise des armes régresse. Castiglione rapporte une conversation entre un

9. W.H. Woodward, *Vittorino da Feltré and other Humanist Educators*, 138.

10. Charles Oman, *A History of the Art of War in the Middle Ages*, II : 291.

supposé courtisan et une gentille dame qui l'avait invité à danser. Le courtisan refusa de danser, d'écouter la musique et de se divertir, affirmant que ces détails ne convenaient pas à sa profession. « Dites donc alors ce qu'est votre profession ? Combattre » La dame dit alors : « Comme je peux le constater, vous n'êtes pas en guerre et vous n'êtes pas en un endroit propice au combat ». <sup>11</sup>

Le courtisan devait connaître le maniement des armes. Cependant, il ne devait pas faire profession de soldat sinon il aurait eu une carrière fort limitée. D'un autre côté, il acceptait de s'adonner à la pratique des sports ainsi qu'aux exercices militaires. En fait, la présence de soldats professionnels eut pour effet de libérer les aristocrates et de leur permettre de s'adonner à l'activité physique non militaire.

Si on fait abstraction de la valeur militaire qu'elle avait au début, l'éducation physique avait sa place dans l'éducation totale. On lui accordait une valeur au point de vue relaxation <sup>12</sup>. On en vint bientôt à reconnaître que l'éducation physique pouvait contribuer de façon positive au développement de tout l'homme et aider l'individu à s'exprimer. En agissant ainsi on ajoutait à la dignité de la personne qui maîtrisait ces habiletés. Guarino da Verona et Vittorino da Feltre ont contribué beaucoup à propager ces idées aussi bien du point de vue théorique que pratique.

En 1429 Guarino fut invité par le marquis Nicolo d'Este à se rendre à Ferrare afin d'agir comme tuteur de son héritier Leonello. Il demeura tuteur jusqu'en 1435. Il fonda une école qui devint plus tard une véritable université. Une grande partie du curriculum destiné à Leonello était consacrée à des exercices militaires spécifiques. L'équitation, la chasse et même les batailles avec boules de neige étaient au programme. Ces exercices devaient servir en cas de guerre. La natation et les jeux de balles s'y trouvaient pour d'autres raisons. La natation devait servir d'exercice sain tout en étant utile pour sauver sa vie <sup>13</sup>. Guarino recommandait la danse pour développer une marche gracieuse. Vergerius était en désaccord ; il soutenait que « regarder danser les filles ou danser soi-même au son de la musique n'a aucune valeur ». Cependant, il arrivait même à Vergerius d'admettre que la danse puisse servir d'entraînement. Cependant, il refusait de considérer la danse comme une fin en elle-même.

Vittorino da Feltre fut un contemporain et un ami de Guarino. Comme tuteur de la famille du marquis de Mantoue, il se chargea des enfants de Gonzaga : quatre garçons et une fille. Il fut en même temps responsable des nobles de Mantoue et de ses propres amis. Ces derniers n'étaient pas tous riches.

11. B. Castiglione, *The Courtier*, 37.

12. W.H. Woodward, *Vittorino da Feltre and other Humanist Educators*, 116.

13. W.H. Woodward, *Education during the Renaissance*, 37.

C'est pourquoi Gonzaga autorisa Vittorino à éduquer le pauvre aux dépens du riche. Le fait d'avoir accepté une fille et des écoliers pauvres à son école dénotait une conception libérale de l'éducation. Il n'était pas question d'accepter une conception purement militaire de l'éducation physique. De fait, l'entraînement militaire fut de peu d'importance. Vittorino croyait que le plus haut niveau de la culture humaniste ne pouvait s'atteindre qu'en suivant les voies intellectuelle, physique et spirituelle. Quant au développement physique de ses élèves, Vittorino s'est inspiré de sa propre personnalité et de sa façon de vivre. Étant d'une constitution fragile, il se soumettait à une auto-discipline et à une activité vigoureuses afin de développer son endurance physique. Il en vint donc à dédaigner les rhumes ; pour lui la chaleur artificielle était à la source de bien des « humeurs ». Aussi prescrivit-il à ses élèves une vie de plein air en les invitant à faire des exercices vigoureux quotidiens quelle que soit la température. Quand il faisait chaud, il amenait ses élèves au lac Garda ou dans les Alpes afin qu'ils puissent s'endurcir et s'habituer à supporter la fatigue.

Il semble bien que l'endurance constituait le premier objectif de Vittorino. Cependant, il n'oubliait pas le développement des habiletés : c'est pourquoi il s'efforçait de populariser les jeux de balle, les sauts et l'escrime. Il croyait que les jeux et les sports pouvaient servir de correctif au laisser-aller et éviter les habitudes efféminées et peu sociales. Il reconnaissait le rôle que l'éducation physique pouvait jouer pour former le caractère et développer la sociabilité. Il est intéressant de signaler que Vittorino participait lui-même aux activités physiques de ses élèves. C'est ce qui lui a permis d'établir un nouveau genre de relation entre les élèves et le professeur.

La nouvelle noblesse italienne en vint graduellement à accepter une vision de l'homme qui exige le développement physique aussi bien qu'intellectuel et spirituel. Bien plus, on croyait que l'éducation physique ne devait pas s'en tenir uniquement à l'enseignement du savoir-faire. Tout ce que faisait le gentilhomme, que ce soit d'ordre intellectuel ou physique, devait s'effectuer avec aisance et même avec dédain (*aprezzatura*). Il devait être meilleur que les autres hommes, sans faire parade de son excellence. Nous avons déjà fait remarquer qu'Alberti a dénoncé le tournoi qu'il considérait ostentatoire. Pour la même raison, on désapprouvait l'exécution en public de n'importe quelle habileté sous forme de prouesse car l'homme bien éduqué n'agissait pas de la sorte.

L'individu devait faire preuve d'aisance et de grâce quand il participait à des activités quotidiennes comme les jeux ou les sports. Toute activité humaine pouvait servir à exprimer sa personnalité. La contribution de l'éducation physique au développement de tout l'homme n'était donc pas limitée à l'enseignement du savoir-faire social.<sup>14</sup>

14. Woodward, *op. cit.*, 247.



C'est Castiglione qui a le mieux réussi à exprimer la doctrine de l'éducation de tout l'homme. Cette oeuvre intitulée *Il Cortegiano* a été beaucoup lue aussi bien en Italie qu'à travers l'Europe. Elle décrit le portrait idéal du courtisan tel que vu par l'auteur. Néanmoins, ce portrait présentait un modèle pour l'éducation de la classe régnante. Castiglione considérait que l'éducation physique du courtisan était très importante. Le courtisan devait se soumettre à un entraînement militaire et à des activités qui ne dépendaient pas des armes tout en y étant reliés. Parmi celles-ci, il y avait la chasse, la natation, le saut, la course et le lancer de pierre.

Castiglione considérait les exercices au sol sans valeur, pas plus que le grimper au câble qui ne convenait qu'aux jongleurs. Le courtisan devait surpasser les autres hommes en pratiquant ces activités. Cependant, il ne devait pas s'en glorifier. Castiglione exigeait même que le courtisan ait certaines qualités physiques qu'il ne pouvait acquérir par l'entraînement, comme être de taille moyenne. Il croyait que les hommes de haute stature avaient peu d'esprit et qu'ils n'étaient pas aptes à des exercices d'agilité, qualité qu'il voulait développer chez le courtisan.

Les femmes devaient partager l'éducation physique du courtisan ; elles allaient en excursion de chasse et faisaient de l'équitation. Elles pouvaient danser afin d'améliorer leur maintien mais elles devaient se tenir à l'écart des jeux d'habileté où elles se contentaient du rôle de spectatrice. Par ailleurs, elles devaient comprendre les jeux d'habileté et savoir en parler de façon intelligente.

Les laïcs furent les premiers responsables du développement de l'éducation humaniste en Italie. Par ailleurs des cardinaux ont écrit des livres au XVI<sup>e</sup> siècle. Ces travaux montrent à quel point les considérations humanistes étaient acceptées de quelques leaders de la contre-réforme. Le cardinal Sadoletto écrivit *De Liberis Recte Instituendis* en 1530. Deux ans plus tard, *Il Cortegiano* paraissait. Quoiqu'il rejette l'ascétisme étroit du Moyen Âge, Castiglione ne favorisait pas tellement l'apprentissage d'habiletés spécialisées, ni la réalisation d'exploits physiques. Sadoletto visait plutôt l'exercice spontané et énergétique. Il préférait la course, l'équitation, le lancer du javelot et le jeu de balle en plein air. Le cardinal Antoniano publia en 1584 *Dell' Educatione Christiana Dei Figlioli*. Il suggérait la récréation physique pour le jeune et le plus âgé car les jeux pouvaient développer l'élégance corporelle ainsi que des qualités de caractère. Par ailleurs, on pouvait déceler une trace d'ascétisme dans sa condamnation de la danse.

Le livre de Castiglione s'ajoutait à d'autres ouvrages pédagogiques des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles qui montrent que l'éducation physique de la classe privilégiée était acceptée et systématisée. Ces œuvres prenaient leur inspiration chez la Rome ancienne et auprès des états-cités de la Grèce antique. Les activités

au programme puisaient à cette source. Le renouveau de la connaissance a soulevé un nouvel intérêt pour les sources originales grecques et romaines dans le domaine théorique et pratique de la médecine.

Ce sont surtout les œuvres de Galien qui ont retenu l'attention, en particulier ses six livres intitulés *De Sanitate Tuenda*. Galien discute dans ses livres de l'apport des exercices à la santé. Il classe les activités et les exercices selon leurs effets sur le corps. Le livre de Galien fut le premier à être traduit du grec au latin par Linacre. Cette traduction dédiée à Henri VIII fut publiée à Paris en 1517 et durant la dernière partie du XVI<sup>e</sup> siècle. Au moins douze livres ont traité de la gymnastique médicale<sup>15</sup>. Deux de ces œuvres furent traduites par des médecins italiens. Sans aucun doute ces livres eurent une influence sur l'aspect thérapeutique de l'éducation physique à travers l'Europe. Girolamo Cardano publia son premier livre entre 1501 et 1575. L'auteur lui donna le même titre que la traduction de l'œuvre de Galien, *De Sanitate Tuenda*. En réalité, Cardano devait beaucoup à Galien. Tout en suivant de près le modèle de l'auteur ancien, il traitait de l'hygiène de l'exercice, puis classifiait les exercices d'après leurs effets propres. La deuxième œuvre écrite par Hiéronimus Mercurialis était le *De Arte Gymnastica*. Mercurialis était connu à travers l'Europe comme une autorité en médecine. Ses œuvres sur la gymnastique parurent pour la première fois en 1569 ; on en continua la publication pendant les cent années qui suivirent. Mercurialis emprunte beaucoup à Galien mais si on relève les références qui parsèment son œuvre, l'auteur fit un nombre extraordinaire de lectures. Les trois premiers livres décrivent les gymnases, les gymnastes, les divers jeux, les sports et les exercices aussi bien contemporains que ceux de l'Antiquité. Le quatrième contient une discussion générale de la valeur physiologique de l'exercice. Le cinquième et le sixième livres traitent en détail des effets particuliers de la danse, des jeux de balle, de la natation, du maintien et d'autres activités physiques. Il ne prescrivait pas d'exercices uniquement à ceux qui souffraient de débilité générale ou particulière ; il les prescrivait aussi pour remédier à des cas pathologiques comme les pierres aux reins et les varices.

Le titre de son œuvre indiquait qu'il s'adressait à tous, pas seulement aux médecins. Il n'y a pas de doute qu'il a atteint son objectif. Au moment où son œuvre fut publiée, plusieurs éducateurs humanistes avaient déjà remarqué la valeur thérapeutique de l'éducation physique. C'est à Mantoue que Vittorino da Feltre avait conçu les exercices spéciaux destinés au fils de Gonzaga, Alessandro. À cette époque, plusieurs ouvrages pédagogiques ont précisé que l'exercice était nécessaire au maintien de la santé. Malheureusement, l'ignorance de la physiologie et de l'anatomie fut responsable de plusieurs erreurs sur les

15. Edgar F. Cyriax, *Bibliographia Gymnastica Medica*.

effets des exercices. Néanmoins, on reconnaissait un fondement physiologique à l'éducation physique. Par la suite, on n'a jamais perdu de vue la valeur thérapeutique de l'éducation physique.

L'Italie fut donc à l'origine des idées et des pratiques en éducation physique durant la Renaissance. L'humanisme y a pris naissance dans les petites républiques et les royaumes despotiques. Ce phénomène ne se produisit pas ailleurs en Europe où le développement a pris la forme de la croissance de l'économie, de la chute du féodalisme, de la montée d'une nouvelle classe de propriétaires privilégiés et d'intellectuels. Il fut aussi caractérisé par la pénétration des idéaux humanistes pédagogiques.

La nouvelle connaissance pénétra lentement en Angleterre. Chrysoloras visita Londres en 1409. Il y chercha des textes anciens à la cathédrale de Salisbury. Cependant, sa mission n'était pas pédagogique mais bien diplomatique.<sup>16</sup>

En 1418, Poggio Bracciolini, humaniste florentin, se rendit en Angleterre à l'invitation de l'évêque de Winchester. Il y demeura quatre ans sans y jouer de rôle important. C'est après le retour de Poggio (en Italie) que l'humanisme anglais débuta. Humphrey, duc de Gloucester, a stimulé l'enthousiasme pour la nouvelle connaissance. À cet effet, il a enrichi Oxford de ses manuscrits et fit construire des édifices. Il engagea aussi des savants humanistes qui demeurèrent à sa cour et traduisirent des classiques venant d'Italie. Un groupe de savants comprenant Grey, Free, Fleming et Tiptoft, commencèrent à visiter l'Italie. Ils en revinrent avec des manuscrits précieux. Malgré leur enthousiasme, la nouvelle connaissance impressionna peu la vie anglaise avant la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. À cette époque, un groupe de savants, Grocyn, Linacre et Latimer, visitèrent l'Italie. À leur retour en Angleterre, ils enseignèrent à Oxford.

La vieille structure féodale anglaise connaissait des changements importants tout comme ceux qui avaient secoué l'Italie. C'est alors que l'humanisme italien, y compris ses idéaux pédagogiques et sa doctrine de courtoisie, influença profondément la façon de vivre de la classe dirigeante en Angleterre. C'est pourquoi les concepts de l'éducation physique furent bien reçus dans ce pays.

C'est Linacre, distingué traducteur de Galien, qui a fait connaître la valeur thérapeutique de l'exercice et de l'éducation physique. Il a publié plusieurs livres en Angleterre. Dans ces livres, il insistait sur la santé<sup>17</sup>. Il est certain que Linacre a influencé la profession médicale. Erasme et Colet par contre ont surtout exercé une influence pédagogique. L'Italie a connu un développement pédagogique bien

16. R. Weiss, *Humanism in England*, 11.

17. Andrew Boorde, *A Compendious Regyment or Dyetary of Health* et John Salisbury, *Certain Necessary Observations for Health*.

différent car ce sont des laïcs qui furent les auteurs des ouvrages de pédagogie. C'étaient des fondateurs d'écoles comme Guarino da Verona et Vittorino da Feltre. Par contre, en Angleterre, ce sont les ecclésiastiques qui prirent l'initiative. Erasme a fait partie de ce groupe de gens qui ont eu une influence restrictive sinon négative face aux conceptions italiennes de l'éducation physique. Il n'y eut certainement pas d'éducation physique systématisée comme le conseillait Palmieri en Italie. Un tel fait peut s'expliquer à partir des conceptions pédagogiques d'Erasme. Avec le doyen Colet, il fonda le St Paul's school en 1510. De là, il exerça une influence sur tout le pays. Moine à 20 ans au monastère de Steyn, c'est à cet endroit qu'il écrivit *On the Contempt of the World*. Dans ce texte, il rabaisse le corps humain qui serait opposé à l'âme.

Les moines, dit-il, ne choisissent pas de devenir semblables à un troupeau ; ils savent qu'il y a quelque chose de sublime et de divin chez l'homme. La nature de l'homme est plus digne que celle de la bête. Notre corps n'est pas différent de celui de l'animal sauf pour quelques détails. Cependant notre âme peut atteindre les choses divines et éternelles. Le corps humain est terrestre, sauvage, lent, mortel, maladif, ignoble. L'âme, au contraire, est céleste, subtile, divine, immortelle et noble. Quelle personne est tellement aveugle qu'elle ne puisse faire la différence entre le corps et l'âme ? C'est pourquoi le bonheur de l'âme surpasse celui du corps<sup>18</sup>.

Par la suite, Érasme en vint à détester la vie monastique. Cependant, sa façon d'envisager l'éducation physique demeura imbue d'ascétisme. Il ne croyait pas bon de parler d'éducation physique à l'enfant de plus de six ans. Il se trouva dans l'obligation de défendre ses exigences intellectuelles tellement elles étaient sévères. Il fut également obligé de dire pourquoi il avait omis les activités physiques de son curriculum. « Nous devons trouver un argument qui s'oppose à ce qu'on accorde une priorité à la santé dans l'entraînement d'un jeune ». Personnellement, je me permets de considérer que les avantages intellectuels surpassent les inconvénients qui peuvent diminuer la vigueur physique<sup>19</sup>. Dans les *Colloquies*, il y a une scène où un maître d'école démontre une attitude qui est loin d'être favorable à la récréation. Les garçons choisissent un chiffre afin de s'adonner à des jeux. La demande fut accordée avec la réserve suivante : « Ceux qui travaillent fort ont besoin de relaxation. Par contre ceux qui étudient paresseusement, qui jouent de leur mieux ont plus besoin de frein que d'encouragement ». Erasme fut donc, d'une certaine façon, peu sympathique à la conception humaniste de l'éducation physique de « l'homo universale » et responsable de la négligence de l'éducation physique dans les écoles et les collèges fondés en Angleterre au XVI<sup>e</sup> siècle.

18. Albert Hyma, *The Youth of Erasmus*, 178.

19. Érasme, *De Pueris Instituendis*, 503 B.

L'ascétisme exerça peu d'influence à la cour des Tudors. On y accepta la conception de l'homme complet et la doctrine de courtoisie. On en vint avec le temps à accepter ces idées à l'extérieur de la cour. La pièce de théâtre *As you like it* nous a montré que Shakespeare était tout à fait au courant du besoin qu'avait l'aristocratie d'accomplir des prouesses physiques et de les exécuter avec aisance et sans orgueil. L'Angleterre importa des livres d'Italie. L'aristocratie et les courtisans firent appel à des maîtres italiens pour leur enseigner l'équitation, l'escrime, la chasse au faucon et autres performances.

Sir Thomas Hoby traduisit *Il Cortegiano* que Castiglione avait écrit. Cette traduction fut publiée en Angleterre en 1561. Cependant, sir Thomas Elyot avait déjà écrit un travail semblable intitulé *The Governor*. Ce livre consacrait plusieurs chapitres à l'éducation physique<sup>20</sup>. On pouvait constater dans ces textes l'influence des idées italiennes, grecques et romaines. Toutes ces idées servaient à justifier les jeux et les sports destinés au gouverneur. Elyot, tout comme les humanistes italiens, a fait une claire distinction entre ce qui convenait et ce qui ne convenait pas au gentilhomme.

Quand Elyot discute de la danse, il montre bien la différence d'attitude entre la cour et l'Église vis-à-vis l'éducation physique. Il conseillait fortement la danse mais il ne pouvait ignorer l'opposition de l'Église. Elyot avait de la difficulté à démontrer que la condamnation de l'Église était fondée sur une mauvaise interprétation de ce qu'avait dit saint Augustin à savoir qu'il valait mieux creuser ou planter le dimanche que de danser. Saint Augustin ne condamnait pas la danse mais seulement celle qui était accompagnée d'idolâtrie et de fornication. Elyot désirait que la danse fasse partie de l'éducation libérale de 7 à 20 ans.

Voici quelles étaient les principales différences entre l'éducation physique du « courtisan » et celle du « gouverneur ». Le gouverneur ne s'intéressait pas seulement à la formation du caractère et au développement des qualités sociales ; il visait également les effets physiologiques de l'exercice. Il semble qu'Elyot connaissait bien les ouvrages de Galien. De plus, il maîtrisait les dernières données de l'enseignement médical. Voici quels étaient les six effets physiologiques bienfaisants qu'apportait l'exercice physique. Il aide à la digestion ; il favorise une plus longue durée de la vie ; il augmente la chaleur du corps ; il améliore l'appétit ; il régularise le métabolisme et il nettoie le corps. Elyot classifiait les exercices selon leurs effets sur le corps. De ces cinq catégories, les quatre premières étaient de nature physiologique. Des exercices aidaient à la digestion, amélioraient l'agilité et la vitesse. La cinquième *catégorie* couvrait tous les *exercices* qui étaient considérés nécessaires durant la paix et la guerre. De

20. T. Elyot, *The Governor*, Livre 1, Chapitres 16-22, 26, 27.

fait, Elyot était préoccupé par trois objectifs principaux en éducation physique : enrichir la personnalité, favoriser le succès en société et l'efficacité physiologique. Il fut le premier à écrire un livre en anglais qui accordait une attention égale à chacun de ces objectifs.

L'intérêt pour l'éducation physique en Angleterre au XVI<sup>e</sup> siècle se répandait dans les classes supérieures. Le livre de sir Thomas Elyot ne fut pas le seul du genre. Roger Ascham écrivit *The Schoolmaster*. Pendant un certain temps, il fut le tuteur de la reine Elizabeth. Ce livre portait sur les méthodes d'enseignement de l'éducation physique. Trois autres nous sont parvenus : *The Institution of a Gentleman*, par un auteur inconnu, publié en 1555 ; sir Humphrey Gilbert publia *Queen Elizabeth Academy*, en 1572 et Cleland *The Institution of a Nobleman*, en 1607. Ces différents livres ont tous traité de systèmes d'éducation physique.

En Angleterre, tous les écrivains de l'éducation physique dont nous avons parlé jusqu'à maintenant ont été rattachés de près à la vie de la cour. Aucun ne fut pédagogue dans les écoles et les collèges. D'ailleurs, les plus vieilles universités d'Oxford et de Cambridge ne reconnaissaient aucunement l'éducation physique. En 1574, le football était défendu à Cambridge. À Oxford, en 1584, tout ministre ou vicaire trouvé coupable d'avoir enfreint cette règle était expulsé. On conduisait le coupable à son évêque et les académiciens ayant plus de 18 ans étaient emprisonnés en plus de payer une amende. Ceux qui n'avaient pas 18 ans étaient fouettés à St. Mary's<sup>21</sup>. Il semble que c'est une façon ascétique d'envisager la vie qui a influencé le curriculum des universités et des écoles. La formation des académiciens incluait peu d'éducation physique. Il y eut une exception à Merchant Taylor où Richard Mulcaster fut directeur de 1560 à 1586. Mulcaster fut probablement le directeur d'école le plus éclairé de son temps. Il écrivit deux livres sur la pédagogie : *Positions* en 1581 et *Elementarie*, en 1582. Malheureusement, ces deux livres ne furent pas réédités pendant 300 ans. La publication de *Positions* fut reprise en 1888 et celle d'*Elementarie* en 1925. Dans *Positions*, trente-cinq chapitres sur un total de quarante-cinq étaient consacrés à l'éducation physique.

Tout comme sir Thomas Elyot, Richard Mulcaster a été intéressé par les classifications. La première fut purement administrative : les activités furent divisées en activités pratiquées à l'intérieur et à l'extérieur. Parmi celles qui étaient pratiquées à l'intérieur, il y avait la danse, la lutte et l'escrime aussi bien que rire et pleurer. Au nombre des activités pratiquées à l'extérieur, il y avait le tir, la natation, le jeu de balle et la chasse. Dans la deuxième classification, il tenait compte du but social. Les activités étaient athlétiques, martiales, ou

21. Richard Mulcaster, *Positions*, Chapitre IV.

physiques c'est-à-dire médicales. Selon le point de vue de Mulcaster, on avait accordé trop d'attention aux exercices athlétiques pratiqués comme passe-temps. Tout comme Galien, il critiqua la spécialisation. On avait choisi des exercices martiaux afin de développer la *force* et l'endurance durant les rigueurs des campagnes. Les activités médicales ou physiques servaient à poursuivre trois sortes de buts : raffermir les dons naturels, développer l'habileté que l'individu n'avait pas reçue comme don de la nature et rendre la personne capable de retrouver ce qu'elle avait perdu par la maladie ou la négligence. C'était la réhabilitation. Mulcaster s'était intéressé en premier lieu à l'exercice physique et médical. Sa troisième classification portait uniquement sur l'aspect pédagogique. Il classifiait les exercices suivant leur usage : les muscles, les articulations, la circulation et la respiration. Par la suite, il donna des exemples d'effets spécifiques des exercices. Par exemple, la danse devait produire de la chaleur, donner de la force aux membres inférieurs et prévenir l'engourdissement et les paralysies. L'équitation devait aider aux hanches, maintenir l'estomac en bonne santé et raffermir les ventres amollis. On devait exercer les cordes vocales et développer les poumons en parlant fort.

La physiologie telle qu'appliquée par Mulcaster était primitive sinon inexacte. Cependant, il lui est arrivé d'anticiper les théories modernes. Il commença par définir l'*exercice* comme étant « le fait de faire bouger le corps avec véhémence ; ce qui modifie la respiration qui sert à maintenir la santé et à donner au corps une très bonne habitude ». Puis il précisa qu'on devait commencer par un exercice léger ou « préparatoire », continuer par de la gymnastique et finir par un exercice servant à diminuer la chaleur du corps par degré afin de retrouver sa tranquillité du début. La même doctrine fut prônée par la gymnastique suédoise quelque 400 ans plus tard.

L'intérêt de Mulcaster pour la physiologie ne l'amena pas à croire que le professeur devait céder sa place au médecin. En réalité, il déclara qu'il y avait un vaste champ de bien-être humain qui n'était pas couvert par le médecin ou le *prêtre* et que le pédagogue devait s'en occuper. Il insistait également sur le fait que la même personne devrait s'intéresser à la fois à l'éducation académique et physique. Dans ce cas comme dans plusieurs autres, Mulcaster était en avant de son temps. Ses idées ne furent pas admises dans les écoles et les collèges. En Angleterre, il y eut à la fin du siècle une brisure entre l'éducation du gentilhomme fortement influencée par la tradition courtoise et la formation académique influencée par la tradition monastique. Cette dernière refusait d'inclure l'éducation physique.

### Bibliographie

- BOORDE, Andrew, *A Compendious Regyment or Dyetary of Health*, 1542.
- BURCKHART, J., *The Civilization of the Renaissance in Italy*, London, 1945.
- CASTIGLIONE, B., *The Courtier*, Everyman Edition, 1944.
- CYRIAX, Edgar F., *Bibliographia Gymnastica Medica*, London, 1909.
- EINSTEIN, L., *The Italian Renaissance in England*, New York, 1902.
- ELYOT, T., *The Governour*, 1531.
- ERASME, *De Pueris Instituendis*.
- FUNCK-BRENTANO, F., *The Renaissance*, Londres, 1936.
- HEYWOOE, W., *Palio and Ponte*, Londres, 1904.
- HYMA, Albert, *The Youth of Erasmus*, Michigan.
- LEONARD, F.E., et AFFLECK, G.B., *A Guide to the History of Physical Education*, 3<sup>e</sup> édition, Londres, 1947.
- MATHEW, Gervase, « Ideals of Knighthood in Late Fourteenth Century England », *Studies in Medieval History*, Oxford, R.W. Hunt, W.A. Pantin et R.W. Southern, 1948.
- MERCURIALIS, H., *De Arte Gymnsatica*.
- MULCASTER, Richard, *Positions*.
- OMAN, Charles, *A History of the Art of War in the Middles Ages*, Londres, 1924.
- REED, A.W., « Chivalry and the Idea of a Gentleman », *Chivalry*, Londres, 1928.
- VAN DALEN, D.B., MITCHELL, E.D. et BENNETT, B.L., *A World History of Physical Education*, New York, 1952.
- WEISS, R., *Humanism in England*, Oxford, 1941.
- WOODWARD, W.H., *Education during the Renaissance*, Cambridge, 1906.  
*Erasmus concerning Education*, Cambridge, 1904.  
*Vittorino da Feltre and other Humanist Educators*, Cambridge, 1897.



PARTIE III

**LA PÉRIODE MODERNE**



## Introduction

Alors que les éducateurs de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance avaient orienté la vie sportive en fonction de l'élite aristocratique et bourgeoise, la période moderne a permis de créer et de propager plusieurs méthodes nouvelles d'éducation physique. Les créateurs de ces systèmes transposèrent ainsi sur le plan national et démocratique l'éducation physique qui avait été jusqu'alors l'apanage des écoles ou des académies de la noblesse.

La période moderne fut celle du naturalisme avec son grand pontife, Jean-Jacques Rousseau. Suite aux découvertes qui provoquèrent un intérêt insoupçonné pour tout ce qui concerne l'homme et son émancipation, Rousseau a enrichi la pédagogie de l'éducation physique d'une notion nouvelle, celle de l'éducation naturelle. Par son roman *Émile*, il a ouvert la voie aux méthodes modernes d'éducation physique en influençant de nombreux pédagogues. Ce sont en Allemagne, Basedow et GutsMuths. Jahn s'inspira aussi de cette idéologie et établit un système d'éducation nationale centrée sur la gymnastique. En Suède, l'influence de Rousseau conduisit Per Henrik Ling à la gymnastique que Nachtgall avait mise à point au Danemark. Ling propagea une gymnastique pédagogique, militaire, médicale et esthétique.

Avec le naturalisme, le nationalisme fit son apparition durant la même période suite à l'unification politique de certains pays. L'Allemagne fut très marquée semble-t-il par cette idéologie. C'est l'éducation physique qui servit à véhiculer le mouvement nationaliste dans ce pays. Grâce à Spiess, l'éducation physique entra ainsi dans les programmes et les horaires scolaires à tous les niveaux, exigeant des maîtres compétents, des gymnases bien équipés, un contrôle médical et des moyens de propagande. Sur ce plan, l'Allemagne a exercé une influence très importante, car elle a pu compter sur des hommes de grande valeur.

Ces divers mouvements ont été suivis et modifiés suivant les années et les effets. Sur ce plan, la Suède mérite une mention. En effet, ce pays se lança dans un vaste mouvement national et populaire en faveur de l'éducation

physique. Tout en préconisant la vie au grand air, le système suédois comprend la pratique d'une éducation physique rationnelle, scientifique et pédagogique dans tous les établissements, dans l'armée et la marine. La France n'a pas joué un rôle primordial puisqu'elle fut surtout influencée par Amoros qui était espagnol. De nombreux jeux inventés en France ont été plus souvent qu'autrement codifiés puis exportés par les britanniques à travers le monde. Cette influence de l'Angleterre est mise en relief dans ce volume par un texte de Fernand Caron.

Ce chapitre se termine par un travail de synthèse d'Eyler sur l'origine des sports contemporains. On trouve là réunis tous les sports pratiqués dans les pays de langue anglaise. Ce qui est très représentatif de la vie sportive internationale en raison du rôle prépondérant joué par ces pays dans le monde au cours des deux derniers siècles.

## **L'éducation physique et le naturalisme en éducation \***

*Deobold B. VAN DALEN et Bruce L. BENNETT*

L'appellation âge de la lumière convient au XVIII<sup>e</sup> siècle parce qu'il fut à l'origine d'une révolution visant à libérer l'individu de l'esclavage. Ce fut l'époque des pionniers de la science : Copernic (1473-1543), Képler (1571-1630) et Tycho Brahé qui ont découvert des vérités universelles par l'étude de la nature. Ils ont préparé la venue des philosophes Locke, Voltaire et Rousseau. Ces intellectuels en vinrent à la conclusion que les lois qui régissent le monde naturel peuvent être appliquées à l'économie, à l'éducation et à la façon de gouverner.

C'est Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) qui attaqua le plus violemment la société française. Il lança le cri suivant : « l'homme civilisé naît, vit et meurt dans un état d'esclavage. » Les masses avaient de plus en plus de ressentiments vis-à-vis les impôts excessifs, les arrestations arbitraires, les règlements régissant leurs affaires et tout ce qui les soumettait aux caprices de l'aristocratie. Selon Rousseau, la civilisation était l'instigatrice des institutions qui ont créé l'inégalité, l'oppression et l'esclavage. Un grand nombre d'individus devinrent des disciples prêts à suivre les réformes qu'il préconisait. Il affirma que les lois naturelles donnent à l'homme certains droits inaliénables qui ont préséance sur toutes les puissances héréditaires.

\* Le texte qui suit est tiré du livre suivant : Van Dalen, Deobold B. et Bennett, Bruce L., *A World History of Physical Education : Cultural, Philosophical, Comparative*, 2<sup>e</sup> édition, © 1971, pp. 185-191. Traduit et reproduit avec la permission de Prentice-Hall inc., Englewood Cliffs, Nj., U.S.A.

Rousseau mit en accusation le système éducatif français d'une façon aussi impitoyable que son attaque de la société elle-même. À cette époque, on s'attendait à ce que l'enfant vive selon les mêmes normes que celles des adultes. Aussi Rousseau ne pouvait tolérer les petits aristocrates, cheveux frisés, poudrés, portant des bas de soie et l'épée au côté comme leur père. Une petite fille de six ans portait une robe longue avec crinoline, une coiffure élaborée ainsi que de fausses boucles. Elle devait, de plus, se serrer la taille avec un corset. De cette façon, elle devait imiter une dame élégante et on s'attendait qu'elle agisse en conséquence.

Quand il arrivait à l'enfant de ne pas suivre ces normes, on attribuait sa façon d'agir au fait que sa nature était corrompue ; il fallait donc faire appel à la plus sévère des disciplines. Le cri de guerre de Rousseau « retour à la nature » s'élevait contre ces attitudes traditionnelles en éducation.

Bien avant Rousseau, Comenius et Locke avaient préconisé que l'éducation soit fondée sur la nature ; ils recommandaient que les enfants se familiarisent avec leur milieu naturel en utilisant leur sens d'observation. Selon eux, l'enseignement devait suivre les lois naturelles régissant le développement de l'enfant. Rousseau adopta les points de vue de ses prédécesseurs qu'il dépassa. Comenius et Locke assujettissaient l'enfant à l'autorité. Comenius voulait le soumettre à l'autorité de la Bible et Locke aux exigences de la société. Cependant, Rousseau voulait délivrer l'enfant de toute servitude afin qu'il puisse développer sa personnalité de façon entièrement naturelle.

L'influence prodigieuse du naturalisme en éducation sur la civilisation moderne a commencé avec Rousseau. Il réussit à mettre à nu les abus de la société en éducation, et à établir de façon évidente la relation entre l'éducation et le bien-être de l'homme. De plus, ses doctrines influencèrent la théorie sociale et politique.

La structure du gouvernement américain, son contenu démocratique ainsi que le système éducatif américain ont été influencés par Rousseau. Cette influence a joué surtout pour encourager l'individualisme et les droits personnels.

Voici quelques-unes des oeuvres que nous devons à Rousseau : *Le discours sur l'économie politique* (1755), *le Contrat social* (1762), *Emile* (1762) et *les commentaires sur le Gouvernement de Pologne* (1773). Les idées de Rousseau en éducation sont exprimées dans *Emile*. Il y décrit l'éducation d'un enfant de sa naissance jusqu'à son mariage avec Sophie, la jeune fille idéale.

Rousseau a exprimé des idées paradoxales sinon insoutenables ; il y a cependant beaucoup de vérité dans ses écrits. Rousseau était un théoricien qui

ne s'est jamais soucié d'aller vérifier s'il pouvait appliquer ses idées dans les écoles. C'est lui qui a déclenché les réformes qui devaient suivre.

La doctrine du naturalisme ne fut acceptée en France qu'après la révolution ; auparavant elle était rejetée. Cependant les éducateurs allemands commencèrent à expérimenter ces idées avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Johan Bernard Basedow (1723-1791) instituteur allemand fut très influencé par Rousseau. C'est dans son école appelée Philanthropinum que Basedow fut le premier à mettre en pratique l'éducation naturaliste. La principale oeuvre pédagogique écrite par Basedow a été *Un livre de Méthodes (Das Methodenbuch)*. Il a aussi écrit le *Livre élémentaire (Das Elementarwerk)*. Ces livres lui ont permis d'exposer ses idées sur la réforme pédagogique. Un autre adepte de ce mouvement, Gerhard Vieth (1763-1836), fut un excellent professeur en Allemagne. Il écrivit une *Encyclopédie des exercices corporels (Versuch einer Encyclopadie der Leibersubungen)*. Cette encyclopédie contient une histoire de l'éducation physique et son système d'exercices physiques. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs autres écoles furent organisées selon le modèle du Philanthropinum de Basedow. L'Institut Schnepfenthal fut la plus fameuse de ces écoles. Il fut créé par C.G. Salzman (1744-1811).

Johann Friedrich Gutsmuths (1749-1839) fut professeur au Schnepfenthal ; on le considère comme le grand-père de l'éducation physique moderne. Gutsmuths resta un personnage en vue pendant cinquante ans, de 1786 à 1835 ; il fut reconnu par son enseignement et ses publications concernant l'éducation physique. Il écrivit deux oeuvres importantes : *La gymnastique pour la jeunesse* (1793) qui constitue le fondement de l'éducation physique moderne et *Les Jeux* (1796). Ce dernier livre décrit et classe 105 jeux selon un ordre naturel et d'après les habiletés susceptibles d'être développées. Il écrivit, de plus, un manuel sur l'art de nager (1798), *les Métiers mécaniques pour les adolescents et les hommes* (1801), *le livre de gymnastique pour les fils du pays natal* (1817), et *le Catéchisme de la gymnastique : un manuel pour les professeurs et les élèves* (1818). Il y eut plusieurs éditions de son livre *La gymnastique pour la jeunesse* ; il fut révisé plusieurs fois et traduit en plusieurs langues. Gutsmuths écrivit aussi des textes sur la géographie et rendit un important service à la pédagogie en faisant éditer les 53 volumes de *Library of Pedagogical Literature*.

C'est à l'âge de la lumière que la science a commencé à utiliser le corps humain comme objet d'étude. Les médecins se mirent à étudier l'anatomie et la physiologie. De nombreux traités furent rédigés sur les exercices physiques et leur influence sur la santé. Francis Fuller publia en 1705 *Medicina Gymnastica* qui fut édité plusieurs fois. Friedrich Hoffman publia entre 1700 et 1720 plusieurs traités qui furent ensuite attribués à Gutsmuths. Hoffman (1660-1742) écrivit : *On Motion, the Best Medicine for Body*, et *The Incomparable Advantages of Motion and of Bodily Exercise et How They are to Be Employed*

*for the Preservation of Health*. Clément-Joseph Tissot (1750-1826) fut un fameux médecin ; il a écrit : *La gymnastique médicale et chirurgicale : un essai traitant de l'emploi du mouvement et des différents exercices corporels afin de guérir la maladie*. Cette œuvre fut traduite.

### **Les buts de l'éducation**

L'expression qui décrit le mieux le naturalisme en éducation est la suivante : toute chose doit s'harmoniser avec la nature. L'éducation naturelle vise à libérer le jeune de tout esclavage. Elle doit permettre de développer chez l'individu toutes les puissances de sa nature et ses tendances naturelles. Le projet éducatif de Rousseau vise à protéger la bonté naturelle de l'enfant, le garder pur et éviter toute contamination et tout esclavage que peut causer la société. Il affirme : « tout ce qui vient de l'auteur de la nature est bon, mais tout dégénère dans les mains de l'homme »<sup>1</sup>. Rousseau visait de façon ultime à construire une société ayant comme fondements les lois naturelles d'égalité, de tempérance, de simplicité, de fraternité et de liberté.

Les buts premiers du naturalisme, c'est une bonne santé ; l'enfant doit de plus, savoir utiliser ses sens de la façon la plus riche. Depuis des siècles, on s'était efforcé de faire atteindre par les enfants des objectifs moraux et intellectuels le plus rapidement et le plus tôt possible. Les naturalistes croyaient que les enfants n'avaient pas suffisamment de maturité pour assimiler un tel apprentissage. Les naturalistes considéraient qu'il fallait profiter de la jeunesse de l'enfant pour développer un organisme physique solide ainsi que des habiletés qui le rendront capable de supporter les puissances intellectuelles et morales en émergence. Si au contraire on laissait le corps humain dans un état de faiblesse, il ne deviendrait jamais capable de nourrir une âme et une intelligence vigoureuses.

L'éducation naturaliste voulait que le jeune soit entraîné à vivre une vie heureuse et bonne. « La vie serait le métier que je lui enseignerais. Je vous garantis que lorsqu'il me laissera il ne sera ni magistrat, ni soldat, ni prêtre ; il sera un homme »<sup>2</sup>. Selon Rousseau une telle éducation aiderait l'homme à s'adapter à un milieu qui change constamment.

En entrevoyant un état idéal où l'homme pourrait jouir des droits naturels de liberté et d'égalité, Rousseau croyait que les enfants devraient être imbus de l'amour du pays et de la loyauté vis-à-vis des buts démocratiques. L'éducation doit imprimer dans l'âme des gens un caractère national et façonner

1. J.-J. Rousseau, *Rousseau's Emile or Treatise on Education* (traduction de W.H. Payne), 1.

2. J.-J. Rousseau, *Emile on Education* (traduction de B. Foxley), 9.



leurs opinions et leurs goûts afin qu'ils deviennent des patriotes aussi bien selon leur passion et leur tendance que par nécessité<sup>3</sup>. Il ajoutait : « Si les enfants sont éduqués ensemble sur un pied d'égalité..., il n'y a pas de doute qu'il vont apprendre à s'aimer comme des frères »<sup>4</sup>. Étant donné qu'ils ont été fortement influencés par la doctrine d'égalité, de liberté et de fraternité, Rousseau et ses amis naturalistes envisageaient une éducation universelle, publique et démocratique.

La doctrine de Rousseau « tout selon la nature » reçut un accueil enthousiaste en Allemagne. J.B. Basedow a repris ce thème. Les croyances qui guidaient le Philantropinum stipulaient que « ...l'éducation devrait avoir comme principal but de préparer l'enfant à vivre une vie heureuse, utile et soucieuse du public »<sup>5</sup>. Certaines qualités étaient considérées plus importantes que le fait de posséder des connaissances, de réussir socialement ou de posséder des manières élégantes ; on voulait que l'enfant soit content, joyeux, enthousiaste, qu'il soit vertueux et possède un esprit sain dans un corps sain.

#### Les buts de l'éducation physique

Le naturalisme donnait à la santé et à l'éducation physique une importance primordiale. Rousseau a affirmé : « L'entraînement corporel, bien qu'il ait été négligé, constitue la partie la plus importante de l'éducation. Cette importance vient du fait que non seulement l'enfant sera en bonne santé et robuste, il pourra en retirer un bienfait moral qui fut jusque-là complètement oublié. Cette formation morale ne peut être réussie en enseignant à l'enfant des préceptes pédants, car ce sont là des paroles perdues<sup>6</sup> ». Le concept éducation physique tel qu'élaboré par les naturalistes prévoyait que l'enfant maîtrise des habiletés motrices convenables, qu'il endurecisse son corps, qu'il le prépare à toute urgence et qu'il sache travailler et jouer avec ses amis.

Rousseau endossait la théorie de Locke qui voulait que l'enfant ait une constitution robuste afin de résister à l'impact de la vie. Il croyait que cette théorie s'harmonisait avec les lois de la nature étant donné qu'elle « oblige les enfants à travailler et à s'endurcir face à toute sorte de difficulté. Elle leur enseigne de bonne heure la signification de la douleur et de la peine<sup>7</sup>. Rousseau était encore plus exigeant que Locke quant à la nécessité d'endurcir les jeunes.

Rousseau s'est mieux rendu compte que plusieurs de ses prédécesseurs de la relation étroite qui existe entre l'âme et le corps. Il a déclaré : « c'est une

3. William Boyd, *The Minor Educational Writings of J.-J. Rousseau*, 141.

4. *Ibid.*, 45.

5. Hugo Gooring, *Ausgewählte Schriften, mit Basedow's biographie*, 42.

6. Boyd, *op. cit.*, 145.

7. J.-J. Rousseau, *Emile on Education*, 14.

faute lamentable que de s'imaginer que l'activité corporelle puisse nuire au fonctionnement de l'intelligence, comme si on pouvait croire que ces deux différentes sortes d'activités ne devaient pas progresser en s'entraînant. On oublierait alors qu'une activité puisse servir de guide à une autre activité »<sup>8</sup>. Rousseau utilisait l'argumentation suivante : « pour apprendre à penser nous devons donc exercer nos membres, nos sens, et utiliser nos organes corporels qui sont les instruments de l'intelligence. Il faut que le corps soit fort et en santé si nous voulons faire le meilleur usage possible de ces instruments »<sup>9</sup>. Bien que plusieurs éducateurs ignorèrent Rousseau, d'autres furent remués profondément par cette affirmation : « Si vous voulez développer l'intelligence de l'élève, développez la force qui doit la contrôler. Donnez à son corps des exercices continuels ; rendez-le fort et en santé afin de le rendre sage. Faites-en un homme fort et bientôt il sera un homme raisonnable »<sup>10</sup>. Ces raisonnements ont beaucoup aidé à réintroduire l'éducation physique à l'intérieur des cadres de l'éducation.

Le développement des sens faisait également partie de l'enseignement de l'éducation physique. Selon les naturalistes, c'est en jouant que l'enfant se familiarise avec le milieu qui l'environne.

La formation des sens le rend capable de juger de la chaleur et du froid, de ce qui est dur et de ce qui est mou, de la taille, des nombres et des formes ; cette formation l'aidera à évaluer la hauteur, la largeur et la distance. Rousseau croyait qu'une telle expérience pouvait augmenter l'étendue des connaissances de l'élève avec beaucoup plus de succès qu'en utilisant des connaissances de second ordre ou des connaissances livresques.

L'éducateur naturaliste considérait la récréation comme une partie essentielle de la formation de l'élève. Rousseau désirait que son élève imaginaire, Emile, pratique des activités physiques vigoureuses « dont la nouveauté puisse l'intéresser, garde sa bonne humeur, maintienne son attention et continue à s'entraîner »<sup>11</sup>. La récréation devait servir à rétablir l'équilibre de la vie. Selon Rousseau « le grand secret de l'éducation c'est de savoir utiliser les exercices du corps et ceux de l'esprit comme récréation l'un pour l'autre »<sup>12</sup>. Rousseau refusait qu'on s'abstienne de récréation mais en même temps il s'opposait à toute exagération en ce sens.

8. *Ibid.*, 82.

9. *Ibid.*, 90.

10. *Ibid.*, 82.

11. *J.J. Rousseau, Rousseau's Emile or Treatise on Education*, 237.

12. *Ibid.*, 184.

Rousseau était d'avis que l'éducation physique devait entraîner les enfants à vivre comme citoyens d'une démocratie vivant dans un état idéal. Si l'on veut parvenir à un état démocratique, il faut utiliser les jeux et les exercices pour habituer les jeunes dès leur jeune âge à la discipline, à vivre d'égal à égal, à fraterniser, à supporter la compétition et à savoir se comporter devant ses concitoyens<sup>13</sup>. Les éducateurs du siècle suivant se servirent de ces idéaux et les préciseront.

Gutsmuths a établi un programme à l'école de Salzman dont les idéaux s'harmonisaient avec les vues de Rousseau. Il n'entretenait aucun doute en ce qui concerne l'influence du corps sur l'intelligence et le caractère. C'était la santé plutôt que la connaissance qui constituait le fondement objectif de l'éducation.

« On peut établir entre l'apprentissage et le perfectionnement corporel le même rapport qu'entre le luxe et les nécessités de la vie. Notre éducation n'est-elle pas corrompue quand elle vise au luxe et néglige notre besoin le plus grand et le plus essentiel »<sup>14</sup>. Il poursuit plus loin : « La nature continuerait volontiers à être active de la quatrième à la vingtième année en améliorant ainsi les facultés corporelles aussi bien que mentales ; cependant nous allons à l'encontre de son effort »<sup>15</sup>. La gymnastique a comme principal objectif de favoriser le développement harmonieux de l'esprit et du corps afin de les rendre tous les deux sains et énergiques.

Gutsmuths détestait l'éducation de son époque qui obligeait l'enfant à rester inactif. Il tenait à ce que l'élève soit endurci afin qu'il puisse supporter la douleur, faire face aux éléments. Il fallait aussi qu'il soit adroit, agile, qu'il ait du sang froid et de la présence d'esprit face au danger et « qu'on implante dans son esprit les germes du courage, de la persévérance, de l'activité et une capacité de réfléchir sur les buts de la nature »<sup>16</sup>. Gutsmuths croyait qu'en développant la force physique et la beauté l'enfant deviendrait serein et confiant en lui-même et qu'il posséderait une personnalité équilibrée.

#### La promotion de l'éducation physique

Rousseau pensait que l'éducation découle de trois agents : la nature, l'homme et les choses. Tout organisme éducatif doit se synchroniser avec la nature car le fonctionnement de la nature dépend d'éléments permanents qui constituent l'individu. La nature est donc l'agent le plus important en éducation ;

13. *Boyd, op. cit., 146.*

14. *C.G. Salzman, Gymnastics for Youth, VIII.*

15. *Ibid., 7-8.*

16. *Ibid., 7.*

l'homme et les choses sont simplement des agents supplémentaires servant à lui faire atteindre ses buts.

C'est la culture dans laquelle vit l'enfant qui déterminera s'il doit avoir un tuteur ou fréquenter l'école publique. Rousseau a fait donner à Emile une éducation privée car il était opposé à la société autocrate de son époque. Rousseau ayant placé Emile dans un milieu rural, l'avait exposé à un minimum de contacts sociaux ; il n'avait à sa disposition aucun jouet dispendieux ; il devait donc compter sur le milieu physique et les forces internes de sa nature pour faire ses expériences et son apprentissage.

Rousseau était pessimiste quant à la possibilité de développement immédiat d'une société démocratique. Advenant le cas où il serait possible d'établir un gouvernement populaire tirant son autorité du consentement du peuple, il croyait que l'on devrait exiger que tous les enfants fréquentent les écoles publiques et nationales. Dix ans après avoir publié *Emile*, Rousseau eut l'opportunité de préparer un plan éducatif national pour les enfants de Pologne. Son projet prévoyait l'engagement d'un directeur de jeu et la construction de gymnases. Il donnait ce conseil aux jeunes : « on ne devrait pas leur permettre de jouer seul en suivant leur fantaisie, mais ils devraient jouer ensemble et en public »<sup>17</sup>. Afin de parvenir à un sentiment national solide, les écoles pourraient développer un même esprit et des sentiments communs en utilisant des activités de groupe.

Alors que le vieux système d'éducation obligeait l'enfant à s'adapter à l'école, le nouveau système éducatif essayait d'organiser l'école pour le besoin de l'enfant. Rousseau croyait qu'entre la naissance et la maturité le développement des enfants devait franchir plusieurs étapes naturelles ; à chacune des étapes apparaissent certains désirs, certains intérêts et capacités distincts. Le programme scolaire selon Rousseau devait être élaboré de manière à s'harmoniser avec l'apparition de chaque étape respective.

C'est en 1774 qu'est apparu le premier programme scolaire s'appuyant sur la philosophie naturaliste. Il s'agissait du Philanthropinum sous la direction de Basedow. Cette petite école fut malgré tout le lieu de rencontre de tous ceux qui désiraient des réformes pédagogiques. Des étudiants de plusieurs pays s'y sont inscrits. Des personnes de haute distinction telles que Kant et Goethe ont appuyé cette expérience audacieuse. C'est au Philanthropinum que fut introduit le premier programme moderne d'éducation physique.

Dans les meilleures écoles de cette époque, on avait l'habitude d'engager des maîtres d'escrime, de danse, d'équitation et de gymnastique. Basedow confia

17. Boyd, *op. cit.*, 145.

l'enseignement de ces activités à des professeurs réguliers. Il consacrait une heure le matin et deux l'après-midi aux jeux, à la gymnastique, aux sports et à la récréation. Il réservait deux heures pour le travail manuel. Cette nouvelle école contrastait avec les autres de cette époque. Les enfants portaient des vêtements simples ne nuisant en rien à la liberté de leurs mouvements. Ils envahissaient les cours et les jardins ainsi que les gymnases. Johan Friedrich Simon donnait les cours ; il est considéré comme le premier professeur d'éducation physique moderne. Johann du Toit succéda à Simon. De nombreux professeurs reçurent leur formation à cette fameuse école ; ils poursuivirent les mêmes buts et les mêmes programmes dans d'autres institutions.

L'Institut pédagogique Schnepfenthal fut établi par Christian Salzman selon le modèle de l'école de Basedow. Salzman essaya d'y mettre en pratique les idées naturalistes en éducation. Chaque matin de onze à douze heures, on donnait des leçons de gymnastique. De midi à deux heures, les enfants pouvaient participer à des jeux. En soirée ces activités alternaient avec d'autres amusements. Tous les dimanches après-midi, il y avait des excursions, des jeux et des amusements. Les cours étaient donnés à l'extérieur dans un endroit plaisant sous les arbres ; on y utilisait un équipement rudimentaire soit une fosse pour le saut, une poutre d'équilibre et une paire de poteaux verticaux. Quand la température était mauvaise, les cours se donnaient à l'intérieur. Salzman a engagé Christian Cari André comme professeur d'éducation physique jusqu'à ce qu'il soit remplacé par Gutschmuths en 1786. Ces institutions ont accordé plus d'importance à l'éducation physique que l'on n'en avait accordé depuis l'ancienne Grèce.

#### Programme d'éducation physique

Rousseau avait rejeté les matières académiques traditionnelles. Le curriculum naturaliste devait prévoir des études qui s'harmonisaient avec les cinq étapes du développement de l'enfant ; ces étapes couvraient l'aspect social, physique et intellectuel. Elles annonçaient la théorie de la recapitulation qui devait apparaître au siècle suivant.

La première étape, l'étape animale, de la naissance jusqu'à cinq ans, exige beaucoup d'activités physiques. Rousseau donna à Emile, son élève fictif, une liberté absolue de s'exercer. On devait commencer à endurcir l'enfant dès ces premières années. Emile devait s'habituer graduellement à subir des bains à des températures changeantes.

Emile passait ensuite à l'étape de Robinson Crusoé, soit l'étape sauvage, de cinq à douze ans. Il devait participer à un grand nombre de jeux et de sports afin de renforcer son corps et perfectionner l'acuité de ses sens. L'enfant ne devait pas suivre d'enseignement moral ou académique car il ne possédait pas

encore la maturité lui permettant d'aborder un raisonnement abstrait ou lui donnant la possibilité de comprendre un enseignement de la vertu et de la vérité. Rousseau conseillait au tuteur d'inciter son élève à exercer « son corps, ses membres, ses sens, sa force, mais de laisser son intelligence inactive aussi longtemps que possible »<sup>18</sup>. La devise à suivre était la suivante : ne faites rien, ne permettez pas que rien ne soit fait ; laissez la nature suivre son cours !

Durant la première enfance et l'enfance proprement dite, Émile devait s'exercer en plein air, courir et sauter à cœur joie. Le tuteur devait « le laisser apprendre à exécuter tout exercice qui développe l'agilité corporelle, le laisser prendre n'importe quelle position avec aisance, le laisser sauter et grimper aux arbres et aux murs. Il faut le laisser trouver son équilibre et exécuter n'importe quel mouvement et geste en tenant compte des lois de la gravité. Cette expérience devait se faire longtemps avant qu'on lui explique la science de la statique »<sup>19</sup>. Il fallait augmenter le processus d'endurcissement durant l'enfance. Emile devait jouer nu-pieds et nu-tête à l'intérieur comme à l'extérieur, hiver comme été. On devait accoutumer le garçon à coucher dans un lit inconfortable et à manger de la nourriture très simple.

C'est en pratiquant des jeux et des sports durant son enfance qu'Émile devait faire toutes les expériences permettant le développement de ses sens. Ces expériences devaient servir de matériaux bruts en vue de l'élaboration future de ses pensées et de ses raisonnements.

Rousseau croyait que le jeu de balle pouvait contribuer à développer des apprentissages spatiaux et neuromusculaires. Voici ce qu'il écrivait au sujet d'un garçon : « courir d'un bout à l'autre d'une chambre, juger le rebond d'une balle avant qu'elle touche au sol, la retourner avec force et précision ; ce sont là des sports qui ne conviennent pas tellement à un homme mais ce sont des sports qui font un homme »<sup>20</sup>.

L'étape pastorale se situait au début de l'adolescence entre 12 et 15 ans. Rousseau croyait que les puissances de la raison et du jugement commençaient alors à s'éveiller chez le jeune ; on pouvait donc commencer un enseignement en vue de la formation intellectuelle. Cependant, Emile ne devait poursuivre ses études qu'en tenant compte de ce qui l'intéressait ou pouvait lui être immédiatement utile. Il devait participer à des activités agricoles et à des arts manuels afin de se familiariser avec les travaux des hommes et exercer son corps.

18. J.-J. Rousseau, *Emile on Education*, 58.

19. *Ibid.*, 104.

20. *Ibid.*, 111.

L'étape sociale faisait suite dans la deuxième partie de l'adolescence. Les puissances de raisonnement d'Émile ont atteint suffisamment de maturité pour lui permettre de saisir des concepts complexes. Il était donc prêt à entreprendre des études de problèmes sociaux, religieux et moraux. En ce qui concerne l'éducation sexuelle, Rousseau recommande : « laissez-les apprendre tôt ce qui est toujours impossible de leur cacher »<sup>21</sup>. Il faut répondre à toutes les questions « avec la plus grande simplicité, sans mystère, sans montrer d'embarras et sans sourire. Il y a beaucoup moins de danger de satisfaire la curiosité de l'enfant que de l'exciter »<sup>22</sup>. Rousseau déclarait que « la lecture, la solitude, la fainéantise et la vie sédentaire » pouvaient influencer son imagination et allumer ses passions<sup>23</sup>. Rousseau voulait occuper les sens d'Émile en exerçant son corps par la pratique d'exercices physiques vigoureux.

C'est à la cinquième étape ou à l'âge adulte que l'entraînement d'Émile atteignait son point culminant ; il se mariait à Sophie, la fille idéale. Par ailleurs, ce qui est étrange, Sophie avait reçu une formation conventionnelle qui contredisait presque complètement les principes naturalistes qui constituaient toute la formation d'Émile.

À l'école de Basedow, le Philanthropinum, le programme d'éducation visait au développement intellectuel aussi bien que physique. Basedow adopta en premier lieu les exercices des chevaliers : l'escrime, la danse, l'équitation et les sauts. Cependant, Simon qui fut professeur d'éducation physique a complété le programme en y ajoutant ce qu'il appelait la gymnastique grecque : course, saut, lancer et lutte. Pour le saut, on fabriqua une fosse en forme de losange. Les débutants pouvaient pratiquer vis-à-vis les extrémités les plus exigus. Quand ils devenaient plus habiles, ils pouvaient utiliser le saut de huit pieds au centre. On y installa des poteaux verticaux pour les sauts en hauteur ainsi qu'une poutre d'équilibre. Une balançoire installée entre deux arbres constituait un des appareils fort appréciés. Les plus jeunes aimaient jouer avec des cerceaux et des planches à bascule tandis que les plus vieux pratiquaient les jeux de tennis, de volant, de balle au mur, de quilles et de balle. De nouvelles activités furent organisées par le successeur de Simon, du Toit : la natation, le patinage, le tir à l'arc, le jardinage, la marche et le travail sur bois. D'autres activités furent aussi ajoutées : jouer au soldat, faire des excursions à la campagne, marcher, se suspendre aux échelles obliques, transporter des sacs de sable les bras étendus horizontalement. Basedow eut même l'idée d'anticiper l'instauration d'une colonie de vacances. Il faisait de la publicité à son école en annonçant qu'en obtenant une inscription suffisamment importante il pourrait offrir deux mois

21. J.-J. Rousseau, *Rousseau's Emile or Treatise on Education*, 198.

22. *Ibid.*, 197.

23. *Ibid.*, 236.

de camping en été afin de donner aux jeunes la chance de se baigner, de chasser, de pêcher, de sauter, de grimper, de faire du bateau ainsi que d'étudier la géographie et les sciences naturelles.

Quand il commença à travailler au Schnepfenthal, l'institut de Salzman, Christian André commença par modeler son programme d'éducation physique d'après le Philanthropinum. Quand il eut acquis de l'expérience, il ajouta le tir sur cible, le saut à la perche, la course, le saut à la corde et les courses en montant et en descendant des côtes. Il enseigna également des mouvements devant servir à améliorer la posture des élèves. On se servait des jeux et de divers amusements pour occuper les élèves pendant les périodes de relaxation l'après-midi et le soir.

Quand les fonctions d'André passèrent à Gutsmuths, ce dernier continua à utiliser les exercices de son prédécesseur. Il expérimenta de nouvelles activités et de nouveaux appareils et chercha dans les classiques de nouveaux enseignements. Gutsmuths divisa les activités en trois groupes : les exercices de gymnastique, le travail manuel, et les jeux de groupe. Il suffit de consulter les titres des chapitres de son livre *Gymnastique pour la jeunesse* pour se faire une idée des matériaux utilisés : (1) Sauter, ce qui inclut le saut à cloche-pied, le saut en longueur sans élan, le saut avec élan, le saut à la perche, le saut de grenouille ; (2) Courir ; (3) Lancer, ce qui inclut la fronde, l'arc, le dard, le disque ; (4) La lutte ; (5) Grimper, ce qui inclut le poteau, le mât, l'échelle et le câble ; (6) S'équilibrer ; (7) Soulever et transporter ; (8) Danser, marcher et les exercices militaires ; (9) Se baigner et nager. Divers travaux manuels qu'il croyait convenables aux enfants comme couvrir des livres, faire des paniers, construire des cabinets et en particulier faire du jardinage. On pouvait voir à l'école de Salzman des terrasses couvertes de fleurs et de légumes. Chaque étudiant pouvait y cultiver son petit jardin. De temps à autre toute l'école allait faire un pique-nique dans les bois. Quelquefois, les enfants plus âgés préparaient leurs bagages qu'ils plaçaient sur un wagon et ils partaient en excursion pour plusieurs jours.

En résumé, les éducateurs physiques des écoles naturalistes savaient adapter les expériences et les matériaux d'apprentissage aux caractéristiques de l'enfant et à son milieu naturel.

### **Les méthodes d'éducation physique**

Pour les naturalistes, l'enfant est devenu le centre même de l'éducation. Le slogan qu'il faut suivre est le suivant : « Observez la nature et suivez la route qu'elle vous trace »<sup>24</sup>. C'est à partir de ces directives pédagogiques que les principes modernes de croissance, d'activité-élève et d'individualisation se sont

24. *Ibid.*, 13.



formés. Ces directives pédagogiques furent adoptées par les éducateurs physiques aussi bien que par les autres éducateurs.

Selon Rousseau, on devrait choisir toutes les expériences pédagogiques en tenant compte du degré de développement des habiletés des étudiants. De fait, l'erreur la plus commune c'est de ne pas savoir se mettre à la place des enfants ; « nous ne pénétrons pas leurs idées ; nous leur imputons les nôtres »<sup>25</sup>. Il ne faut pas enseigner aux enfants des concepts qu'ils ne peuvent saisir. Il faut éviter les exercices de mémorisation, les menaces et les obligations qui forceraient l'enfant à apprendre. Il faut que le corps puisse se développer comme la nature le veut et non pas en suivant une routine prédéterminée. Selon les propres mots de Rousseau, « la nature prévoit la croissance de l'enfant de sa façon propre et il ne faut jamais la contrarier. Ne l'obligez pas à rester assis quand il veut courir ; ne l'obligez pas à courir quand il veut rester tranquille »<sup>26</sup>. Rousseau conseille aux mères de laisser libres les membres de leurs bébés et de leur permettre de se traîner comme ils le désirent, de s'étirer et de développer leurs jambes chaque jour. On devrait toujours choisir des vêtements amples et simples convenant à toutes les étapes.

Rousseau a établi que « sans aucun doute nous pouvons acquérir une notion bien plus adéquate de ce que nous voulons apprendre quand nous faisons cet apprentissage par nous-mêmes plutôt que de recevoir un enseignement donné par d'autres »<sup>27</sup>. Il vaut mieux selon lui que l'enfant dirige lui-même ses activités plutôt que de subir des leçons dominées par un professeur. Les enfants devaient apprendre par observation et par expérience ; ils devaient élaborer leurs propres pensées et parvenir à leurs propres conclusions. Le professeur devrait se contenter de stimuler la curiosité de l'enfant et ce dernier devrait satisfaire sa curiosité en étant lui-même actif.

L'éducation naturaliste accorde beaucoup d'importance aux différences individuelles, parce que « chaque intelligence doit être dirigée selon sa propre tournure ; et si nous voulons réussir ce que nous entreprenons, il est important de la diriger selon cette tournure »<sup>28</sup>. L'étudiant n'était pas encouragé à surpasser son rival ; il devait plutôt apprendre à mesurer son progrès d'après sa propre croissance. Le tuteur devait l'aider à comparer son progrès avec l'année précédente en lui disant : « vous avez grandi de tel nombre de pouces ; voici quelle fosse vous avez franchie d'une seule respiration. Essayons de voir maintenant ce que vous pouvez faire »<sup>29</sup>. Les méthodes naturalistes ont toujours exigé que l'apprentissage se déroule en tenant compte de l'individu.

25. *Ibid.*, 141.

26. *J.-J. Rousseau, Emile on Education*, 50.

27. *J.-J. Rousseau, Rousseau's Emile or Treatise on Education*, 152.

28. *Ibid.*, 60.

29. *Ibid.*, 161.



## **L'éducation physique et le nationalisme éducatif allemand \***

*Deobold B. VAN DALEN et Bruce L. BENNETT*

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne constituait un regroupement de 300 seigneuries indépendantes, d'états ecclésiastiques et de cités libres. Il n'y avait pas de ressemblance politique entre ces agglomérations. Cependant, elles partageaient des sentiments culturels communs. La peur de Napoléon obligea ces pays à coopérer entre eux. La Prusse, qui était un des principaux pays de l'Allemagne, envoya ses troupes à la rencontre de l'armée de Napoléon. Les Prussiens furent défaits de façon décisive à Iéna en 1806. On se rendit compte alors que la domination française menaçait les derniers fragments des états germaniques. Plusieurs leaders furent convaincus qu'il fallait réunir tous les états germaniques.

L'esprit nationaliste allemand s'allia aux aspirations démocratiques du peuple pour faire l'unité du pays. Le but n'était pas seulement d'obtenir une nation libre ; on voulait un peuple libre. Le régime féodal avait duré plus longtemps en Allemagne que dans les autres pays : c'est pourquoi les nouveaux concepts politiques donnèrent des espoirs au peuple qui devint le promoteur de l'esprit nationaliste et de la liberté.

\* Le texte qui suit est tiré du livre suivant : Van Dalen, Deobold B. et Bennett, Bruce L., *A World History of Physical Education : Culture, Philosophical, Comparative*, 2<sup>e</sup> édition, © 1971, pp. 204-235. Traduit et reproduit avec la permission de Prentice-Hall inc., Englewood Cliffs, N.J., U.S.A.

Les rois et les nobles allemands étaient bien d'accord pour renverser les Français. Cependant, ils avaient peur que cet engouement pour les privilèges démocratiques mettent en danger leurs droits et privilèges. Malgré tout, les puissances régnautes acceptèrent l'appui populaire et renversèrent Napoléon à Leipzig en 1813.

Après la guerre, le peuple ne fut pas récompensé de ses efforts ; il n'y eut pas de réunification de l'Allemagne, ni d'acquisition de libertés constitutionnelles. Des décrets répressifs furent lancés ; ce qui obligea les libéraux à rester silencieux. En 1848, il y eut une courte période où les agitateurs démocratiques furent de nouveau actifs ; cependant, cette effervescence s'écroula rapidement.

La réunification de l'Allemagne fut obtenue plus tard grâce aux nécessités militaires et commerciales et à l'ambition militaire. C'est finalement le chancelier prussien Otto von Bismarck qui réussit la réunification politique de l'Allemagne en 1871. Il créa alors l'empire germanique qui était l'agrandissement de la Prusse dominée par un régime militaire.

En établissant des alliances, en encourageant le développement industriel, en acquérant des colonies et en mettant un frein à la croissance du socialisme parmi les travailleurs, les ambitions nationalistes et dynastiques se combinèrent avec les besoins commerciaux pour faire naître un esprit agressif en Allemagne ; ce qui conduisit à la guerre de 1914. La puissance militaire allemande chuta en 1918 et les forces démocratiques purent s'affirmer.

La république de Weimar (1919-1933) qui fut établie après la première grande guerre n'a été qu'un court essai de démocratie entre l'empire autocrate de Bismarck (1871-1918) et le national-socialisme totalitaire (1933-1945). Les Allemands avaient été à la merci de régimes militaires depuis des dizaines d'années. Aussi trouvèrent-ils difficile de se gouverner eux-mêmes. À la suite de l'inflation, de la dépression et du chômage, les Allemands furent si mécontents qu'ils étaient prêts à sacrifier leur liberté et à tout céder à un régime fort qui leur ferait oublier les dures réalités qu'ils avaient à rencontrer. Hitler arriva au pouvoir en 1933 à la tête du parti national-socialiste ; il proclama qu'il redonnerait à l'Allemagne sa vitalité et au pays de ses pères sa place dans le monde. Aussi les nazis transformèrent rapidement le gouvernement démocratique en état totalitaire dirigé par eux. Il en est résulté une société agressive.

Le rêve d'un troisième reich millénaire s'est évanoui avec la victoire des alliés en 1945. Ceux-ci, la France, l'Angleterre, la Russie et les États-Unis, se divisèrent le pays en quatre zones politiques. Trois ans plus tard, la Russie se retirait du Conseil. En 1949, les puissances de l'ouest établirent la République fédérale d'Allemagne ou l'Allemagne de l'Ouest. Quelques mois plus tard, les

Russes créaient la République démocratique allemande (RDA)<sup>1</sup>. Plus de 60 millions de personnes vivent en Allemagne de l'Ouest sur une superficie de 96 000 milles carrés.

Pendant des dizaines d'années, l'éducation physique allemande a suivi un chemin parallèle à celui de la politique. Au début, elle s'est développée en même temps que les mouvements libéraux et fut supprimée durant les périodes réactionnaires. Le fait que les premiers gymnastes furent des libéraux politiques explique cette situation. Ils avaient un chef haut en couleur : Friedrich-Ludwig Jahn (1778-1852). Jahn fut le premier et le principal nationaliste allemand. Il est reconnu comme le père de la gymnastique allemande et des sociétés *Turners*. Cependant, on ne peut pas le qualifier d'éducateur professionnel proprement dit comme on le constate dans son livre sur l'éducation physique : *La gymnastique allemande (Die Deutsche Turnkunst)*.

Pour Jahn, l'éducation physique n'était pas un but à atteindre, c'était un moyen de servir un but national<sup>2</sup>. L'éducation physique disparut après la guerre de la libération jusque vers 1840 parce qu'elle avait des affinités avec le libéralisme.

À cette époque, Adolph Spiess (1810-1858) organisait la gymnastique scolaire en l'intégrant au curriculum éducatif. Les écoles allemandes ont adopté ses deux livres : *Système de gymnastique (Die Lehre der Turnkunst)* et *Manuel de gymnastique pour les écoles (Turnbuch für Schulen)*. Ils devinrent les modèles de l'éducation physique allemande. Ce n'est que plus tard qu'Hugo Rothstein (1810-1865), contemporain de Spiess, introduisit le système suédois de Ling dans l'armée et dans les écoles. Le programme d'éducation physique scolaire allemand après 1870 devint la fusion de ceux de Spiess et de Rothstein.

Il y eut, au début du vingtième siècle, une réaction contre le formalisme et le militarisme dans les écoles ; ce qui favorisa le développement des terrains de jeux, des sports et des mouvements de jeunesse. Konrad Koch (1846-1911), A. Hermann (1835-1906) et E.T.G. von Schenckendorff (1837-1915) furent les responsables de la mise en marche des programmes de terrains de jeux. Cari Fisher devint le leader des mouvements de jeunesse. Pour sa part, Richard Schirrmann fut l'instigateur des auberges de jeunesse. Quand le nationalsocialisme prit le pouvoir en 1933, ces influences libératrices avaient disparu.

Cari Diem (1882-1962) fut sans aucun doute le géant de l'éducation physique et des sports au vingtième siècle. Membre du Comité Olympique Allemand en 1906, il assumait le leadership des mouvements sportifs en

1. À la fin de ce travail, on trouvera la présentation de l'exposé sur l'éducation physique en RDA.
2. Hans Kohn, *Prelude to Nation-States : the French and German experience, 1789-1815*, 270-271.

expansion. Avant la première grande guerre, il réussit à faire la paix entre les *Turners* et les enthousiastes des sports. En 1913, il prit la tête d'une commission qui visita les États-Unis d'où il revint avec des idées nouvelles. Il fut l'instigateur de l'écusson sportif allemand qui s'inspirait du test de performance suédois. C'est en 1920 que l'institut de pédagogie *Deutsche Hochschule für Leibesübungen* fut inauguré à Berlin. C'est Diem qui l'avait conçu. Il contribua aussi à la réouverture du *Sportshochschule* à Cologne en 1947. Auparavant, il avait été le maître d'œuvre des jeux olympiques de Berlin en 1936. Il y avait créé un camp pour la jeunesse où chaque pays participant avait le droit d'envoyer trente étudiants en éducation physique. Les nazis nuisirent à son influence et à son travail après 1936. Parmi ses nombreux écrits, on compte son œuvre magistrale : *Histoire mondiale des sports et de l'éducation physique (Weltgeschichte des Sports und der Leibeserziehung)*<sup>3</sup>.

Carl Diem est l'un des plus grands leaders de l'éducation physique et du sport de tous les temps et de tous les pays.

### **Les buts de l'éducation**

Au dix-neuvième siècle, les écoles élémentaires allemandes visaient à former des citoyens lettrés, soumis, pieux et loyaux au gouvernement autocrate. On entraînait les masses à se montrer satisfaites de leur situation et efficaces au point de vue économique.

Les écoles secondaires étaient de caractère purement intellectuel et peu accessibles aux masses. Durant la république de Weimar, il y eut un effort afin de les rendre plus libérales et plus démocratiques. Quand le national-socialisme prit le pouvoir, les écoles devinrent des agents d'endoctrinement politique en accordant préséance au développement de la condition physique pour le travail sur la ferme et dans les manufactures ainsi que pour la vie militaire.

La république fédérale allemande ne modifia pas radicalement l'éducation. Elle maintint une éducation dont les racines plongeaient dans une société de classes. Par ailleurs, elle souhaitait offrir à tous les jeunes de talent de recevoir une éducation, d'avoir accès à n'importe quelle maison d'éducation et de devenir citoyens d'une démocratie<sup>4</sup>. Malgré tout, vers le milieu des années 60, moins de six pour cent des étudiants universitaires venaient de familles de travailleurs.

3. Herbert Haag, *Life and Work of Professor Dr.med.h.c., Lit. D., Carl Diem, The Father of Modern Physical Education in Germany*, miméographié, s.d., c'est la source principale qui a servi à ce paragraphe.
4. Walter Schultze et Christoph Fuhr, *Schools in the Federal Republic of Germany*, 120.

### Les buts de l'éducation physique

C'est à la suite de la défaite des Allemands contre Napoléon que le philosophe Fichte a fait surgir dans l'esprit des Allemands démoralisés des idéaux de liberté et d'indépendance. Il incita les chefs à se servir de l'éducation pour sauver la nation. Il insista sur la nécessité d'accorder autant d'importance à l'éducation physique qu'aux études. C'est Jahn qui introduisit en Allemagne la plus forte tendance nationaliste en éducation physique avec son plaidoyer en faveur d'un niveau élevé de capacité physique.

Jahn ne concevait pas la gymnastique uniquement comme un moyen d'augmenter la force physique ; c'était également un moyen d'atteindre des buts politiques. Sur la jeunesse de cet état reposaient la liberté et la force de l'Allemagne ; le but suprême de l'éducation physique fut de former des citoyens amoureux de leur patrie et capables de retrouver la force de renverser l'opresseur.

Jahn agissait de façon contraire aux militaires ; il encourageait l'individualisme. Le mouvement *Turner* respirait la liberté<sup>5</sup>. C'était la première fois qu'on encourageait l'homme du peuple à participer à un mouvement populaire. Les hommes se gardaient en condition physique avec l'intention d'assurer la liberté de la nation et d'atteindre une plus grande liberté individuelle. Les buts de l'éducation physique devaient donc dépasser l'aspect militaire si l'on voulait atteindre les autres objectifs. Jahn se rendait compte que la grandeur et l'avenir de la nation allemande reposaient sur la vigueur intellectuelle et physique du peuple.

On considère Spiess comme le fondateur de la gymnastique scolaire en Allemagne. Sa conception de la gymnastique différait de celle de Jahn. Elle devait être un outil pédagogique plutôt qu'un instrument politique. Spiess croyait que les éducateurs devaient se préoccuper de toute la personne de l'enfant et non pas seulement de son intelligence.

Il désirait habituer ses élèves à l'obéissance. C'est dans ce but qu'il a conçu une série d'exercices progressifs. Il réussit à introduire l'éducation physique dans les écoles allemandes parce que ses objectifs s'harmonisaient avec les buts politiques et les philosophies éducatives de son époque. Il insistait sur le fait que la gymnastique était propre à enseigner la discipline et à la mettre en pratique<sup>6</sup>. Il voulait y arriver par la soumission, l'entraînement de la mémoire et les réponses rapides et précises aux commandements.

5. Karl von Raumer, « Physical Education », *American Journal of Education*, VIII (mars 1960), 203.

6. A.B.C. Biewend, « Selections from A. Speiss works », *Elary.r Concerning the German System of Gymnastics*, 7.

C'est entre 1840 et 1860 que von Rothstein, officier et professeur dans l'armée allemande, devint un adepte du système de gymnastique suédoise de Ling. Il importa ce système en Allemagne. Il en fit accepter certains aspects dans les écoles et l'armée. On peut retrouver les philosophies de Spiess et de Rothstein dans cette déclaration officielle :

C'est en utilisant un choix approprié d'exercices bien ordonnés que la gymnastique scolaire favorisera le développement corporel des enfants... Elle doit leur apprendre à coordonner leurs gestes et leur apprendre certaines habiletés qui pourront leur servir dans l'avenir... Ils doivent apprendre la soumission afin de se soumettre à une cause supérieure<sup>7</sup>.

Avec le début du vingtième siècle, on commençait à se plaindre de la philosophie de l'éducation qui prévalait. Les critiques réclamaient plus d'attention aux nouvelles théories pédagogiques qui faisaient de l'enfant le centre du processus éducatif. Les leaders allemands des terrains de jeux, de la jeunesse et des mouvements de vie en plein air s'efforçaient d'assurer une saine participation des jeunes aux sports de plein air afin de les libérer de l'ennui et leur donner la chance de comprendre leurs droits à la liberté de façon constructive. Le concept de l'éducation physique s'est trouvé ainsi modifié et élargi.

En effet, sous la république de Weimar, l'éducation physique n'était plus dominée par le militarisme et les buts nationalistes. Les objectifs visaient désormais à restaurer la santé du peuple, à lui offrir des loisirs et des idéaux démocratiques. Aussitôt que le national-socialisme prit le pouvoir, il établit rapidement la prééminence de l'état sur l'individu suivant un but à la fois nationaliste et militaire. Les nazis considéraient que l'enfant faible était une charge pour l'état tandis que le jeune robuste était un actif. Le troisième Reich exigeait des gens actifs<sup>8</sup>.

Les partisans du national-socialisme croyaient qu'il fallait une école centrée sur la nation plutôt que sur l'enfant<sup>9</sup>. On retrouve ce principe dans ce décret disant que « le sport et l'éducation physique constituent une partie substantielle de la vie nationale et un élément indispensable du système pédagogique national. Il faut éliminer tout individualisme dans l'éducation physique et le sport ; ces domaines doivent connaître une popularité nationale ». Ce programme a conduit la jeunesse nazie qui a fait preuve d'une loyauté

7. *Leitfaden für den Turnunterricht in den Preussischen Volksschulen*, cité dans Hartwell, Edward M., « *On Physical Training* », *Report of the Commissioner of Education for 1897-1898*, (Washington), 1 : 547.

8. Adolph Hitler, *Mein Kampf*, 452.

9. Von Tschammer et Osten, « *Physical Education as a Part of Citizenship Training* », *Leibesübungen und Körperliche Erziehung*, décembre 1933, 535.



fanatique, d'un courage aveugle et d'un esprit martial à un point jamais atteint dans l'histoire mondiale. Durant la période d'après-guerre, l'éducation physique en Allemagne de l'Ouest visait à éduquer toute la personne par le moyen de l'activité physique.

#### La promotion de l'éducation physique

L'éducation physique ne faisait pas partie du curriculum scolaire en Allemagne avant 1806 sauf dans quelques écoles de Basedow, Salzmann et GutsMuths. Au moment où Jahn passa à l'action, l'éducation physique devint une institution populaire et un facteur puissant dans le développement germanique.

Jahn ne se destinait pas à faire carrière en gymnastique. Il commença par enseigner à Graue Kloster en 1810. Plus tard, il passa à l'école pestalozzienne de Plamann.

C'était l'habitude d'avoir des demi-congés les mercredis et samedis. Les professeurs accompagnaient à l'occasion les étudiants à la campagne. Jahn devint le promoteur enthousiaste de ces randonnées. C'est en travaillant ainsi qu'il inventa quelques appareils primitifs tels les grosses branches horizontales en chêne pour servir de barres de suspension et de poteaux de sautoir, et les bâtons droits pour lancer sur cible. L'idée du terrain de jeux ou *Turnplatz* s'est développée à partir de ces débuts très simples.

En juillet 1811, Jahn a ouvert le premier *Turnplatz* en banlieue de Berlin. Friesen, un collègue dans l'enseignement, l'aida à aménager le terrain. Le *Turnplatz* devait servir le même but que la palestre au début de la Grèce sauf qu'il devait fonctionner de façon démocratique. Un rectangle constituait la surface du terrain de jeux. Il y avait quelques appareils rudimentaires : c'étaient des échelles, des poteaux de sautoir, des barres horizontales, des mâts à grimper, des échelles inclinées, des poutres d'équilibre, des poteaux de sautoir à la perche, des câbles à grimper, des fosses pour le saut en longueur, une piste de course et une arène de lutte à une extrémité de la piste. Les activités qui exigeaient beaucoup d'espace se tenaient à l'extérieur des clôtures. Tous les garçons devaient porter un uniforme identique afin d'éliminer les distinctions de classes. Cette façon d'agir était presque révolutionnaire si l'on considère que cette époque était à peine sortie du féodalisme.

Le *Turnplatz* fut agrandi l'année suivante en 1812 ; on y ajouta une nouvelle piste d'athlétisme, des fosses pour les sauts, des barres parallèles, un cheval sautoir ou cheval sans arçons, des appareils servant à se suspendre et à grimper. Cet équipement plutôt rudimentaire n'en fut pas moins l'ancêtre de

l'équipement aux agrès que nous utilisons aujourd'hui. De nouveaux membres venant de toutes les classes de la société s'inscrivirent à ce programme.

Quand la guerre de libération fut déclarée en 1813, Jahn et Friesen furent les premiers à s'enrôler dans les forces armées. La plupart des *Turners* suivirent aussitôt leur exemple.

À la suite de la vague de patriotisme qui déferla sur l'Allemagne quand les dernières troupes françaises quittèrent le sol de la patrie, les sociétés *Turners* connurent une croissance étonnante et spontanée. Toute la nation s'enthousiasma pour la gymnastique et Jahn fut honoré comme un héros.

Cependant, sous le gouvernement réactionnaire de Metternich, on commença à considérer les organisations *Turners* comme des écoles préparatoires à un entraînement révolutionnaire. Ces craintes furent justifiées quand en 1819 Karl Sand, un *turner*, assassina Kotzebue, un auteur dramatique antilibéral. Le roi de Prusse abolit alors les organisations *Turners*<sup>10</sup> et Jahn fut arrêté. Quoique les *Turners* fussent soumis à des restrictions pendant les vingt années suivantes, ils purent continuer leur travail dans certains états.

En 1840, le nouveau roi de Prusse supprima les restrictions sur la gymnastique. Les *Turners* connurent alors une nouvelle popularité ; ce qui prit fin avec la révolution de 1848. Vers 1860 ils décidèrent de ne plus s'affilier à un parti politique ; c'est de cette façon qu'ils reçurent l'appui complet de l'état. Quand l'Union nationale des sociétés de gymnastique allemande (*Deutsche Turnerschaft*) fut organisée en 1868, les *Turners* comptaient 128 491 membres actifs. Leur nombre augmenta graduellement<sup>10</sup>. Le *Turnfeste* national devint un événement important de la vie nationale de l'empire allemand : c'était aussi important en Allemagne que les séries mondiales de baseball aux États-Unis. En 1913, 60 000 *Turners* démontrèrent leur savoir-faire à Leipzig ; 250 000 spectateurs assistèrent à cette démonstration qui dura cinq jours. Les Allemands qui émigrèrent apportèrent avec eux leurs exercices de gymnastique dans toutes les parties de la terre et ils organisèrent des associations afin de poursuivre leurs activités.

Jahn n'a pas essayé d'introduire la gymnastique dans le programme scolaire régulier des écoles. Les *Turnvereine* visaient à contrebalancer la formation intellectuelle de la jeunesse ; cependant, elles n'avaient pas de lien avec les organismes scolaires. Il fallut attendre la naissance du mouvement *Turner* avant que la gymnastique soit officiellement admise dans le curriculum de l'école ; son développement fut complètement différent. Si l'on veut décrire le développement du programme, il faut étudier la Prusse, car il n'existait pas en Allemagne de bureau central d'éducation ; chacun des états organisait le sien.

10. Fred E. Leonard et George B. Affleck, *A Guide to the History of Physical Education*, 105.

*La gymnastique scolaire* : il se passa peu de choses en gymnastique scolaire en Prusse jusqu'en 1836 ; cette année-là, les médecins se sont prononcés fortement en faveur de celle-ci. En 1842, un décret reconnut l'enseignement de l'éducation physique comme une fonction de l'état. Deux ans plus tard, un ordre ministériel prescrivit la construction de gymnases dans les écoles ainsi que des classes facultatives pour les garçons dans les écoles secondaires et les collèges de formation de professeurs. Un *Turner*, Hans Massmann, prit charge du programme. Il s'efforça d'établir dans les écoles la gymnastique de Jahn ainsi que les activités des clubs. Les efforts de Massmann n'obtinrent pas de succès ; aussi le ministre de l'éducation ordonna que le système de Spiess prenne sa place.

L'Allemagne doit à Spiess et à ses successeurs d'avoir eu un programme de gymnastique scolaire aussi valable et distinctif. Même s'il effectua surtout son travail en Suisse et à Hesse, Spiess jouit du titre de fondateur de la gymnastique scolaire *et en particulier* de la gymnastique féminine. Il était encore jeune homme quand il introduisit l'éducation physique au curriculum régulier. C'est pour le récompenser de ses efforts qu'on lui offrit une position au grand duché de Hesse en 1848. Les autorités lui demandèrent d'organiser des classes, de préparer les professeurs et de superviser le déroulement du programme. En 1852, Spiess avait déjà ouvert un nouveau gymnase à Hesse. On y trouvait des installations permettant de donner des cours à l'extérieur comme à l'intérieur en toute saison. Le gymnase intérieur fut le premier construit en Allemagne. Quelques années plus tard, le système de Spiess se trouvait appliqué partout en Allemagne.

Spiess espérait faire accepter ses exercices corporels dans le curriculum sur la même base que les matières académiques aussi bien pour les jeunes filles que pour les garçons. Il prévoyait que la gymnastique serait obligatoire. Il devait y avoir une heure de cours quotidiennement au niveau élémentaire tandis que les périodes de cours devaient être légèrement plus courtes pour les plus âgés. Tous les matériaux d'enseignement devaient être gradués pour chaque sexe et selon les groupes d'âge. Des instructeurs ayant une formation pédagogique devaient donner les cours pendant les heures régulières d'école. On en vint graduellement à accepter que l'école devait se soucier de toute la vie de l'enfant aussi bien physique qu'intellectuelle. Les autorités pédagogiques de l'empire allemand commencèrent à adopter le système de Spiess dans les écoles. Plus tard, il fut modifié légèrement afin d'y inclure certains concepts de la gymnastique suédoise.

Quand Hugo Rothstein introduisit les exercices suédois de gymnastique en Allemagne, il insista sur la nécessité de suivre le système de Ling. Cette exigence souleva une tempête de protestations de la part des partisans de Jahn et de Spiess ainsi que des leaders des mouvements *Turners*. Ces derniers dénoncèrent le programme de Rothstein qu'ils considéraient trop militaire

tandis que les médecins l'attaquaient du point de vue anatomique et physiologique. Dans le but de trouver un compromis entre les deux systèmes, le manuel d'éducation physique pour les écoles élémentaires fut révisé en 1868. Ce compromis resta en application jusqu'à la première grande guerre avec des changements mineurs.

Après 1860, la Prusse devint la tête de file de la gymnastique scolaire. En 1892, on exigea une augmentation des heures pour les garçons dans les écoles secondaires, soit trois heures par semaine au lieu de deux. Deux ans plus tard, les autorités exigèrent que l'éducation physique devienne obligatoire pour les filles d'abord dans les écoles secondaires et ensuite dans les écoles élémentaires. On publia en 1913 un manuel pour l'entraînement physique des filles dans les écoles de Prusse.

*La formation des professeurs* : le programme de formation des professeurs débuta probablement en 1815 quand Jahn essaya de former quelques leaders. En 1848 Massmann organisa une école centrale pour la formation des professeurs de gymnastique. Cette école dura deux ans. Rothstein eut plus de succès avec son Institut royal central de gymnastique en 1851. Il en était le directeur.

Au début, l'Institut était divisé en deux parties ; la partie militaire et la partie civile ; plus tard, ces deux parties furent complètement séparées. Le cours complet durait environ sept mois pour les hommes et six pour les femmes. L'étudiant qui voulait obtenir un certificat de professeur de gymnastique en Prusse avant la première grande guerre devait passer un examen d'état qui couvrait la théorie et la pratique. Les professeurs d'éducation physique détenant le certificat faisaient partie de la faculté.

*Le mouvement des terrains de jeux et les sports* : Aussitôt après la guerre franco-prussienne, les sports anglais firent leur apparition en Allemagne. August Hermann, professeur à Brunswick, apporta une balle d'Angleterre ; ce qui marqua le début du rugby en 1874<sup>11</sup>. Deux ans plus tard, ce fut le début du cricket. Vers 1900, grâce aux efforts des étudiants anglais, des hommes d'affaires et des arbitres, un certain nombre d'Allemands pratiquaient le canotage, l'athlétisme, le tennis, le soccer et les autres sports. Quelques écoles de niveau secondaire commencèrent à consacrer des périodes à la participation à des sports tout comme les *Public Schools* en Angleterre.

Le mouvement en faveur des sports fut vivement contesté par les associations de *Turners* qui s'opposaient également à la participation de l'Allemagne aux jeux olympiques. Alors que les *Turners* insistaient sur la

11. *Ibid.*, 134-135.

participation des masses et sur le nationalisme, les supporteurs des sports visaient un niveau élevé d'habileté et la compétition internationale. Carl Diem essaya de réconcilier les deux groupes<sup>12</sup>. Après les jeux olympiques de 1912, Diem prit la direction d'une commission qui visita les États-Unis afin d'y étudier la nature de l'éducation physique. La commission fit plusieurs suggestions comme de favoriser la course et de tenir des compétitions d'athlétisme. Elle recommanda aussi la spécialisation dans les sports<sup>13</sup>.

C'est l'Allemagne qui devint le leader mondial du mouvement des terrains de jeux et de la pratique des jeux de plein air destinés aux enfants des écoles. Emil Hartwick, un juge prussien, apporta un appui inattendu, avec une brochure en 1881. En 1889, Emil von Schenckendorff et Gustav Eitner ont soulevé un nouvel enthousiasme pour les terrains de jeux en provoquant la création du Comité central pour la promotion des jeux en Allemagne. Ce comité obtint des installations, publia des descriptions de jeux, prépara des cours de formation de professeurs, convoqua des congrès nationaux et fit de la publicité dans la presse sur le mouvement des terrains de jeux.<sup>14</sup>

Le mouvement de la jeunesse allemande s'implanta en 1896 dans un gymnase de Steglitz en banlieue de Berlin. Karl Fischer et un groupe de garçons étaient à la recherche de la liberté par des excursions et des activités de plein air. Quelque huit ans plus tard, le *Wandervogel*, les oiseaux voyageurs, était formé ; il connut une croissance rapide. Un décret fut passé en 1911 afin de fournir des édifices aux *wanderers*. C'est la même année que la Diète prussienne vota un demi-million de marks afin de terminer le travail. Les auberges de jeunesse apparurent partout en Allemagne. En 1911, il y avait dix-sept abris ; on en dénombrait quatre-vingt-trois en 1913.

*La République de Weimar* : Durant les premiers jours de la république de Weimar, l'éducation physique reçut un très bon appui ; les activités de plein air et les sports devinrent très populaires. Des règlements furent passés en 1921 qui faisaient revivre les activités des terrains de jeux. D'autres mesures exigeaient que toutes les écoles qui n'avaient pas eu d'éducation physique jusque-là ajoutent cette matière à leur curriculum. L'éducation physique avait à l'école le même statut que les autres matières. Les résultats obtenus apparaissaient au bulletin scolaire. Les universités elles-mêmes, les forteresses de l'intellectualisme, commencèrent à favoriser les sports.

12. Haag, *op. cit.*, 2.

13. Liselott Diem, « Federal Republic of Germany-Health, Physical Education, and Recreation », *The World Today in Health, Physical Education, and Recreation*, (Prentice-Hall, 1968), 128-129.

14. Leonard et Affleck, *op. cit.*, 143-145.

Après 1918, un grand nombre d'installations pour l'éducation physique firent leur apparition. Face aux dommages occasionnés par la guerre, plusieurs municipalités entreprirent des travaux publics d'envergure afin de fournir du travail aux chômeurs qui venaient de l'armée<sup>15</sup>.

La formation des professeurs progressa aussi avec l'ouverture du *Deutsche Hochschule für Leibesübungen* en 1920. Affilié à l'Université de Berlin, on y offrait un cours de quatre ans. La formation scientifique y était importante et bien appuyée par des laboratoires de recherche. Cette école donnait aussi de courtes sessions pour les entraîneurs. Elle connut une réputation internationale puis elle tomba aux mains des nazis. Un certain nombre d'autres universités établirent des instituts d'éducation physique. La première qui donna le titre de professeur d'éducation physique fut celle de Leipzig.

Toutes les classes de la société allemande profitèrent de cette époque pour s'adonner à la pratique des sports en plus grand nombre que jamais auparavant.

Les diverses associations sportives et gymniques furent parfaitement organisées. Les nombreux clubs locaux unirent leurs efforts et fondèrent des commissions nationales pour défendre leurs intérêts. La plupart des organismes scolaires de jeunes étaient membres du RDJ (la Commission des associations de jeunesse allemande) et du JH (la Commission nationale des auberges de jeunesse allemande).

Les clubs récréatifs d'adultes sous la république se rattachaient à l'une des trois commissions suivantes : (1) la commission non politique DRL (la Commission nationale allemande de l'éducation physique) ; (2) la commission socialiste ZK (la Commission centrale des travailleurs dans le sport et l'éducation physique) ; et (3) la commission communiste KRS (la Commission communiste du sport). C'est la première qui était la plus forte, avec ses 30 000 clubs. Elle donnait des conseils professionnels à ses membres, aidait à recueillir de l'argent, à conduire des recherches, à organiser des congrès et à favoriser les jeux olympiques nationaux. Elle contribua, de plus, à la fondation du *Deutsche Hochschule für Leibesübungen* à Berlin. Elle organisa aussi des terrains de jeux et des rencontres d'athlétisme et rendit obligatoire l'éducation physique dans les écoles.

Il n'y avait pas de contrôle direct de l'athlétisme et des clubs sportifs par l'état durant la république. Cependant, un comité fédéral s'en chargea vers 1920 afin de distribuer les fonds destinés à l'éducation physique. Ce comité servait également de comité consultatif.

15. J.G. Dixon, et autres, *Landmarks in the History of Physical Education*, 140.

*Le régime national-socialiste* : Quand le national-socialisme prit le pouvoir, il se trouva en présence d'une forte structure administrative centralisée contrôlant l'éducation physique. Les nazis eurent tôt fait de s'emparer du contrôle du sport ainsi que des programmes scolaires. Ils crurent nécessaire de placer l'éducation physique sous le contrôle gouvernemental afin de protéger leur système politique. Le gouvernement avait désormais la supervision complète des clubs de sports. Ces clubs ne pouvaient survivre qu'en se conformant aux directives nazies. Le *Deutsche Turnerschaft* fut dissout en 1935<sup>16</sup>.

Le commissaire national du sport choisit seize associations qui avaient comme fonction d'unifier les agences de sport hors de l'école. Tout club amateur devait devenir membre d'une des unions suivantes : les *Turners* allemands, le football, l'athlétisme, la natation, les sports d'hiver, le tir à la carabine, les sports aquatiques, les excursionnistes, le cyclisme, les motoristes, le tennis, le jeu de quilles, les médecins sportifs, les professeurs et les groupes de jeunes. Pour compléter son organisation, le commissaire national du sport a établi un *Fuhrerring* national, une association composée d'un représentant de chacune de ces seize unions. Il fut créé au niveau provincial et de district un *Fuhrerring* local pour mettre en application les décisions du bureau national.

C'est le ministre de l'Éducation du *Reich*, le Dr Bernhard Rust, qui prit le contrôle du travail fait dans les écoles. L'éducation physique devint une matière plus importante que les autres sauf la culture germanique. Quelques écoles secondaires prévoyaient également des maisons de campagne pour les *vacances* et les fins de semaine.

Les étudiants qui désiraient fréquenter l'école secondaire devaient passer des tests de mesures de leur capacité physique et intellectuelle. Les étudiants qui ne montraient pas suffisamment d'aptitude à endurer des souffrances physiques pouvaient être remerciés de l'école. Ceux qui manquaient leurs tests de conditionnement physique pouvaient se voir refuser leur diplôme de fin d'étude. On accordait la médaille des sports du *Reich* à tous les élèves qui atteignaient les normes établies dans cinq épreuves d'athlétisme. Les étudiants qui démontraient une condition physique exceptionnelle et des qualités de leader étaient choisis pour participer à une école préparatoire spéciale en vue d'importantes positions dans l'armée et le parti.

On accordait une reconnaissance considérable à l'éducation physique dans les maisons d'enseignement supérieur. Tous les étudiants de l'université devaient prendre des cours d'éducation physique pendant trois semestres. Ceux qui se préparaient à devenir professeur recevaient des cours quotidiennement

16. Von Tschammer et Osten, « Der Neuanfban des Deutschen Sports », *Leibesubungen und Korperliche Erziehung*, (juin 1933), 218.

pendant toutes les études et devaient poursuivre une année d'études additionnelle à l'un des instituts d'entraînement physique.

Le leader de la jeunesse du parti national-socialiste avait élaboré un programme afin d'attirer les jeunes et les endoctriner suivant l'idéologie du parti. La jeunesse hitlérienne se trouvait divisée en trois groupes d'âge : le *Pimfs* de 6 à 10 ans ; le *Jungvolk* de 10 à 14 ans ; et la jeunesse hitlérienne *Jugend* de 14 à 18 ans. Les jeunes filles avaient une organisation similaire. Elles appartenaient au *Jungmadel* (jeunes filles) jusqu'à l'âge de quatorze ans ; par la suite, elles devenaient membres du *Bund Deutscher Madel* (la ligue des filles allemandes) jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans.

Après les cours, soit dans l'après-midi, les étudiants s'adonnaient aux activités du club. Le travail pour le parti, l'enseignement de l'idéologie nazie et les exercices prémilitaires avaient lieu habituellement l'après-midi, durant les fins de semaine et en soirée. L'ordre militaire et la discipline étaient constamment appliqués quand la jeunesse hitlérienne tenait des rencontres. À leur entrée dans les mouvements hitlériens, les garçons recevaient un chiffre et une carte d'efficacité. Les leaders des clubs notaient régulièrement les habiletés militaires, les examens de promotion dans les clubs, la croissance idéologique de chaque jeune sur son rapport d'efficacité.

Le *Landjahr* et le Service des travailleurs agissaient également comme agences d'entraînement prémilitaire. Après 1935, les jeunes qui avaient dépassé l'âge obligatoire de fréquenter l'école — 14 ou 15 ans — passaient environ un an à la campagne. Ce projet débuta afin d'aider les enfants venant des régions industrielles à augmenter leur vigueur physique, à les rendre plus conscients de leur devoir envers l'état et à leur donner une meilleure compréhension de la vie à la campagne. La dernière étape de l'entraînement prémilitaire consistait en un service de six mois de travail obligatoire pour les adolescents de 18 à 25 ans. L'entrée dans l'armée marquait le point culminant de l'entraînement physique. Dès 1935, les Allemands étaient appelés dans les forces armées pour deux ans. C'était une jeunesse disciplinée, en bonne condition physique, habituée à vivre en groupe et capable de subir les inconvénients de la vie en plein air. Après deux ans, les plus capables qui avaient démontré leur loyauté au parti devenaient éligibles pour servir dans les troupes d'assaut ou le corps d'élite.

Sous le régime national-socialiste, tous les professeurs furent rapidement enrégimentés. Les instructeurs devaient devenir éventuellement membres du parti. L'association nationale-socialiste des professeurs (NSLB) remplaça toutes les associations de professeurs ; ce qui permettait aux nazis de mieux contrôler cette profession. Jamais les éducateurs physiques n'avaient reçu une telle reconnaissance de l'état durant la période intellectualiste ; cependant, le prestige professionnel leur était accordé aux dépens de leur liberté.



*La République fédérale* : Après la deuxième grande guerre, le peuple allemand eut à faire face à d'énormes problèmes avant de revenir à la normale. L'éducation physique fut mise temporairement de côté à cause de besoins plus pressants et en raison d'une réaction contre le fait que l'éducation physique s'était identifiée avec le régime hitlérien. La culture et l'éducation tombèrent sous l'autorité de chacun des onze *Länder* sous la République fédérale. En 1956, tous les ministres de l'éducation affirmèrent officiellement le besoin de l'éducation physique dans la formation de la jeunesse. Actuellement, dans toute l'Allemagne de l'Ouest, la plupart des enfants des classes élémentaires reçoivent deux heures d'éducation physique par semaine ; ceux du secondaire en reçoivent trois. Cependant, les écoles de métier ont peu d'éducation physique. Elle est généralement volontaire dans les universités.

Après la guerre, Cari Diem s'est rendu compte de l'urgence de former des professeurs d'éducation physique ; il fut le responsable de l'ouverture du *Deutsche Sporthochschule* à Cologne en 1947. La nouvelle école connut un essor grâce à la direction habile de Diem et de sa femme Liselott. Le nombre des inscriptions passa de 100 en 1947 à 1 200 en 1969. Ce collège d'état offre un cours de trois ans aux professeurs d'éducation physique et un autre d'un an aux leaders de la jeunesse et des associations sportives.

L'Académie des sports bavaroise et le Collège d'état d'éducation physique de Mayence offre aussi un cours de trois ans. D'autres étudiants reçoivent leur formation en éducation physique dans le département d'éducation physique d'une des trente universités allemandes. Seuls les départements d'éducation physique de Francfort, de Tubingen et de Bonn offrent un doctorat rattaché à leur département ; ailleurs la thèse dépend d'un autre département. Les facultés traditionnelles allemandes acceptent peu à peu l'éducation physique comme les autres matières.

Le manque d'installation a nui considérablement à la promotion de l'éducation physique et des sports sous la République fédérale. Le Comité olympique allemand a vivement attaqué ce problème en 1960 en annonçant son plan d'Or. Par la suite, un audacieux programme de construction fut proposé au coût de 6,5 billions de marks (1 625 000 000 \$). Ces installations serviront aux écoles, aux clubs et au public en général. Le *Deutsche Sporthochschule* à Cologne possède un institut qui fait la planification et la construction des terrains extérieurs et intérieurs.

La réorganisation de toute la structure des associations sportives eut lieu aussitôt après la guerre. L'Association du sport allemand (*Deutscher Sportbund*) fut établie en 1950. En 1966, le nombre de ses membres s'élevait au-delà de sept millions<sup>17</sup>. Le travail des clubs et des associations sportives s'est

17. Diem, *op. cit.*, 129-130.

financé en partie par une loterie nationale de soccer jusqu'à 50 millions de marks (12 500 000 \$) par année.

Les municipalités locales à qui appartenait plus de 90 % de toutes les installations sportives permettaient aux clubs de les utiliser gratuitement ou à un coût nominal. Les jeunes de 10 à 20 ans sont invités à participer chaque été et chaque hiver aux Jeux de la jeunesse fédérale. Il s'agit d'une compétition amicale durant laquelle les participants s'efforcent d'atteindre certaines normes de performance et de condition physique. Chaque année, cinq millions de jeunes y participent.

C'est en 1952 que la Fédération allemande du sport a poursuivi le programme d'écusson du sport allemand inventé par Cari Diem en 1913. Les participants doivent exécuter une épreuve parmi les cinq groupes suivants : la natation, le saut, la course, le lancer et une épreuve d'endurance. Durant l'année 1964, 150 000 personnes ont gagné des écussons tandis que, entre 1952 et 1967, il y en a eu plus d'un million.

Le *Deutscher Sportbund* a entrepris un autre programme en 1959 nommé la deuxième voie, ou *Zweiter Weg*. Ce programme avait pour but de rejoindre les Allemands de l'ouest qui n'appartenaient à aucun club sportif et ne participaient pas aux sports. On commença par demander aux clubs unisport, soit 55 % de tous les clubs, d'ajouter des activités à leur programme. On entreprit aussi de donner des cours d'activités récréatives aux hommes et aux femmes en fin de semaine, durant les congés et pour une courte période de trois mois. fin de semaine et durant les congés. Ces cours étaient échelonnés sur une période de trois mois. La troisième mesure consistait à entraîner un plus grand nombre de leaders<sup>18</sup>. Le *Zweiter Weg* visait particulièrement les femmes. En 1968, il n'y avait qu'une femme adulte comme membre d'un club. Conséquemment on calculait que seulement 2,2 % des femmes participaient à des sports. La *frau* languissante des années 1960 n'était apparemment pas de taille avec sa contrepartie sportive des années 1920.

#### Programme d'éducation physique

Jahn, pionnier de l'éducation physique en Allemagne, a contribué de façon remarquable à ce programme. Il y avait à la base de ce programme des activités fondamentales comme les excursions. Jahn encourageait ses étudiants à participer à des activités spontanées telles que la course, les sauts, la lutte, l'escalade, la natation et les exercices aux agrès. Tout en marchant avec ses jeunes gens, Jahn dirigeait des chants patriotiques et relatait des faits de l'histoire de

18. Jurgen Palm, « The « Second Way » for Sport in Germany », *Conseil International du sport et de l'éducation physique : rapport du premier séminaire international (1965)*, 30-31.

l'Allemagne. En les exhortant à travailler pour l'avenir de la patrie, il entretenait en eux le désir de la liberté. En hiver, on continuait les exercices à l'intérieur ; on pratiquait en particulier l'escrime et le tir sur cible. Jahn a consacré la moitié de son livre aux exercices de gymnastique. Ses idées se résumaient à ceci :

Un bon jeu de gymnastique ne devrait pas exiger une trop grande préparation ; il devrait être facile à comprendre tout en ayant à sa base certains principes et certaines règles ; il ne devrait pas dépendre entièrement de la chance ; il devrait occuper un nombre suffisamment grand d'individus ; il ne devrait pas exiger de spectateurs inoccupés mais au contraire chacun devrait être occupé ; il devrait permettre suffisamment d'action et de repos ; il devrait être de telle nature qu'il soit toujours joué avec zèle et intérêt<sup>19</sup>.

Quand les sociétés *Turners* prirent naissance, elles délaissèrent le *Turnplatz* en plein air pour les salles à l'intérieur. Il y avait une tendance à donner moins d'importance aux mouvements libres et spontanés et à diminuer les jeux, le saut, la course et les excursions. Le fait de se trouver dans des locaux peu spacieux facilitait l'utilisation des classes d'escrime, des exercices aux barres horizontales et aux échelles. C'est durant cette période que le travail aux agrès devint plus systématisé. Le programme *Turner* devint plus étroit et un peu plus formel dans sa façon de procéder.

Avec l'introduction de l'éducation physique dans le programme de l'école, c'est le système de Spiess qui fut adopté. Bien que plusieurs leaders en éducation connaissaient déjà la plupart des activités qu'il utilisait, Spiess les remania et en fit un système adapté au développement harmonieux de l'enfant. Il inventa de nouveaux exercices et de nouveaux agrès mieux adaptés aux jeunes enfants et aux jeunes filles. Voici quelques-unes des caractéristiques de son travail ; il utilisait des échasses pour la marche, des pas de géant, des glissoires sur rampe, des échelles à grimper miniatures et des mâts. Spiess avait classifié le travail aux agrès en exercices de suspension et d'appui. Il avait tendance à omettre les activités individuelles et le travail aux agrès qui ne pouvait pas s'adapter à des groupes. Il insistait sur les exercices libres et la marche. Les exercices libres ne faisaient appel qu'aux agrès que l'on pouvait manier avec les mains. Les marches se multiplièrent parce qu'elles constituaient une méthode rapide et ordonnée de déplacer de grands groupes d'élèves et de leur aider à développer une posture droite et gracieuse avec accompagnement musical.

Le fondateur de la gymnastique scolaire recommandait d'accorder du temps au jeu à la fin de la leçon et de conduire les jeunes en excursion à la campagne. Il permettait l'utilisation des jeux, des sports, des excursions et de la danse à condition qu'ils ne dominent pas le programme.

19. Friedrich Ludwig Jahn, *Treatise on Gymnastics*, 141-142.

Rothstein a apporté en Allemagne l'influence suédoise de Ling, avec des classes de callisthénie, de gymnastique militaire, d'escrime, de bayonnette et de tir à la carabine ainsi qu'avec la gymnastique correctrice et esthétique. Des *Turnvereine* de Berlin et d'ailleurs protestèrent quand ils virent que Rothstein rejetait le travail aux barres parallèles. Bien que le système de Ling en vint à perdre son influence dominante sur le programme allemand, il laissa néanmoins une empreinte permanente.

Après 1870, une véritable innovation se produisit quand les pionniers du mouvement des terrains de jeux, Koch et Hermann, amenèrent les garçons à l'extérieur durant les congés et les laissèrent participer à des jeux tels le *Kaiserball* et le *prisoner's base*. Les jeunes furent naturellement heureux de pratiquer des jeux de leur pays ainsi que les jeux anglais nouvellement introduits : le rugby et le cricket. Le manuel révisé de 1895 mentionnait seize jours de course et sept de balle en plus du travail intensif aux agrès et de la marche de Spiess ; il limita le travail aux agrès mais encouragea la course, les excursions, les jeux et les épreuves d'athlétisme.

La plupart des jeux organisés qui devinrent populaires en Allemagne venaient d'Angleterre et d'autres pays. La seule exception fut un jeu de handball qui apparut en Allemagne peu après 1900. Il ressemblait au soccer. Toutefois, pour compter un point, le joueur devait lancer le ballon au but en se tenant à l'extérieur d'une surface semicirculaire. Depuis ce temps la popularité de ce jeu a beaucoup grandi puisqu'il se joue dans la plupart des pays d'Europe sous le nom de *Hallenhandball*.

En dehors des écoles, le comité olympique de 1895 encouragea la natation et l'athlétisme. Il y eut alors un regain d'intérêt pour l'alpinisme, la natation, l'aviron, les excursions et les sports d'hiver. Cependant, les parents n'acceptaient pas encore les jeux et les sports pour leurs enfants.

L'entraînement militaire fut défendu après la première grande guerre ; ce qui amena, sous la république, un intérêt national pour la récréation. Cette vogue se fit sentir dans les écoles, dans les programmes d'adultes et extracurriculaires. Les amateurs d'activités aquatiques couvraient les canaux et les rivières de leurs embarcations. Les voisins se rassemblaient dans chaque ville sur les terrains de jeux et les champs libres où ils passaient la soirée en jouant au soccer, au handball ou au *Schlagball*. Les autres amateurs de sport essayaient le golf, les quilles, le tennis et la danse. En automne, les gens commençaient à penser aux sports d'hiver, soit le patinage, le ski, le bobsley et le hockey sur glace.

Cependant, l'insistance sur la gymnastique sportive a provoqué une réaction de protestation qui amena la gymnastique rythmique et la danse moderne. Rudolf Bode fut le leader de ce nouveau mouvement. Il a conçu la gymnastique expressive d'après les mouvements naturels d'élongation des

animaux et des enfants. Bode a utilisé des mouvements lancés et joyeux pour les rendre plus efficaces. Il voulait influencer le corps et l'esprit en agissant sur le système nerveux. Il visait à la fois la relaxation et la beauté plastique<sup>20</sup>. Bess Mensendieck, une femme médecin, formula des exercices dont les fonctions particulières s'adaptèrent au travail des femmes à la maison et aux autres tâches quotidiennes. Rudolf Laban commença à faire l'analyse scientifique de la structure du mouvement humain. Mary Wigman étudia avec Dalcroze et Laban ; par la suite, elle devint l'auteur de la première technique de danse moderne vraiment pratique et praticable<sup>21</sup>. Elle chercha à utiliser le corps de façon expressive et à donner à la danse son indépendance vis-à-vis la musique. L'influence de Wigman s'étendit en Europe et aux États-Unis et les formes de danse devinrent tout naturellement plus variées.

Hilda Senff, Dorothea Gunther, Heinrich Medau et Gretl Palucca contribuèrent au développement de la gymnastique rythmique et de la danse moderne.

Sous la République de Weimar, les écoles eurent une attitude plus démocratique que celle de leurs prédécesseurs prussiens. Les gymnastiques rythmiques remplacèrent les exercices mécaniques ; les sports et l'athlétisme devinrent une partie importante du programme. D'avril à novembre, les activités de plein air dominaient le programme. On utilisait la callisthénie uniquement en hiver ou lorsque la température était mauvaise. On encourageait les professeurs à se préoccuper du travail orthopédique et correctif pour ceux qui étaient handicapés physiquement.

Les objectifs des programmes d'éducation physique furent biaisés vers le militarisme durant le troisième *Reich*. Les excursions devinrent des marches forcées. Le travail en forêt prit l'allure de manœuvres de l'armée et plusieurs jeux furent utilisés en guise d'entraînement prémilitaire.

Le programme des écoles élémentaires nazies comprenait de la gymnastique suivant les mouvements naturels de l'enfant. Plus tard, on utilisa quelques exercices aux agrès afin de parvenir à une plus grande maîtrise corporelle. On porta plus d'attention au développement des mouvements de masse. La rythmique constituait la plus grande partie du programme des filles. Les activités suivantes étaient les principales au programme : l'athlétisme, le handball par équipe, le soccer, le football, le *Schlagball* et la natation. On exigeait une excursion par mois.

20. Heinrich Medau, « Introduction to Dr. Bode's Expressive Gymnastics », *American Physical Education*, XXXIV (janvier 1929), 8-10.

21. Jan Ven, « Mary Wigman's 80th Birthday », *Journal of Health Physical Education and Recreation*, XXVIII (février 1967), 56.

Les étudiants du début du secondaire devaient marcher de 12 à 18 kilomètres ; les plus âgés de 20 à 30 kilomètres. La boxe qui avait été abolie en Prusse en 1912 fut acceptée à nouveau pour développer l'esprit d'agressivité. On enseigna également dans les écoles le tir à la carabine, le pilotage d'avion et le vol à voile<sup>22</sup>.

Dans les universités, l'éducation physique obligatoire comprenait la gymnastique, le cross-country, le pentathlon léger, le tir à la carabine de petit calibre, les jeux d'équipe et le sauvetage. De plus, les hommes suivaient des cours de boxe et les femmes des classes de danse.

Les clubs de la jeunesse hitlérienne offraient un entraînement aux jeux organisés, à la gymnastique, à la boxe, à la lutte, au jiu-jitsu, à la natation, à l'athlétisme léger, au tir à la carabine, aux excursions, aux éclaireurs et aux premiers soins.

Le *Geleindesport* était un club très important qui se destinait aux activités ; il avait un caractère militaire. Les installations pour l'automobilisme, la voile, l'aviation et le vol à voile étaient offertes aux groupes quand elles étaient disponibles. Il était courant d'y tenir des compétitions, des manœuvres et des tests d'efficacité pour les jeunes de 15 à 17 ans.

Durant le *Landjahr*, les jeunes vivaient à la campagne et travaillaient sur les fermes. Ils participaient alors à un programme de sports et de jeux et suivaient des enseignements politiques pendant les moments libres. Dans leurs six mois de service, les jeunes devaient exécuter des travaux comme le défrichage et le reboisement aussi bien que le travail sur les réservoirs et dans les ports. La formation en éducation physique atteignait son point culminant avec le service obligatoire dans l'armée.

De plus, sous le troisième *Reich*, on se servait des clubs de sport et du *Kraft Durch Freude* pour offrir à tout le public une variété de cours récréatifs ; on y trouvait habituellement l'entraînement physique, la natation, l'athlétisme léger, des cours préparatoires aux écussons nationaux de sport ainsi que des cours pour les invalides et les handicapés, le ski, le vol à voile et l'art de camper.

Le programme insistait davantage sur les sports, les jeux et la gymnastique. Au niveau primaire, il comprenait la gymnastique avec des mouvements libres, des exercices aux agrès lourds et légers, des mouvements naturels et des jeux. Les garçons jouaient au soccer. Ceux qui avaient atteint les degrés intermédiaires suivaient le même programme ; ils jouaient en outre au

22. Hans Heintz, « Fostering Airmindedness in the Secondary Schools », *Leibesübungen und Korporliche Erziehung*, XVI (septembre 1933), 376.

basketball, au volleyball et pratiquaient l'athlétisme<sup>23</sup>. En 1966, parmi les enfants qui avaient terminé leur école primaire à Berlin, 80 pour cent avaient obtenu leur certificat de natation ; à Brème, il y en avait un total de 89 pour cent<sup>24</sup>. On accordait une attention particulière aux handicapés.

Vers 1970, l'éducation physique dans les écoles allemandes était encore inadéquate. Les enfants fréquentaient l'école six jours par semaine et devaient suivre dix à douze matières. Le fait que ce curriculum comportait autant de matières signifiait l'élimination des cours d'éducation physique. On estime que 50 % des écoles élémentaires n'ont pas encore de gymnases intérieurs. Il y a un manque de professeurs d'éducation physique ; ces derniers reçoivent un salaire inférieur et ne jouissent pas d'un véritable statut académique<sup>25</sup>.

### **Les méthodes de l'éducation physique**

Jahn était libéral dans sa façon de penser et d'agir. Pour lui, la première règle sur les terrains de jeux était la liberté d'action. Jahn avait une personnalité enthousiaste et le don de leader. De plus, il savait rendre le travail intéressant, vivant et varié.

Quand un plus grand nombre d'élèves s'adonnèrent aux activités physiques, il devint nécessaire de prévoir une certaine organisation. Cela s'est fait sans que Jahn n'eut à sacrifier ses convictions. À l'arrivée des gymnastes sur le terrain, chacun pratiquait les exercices qu'il préférait ; après un certain temps, ils se divisaient par équipes selon l'âge. Par la suite, les compagnons de Jahn ont systématisé les exercices afin qu'ils servent de guide aux instructeurs.

Jahn fut toujours conscient des différences individuelles entre les élèves. Il avertissait les leaders de prendre garde aux accidents et d'éviter le surmenage. Ils devaient donner une préparation générale par des exercices de gymnastique sans songer à réussir des exploits<sup>26</sup>. Jahn recommandait que les enfants soient groupés selon l'âge, la taille et l'habileté. Quoique les méthodes austères ne faisaient pas partie du programme de Jahn, il croyait nécessaire d'exercer une surveillance afin de maintenir l'ordre, d'éviter les blessures et d'aider les élèves à améliorer leurs habiletés. Une discipline ferme était exercée dans l'amitié. Les élèves étaient représentés par un conseil. Ils en acceptaient les décisions et les mettaient en pratique.

23. International Council on Health, Physical Education and Recreation, *Physical Education in the School Curriculum*, Rapport, 1867-68, Partie I : 31-32.

24. *International Yearbook of Education (1968)*, 175.

25. Peter Richter, « Physical Education in Germany », *Physical Education Around the World*, Monographie 1, 24-25.

26. Jahn, *op. cit.*, 155.

Bien que Jahn ait poursuivi des objectifs essentiellement nationalistes, il n'y eut rien de militariste dans ses méthodes. Les exercices étaient présentés selon les procédés suivants : la démonstration, l'émulation et la coopération. Plusieurs techniques furent utilisées en guise de motivation : les jeunes portaient un uniforme identique ; on leur accordait des écussons portant des dates importantes de l'histoire de l'Allemagne ; ils devaient entendre des discours enflammés, chanter des chants patriotiques et participer à des démonstrations de gymnastique à l'occasion des congés historiques.

Spiess avait une méthodologie différente. Il croyait que l'enseignement exigeait de l'ordre. Pour cette raison, son système d'entraînement était plus systématique. Aussi fit-il une révision de tout le programme. Il choisit des exercices qu'il gradua et classifia. Le résultat de son travail parut dans un manuel intitulé *Turnbuch für Schulen* qui donnait la liste des activités propres à chaque âge et à chaque sexe allant du plus simple au plus difficile.

En choisissant une bonne séquence d'exercices, le professeur pouvait exercer toutes ses classes de façon précise et complète. Les exercices étaient exécutés au son de la musique. Il n'y avait qu'une façon correcte d'exécuter ces mouvements. On ne pardonnait pas à un élève de terminer un saut les pieds écartés. On évaluait les performances des élèves au moyen d'examens comme cela se passait sur le plan académique.

Les exercices en groupe plaisaient à Spiess parce qu'ils étaient efficaces. Malgré l'inconvénient de ce système qui étouffait l'initiative, il habitua à répondre de façon automatique au commandement. En dépit de son formalisme, Spiess tenait compte des différences individuelles chez les enfants. Comme il était très doué comme professeur, ses élèves se rendaient peu compte des aspects restrictifs de sa méthode. Cependant, les successeurs de Spiess utilisèrent des façons de procéder stéréotypées. Quand le système de gymnastique de Ling fut ajouté par Rothstein, le formalisme du programme s'accrut.

Cependant, une fois la république allemande établie, on encouragea les éducateurs physiques à expérimenter de nouvelles méthodes qui permettaient aux enfants de s'exprimer avec plus de liberté. On permettait à l'enfant un grand choix d'activités ; ce qui encourageait son esprit créateur. Les deux caractéristiques du programme étaient la spontanéité et la liberté.

En adoptant des pratiques pédagogiques démocratiques, les leaders firent face à beaucoup de confusion et de controverse. Plusieurs instructeurs ne possédaient pas les habiletés nécessaires à un enseignement créatif. Ils s'ennuyaient de leurs vieux procédés. Les conservateurs se plaignaient que les enfants s'affirmaient trop et que l'individualisme détruisait leur autorité.



Avec l'arrivée des nazis au pouvoir, ce fut l'ère des méthodes attrayantes. Ces derniers voulaient en même temps faire des soldats disciplinés. Tout le programme d'éducation physique fut empreint d'une sévérité spartiate. On divisait habituellement les leçons en trois parties, soit les exercices de réchauffement, les exercices aux agrès et les exercices d'agilité. La leçon se terminait par des jeux. On conservait avec soin les dossiers médicaux, les mesures prises, ainsi que les résultats des performances sportives. On ne manquait jamais une occasion de soulever l'enthousiasme et de faire appel aux émotions des adolescents.

C'est grâce à l'effort du gouvernement que les nazis reçurent l'appui entier des jeunes en leur offrant de riches opportunités récréatives et en mettant à leur disposition le meilleur équipement et les meilleures installations. Ils utilisaient des méthodes faisant appel à la psychologie de la masse afin de pouvoir manipuler l'individu.

Après la guerre, on revint à des méthodes pédagogiques plus démocratiques et informelles. C'est ainsi que quelques professeurs commencèrent à faire l'éducation du mouvement. Voici comment Liselott Diem a tracé les grandes lignes de cette façon d'enseigner :

1. Le jeu. Les enfants font ce qu'ils veulent et ils apprennent à se connaître.
2. Le mouvement à exécuter. L'enfant décide comment il va atteindre son but ; il réagit de façon spontanée devant la tâche.
3. L'exercice est précisé. L'enfant apprend la meilleure technique pour réussir une bonne performance ; pour y arriver, il passe par une phase naïve, une autre de réflexion et une dernière d'apprentissage autonome.<sup>27</sup>

#### L'éducation physique sous la République démocratique allemande

La République démocratique allemande (RDA) ou Allemagne de l'Est fut créée par les Russes en 1949 à la suite de la deuxième grande guerre. Elle comprenait Berlin-Est et cinq états de l'Allemagne d'avant-guerre. Elle compte une population de 17 millions d'habitants.

La RDA a dû faire face à une situation des plus pénibles à la suite des dommages occasionnés par la deuxième grande guerre. Elle fut obligée de remettre à la Russie une grande partie de son équipement industriel lourd en guise de réparation. Il y eut un grand manque de travailleurs durant les années '50 alors que 70 % de la population traversa en Allemagne de l'Ouest.

27. Liselott Diem, « Basic Movement Education with Simple Elements in Primary Schools », *International Council on Health, Physical Education and Recreation*. IX<sup>e</sup> congrès, 1966, rapport, 104.

Les Russes s'empressèrent de réviser complètement le système éducatif afin de répondre aux besoins d'un état communiste. Le vieux gymnase classique fit place à l'école polytechnique d'une durée de dix ans.

L'éducation physique est utilisée pour préparer des travailleurs plus compétents et des défenseurs de l'état. Il s'agit d'une approche semblable à celle des nazis sauf qu'on a substitué les buts du national-socialisme à ceux du socialisme marxiste<sup>28</sup>. Les enfants peuvent fréquenter un grand nombre de clubs sportifs en dehors des heures régulières de cours.

En 1968, un quart de tous les enfants fréquentant l'école appartenaient à un club. Les plus talentueux peuvent passer de l'école régulière à une école spécialisée à partir de la septième ou la dixième année ; s'ils le désirent, ils peuvent s'y spécialiser en diverses matières, y compris les sports. Il y a, de plus, des clubs sportifs pour les étudiants de l'université.

La plupart des enfants de l'Allemagne de l'Est appartiennent à une organisation de jeunesse semblable au modèle russe. Ceux qui fréquentent les trois premières années de l'école primaire appartiennent aux jeunes Pionniers ; de la quatrième jusqu'à la huitième année, ils sont membres des groupes de Pionniers *Ernst Thälman*. Les Pionniers peuvent participer à une variété d'activités aussi bien académiques que sportives<sup>29</sup>. Le Collège allemand d'entraînement physique (*Deutsche Hochschule für Körperkultur*) est la principale institution servant à l'entraînement des professeurs. Il débuta à Leipzig en 1950. Ce collège dispose de très bonnes installations pour l'enseignement et la recherche. Il y a une autre école importante pour les arbitres de sport et les professeurs de l'école primaire ; cette école est située à Blankenburg.

La pratique des sports de masse est une autre caractéristique de l'éducation physique de la RDA. Par cette pratique, l'on vise à donner de la discipline et à permettre un développement intellectuel et physique.

La RDA a organisé cinq festivals de gymnastique et de sports en 1954 et 1969. Le dernier, tenu à Leipzig, a duré cinq jours. En 1966, eurent lieu les premières Spartakiades destinées aux enfants et à la jeunesse. Une deuxième rencontre de ce genre se déroula deux ans plus tard. On utilise également les écussons de sport afin d'attirer les masses.

C'est la Fédération allemande de la gymnastique et des sports qui régit l'organisation nationale des trente-six associations sportives. Depuis 1950,

28. Wolfgang Karbe, « Physical Education and Sports in East and West Germany », *Physical educator*, XIX (octobre 1962), 110-111.

29. W. Rosenkranz et autres, *Polytechnical Education For All*, 34-36.

elle a triplé le nombre de ses membres, soit deux millions en 1969. Voici quelles sont les cinq associations sportives les plus populaires en ordre d'importance : le soccer, la gymnastique, la pêche à la ligne, les quilles et le handball par équipe. C'est aux jeux olympiques de 1968 que l'Allemagne de l'Est fut représentée pour la première fois par sa propre équipe ; ses athlètes remportèrent un total de trente-cinq médailles ; ce qui leur assura la cinquième position de toutes les nations du monde.

## Bibliographie

- ARNTZ, Helmut, *Facts About Germany*, Bonn, Federal Government of Germany, 1968.
- BERNETT, Hajo, « Aspects of Contemporary History of Physical Education in Germany », *Proceedings of the First International Seminar on the History of Physical Education and Sport*, Netanys, Israel, 1969.
- DAMBACH, John, *Physical Education in Germany*, New York, Teachers College, Columbia University, 1937.
- DIEM, Carl, « Development and Aims of Physical Education in Germany », *Journal of Health and Physical Education*, XIX (juin 1948) : 390-392, 430-431.
- DIEM, Liselott, « Federal Republic of Germany-Health, Physical Éducation and Recreation », *The World Today in Health, Physical Education and Recreation*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1968, 126-150.
- DIXON, J.G., « Prussia, Politic and Physical Education », *Landmarks in the History of Physical Education*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1957, 107-148.
- FLETCHER, Arthur W., *Education in Germany*. Cambridge, W. Heffer and Sons, 1934.
- HAAG, Herbert, « Teacher Training for Physical Education in West Germany », *Physical Father of Modern Physical Education in Germany*. Miméographié.
- GAAG, Herbert, « Teacher Training for Physical Education in West Germany », *Physical Education*, XXVI (décembre 1969).
- HEINTZ, Hans, « Fostering Air-mindedness in the Secondary Schools », *Leibesübungen und Korporliche Erziehung*, XVI (septembre 1933).
- HITHLER, Adolf, *Mein Kampf*.
- JAHN, Friedrich Ludwig, *Treatise on Gymnastics*.
- KARBE, Wolfgang, « Physical Education and Sports in East and West Germany », *Physical Educator*, XIX (octobre 1962).

- KIEFER, Pau, « The Support of Physical Education and Sport by the Ministry of Education », *International Council on Health, Physical Education and Recreation*, X<sup>e</sup> congrès international, 1967, Rapport.
- KOHN, Hans, *Prelude to Nation-States : The French and German Experience, 1789-1815*. Princeton, N.J., D. Van Nostrand, 1967.
- Leitfaden für den Turnunterricht in den Preussischen Volksschulen*, cité dans Hartwell, Edward M., « On Physical Training », *Report of the Commissioner of Education for 1897-1898* (Washington), I.
- LEONARD, Fred E. et AFFLECK, George B., *A Guide to the History of Physical Education*, Philadelphie, Lea et Febiger, 1947.
- LINDEGREN, Alina M., *Education in Germany*. U.S. Department of Interior, Office of Education, Bulletin 15, Washington. U.S. Government Office, 1938.
- MEDAU, Heinrich, « Introduction to Dr. Bode's Expressive Gymnastics », *American Physical Education*, XXXIV (janvier 1929).
- OKTAVEC, Frank, *The Professional Education of Special Men Teachers of Physical Education in Prussia*, New York, Teachers College, Columbia University, 1929.
- PALM, Jurgen, « The « Second Way » for Sport in Germany », Conseil international du sport et de l'éducation physique : *Rapport du premier séminaire international de 1965*.
- RICHTER, Peter, « Physical Education Germany », *Physical Education Around the World*, Monographie n° 1, Indianapolis, Indiana, Phi Epsilon Kappa, 1966.
- ROSENKRANZ, W. et autres, *Polytechnical Education for All*. Dresde, Verlag Zeit im Bild, 1965.
- SCHULTZE, Walter et FUHR, Christoph, *Schools in the Federal Republic of Germany*. Weinheim, Verlag Julius Beltz, 1967.
- VEN, Jan, « Mary Wigman's 80th Birthday », *Journal of Health, Physical Education and Recreation*, XXVIII (février 1967).
- VON RAUMER, Karl, « Physical Education », *American Journal of Education*, VII (mars 1960).
- VON TSCHAMMER et OSTEEN, « Physical Education as a part of citizenship training », *Leibesübungen und Korporliche Erziehung*, décembre 1933.



## **L'éducation physique et le nationalisme pédagogique en Suède \***

*Deobold B. VAN DALEN et Bruce L. BENNETT*

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les puissants combattants de la maison de Vasa avaient bâti une grande puissance au nord de l'Europe. La Suède était à la tête d'un empire situé dans le bassin de la Baltique. Cet empire incluait la Finlande et des parties importantes du pays au sud de la Baltique. Quand Pierre le Grand de Russie eut l'idée de couper une fenêtre dans la mer Baltique pour libérer sa nation prisonnière, il déclencha une guerre ouverte à la Suède ; il lui enleva la plupart des provinces du sud et de l'est de la Baltique. Par la suite, la Russie fit la conquête de la Finlande en 1808. Ce dur coup enleva à la Suède un tiers de son territoire. La Suède connut alors une situation semblable à celle de l'Allemagne à la suite de sa défaite aux mains de Napoléon. Les poètes, les intellectuels et les soldats se sont enflammés du désir de redonner le prestige et l'honneur à leur pays.

C'est durant cette période que celui qui devait devenir le fondateur du système de gymnastique suédoise, Per Henrik Ling (1776-1839), trouva son inspiration. Il fut influencé par les philosophes et les poètes alors qu'il était étudiant en Suède et au Danemark. Il avait un grand respect pour l'héritage scandinave. Il connaissait bien les langues, la littérature et la mythologie

\* Le texte qui suit est tiré du livre suivant : Van Dalen, Deobold B. et Bennett, Bruce L., *A World History of Physical Education : Cultural, Philosophical, Comparative*, 2<sup>e</sup> édition, © 1971, pp. 237-252. Traduit et reproduit avec la permission de Prentice-Hall inc., Englewood Cliffs, N.J., U.S.A.

nordiques. Il prit des leçons d'escrime à Copenhague ; ce qui lui permit d'améliorer un bras. Il fut impressionné par le résultat obtenu par l'exercice. Il fréquenta le premier gymnase danois de Natchtegall (1777-1847). Il y étudia l'anatomie et la physiologie puis se familiarisa avec l'enseignement donné au gymnase. Il retourna en Suède en 1804 où il fut engagé à l'Université de Lund comme maître d'armes. De plus, il donna des cours de mythologie nordique, de poésie et d'histoire.

Peu de temps après son arrivée en Suède, la Finlande tomba aux mains des Russes en 1804. Ling a alors ressenti des convictions patriotiques semblables à celles de Jahn en Allemagne. Il voulut donner une force nouvelle aux descendants affaiblis des Goths en utilisant la littérature et la gymnastique. Il entreprit de développer le courage de la jeunesse par la gymnastique. Il voulait l'inciter à imiter les prouesses physiques des hommes du nord. Ling devint donc un vigoureux promoteur de la gymnastique. Il fut l'ami du roi Charles XIV dont il reçut l'aide après avoir mis en valeur l'entraînement physique qu'il pouvait donner à ses soldats. L'œuvre de Ling comprend des poèmes et des pièces de théâtre ainsi que des traités de gymnastique. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Reglemente for Gymnastik* (manuel de gymnastique), publié en 1836 ; *Reglemente for Bajonettfaltung* (manuel d'escrime et de baïonnette), publié en 1836 ; *Soldat Undervisning i Gymnastik och Bjonettfaktnettfaktning* (manuel de gymnastique, d'escrime et de baïonnette pour les soldats), publié en 1838. Enfin, il écrit *les principes généraux de la gymnastique* en 1839.

### **Les buts de l'éducation**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les jeunes Suédois qui fréquentaient les écoles étaient imbus d'amour et de loyauté pour leur pays. Ils devaient apprendre à lire la Bible et à accomplir des travaux quotidiens. Au niveau secondaire, ce sont les enfants des familles privilégiées qui recevaient un enseignement classique et une formation académique. Ainsi se formaient les membres du clergé et les fonctionnaires de l'état. Les buts de l'éducation ont lentement pris de l'ampleur. Aujourd'hui, on veut développer un individu complet. Les mêmes opportunités sont offertes à tous, peu importe la classe ou le sexe. On fait un effort pour développer les capacités individuelles des enfants en leur donnant la préparation nécessaire à leur future carrière. On veut leur donner une formation civique afin de leur faire approfondir et apprécier les idéaux nationaux et les institutions de leur pays. De cette façon, le futur citoyen doit être capable d'assumer ses responsabilités et jouir de sa liberté dans une société démocratique et chrétienne.



### **Les buts de l'éducation physique**

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Ling voulait promouvoir la gymnastique pour des motifs patriotiques. En tant que pionnier de la gymnastique médicale, il s'intéresserait vivement à la possibilité de redonner la santé au faible par la pratique des exercices physiques. La gymnastique pédagogique visait à développer les puissances innées du corps humain afin de créer un organisme équilibré et parfait. Ling voulait enseigner à l'individu à se tenir droit et à soumettre son corps à sa volonté. C'est en faisant de la gymnastique esthétique que l'individu devait exprimer ses sentiments, ses émotions et ses pensées en utilisant son corps. Ce point de vue fut repris et développé par ses successeurs. Ling était persuadé qu'il fallait maintenir une unité entre ces divers buts, qu'ils soient militaires, médicaux, esthétiques ou pédagogiques. Ling fut le responsable de la pensée philosophique du système suédois mais il ne l'a pas complété lui-même. Par la suite, au XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres personnes ont eu tendance à restreindre les objectifs suggérés par Ling.

L'éducation physique suédoise au XX<sup>e</sup> siècle vise à développer des gens en santé et capables de travailler de façon efficace dans une société moderne. Pour contrebalancer les effets de la vie industrielle et intellectuelle, elle vise le fonctionnement harmonieux de toutes les parties du corps humain, soit les muscles, la circulation sanguine, le système nerveux et une bonne correction mécanique du maintien. Les étudiants se serviront des exercices pour apprendre à se relâcher physiquement et mentalement, à travailler sans ressentir de fatigue indue et à maintenir aussi longtemps que possible la vigueur physique de leur jeunesse. Cette éducation physique poursuit également des buts psychiques afin de s'assurer l'intérêt des participants, leur bien-être et leur satisfaction. Elle vise à développer des habiletés récréatives et à occuper les temps libres. Elle veut aussi développer des qualités de confiance en soi, de discipline personnelle, de courage, d'esprit d'équipe et de franc-jeu. L'éducation physique veut éduquer le caractère en s'efforçant de développer des attitudes civiques et sociales autant que des habitudes saines au point de vue moral.

### **La promotion de l'éducation physique**

Ling quitta Copenhague en 1804 au moment où le gouvernement danois venait d'ouvrir un institut de gymnastique militaire. Il fit alors des démarches afin d'organiser une école semblable en Suède. En 1813, le gouvernement accepta son projet : une école nationale fut donc établie. Elle prit plus tard le nom d'Institut central de gymnastique de Stockholm. Ling commença à y donner des cours en 1814 dans un manège militaire converti en gymnase. Il y passa ses dernières 25 années ; il s'occupait de la direction et développait ses idées en gymnastique.

C'est durant sa jeunesse que Gabriel Branting se présenta à cet institut afin de suivre des traitements médicaux. Il démontra un tel enthousiasme que Ling l'invita à y demeurer comme étudiant. Plus tard, Branting fut engagé comme professeur. À la suite du décès de Ling en 1839, Branting lui succéda comme directeur durant 23 ans. Branting s'intéressait surtout à la gymnastique médicale. L'institut connut bientôt une réputation internationale. Aussi fallut-il engager de nouveaux professeurs. Gustafva Lindskog (1790-1851) devint le premier professeur féminin. Plus tard, les deux filles de Ling, Hildur et Wendla, ont enseigné à cet institut. Sous la direction de Branting, Carl August Georgii fut engagé comme ambassadeur des exercices suédois à l'étranger. Ling avait beaucoup apprécié Georgii comme professeur de gymnastique. Il voyagea à l'étranger pendant plusieurs années et introduisit la gymnastique suédoise en France et en Angleterre.

C'est en 1862 que le colonel Gustav Nyblaeus succéda à Branting. Il demeura directeur de l'institut jusqu'en 1887. Durant cette période l'école fut réorganisée : on augmenta la durée du cours qui fut portée à deux ans et six mois. De plus, on ajouta la formation de professeurs féminins. En 1864, l'Institut central royal fut divisé en trois secteurs : le secteur militaire, médical et pédagogique. Nyblaeus, officier de l'armée, dirigeait le secteur militaire. C'est un médecin, Johan Hartelius, qui dirigeait le secteur médical. Hjalmar Ling s'occupa du secteur pédagogique.

Pendant des dizaines d'années, des militaires ont fréquenté l'institut mais il faut dire que les civils étaient aussi acceptés. Nyblaeus démissionna en 1887 ; ses successeurs furent tous des militaires. C'est le Dr Erik Christensen qui devint directeur en 1946 ; il avait étudié au Danemark où il avait travaillé dans les laboratoires du Dr Linhard. La présence prédominante de militaires a influencé l'éducation physique suédoise en lui donnant un caractère militaire.

Depuis 1842, l'éducation au niveau élémentaire est obligatoire en Suède entre 7 et 14 ans. Après avoir complété le cycle élémentaire, les enfants qui veulent poursuivre des études avancées peuvent aller à l'école secondaire. Cette école se divise en deux classes : le *Realskolor* et le gymnase. Le *Realskolor* n'est pas un *high school* classique. Les cours mènent à un examen de qualification préparant aux positions dans le service civil, à la poste, au télégraphe, au service ferroviaire ou à l'entrée de certaines écoles techniques. Celui qui a gradué au *Realskolor* (ou qui y fait sa dernière année) peut aller au gymnase. À cet endroit, il suit une préparation universitaire de trois ou quatre ans ; il doit étudier le latin ou faire des études modernes. La formation donnée au niveau élémentaire et à l'université est gratuite. Par ailleurs, ceux qui fréquentent l'école secondaire doivent payer les frais sauf s'ils n'ont pas les moyens.

### **Programmes et méthodes**

Ling voulait établir l'éducation physique sur une base plus scientifique. Pour atteindre ce but, il enseigna l'anatomie et la physiologie à l'Université de Lund à son retour de Suède. Il était convaincu qu'un système de gymnastique devait être basé sur les lois régissant l'organisme humain.

Au début, il adopta le programme qu'il avait utilisé au Danemark, soit celui de Gutsmuth et de Nachtegall. Les activités physiques au programme exigeaient beaucoup de mouvements qui favoriseraient l'usage fréquent d'appareils. Ling élimina graduellement les exercices qui n'étaient pas conformes à ses théories. Il continua à enseigner l'escrime et le saut sur cheval. Cependant, il parvint à se limiter à une gymnastique qui ne comprenait que des exercices à mains libres ou ne faisait usage que d'appareils légers. Il énumérait ainsi les avantages des exercices à mains libres : (a) un plus grand nombre d'élèves peuvent travailler avec un seul professeur ; (b) il est possible d'exécuter ces mouvements un peu partout ; (c) on élimine les frais d'achat et de réparation d'appareils ; (d) le fait de faire travailler toute une classe permet de développer la force, l'agilité et le contrôle rapide du corps ; (e) le fait d'exécuter des mouvements en réponse aux commandements augmente les résultats obtenus en suivant des exercices militaires ; (f) les mouvements libres s'adaptent mieux aux particularités de l'individu ; (g) il est possible de mieux combattre la raideur et la maladresse. Ling a été enthousiasmé par les exercices à mains libres en constatant les besoins militaires de son époque.

Le désir de Ling était de subordonner les exercices aux agrès aux besoins et à la nature du corps humain. Jahn procédait à l'opposé ; il voulait que le corps humain soit soumis à la nature des agrès. Ling croyait que plusieurs agrès de gymnastique (allemands) étaient trop compliqués et que leur usage produisait des effets discutables sur le corps humain. Ling et ses successeurs ont utilisé quelques-uns des appareils qui existaient. Ils en ont créé de nouveaux qui convenaient aux mouvements simples qu'ils préconisaient.

Voici une liste d'appareils suédois : les escaliers, les échelles, les poteaux à grimper, les bancs, les câbles verticaux ou obliques, les échelles de corde.

Ling a prévu quatre grandes catégories d'exercices physiques : (a) des exercices pédagogiques ; (b) des exercices esthétiques ; (c) des exercices militaires ; (d) des exercices médicaux. Cependant, il s'est intéressé uniquement aux aspects militaires et médicaux.

Ling publia en 1836-1838 des manuels de gymnastique militaire, d'escrime et de baïonnette. Ces manuels furent adoptés par l'armée et utilisés plus tard par des militaires étrangers. Ling s'est intéressé très tôt à la correction

mécanique du maintien par la gymnastique. Pendant les premières années qu'il passa à Stockholm, il commença à faire des expériences avec la gymnastique médicale afin de soulager les handicapés. La gymnastique médicale comprenait trois groupes d'exercices : les exercices actifs durant lesquels l'étudiant s'aide lui-même, les exercices passifs qui s'exécutent sans aide et les exercices appliqués durant lesquels l'étudiant doit résister.

La gymnastique pédagogique fut développée par Per Henrick, le fils de Ling Hjalmar. Ce dernier s'était servi des tables établies par son père en classant les mouvements en famille suivant les bases anatomo-physiologiques.

## Les sports en Angleterre durant l'époque contemporaine

*Fernand CARON*

### L'Angleterre et les sports modernes

Au Moyen Âge ainsi qu'à la Renaissance, les jeux de mouvement et les divertissements des Anglais ne se différencient en rien de ceux qui sont pratiqués sur le continent ; « ils étaient un mélange des jeux de chevalerie et des jeux populaires. En eux, nulle trace encore d'une quelconque organisation ou d'une visée consciente d'un but à atteindre. Comme dans tous les autres pays, ces jeux et divertissements sont à cette époque encore immédiatement liés aux processions traditionnelles et aux coutumes populaires ; ils se passaient lors des fêtes, des foires, des pardons, concurremment aux danses et aux intermèdes musicaux »<sup>1</sup>.

Mais déjà au XVII<sup>e</sup> siècle, l'aristocratie sera écartée de la vie publique et n'aura plus à exercer la moindre activité. Pour s'occuper, elle fera de la chasse une véritable passion. « Le sport est le style de vie du noble campagnard »<sup>2</sup> et *Sportsman* va donc s'identifier avec *gentleman*<sup>3</sup>. On peut dès à présent faire observer que le sport comme style de vie aristocratique est né de l'oisiveté

\* Ce texte est tiré de l'oeuvre suivante : Fernand Caron, *Objectifs et organisation du sport scolaire à la lumière de l'expérience française*. Université catholique de Louvain, Institut d'éducation physique, 1969, 15-24.

1. A. Wohl, *Die gesellschaftlich-historischen Grundlagen des Bürgerlichen Sports*, dans : Bouet, M., *Signification du sport*, 313.
2. M. Bouet, *op. cit.*, 313.
3. J. Ulmann, *De la gymnastique aux sports modernes*, 325.

et qu'il émerge d'un loisir forcé. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la désignation de *sportsman* comprenait : « exclusivement les aristocrates et, à la vérité, les aristocrates d'une espèce particulière, ceux qui s'adonnaient uniquement au divertissement et au jeu, pour trouver un passe-temps agréable à leur loisir »<sup>4</sup>.

Au début, la bourgeoisie de l'époque, qui prenait de plus en plus conscience de sa valeur, s'opposa au sport dans sa forme originale. Pour eux, le travail était corrélatif du gain, d'où, l'oisiveté ou le non-travail faisait l'objet d'une prise de position négative. C'était donc pour les bourgeois le côté provoquant d'une vie fainéante. Cependant, ils joueront quand même un peu plus tard un rôle important dans le développement du sport moderne.

Les courses de chevaux devinrent, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, un phénomène de première importance. On voit alors se former les premiers clubs ; Bouet écrit ceci : « Voilà le premier des clubs et l'origine de cette institution qui est une des constantes marquantes du Sport moderne ». Les *gentlemen* qui avaient des intérêts dans les courses se groupaient pour partager les repas. Par la suite, le club devint l'arbitre de toutes les contestations. Le club n'était donc pas à l'origine une organisation sportive.

Il est intéressant de constater les répercussions que ce sport eut dans le développement du sport moderne. Il suscita une recherche systématique de perfectionnement, d'entraînement. On établit même des records. C'est à l'occasion d'une course de chevaux que l'on utilisa le chronographe pour la première fois.

Cette notion de la mesure et de la performance en centimètres était une caractéristique propre de la bourgeoisie : « C'est la distinction essentielle entre l'attitude du gentilhomme, se plaisant dans l'acte gratuit et du bourgeois éminemment sensible au palpable, au mesurable, disons-le au profitable »<sup>5</sup>. L'influence du nouvel ordre politique et social avec l'accession de la bourgeoisie au pouvoir, se fait donc immédiatement sentir.

Un autre sport prit aussi une grande popularité ; il s'agit de la course à pied. Les épreuves ont lieu en même temps que les courses de chevaux et devinrent comme pour les courses de chevaux, motif de paris innombrables et souvent fort importants.

Et puis la boxe fit également son apparition sur la scène sportive. Selon Le Floc'hmoan : « Les combats à poings nus existaient dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ;

4. A. Wohl, *op. cit.*, 314.

5. P.P. De Nayer, *op. cit.*, 114.

on trouve trace des réunions organisées à Salisbury Square en 1698 »<sup>6</sup>. La popularité de la boxe s'accroît et finalement, ce sport nécessita des structures.

En 1720, on édifia un amphithéâtre. Une proposition en ce sens avait déjà été faite dès 1620, mais à cette époque on l'avait refusée. Selon Bouet, qu'une telle proposition ait été faite en 1620, cela prouve que « le besoin d'un sport de structure, amusement de la grande ville, se faisait sentir fortement et que les combats professionnels étaient déjà pratiqués. Car, dans l'amphithéâtre projeté, les concurrents devaient, bien entendu, se produire moyennant cachet. »

Les Anglais prirent également l'habitude de régler leurs querelles aux poings. Il était donc courant de voir des gens se battre dans la rue et c'est dans ces circonstances qu'apparut l'arbitrage : « l'arbitrage spontané du public qui sanctionnait les coups bas » contribuait ainsi « à faire émerger une manière réglée de combattre »<sup>7</sup>. La boxe mit enfin à l'honneur la défensive et démontra efficacement comment l'intelligence pouvait vaincre la force brutale.

C'est dans une Angleterre en pleine expansion économique et en pleine évolution sociale, une Angleterre qui commençait à connaître la passion des paris, que nous voyons apparaître avec la pratique de ces trois sports que nous avons mentionnés, les traits caractéristiques du sport moderne : la recherche de la performance, la poursuite des records, la mesure (du temps), le perfectionnement de la technique, la compétition, l'organisation, la règlementation, le spectacle de masse<sup>8</sup>.

Deux autres faits peuvent également prendre place dans ce rappel des origines du sport moderne : il s'agit d'une part de la transplantation de l'activité sportive de la campagne à la ville, et d'autre part (et c'est ici un trait bien anglais) l'obstacle que le puritanisme opposait au développement du sport le dimanche et les jours de fêtes (ces jours étaient les seuls jours de loisirs).

L'Angleterre a donc fortement amorcé l'apparition du sport moderne selon ses principaux traits caractéristiques, et va au cours du XIX<sup>e</sup> siècle le façonner, le développer et l'étendre définitivement. Au cours de ce siècle, d'autres pays vont également apporter leur part à l'édification du sport ; mais ce qui revient à la nation britannique reste quand même prédominant et déterminant.

6. J. Le Floc'hmoan, *op. cit.*, 64.

7. M. Boues, *op. cit.*, 323.

8. Et Bouet de compléter la liste : « l'insertion du sport dans l'activité économique, sa pénétration dans les différentes couches sociales qu'il met souvent en communication. »

Un mérite incontesté de l'Angleterre est certainement d'avoir offert au monde entier la plupart des sports actuellement pratiqués : athlétisme, football, cross-country, boxe, tennis, etc.

On ne peut cependant pas connaître dès à présent la réelle signification qu'a pris le sport en Angleterre puisque nous n'avons pas encore parlé de l'œuvre de Thomas Arnold.

### **Thomas Arnold**

En 1828, Thomas Arnold prit la direction d'une Public School, celle de Rugby. C'était un clergyman. Son but était de former un type d'homme pieux et sain de corps.

La pratique des jeux ne constituait au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'un passe-temps du *gentleman* désireux d'occuper ses loisirs, qu'un amusement populaire. Mais, au XIX<sup>e</sup> siècle, le sport connaîtra une modification profonde ; il trouvera une raison d'être, cessera de demeurer un simple moyen d'échapper à une longue monotonie. C'est dans ce tournant que se situe l'œuvre d'Arnold.

D'après J. Ulmann, Arnold demandait au sport d'apporter à la jeunesse une double formation : « il revient au sport de donner au corps le développement auquel il a droit. Mais il appartient aussi au sport d'être une école de moralité ».

Contrairement au *Turner* de Jahn, l'idéal qu'Arnold inspire au sport n'est pas directement au service de la nation, ou du moins, il ne la concerne que par une voie indirecte.

Son mérite, c'est d'avoir transformé l'enseignement. À côté des disciplines intellectuelles, il donne à l'éducation du corps par le sport une place de choix. Il n'invente aucune méthode de préparation physique. Il prend ce qui existe, et c'est ainsi que les élèves pratiquent les jeux que l'Angleterre pratique :

la course, le cricket, le football. Il imagine seulement les règles. La formule qu'il invente va pousser les élèves à s'assembler en associations, en clubs qu'ils vont gérer eux-mêmes. En s'organisant ainsi par eux-mêmes, ils développent l'esprit d'initiative. Le maître, lui, se borne à enseigner, à conseiller.

Mais le sport courait le risque de ne pas dépasser les limites du collège de Rugby, de jouer le rôle d'une méthode pédagogique exemplaire. Les années qui suivirent montrèrent que « les élèves d'Arnold trouvèrent rapidement dans les *High Schools*, la population scolaire et d'autres milieux des imitateurs puis des adversaires. On peut donc admettre que le rôle d'Arnold n'a pas consisté seulement à donner au sport une certaine physionomie. Arnold a



encore contribué à généraliser le sport, à le transformer en institution. Grâce à lui, le sport devient une affaire sérieuse »<sup>9</sup>.

En raison de son influence dans les milieux scolaires, et en attachant tant d'effets et tant d'espoirs à la pratique sportive, Arnold contribua à en faire un style de vie.

Pour Arnold, la compétition ludique qu'est le sport présentait deux aspects différents ; d'abord un jeu, ensuite un moyen de formation morale. Par la suite on remarqua que pour certains, le sport ne fut qu'un spectacle.. .

Le XX<sup>e</sup> siècle est donc l'époque de la véritable constitution du sport moderne et l'Angleterre y a contribué pour une très large part. Mais « sans doute le sport ne serait pas devenu ce qu'il est devenu, si ces trois derniers pays, l'Allemagne, les États-Unis, la Suède, n'avaient assimilé le sport anglais et n'avaient contribué à le propager auprès d'autres nations qui jouèrent, à leur tour, un rôle dans l'extension du sport, de proche en proche, à l'échelle mondiale »<sup>10</sup> On peut dire que le mouvement sportif qui fut amorcé en Angleterre et qui s'étendit au reste du monde, a transformé le monde dans lequel nous vivons.

Mais, « la découverte du sport n'est pas une trouvaille de génie des éducateurs anglais ; leur grand mérite est d'avoir su utiliser la force de cet instinct qui, s'éveillant dans la jeunesse qui leur était confiée, se donnait libre cours dans l'ardeur des jeux ». <sup>11</sup>

### **Pierre de Coubertin**

Nous devons reconnaître aussi que la France a exercé de tous temps, une influence dans l'organisation internationale du sport. À cet égard, nous nous devons de rendre hommage à celui qui fut surnommé « le Rénovateur des Jeux Olympiques » et « le Père du sport français » : le baron Pierre de Coubertin.

Avant d'entreprendre dans notre troisième chapitre, l'étude de l'expérience française, il est nécessaire de connaître le rôle déterminant qu'a joué Pierre de Coubertin, sur le plan national d'abord et ensuite sur la scène internationale.

En 1883, Coubertin a vingt ans. En France, les sports commencent à se développer. L'Union vélocipédique de France a déjà un large rayonnement. La course à pied se popularise de plus en plus. Des clubs « à l'anglaise » se constituent, notamment le *Racing Club* (1882) et le Stade français (1883). À

9. J. Ulmann, *op. cit.*, 328.

10. M. Bouet, *op. cit.*, 355.

11. B. Gillet, *Histoire du Sport*, Paris, P.U.F., 1960, 2<sup>e</sup> éd., 64.

cette époque, « il s'agit plus de loisirs distrayants et aristocratiques que de préoccupations éducatives »<sup>12</sup>.

Dans ce contexte, les informations concernant l'éducation en Angleterre et le rôle qu'y joue le sport attirent l'attention de Coubertin. Il va s'informer sur place et découvre ainsi l'œuvre de Thomas Arnold.

À son retour en France, convaincu de la valeur éducative des méthodes de Thomas Arnold, il entreprend de transformer le système d'enseignement secondaire français sur lequel il portera un jugement sévère : « Tout pénètre dans les lycées et rien n'en sort. Nous avons réalisé ce paradoxe que les murailles élevées pour préserver nos fils, nous isolent d'eux sans les isoler de nous. Elles sont opaques de notre côté et transparentes du leur. Tandis que nous ignorons d'eux tout ce que nous devrions savoir, eux savent de nous tous ce qu'ils devraient ignorer »<sup>13</sup>.

Ce qu'il souhaite, c'est une grande réforme pédagogique. On trouve dans des manuscrits inédits<sup>14</sup>, certains éclaircissements concernant son ambition pédagogique : « Je rebronzerai une jeunesse veule et confinée, son corps et son caractère, par le sport, ses risques et même ses excès. J'élargirai sa vision et son entendement ». Cette ambition a conduit Coubertin à écrire de nombreux articles, à faire des conférences fréquentes, à participer aux travaux des « Comités pour la propagation des exercices physiques », à publier « L'Éducation en Angleterre (1888) et l'éducation anglaise en France (1889). »

Coubertin, devenu « Arnoldiste », estime qu'il faut former les corps et les caractères avant d'y façonner des esprits, et qu'il faut aussi appliquer ces esprits à un objet immédiat. Charles Maurras<sup>15</sup> s'exprimait ainsi à l'époque, lorsqu'il rapportait les idées de Coubertin : « les sports peuplent les « public schools » d'une jeunesse drue, sanguine, bien vivante. Elle croît en plein air sans l'intervention du maître, elle pourvoit à l'entretien et au fonctionnement de tous ses jeux ; elle commence donc à conquérir par là un certain esprit d'initiative. En toutes façons, elle s'exerce très tôt à une liberté dangereuse, à la lutte..., à la vie. » Le régime d'auto-gestion du sport par les élèves l'avait impressionné. Aussi, il avait constaté que la majorité des dirigeants du pays était issue des *public schools*. Cet engouement pour les *public schools* est compréhensible, car, en effet, leur influence était considérable sur « la jeunesse anglaise et sur les élites

12. J. Rouyer, *Signification du sport et du loisir*, in : « Recherches Internationales à la lumière du marxisme, Sport et éducation physique », n° 48, Paris, 1965, 50.

13. Cité par Michel Clare, *Introduction au sport*. Paris, Éd. Ouvrières, 1955, 32-33.

14. Eyquem, *L'Épée olympique*, Paris, Câlmann-Lévy, 1966, 58.

15. C. Maurras, *Dictionnaire politique et critique*, établi par les soins de Pierre Chardon, Fascicule 5, La Cité du Livre, Paris, 1934, 403.

politiques et militaires de l'Angleterre. Ne dit-on pas que c'est sur les terrains de jeu des *public schools* que la bataille de Waterloo fut gagnée ». <sup>16</sup>

Ce qui précède constitue la première phase de l'activité de Coubertin. Il a certainement, dès le début, contribué grandement à la diffusion de l'idée sportive en France, éveillé l'opinion publique au sport et joué par là les rôles de publiciste et de propagandiste du sport. De plus, il a été le premier en France à parler du sport au niveau scolaire.

Tout ceci, nous l'avons dit, n'est qu'un des aspects de l'œuvre de Coubertin.

Nous verrons plus loin que fut fondée en 1889 l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques ; Coubertin fut appelé très vite à prendre de l'importance lorsqu'il en devint Secrétaire général. C'est à ce moment (qui coïncidait avec l'échec de l'introduction du sport dans le système éducatif français), qu'il se lança dans la campagne dont l'objectif était de ressusciter les Jeux olympiques.

En 1892, il en amorça l'idée. Deux années plus tard était décidé le rétablissement des Jeux et, en 1895, le Comité olympique international fut fondé. En 1896, Athènes connaissait les premiers Jeux olympiques modernes. Cette fois Coubertin avait brillamment réussi.

À la question : « Pourquoi j'ai rétabli les Jeux olympiques ? » Coubertin donna une réponse nette et précise : « Pour ennoblir et fortifier les sports (écrivit ou dit-il), pour leur assurer l'indépendance et la durée et les mettre ainsi à même de mieux remplir le rôle éducatif qui leur incombe dans le monde moderne. Pour l'exaltation de l'athlète individuel, dont l'existence est nécessaire à l'activité musculaire de la collectivité, et les prouesses au maintien de l'émulation générale. »

Et ainsi, c'est à Athènes, en 1896, que les sports apparurent comme une institution majeure de notre temps. Évoquant plus tard le sens de sa vocation, Pierre de Coubertin écrivit ces lignes significatives : « Il est dans le monde deux endroits vers lesquels sans cesse ma pensée me ramène : l'une est cette plaine fameuse où s'étendent, dans la solitude des herbes et des nuages, les ruines pieusement exhumées de la cité qui fut un des foyers les plus ardents et les plus durables de la civilisation hellénique, Olympie. L'autre est la chapelle néogothique d'un collège d'Angleterre, où, devant l'autel, sous la pierre unie qui porte son simple nom, repose le grand Anglais qui s'appelait Thomas Arnold. »

16. P.P. De Nayer, *op. cit.*, 96.

### Conclusion

Nous venons de voir que c'est l'Angleterre qui donna au reste du monde sa conception bien anglo-saxonne du sport moderne où se retrouvent l'idéal élevé du peuple anglais, son pragmatisme, son goût du risque et du *fair play*. Comme elle avait convaincu les autres nations de l'équilibre et de l'efficacité de ses institutions politiques, comme elle s'apprêtait à lancer le monde entier dans la révolution industrielle, l'Angleterre allait contribuer une fois de plus à la civilisation moderne que nous vivons en propageant aux quatre coins du globe la conception du sport et l'idéal sportif qu'elle avait fait naître chez elle.

### **Bibliographie**

- BOUET, Michel, *Signification du sport*, Paris, Édition universitaire, 1968.
- DE NAYER, P.-P., *Physiologie du mouvement*, Notes de cours. Louvain, Institut d'Éducation Physique.
- EYQUEM, M.-T., *Pierre de Coubertin, l'Épopée olympique*, Paris, Calmann-Levy, 1966. GILLET, B., *Histoire du sport*, Paris, P.U.F., (2<sup>e</sup> édition), 1960.
- LE FLOC'HMOAN, J., *La Genèse des Sports*, Paris, Payot, 1962.
- ROUYER, J., « Signification du sport et du loisir » dans *Recherches internationales à la lumière du marxisme, du sport et éducation populaire*, n° 48. Paris, 1965.
- ULMANN, J., *De la gymnastique aux sports modernes*, Paris, P.U.F., 1965.



13.

## **Les origines de divers sports contemporains**

*Marvin H. EYLER*

traduit par Jean-Paul MASSICOTTE

Le but principal de cette étude était de déterminer les origines des sports contemporains pratiqués dans des pays de langue anglaise. De façon plus spécifique, l'étude visait : (a) à mentionner la première référence à un sport dans la littérature, celle qui remonte le plus loin ; (b) d'établir si possible l'endroit d'origine ; (c) le nom et si possible, les circonstances établissant l'origine du sport.

Dans certains cas, il est possible de préciser de façon certaine les dates d'origine ; dans d'autres cas, c'est impossible. Lorsqu'il a fallu spécifier la date d'origine la plus reculée, on a déterminé une date *ante quem*. Alors le point critique fut d'établir une date avant laquelle il était raisonnablement certain que le sport n'existait pas et après laquelle on était certain de son existence. Généralement nous n'avons inclus qu'une seule date quand on pouvait l'établir raisonnablement certaine. Suivant ce guide, il est possible que l'auteur ait pu commettre une erreur, étant conservateur. Il est fort probable que quelques sports inclus aient une histoire plus vieille que celle que nous avons donnée. Cependant, il nous manque une preuve raisonnable. Le tir à l'arc peut servir d'exemple. Il est probable que pendant plusieurs années l'arc et la flèche aient joué un triple rôle : (a) un rôle guerrier ; (b) un rôle relié à la survivance ; et (c) un rôle récréatif. Dans un tel cas, le problème est de préciser une date à partir de laquelle le tir à l'arc fut pratiqué de façon certaine comme activité récréative, c'est-à-dire comme sport.

\* Le texte qui suit est tiré du livre suivant : Zeigler, Earle F., *A History of Physical Education & Sport in the United States and Canada*, Champlain (Illinois), Stipes Publishing Co., 1975, chap. 1.

Des limites ont été nécessaires à cette étude. Il a fallu éliminer les sports pratiqués en grande partie ou exclusivement dans des pays qui ne sont pas de langue anglaise sauf dans les cas où nous devons mentionner le sport pour bien le comprendre. Par exemple, il est important d'établir la relation entre le jeu de paume et l'origine du tennis. Nous n'avons pas inclus les sports disparus comme les combats de taureaux, d'ours, de chiens et les tournois. Nous avons enlevé les jeux des enfants, c'est-à-dire les activités ou les sports tels la marelle, le colin-maillard et le volant. Cette étude exclut également les jeux et les passe-temps qui exigent peu ou pas d'activités musculaires, tels les cartes, les échecs et les dames. Nous n'avons pas investigué les activités ou les concours sport-travail comme couper du bois, le lancer de la hache et le grimper à l'arbre. Nous avons également omis les activités sportives mixtes telles les spectacles de chiens et de chevaux. Nous avons laissé de côté quelques sports pratiqués couramment dans les pays de langue anglaise et pour lesquels les sources matérielles disponibles sont insuffisantes pour garantir une affirmation valide. En dernier lieu, nous n'avons pas essayé de présenter les techniques, les règlements ou le développement des sports.

### **Les conclusions**

1. Nous avons la preuve qu'une augmentation substantielle du nombre des sports s'est produite durant le XIX<sup>e</sup> siècle (voir les tableaux 1 à 5). Une relation étroite semble exister entre l'augmentation du temps de loisir (qui fut causée en partie, par la révolution industrielle) et le développement des sports. Parmi les 95 sports qui ont été étudiés, il y en a 49, soit 52 % qui ont été créés au XIX<sup>e</sup> siècle. Si on réunit le XIX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle, nous obtenons le chiffre de 75, soit 68 % des sports inventoriés dont l'origine appartient à cette période.

2. L'Angleterre et les États-Unis sont à l'origine de 56 ou 59 % des sports étudiés (voir tableau 6). Considéré au plan mondial, ce pourcentage peut être ou ne pas être significatif. C'est une des limites imposées à cette étude : inclure seulement les sports pratiqués surtout dans les pays de langue anglaise. Si l'étude comprenait l'origine de tous les sports, le pourcentage attribué à l'Angleterre et aux États-Unis aurait pu être réduit.

3. Pour ce qui est des origines sportives attribuées aux États-Unis (24), 17 ou 71 % se sont produites à une date plus récente que 1890 et plusieurs de ces sports ne sont pas particulièrement populaires ou pratiqués universellement. Si l'on compare avec les anciennes cultures européennes, cette découverte démontre que l'intérêt pour les sports s'est manifesté tardivement chez les Amérindiens. Cela peut dépendre du fait que ce pays a une histoire relativement récente. Les résultats concomitants de la révolution industrielle n'influencèrent peut-être pas la vie sportive des gens de ce pays jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



Il a été établi que la révolution industrielle ne s'est développée complètement aux États-Unis qu'après la guerre civile.

4. En général, parmi les 85 sports couverts, il semble que trois découlent de jeux d'enfants (exemples : la course d'auto miniature, la course de boîte à savon) ; 19 sports furent inventés (exemples : le basket-ball et le volley-ball) ; 4 sports proviennent de la recherche de nourriture ou de sa vie à gagner (exemples : la chasse et la pêche) ; 36 sports nous viendraient d'activités que nous pouvons considérer naturelles comme le transport et la communication (exemples : le ski, la randonnée pédestre) ; 8 sports originent des activités cérémonielles ou religieuses (exemples : le tennis et le jeu de crosse) ; 2 sports nous viennent d'explorations scientifiques (exemples : l'escalade et *soaring*). Treize sports nous sont venus principalement d'activités guerrières (exemples : le tir à l'arc et le tir à la carabine sur cible) ; 6 sports proviennent d'activités de travail (exemples : le rodéo et le *birling*) et finalement 22 sports sont demeurés non classifiés suite au manque de preuve nécessaire.

TABLEAU 1  
Distribution chronologique des dates indiquant l'origine des sports

	Avant J.-C.	Après J.-C.
La lutte	2160-1788	
La boxe	? - 850	
Les épreuves sur pelouse	776	
Les épreuves sur piste	776	
La chasse	2357- 400	
Le cerf-volant	1121- 221	
La chasse au lévrier	.7	
Les batailles de coqs	.77	
La pêche à la ligne	.200	
La chasse au faucon	.350	
Les courses de chevaux	648-.....	.1174
Le tennis		
Le boulingrin		.1366
Le paler	450-.....	.1409
Le golf		?-.1457
Le tir au fusil sur cible		.1498
L'escrime		.1517
Le hurling		.1527
Le mississippi		.1532
Le tir à l'arc sur cible		----.1585
	0	1000
		1500
		1600
		1700
		1800
		1900

**Légendes du tableau :**

. la date : Le point précédant la date signifie que nous avons la preuve documentée indiquant la date la plus éloignée révélant l'existence du sport mentionné sous sa forme actuelle.

--- : Nous avons la preuve documentée que ce sport a existé mais qu'il n'était pas organisé, ni compétitif.

?--- : Il est possible que les preuves que nous possédons avant cette date ne se rapportent pas de façon spécifique à ce sport.

## Distribution chronologique des dates indiquant l'origine des sports

	Avant J.-C.	Après J.-C.
Le billard		? - .1590
La chasse aux oiseaux	2475	.1596
Le polo		.1596
Le curling		.1607
Le patinage sur glace		.1659
Le cricket		.1744
La balle au mur		.1746
La course de voiliers		.1775
La marche		? - .1792
Le jeu de raquettes		.1799
Le jeu de fers		? - .1801
Devenir entraîneur (coach)		.1807
Le steeplechase		.1810
L'escalade		? - .1811
La gymnastique		.1816
Pigeon Racing		.1818
Les courses sous harnais		.1825
La rame		.1889
La crosse		.1839
L'aviron		.1839
Les quilles (10)		.1840
Le croquet		.1840
Le hand-ball		.1840
Le base-ball		.1846
Le rugby		.1846
Le bateau sur glace		.1850
Le lever du poids		.1854

0061

1800

1700

1600

1500

1000

0

TABLEAU 1 (suite)  
Distribution chronologique des dates indiquant l'origine des sports

	Avant J.-C.	Avant J.-C.
La course de canot		---.1857
Le soccer		.1859
Le jeu de squash		.1859
La natation		-----.1859
Le patinage à roulette		.1863
Le tir au pigeon d'argile		.1866
Field trials		.1866
La course en bicyclette		.1868
Le badminton		.1870
Le ski		-----.1870
Le tir au pistolet		.1871
Les courses de modèles de bateaux		.1872
Le lawn tennis		.1873
Le football américain		.1874
La course de chiens		?-----.1876
La roque		.1879
Le hockey sur glace		-----.1880
Le rodéo		----.1880
Le judo		.1882
Le toboggan		?-----.1883
Le water polo		.1885
Le hockey sur gazon		-----.1886
L'équilibre sur billots		.1888
Le tennis sur table		.1889
Les dards		?-----.1890
Le tir au lasso		?-----.1890

0 1000 1500 1600 1700 1800 1900

Distribution chronologique des dates indiquant l'origine des sports

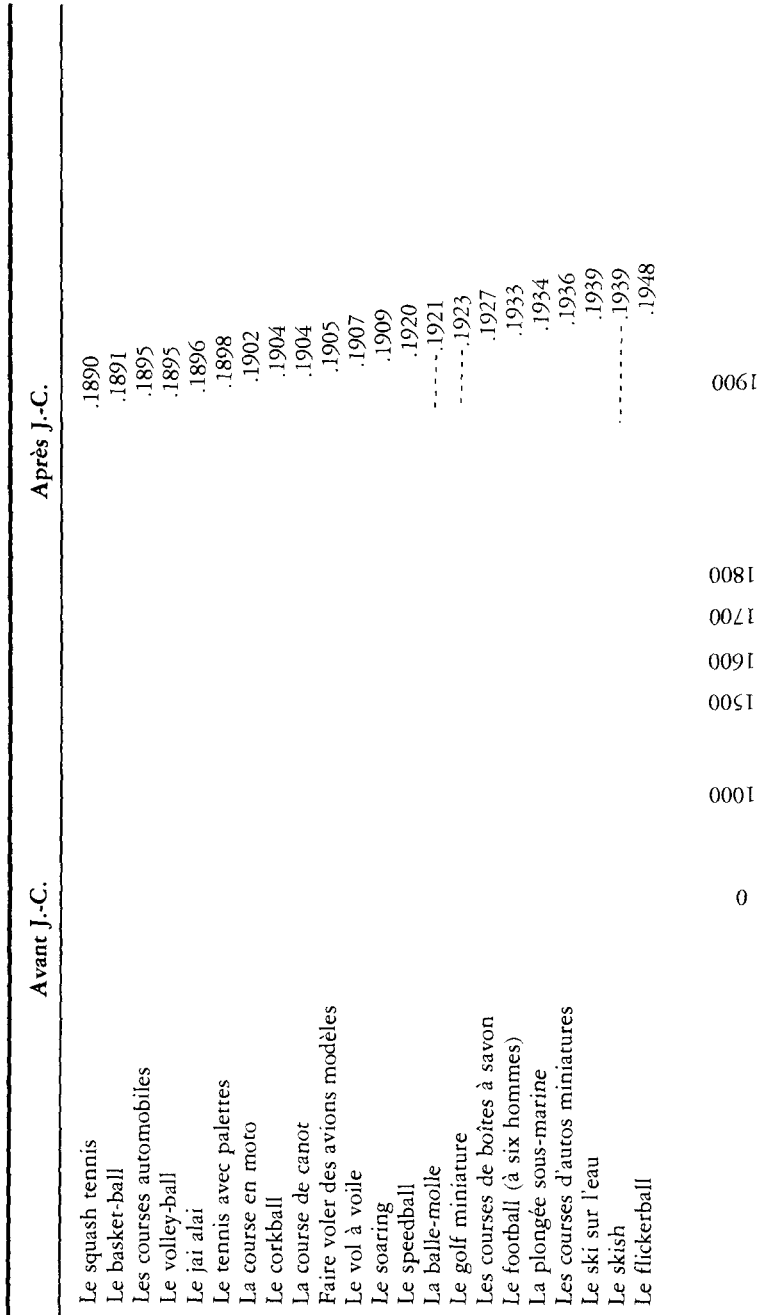


TABLEAU 2

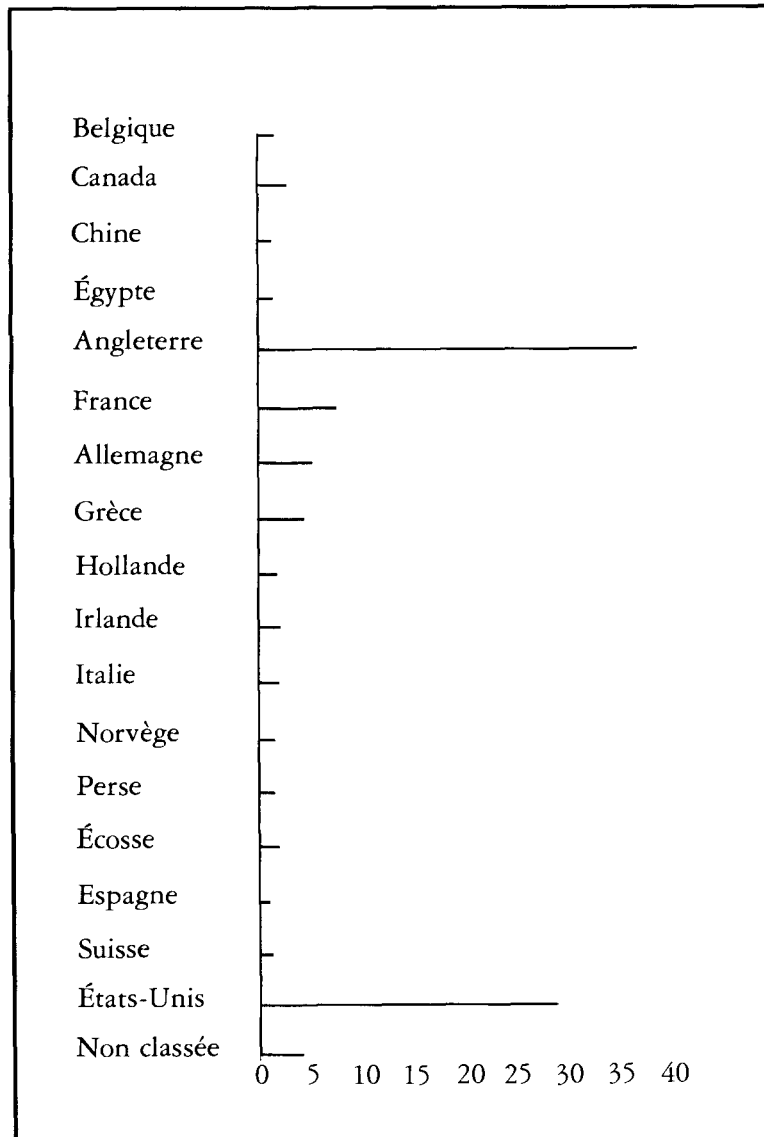
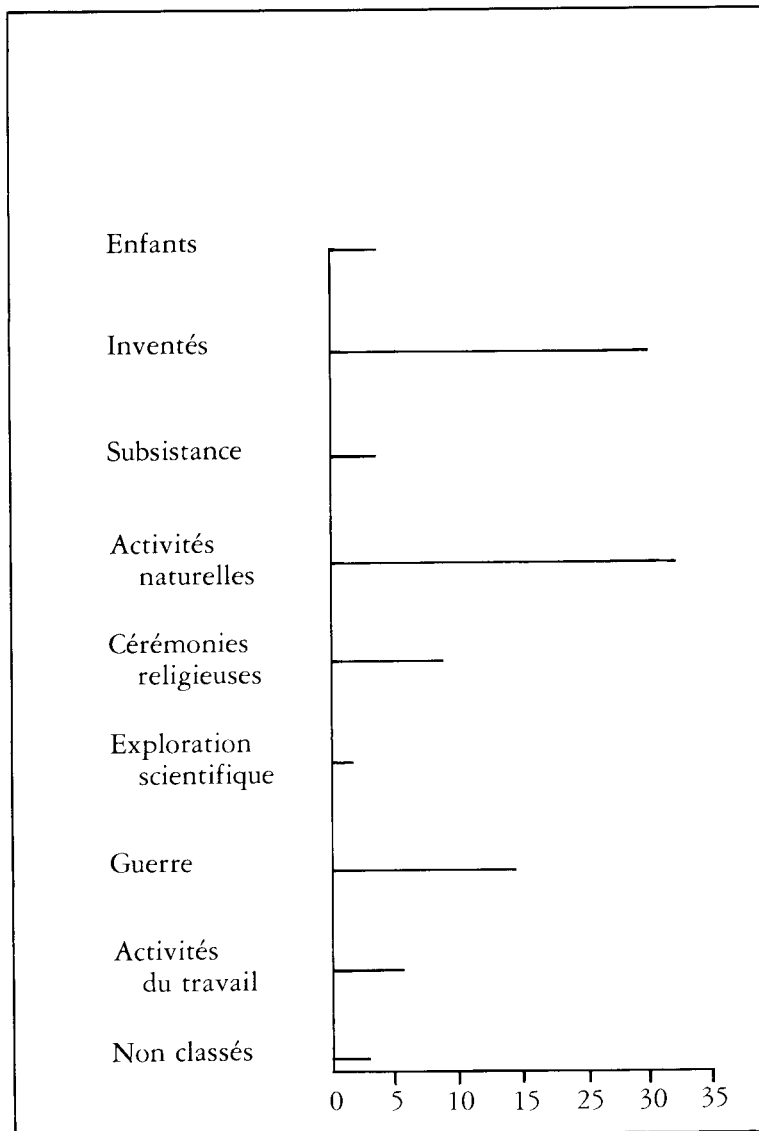
**Répartition en pourcentage des pays d'origine  
des quatre-vingt-quinze sports**

TABLEAU 3  
Distribution en pourcentage des activités à l'origine  
des quatre-vingt-quinze sports étudiés





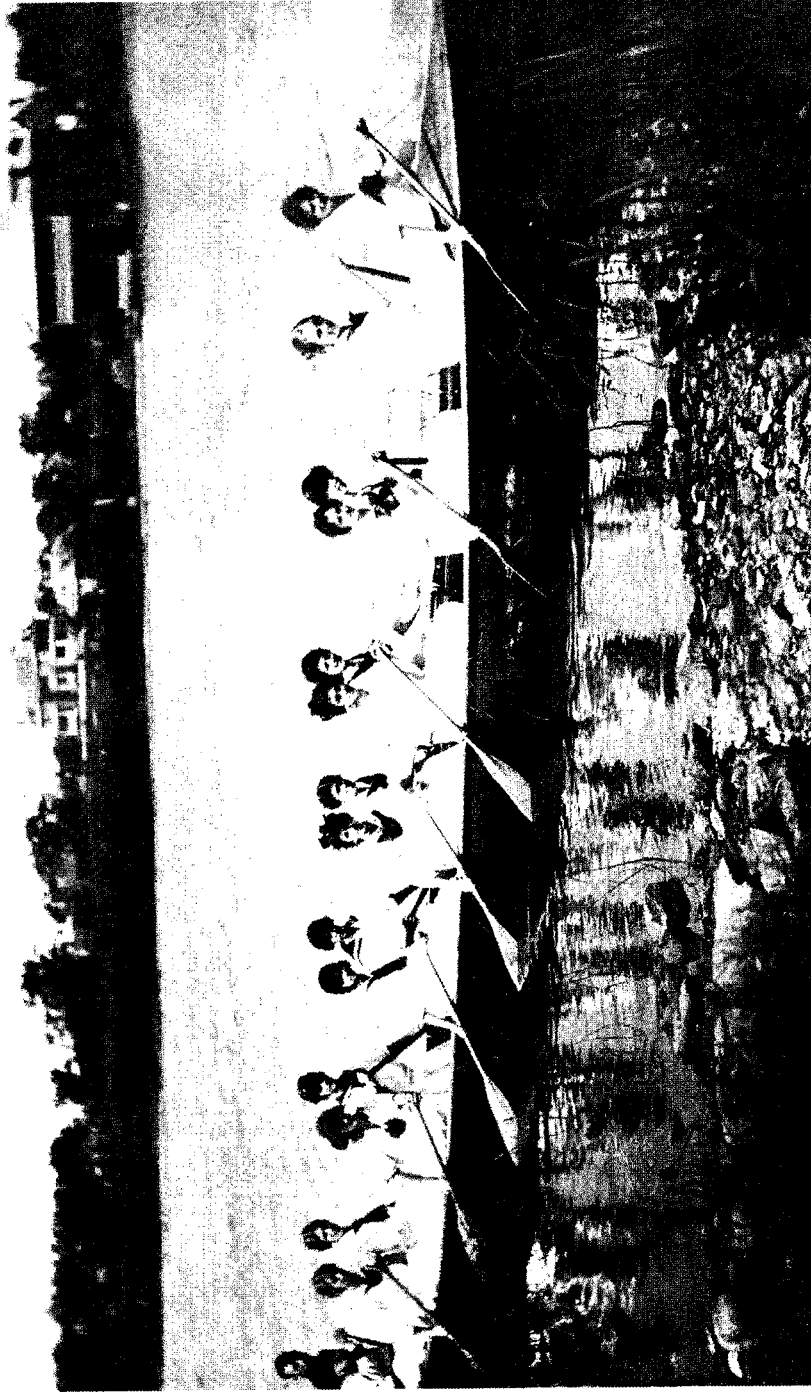




*La compagnie canadienne des archers, 2 octobre 1926*



*La chasse au caribou: un guide*

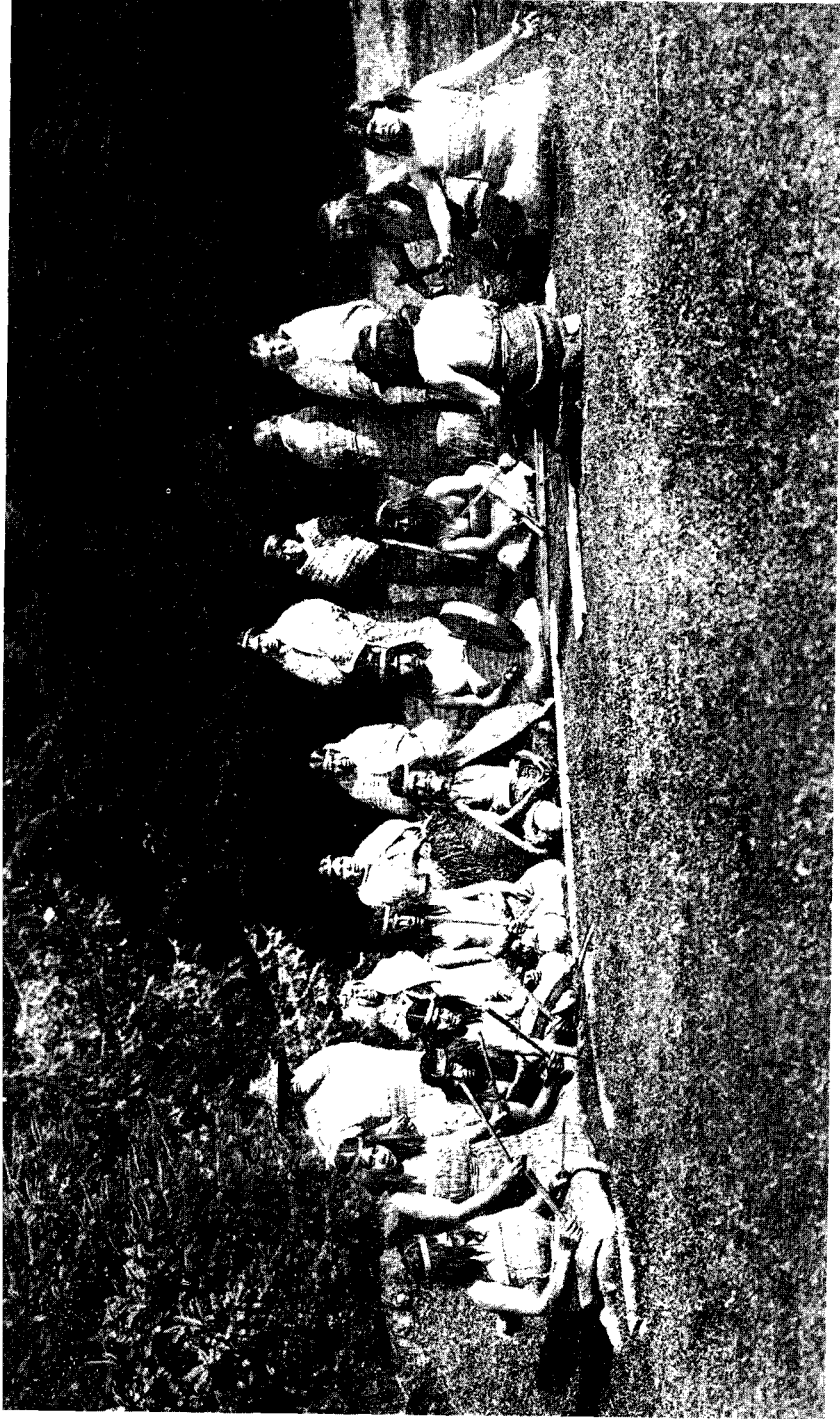


*Rameuses en canot de guerre, 1914*



*En attendant le loup-marin*

---



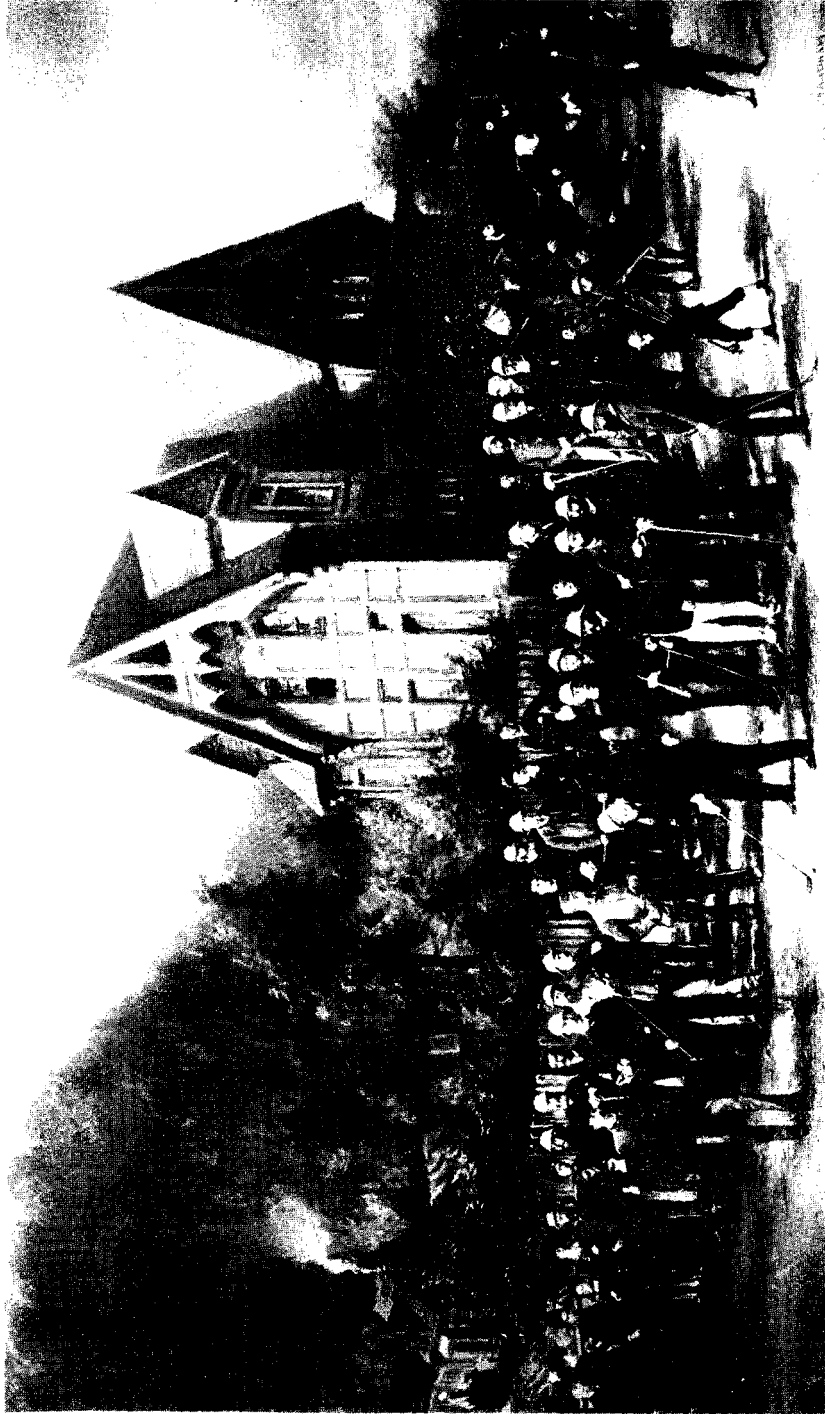
*Jeu d'adresse avec la main*



*La pêche dans le Parc national des Laurentides, 1930*

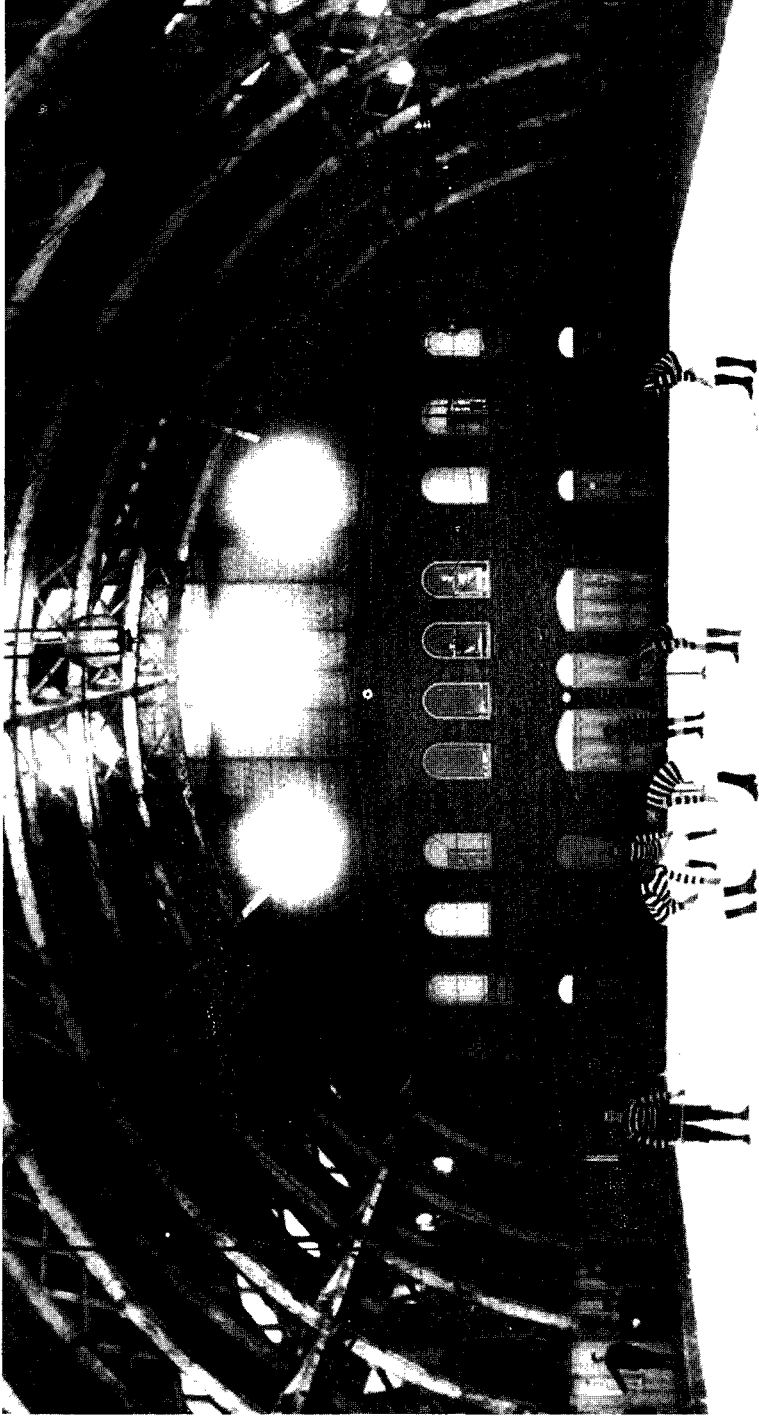


*Femme indienne tressant une raquette, Pointe Bleue, Québec, 1928*

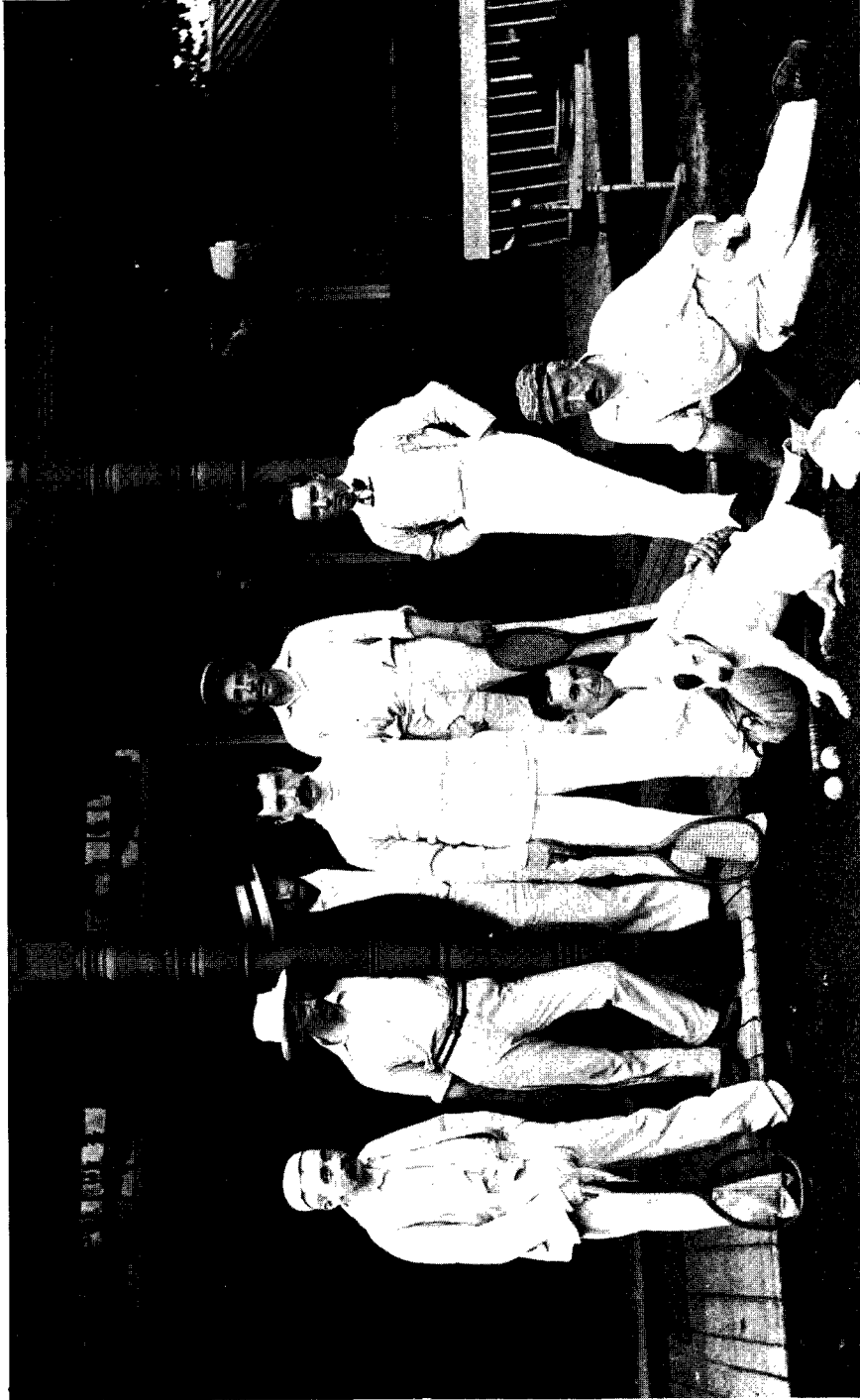


*Le club de golf de Montréal (Royal Montreal Golf Club), 1882*





*Une équipe de hockey joue à l'intérieur*



*Le club de lawn-tennis d'Ottawa, 1898*



*Conrad Delisle exécute un saut à ski au Mont Norquay (Alberta), 1940*



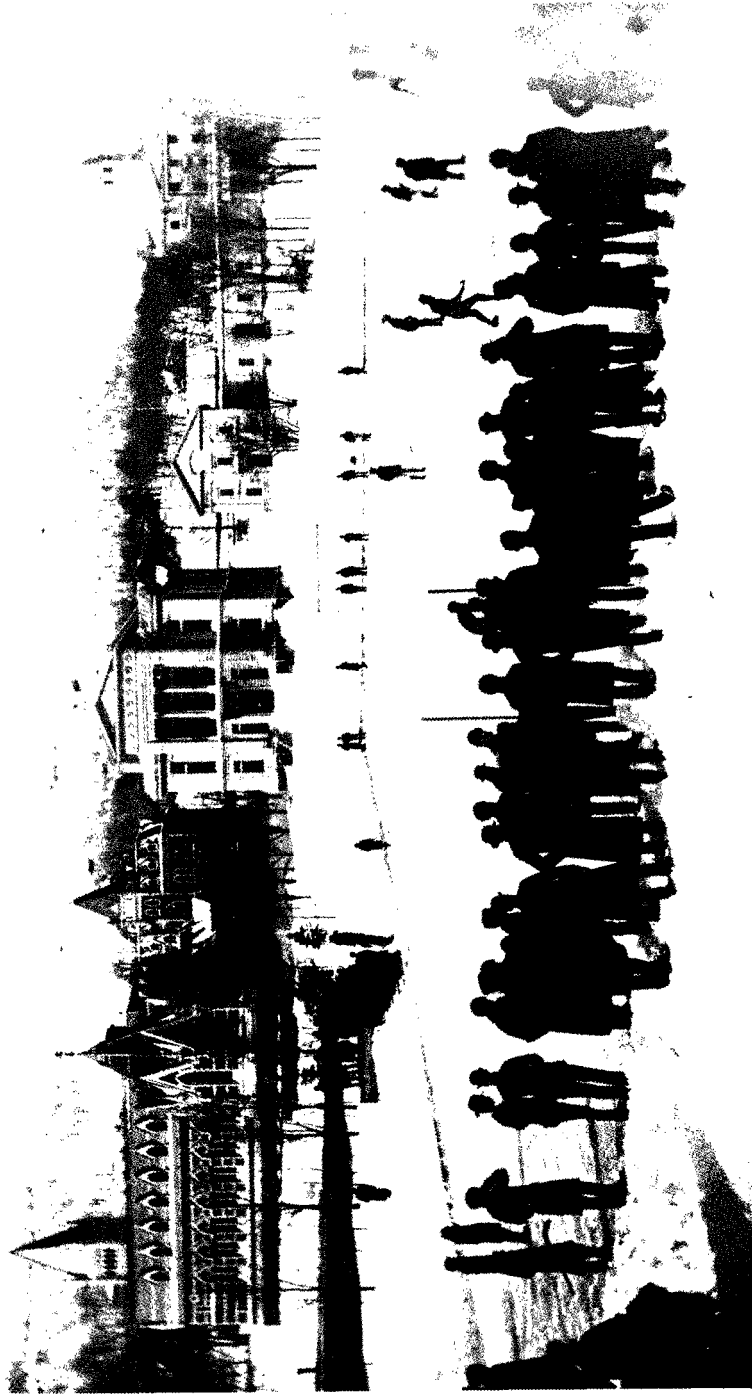
*Une famille jouant au crokinole*



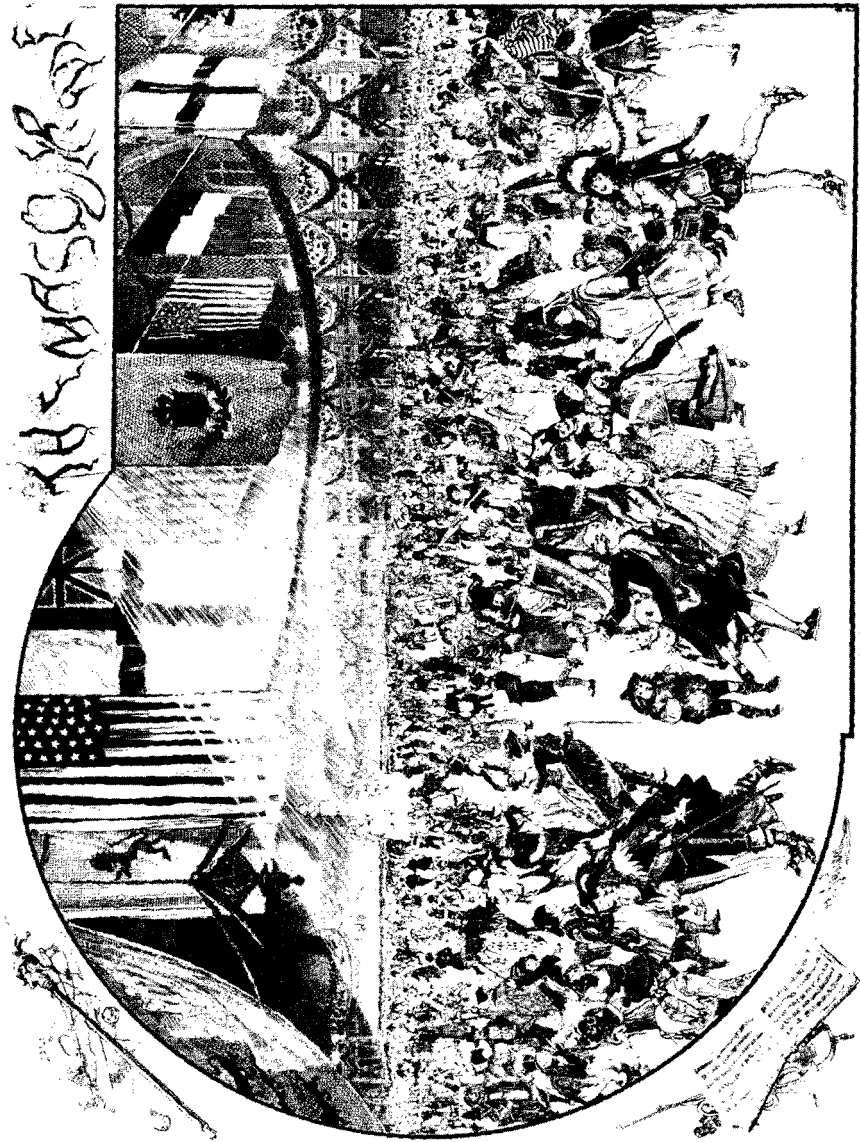
*Le club de crosse Le National, 1898. Champion de la ligue senior*



*Les Indiens de Caughnawaga, 1869. Champions du Canada (crosse)*



*Une équipe de hockey jouant sur la patinoire de l'université McGill, 1865-1880*



THE SKATING CARNAVAL.

*Patinage à un Carnaval, 1885*



PARTIE IV  
**LA NOUVELLE-FRANCE  
ET LE CANADA**



## Introduction

Étant donné les périodes que ce volume entend couvrir, il semble y avoir peu de place pour le Québec. En effet, le sport n'est devenu important socialement et économiquement dans notre pays qu'au XX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, comme des hommes y habitent depuis des millénaires, des exercices sportifs y sont pratiqués depuis très longtemps. En effet, notre pays a l'avantage de posséder un héritage authentique aussi bien du point de vue des sports que de l'éducation physique. Dans son rapport, la Commission sur les études canadiennes écrit : « les Canadiens semblent souffrir d'amnésie culturelle quand vient le temps de considérer cet aspect important de notre histoire et de notre vie nationale »<sup>1</sup>. Les Québécois seraient mal venus de faire comme trop de Canadiens en ne donnant aucune place aux études en histoire du sport. Bien plus, nous traiterons beaucoup du Québec dont l'histoire sportive est très peu connue des historiens. Quand nous parlerons des activités physiques en Nouvelle-France, nous débordons l'actuelle province de Québec puisque la Nouvelle-France s'étendait jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

Il sera beaucoup question des Indiens et un peu des Français jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les principales activités physiques des Indiens étaient la chasse et la pêche. Ils s'y adonnaient en tout temps avec des instruments qu'ils fabriquaient eux-mêmes. De ces instruments, il faut faire une place spéciale à l'arc et au canot. Les Indiens excellaient dans la fabrication et l'utilisation de ces objets. Ils se déplaçaient sur de grandes distances grâce au canot ; ils pouvaient en faire autant l'hiver en se servant de raquettes. Nous verrons que la Mauricie a gardé le souvenir de leurs exploits en inaugurant en 1935 la fameuse course de canot entre La Tuque et Trois-Rivières.

1. *Rapport de la Commission sur les études canadiennes* (1975), 220.

En plus d'aimer la pratique des sports déjà mentionnés, les Indiens étaient passionnés pour les jeux, qu'ils fussent de chance ou de dextérité. Si les Français ont aimé la danse quitte à mettre de côté les mandements des évêques, les Indiens n'ont jamais manqué l'occasion de montrer leur joie, de mimer une danse guerrière, de danser le calumet ou d'exécuter ce que certains auteurs ont qualifié de ballet.

Ce chapitre va se terminer par un travail important sur les débuts du sport à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle. Nous y voyons la société de l'époque s'initier à la vie sportive. Ainsi se préparait l'intégration du sport à la culture des Québécois.

14.

## **L'activité physique en Nouvelle-France Jeux et sports**

*jean-Paul MASSICOTTE*

S'il est vrai qu'en France « les jeux de force et d'adresse ont été souvent des jeux d'argent » et que « ces jeux furent interdits comme étant pernicieux moralement et économiquement »<sup>1</sup>, dès le XVII<sup>e</sup> siècle en Nouvelle-France, le jeu a connu une très grande vogue. L'inconduite des habitants serait due à cette propension au jeu qui devient une cause de désordre et de « relâchement des mœurs ». Ce goût du jeu est général. Parmi les soldats qui s'adonnaient au jeu, il faudrait mentionner Montcalm et ses officiers qui fréquentaient d'élégants salons<sup>2</sup>. Il suffit de consulter les annales judiciaires pour se rendre compte de l'importance des amendes et des interdictions<sup>3</sup>. Il y eut une condamnation révélatrice en 1679, suivie de défense en 1726<sup>4</sup>. L'intendant ne voulait plus entendre parler des jeux de dés et des jeux de cartes.

Les Français emportèrent avec eux, en Amérique, certains jeux traditionnels ; parmi ceux-ci on reconnaît le jeu de boule :

Ce jeu, déjà cité sous le nom de boulerie dans un texte de 1250, et attesté en France au long des siècles y est encore très en faveur. Il consiste à envoyer ses boules le plus près possible d'un but !<sup>5</sup>

1. Hélène Trémaud, *Jeux de force et d'adresse*, 6.
2. Robert de Roquebrune, *Les Canadiens d'autrefois*, 215.
3. Raymond Boyer, *Les crimes et les châtements au Canada français*, 330.
4. Robert-Lionel Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, 215.
5. Trémaud, *op. cit.*, 215.

C'est sous le nom de « jeux publics » que nous retrouvons en Nouvelle-France, le jeu de boule et le jeu de quilles. Le même auteur signale la pratique du jeu de boule devant le palais épiscopal et nous indique que l'évêché s'oppose au bruit que font les joueurs. Massicotte décrit le jeu :

Chaque joueur pourvu de deux boules, en jouait une à son tour, cherchant à placer les siennes au plus près d'une ligne<sup>6</sup> au but, et à en déloger celles de l'adversaire.<sup>6</sup>

Les interdictions continuent à pleuvoir. Séguin énumère ces nombreux jeux qui se pratiquent souvent au cabaret. Les inventaires confirment l'existence du jeu de billard. Le 29 mai 1727, une permission est donnée de tenir billard en la ville de Québec<sup>7</sup>. Ce jeu est également pratiqué au Séminaire de Nicolet. Massicotte nous montre également l'importance du jeu de dames selon différentes méthodes. Le jeu d'échecs fut aussi pratiqué très tôt ; la visite d'un champion y fut pour quelque chose<sup>8</sup>.

Au sujet des habitants de la Nouvelle-France, Charlevoix écrit :

On joue, observe-t-il, on fait des parties de promenades ; l'été en calèche, ou en canot, l'hiver en traîne sur la neige ou en patin sur la glace.<sup>9</sup>

Une fois de plus, les inventaires permettent de confirmer l'existence de patins au XVII<sup>e</sup> siècle. En tant que jouet, le patin peut être considéré comme une manifestation d'art populaire. Les courses de carrioles deviennent défendues aux abords des églises ; les glissades le sont dans la ville de Québec. J.C.B (on nefons) souligne que les patins, traîneaux et carrioles sont les principales sources d'amusement pendant l'hiver.<sup>10</sup>

Les missionnaires ne sont pas sans se rendre compte que les Indiens raffolent du jeu. Le père Jean Piéron décide alors d'utiliser le jeu afin de leur faire rencontrer leur salut. Il invente le jeu du point au point<sup>11</sup>. C'est un jeu de cartes qui permet de faire assimiler les vérités religieuses. Les Iroquois nomment ce jeu : le chemin pour arriver au lieu où l'on vit toujours, soit le paradis, soit l'enfer.

L'éthique des Indiens au jeu est remarquable, leur passion est sans équivoque : voici ce qu'en disent les Relations des Jésuites :

Les joueurs et les patients s'en allèrent en sa cabane au son du tambour et de l'écaille de tortues, qu'ils accompagnaient de cris et de chants à leur mode.

6. E.-Z. Massicotte, « Le jeu public avant 1760 », BRH, XXXIX (1933), 325-326.

7. *Registre des ordonnances des intendants*, XII :90.

8. Massicotte, *op. cit.*, 326.

9. Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*.

10. Michel Lessard et Huguette Marquis, *Encyclopédie des antiquités du Québec*.

11. Léon Pouliot, *Étude sur les relations des Jésuites de la Nouvelle-France*, 408.

Ceux qui passaient ou qui gageaient étoient assis de part et d'autre regardant leurs joueurs, chacun favorisant sa party avec plusieurs gestes et plusieurs cris suivant leur passion et leur affection. La conclusion fait que l'âme des deux nations perdit qualité de porcelaine et d'autres choses qu'ils avaient mis au jeu.<sup>12</sup>

Les Indiens jouent donc un grand nombre de jeux de hasard et ils n'ont pas peur de perdre. Ils connaissent le jeu de paille. Rochemonteix écrit :

... ils jouent à pair ou non avec des pailles qu'ils coupent également et dont ils en prennent partie dans leurs mains.<sup>13</sup>

Ils jouent également au plat :

Ils ont aussi un certain jeu qui est comme celui de dés, ils se servent de noyaux qui ont un côté noir et l'autre blanc et en prennent six ou huit qu'ils roulent dans un plat.

Jean de Brébeuf a décrit tout le rituel qui accompagne ce jeu<sup>14</sup>, qui sert également de médecine. Chez les Hurons, le jeu sert à la répartition des biens. Il est entendu qu'à la suite des succès dans le commerce extérieur il y aura une plus grande quantité de biens disponibles. Celui qui veut être reconnu comme un grand chef, doit disposer de ses biens avec une grande générosité.

Parmi les jeux d'adresse, il est un jeu funéraire qui est fort intéressant, c'est le jeu du bâton.

Les sauvages mettent fin aussi à cette lugubre fête par un jeu qui est l'apparence d'un combat. Un des chefs qui préside à la cérémonie jette dessus la tome, au milieu de la troupe des jeunes gens, ou met lui-même entre les mains d'un des plus vigoureux, un bâton de la longueur d'un pied que tous les autres s'efforcent de lui arracher, et que celui qui en est le maître tâche de défendre le mieux qu'il peut. Il en jette un semblable parmi la troupe des jeunes femmes et des jeunes filles, lesquelles ne font pas de moindres efforts pour le ravir ou pour le conserver. Après ce combat, qui dure assez longtemps, et qui fait un spectacle agréable mais sérieux, on donne le prix qu'on a destiné pour ce sujet à celui et à celle qui ont remporté la victoire ; ensuite de quoi chacun se retire chez soi. On doit faire attention, dans ce que j'ai dit, que les jeux entraînent dans les exercices de religion ; j'ai remarqué déjà comment les devins en ordonnent quelques-uns pour la guérison des malades ; en voici de funéraires à l'honneur des morts.<sup>15</sup>

12. *Relations des Jésuites* (Twaites), VIII :196.

13. Camille de Rochemonteix, *Relations par lettres de l'Amérique septentrionale*, 72.

14. *Relations des Jésuites* (Côté), 113.

15. Jos.-Fr. Lafitau, *Meurs des sauvages américains, comparées aux moeurs des premiers temps*, I :155.

Le jeu d'adresse le plus réputé chez les Indiens est sûrement le *Battagaway* ou la crosse. Des jeux de même appellation ont existé en France : ce fut la crosse au but, la crosse en plaine et crosse omnium. Ces jeux ressemblent beaucoup plus au jeu de golf. Le jeu indien se déroule autrement.

Lorsque les Européens pénétrèrent dans cette contrée, les sauvages de l'île avaient l'habitude de jouer à la paume, et ils se servaient pour envoyer la balle d'un morceau de bois en forme de croche. Cette particularité la fit appeler l'île au Bois de Croche, et plus tard tout le pays avoisinant prit le nom général de l'île à la Crosse.<sup>16</sup>

L'instrument que nous décrivons ici sert à transporter la balle ou à la lancer ; il ne s'agit donc pas de frapper comme au golf. Ce jeu possède une autre caractéristique ; il est souverain pour la santé :

Cela n'est-il pas digne de compassion ? Voilà un pauvre malade qui a le feu dans le corps, et l'âme sur le bout des leures, et un misérable sorcier lui ordonnera pour tout remède réfrigérant un jeu de crosse ; ou le malade de même quelquefois aura songé qu'il faut qu'il meure, ou que tout le pays crosse pour sa santé, et en mesme temps s'il a tant soit peu de crédit, vous verrez dans un beau champs, Village contre Village, à qui crossera le mieux, et parient l'un contre l'autre, pour s'animer davantage, les robes de castor et les colliers de porcelaine. Quelquefois aussi un de ces jongleurs dira que tout le pays est malade, et qu'il demande un jeu de crosse pour sa guérison ; il ne faut pas en dire davantage, cela se publie incontinent partout, et tous les capitaines de chaque village donnent ordre que toute la jeunesse fasse son devoir en ce point, autrement quelque grand malheur accueilleroit tout le pays.

Le jeu d'anneau est un jeu d'adresse amérindien qui fait partie des jeux de tir. Un Huron de l'Ancienne-Lorette (près de Québec), Max Gros-Louis, a comparé le jeu indien à l'ancien jeu de fer à cheval pratiqué par les Canadiens. Il affirme que le principe du jeu appartient aux siens :

Celle du Fer à cheval ne semble pas typiquement indienne puisque les chevaux en Amérique, furent une importation européenne. Mais seule l'appellation est importée, le fer à cheval a simplement remplacé l'anneau indien, le principe de notre jeu d'anneau étant conservé.<sup>17</sup>

Les Canadiens ont-ils emprunté le principe du jeu de fer à cheval aux Indiens tel que l'affirme Max Gros Louis ? Il semble que non, un jeu de « Fer à lancer » remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle en France et il existe encore aujourd'hui<sup>18</sup>.

16. Henry Faraud, *Dix-huit ans chez les Sauvages*, 77.

17. Max Gros Louis, *Le premier des Hurons*, 215.

18. Trémaud, *op. cit.*, 44.



Les jeux de balle des Indiens sont nombreux et des plus intéressants. Le premier jeu que nous allons voir pourrait être considéré comme étant à l'origine du volleyball.

Le même auteur nous parle aussi d'un jeu de balle pratiqué par les Abénakis :

Leur balle n'est qu'une vessie soufflée qu'on doit toujours soutenir en l'air, ce qui forme un spectacle général.<sup>19</sup>

Hériot précise que ce jeu est pratiqué par un groupe de trois ou quatre jeunes femmes (filles) :

Jusqu'en ces derniers temps on pratiquait chez nous un jeu de balle, avec quatre équipes et quatre buts disposés aux quatre quartiers. De nos jours, très peu d'entre nous comprennent encore pourquoi ce jeu est sacré ou ce qu'il était à l'origine dans un passé lointain, lorsqu'il n'était pas un simple jeu mais un de nos rites les plus importants. Ce jeu représente le cours de la vie humaine, vie qui devrait être consacrée à essayer de saisir la balle, car celle-ci représente le grand Esprit ou l'Univers.<sup>20</sup>

Le jeu pourrait être résumé ainsi. Une jeune fille, au centre d'un cercle, lance la balle dans chacune des quatre directions des points cardinaux. À chaque fois, quelqu'un ou plutôt tous les Indiens présents essaient de l'attaquer, et celui qui réussit la remet à la jeune fille. La cinquième fois, la balle est lancée dans les airs et tous se précipitent pour la saisir. Tous ceux qui ont pu saisir la balle au cours de la cérémonie sont comblés de présents<sup>21</sup>.

Le jeu de balle est sans doute un jeu important. Il importe de savoir qui peut le pratiquer. Dans le cas suivant, ce sont les jeunes filles :

Est un exercice de petite balle qui n'est guère joué que par les filles. La balle doit être toujours en l'air, aller de main à main et celle qui la laisse tomber perd la partie.<sup>22</sup>

Il y avait un autre jeu de balle réservé aux femmes. Il s'agit du jeu de balles jumelées :

The women of some Algonkian tribes played a game called double-ball in which two balls a little larger than our golf balls and covered with buckskin were linked together by a leather strap three or four inches long. The balls were thrown with a curved stick, something like a hockey stick, and the game resembled lacrosse, the aim being to get the balls through the other team's goal.<sup>23</sup>

19. Thomas-Edmond Giroux, *Le jour de l'Indien*, 60.

20. Hehaka Sapa, *Les rites des Indiens Sioux*, 158.

21. *Loc. cit.*

22. Lafiteau, *op. cit.*, 357-358.

23. Douglas Leechman, *Native Tribes of Canada*, 42.

Le prochain jeu dont nous allons parler a été pratiqué aussi bien par les Indiens que par les Esquimaux.

Nous voulons parler du *Tapigen*

En pays montagnais-naskapi, garçons et filles manipulent avec virtuosité le *Tapigen*, une espèce de bilboquet compliqué, fait d'extrémités de tibias de caribou ou d'originaux. Un substitut de *Tapigen* consiste en un faisceau de cèdre auquel on attache une longue corde et un piquet isolé. Cet appareil se manipule comme un bilboquet et la réussite du jeu annonce une bonne chasse.<sup>24</sup>

Le serpent de neige fut un des magnifiques jeux d'adresse pratiqué par les Indiens :

L'exercice ordinaire et journalier des jeunes n'est autre qu'à tirer l'arc, à darder la flèche, qu'ils font bondir et glisser droit quelque peu par-dessus le pavé ; jouer avec des bâtons courbés, qu'ils font couler par-dessus la neige.<sup>25</sup>

Ce dernier jeu s'appelle « serpent de neige », ceux qui le pratiquent doivent lancer leur bâton ou serpent sur un sol gelé (un « dalot » creusé conviendrait très bien). Le but du jeu, c'est d'atteindre la plus grande distance possible.

Parmi les jeux de force et d'adresse pratiqués par les Amérindiens, il faut mentionner la lutte. Il ne s'agit pas de lutte en vue d'attraper un bâton (une baguette) ou d'une lutte qui consiste à recevoir une balle afin d'aller la porter en lieu sûr. Voici ce que font les « petits sauvages » :

Les petits sauvages s'exercent continuellement à lutter : ce qu'ils appellent jouer ensemble à coup de pied et à coup de poing. J'en ai souvent vu se battre à l'anglaise, c'est-à-dire, un à un, tandis que les autres, faisant un cercle autour des deux intéressés, les regardaient sans mettre le Hola.<sup>26</sup>

À moins que le jeu ne fut un peu trop outré et se moquoient toujours du plus faible.

Parmi les jeux de terre, nous avons vu le serpent de neige ; nous verrons maintenant le tir à l'arc. Cette activité physique débute très tôt ; elle a un caractère ludique et utilitaire :

Pour cet effet, on leur met en main l'arc et la flèche, dès qu'ils peuvent les tenir ; ils les gardent longtemps comme un jouet, mais leurs forces croissant avec l'âge, d'un amusement de leur oisiveté, ils en font un exercice nécessaire et s'y rendent en peu de temps très habile.<sup>27</sup>

24. Jacques Rousseau, *Les sachem*, 45.

25. Gabriel-Théodorat Sagard, *Grand voyage au pays des Hurons*, 121.

26. C. Le Beau, *Aventures du Sr C. Le Beau...*, 67.

27. *Ibid.*, 68.

Un autre témoignage le confirme :

À peine les garçons commencent-ils à marcher, qu'ils s'exercent à tirer de l'arc ; ils ne manquent pas de tuer l'oiseau qu'ils tirent.

Long a décrit un jeu de tir qui ressemble au jeu d'anneau :

The boys are very expert at trundling a hoop particularly the Cahnuaga Indians, whom I have frequently seen excel at this amusement, the game is played by any number of boys woh may accidentally assemble together, some driving the hoop, while others with bows and arrows shoot at it. At this exercise they are surprisingly expert, and will stop the progress of the hoop when going with great velocity, by driving the pointed arrow into its edge ; this they will do at a considerable distance, and on horseback as well as on foot.<sup>28</sup>

Certaines tribus comptent entièrement sur l'arc pour survivre (les Kiliffinons de l'Illinois). Les Indiens sont particulièrement adroits, c'est le cas des Nadoueffi (à l'extrémité du lac Supérieur) :

Ils en ufent neantmoins avec tant d'adreffé, et avec tant de promptitude, qu'un moment ils remplissent l'air.<sup>29</sup>

L'abandon de l'arc commence déjà à être signalé par Weld en 1795-96-97.

Ont maintenant quitté généralement l'usage des arcs et des flèches ; et sûrement les leur trouve-t-on à la main si ce n'est pour s'amuser pendant quelques heures ... L'auteur mentionne que l'on enseigne tout de même cet art aux enfants.<sup>30</sup>

Il est difficile de passer sous silence une activité sportive comme la course. Les Indiens aimaient beaucoup la course. C'était le cas des Illinois :

Il n'y en a point qui les égalent à la course.<sup>31</sup>

M. de La Salle conseillait aux siens de ne pas fuir devant les sauvages :

Comme de fait, si nous avions fuy, il n'en serait pas échappé un de nous, attendu qu'ils couraient mieux que nous.<sup>32</sup>

La course est un jeu funéraire important :

Pendant que le corps se consume, on fait des courses et des essais homme à homme, celui qui a le dessus a un prix que le plus proche parent du défunt lui donne.<sup>33</sup>

28. J. Long, *Voyages and travels of an Indian interpreter and trader...*, 33.

29. *Relations der Jésuites* (Twaites), LV :168.

30. Isaac Weld, *Voyage au Canada pendant les années 1795. 1796, 1797.* 85-86.

31. Pierre Margry, *Mémoires et documents*. II :33.

32. *Ibid.*, II :181.

33. *Collection de documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France*, III :97.

Selon Weld, les Indiens ont une plus grande force de muscle et une plus grande endurance mais l'agileté n'est pas une caractéristique propre.

Jean Amiot (un Canadien) ne donnait pas sa place à la course :

Il provoqua tous les jeunes gens à la course fait avec des raquettes aux pieds, fait sans raquette.<sup>34</sup>

C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'eut lieu la compétition la mieux décrite d'une rencontre entre Indiens et Canadiens :

Il se faisait à Détroit des courses à pied de Sauvages et de Canadiens aussi célèbres que celles des chevaux en Angleterre, elles se font dans le printemps, communément, il y a cinq cents sauvages, quelquefois jusqu'à mille cinq cents ; la course est d'une demi-lieu aller et revenir du Détroit au Village des Pouteoutamis, le chemin est beau et large. Il y a des poteaux plantés aux deux extrémités, les paris sont très considérables et consistent en des paquets de pelleteries contre des marchandises de France et à l'usage des sauvages. Le plus célèbre Canadien qui ait couru et qui gagnait les Sauvages est le nommé Campi ; sa supériorité est si reconnue qu'il n'est plus admis aux courses.<sup>35</sup>

34. *Relations des Jésuites* (Twaites), XXXII :136.

35. *Mémoires sur l'état de la Nouvelle-France*, (1757), 66.

## Bibliographie

- BOYER, Raymond, *Les crimes et les châtiments au Canada français*.
- CHAGAN (Bernard Assiniwi) et KA-HON-HES (John Fadden), *Makwa Le Petit Algonkin*, (Collection chicouté 4 à 8 ans), Leméac, 1973.
- CHARLAND, Thomas, *Histoire des Abenakis d'Odanak*.
- DAINVILLE, D., *Beautés de l'histoire du Canada*, Paris, Bossange Frères, 1821.
- FARAUD, Henry, *Dix-huit ans chez les sauvages, par Fernand Michel*, Paris, Librairie catholique de Périsset Frère, 1866.
- GIROUX, Thomas-Edmond, *Le jour de l'Indien*, Ottawa, Canada, 1954.
- GROS-LOUIS, Max, *Le premier des Hurons*, Éditions du jour, 1971, (en collaboration avec Marcel Beller).
- HEIDENREICH, Conrad, *Huronian. A History of the Huron Indians 1600-1650*, McClelland & Stewart, 1971.
- LAFITAU, Jos.-Fr., *Mœurs des Sauvages Américains, Comparées aux Mœurs des Premiers Temps*, Paris, Saugrain l'Ainé, 1784, tome I.
- LAHONTAN, M. le Baron de, *Mémoires de l'Amérique septentrionale ou la suite des voyages de M. Lahontan*, La Haye, 1703.
- LA POTHERIE BACQUEVILLE, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, Paris, J.L. Nion & F. Didot, 1722, 4e vol.
- LE BEAU, Sr. C., *Aventures du Sr. C. Le Beau, avocat en parlement ou Voyage curieux et nouveau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale*, Amsterdam, 1738, 2 vol.
- LEECHMAN, Douglas, *Native Tribes of Canada*, Toronto, W.J. Gage.
- LESSARD, Michel & MARQUIS, Huguette, *Encyclopédie des Antiquités du Québec*, 1971.

- LONG, J., *Voyages and Travels of an Indian Interpreter and trader, describing the manners and customs of the North American Indians*, Fac. Sim., Ed. of London, 1791.
- MARGRY, Pierre, *Mémoires et Documents*, tome II : Lettres du Canada de La Salle et Correspondance relative à ses entreprises (1678-1685), Paris, Maisonneuve, 1879.
- MASSICOTTE, E.Z., *Le jeu de dame canadien, 1700-1800*, 95-96.
- MASSICOTTE, E.Z., « Le jeu de dame au Canada », BRH, XXIII (1917), 95-96.
- MASSICOTTE, E.Z., « Le jeu de billard sous le régime français », BRH, XXIII (1917), 153-154.
- MASSICOTTE, E.Z., « Jeu public avant 1760 », BRH, XXXIX (1933), 325-326.
- MASSICOTTE, E.Z., « Le jeu d'échecs sous le régime français », BRH, XLI (1935), 314.
- MASSICOTTE, E.Z., « Le premier champion de la course à pied », BRH, XLVI (1940), 246.
- MINEL, Jean-Louis & Carle, Pierre, *L'Homme et l'Hiver en Nouvelle-France*, (Cahiers du Québec), Montréal, Hurtubise, 1972.
- POULIOT, Léon, *Étude sur les Relations des Jésuites de la Nouvelle-France (1632-1672)*, Montréal-Paris, Desclée de Brouwer, 1940.
- ROCHEMONTEIX, Camille de, *Relation par lettres de l'Amérique Septentrionale (1709-1710)*, Paris, Letouzey et Ané, 1904.
- ROQUEBRUNE, Robert, *Les Canadiens d'autrefois*, Ottawa, 1962.
- ROUSSEAU, Jacques, *Les Sachem*.
- SAGARD, Theodat Gabriel, *Grand voyage au Pays des Hurons*, Paris, Troyes, 1865.
- SAPA, Hehaka (Black Elk), *Les Rites des Indiens Sioux*, Paris, Payot, 1953.
- SÉGUIN, Robert-Lionel, *Les Divertissements en Nouvelle-France* (Musée national du Canada, Bulletin 227), Secrétariat d'Etat, 1968.
- SÉGUIN, Robert-Lionel, *La vie libertine en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle* (Collection Connaissance), Leméac, s.d., tome I.
- SÉGUIN, Robert-Lionel, *La civilisation traditionnelle de l'habitant au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montréal-Paris, Fides, 1967.
- STERN, Theodore, *The Rubber-Ball Games of the Americas*, Seattle-London, University of Washington press, 1966.
- TRÉMAUD, Hélène, *Jeux de force et d'adresse* (Musée national des arts et traditions populaires), Paris, Éditions des Musées Nationaux, 1972.
- WELD, Isaac, *Voyage au Canada pendant les années 1795, 1796 et 1797*, Paris, Meunier-Lepetitjeune, tome I, II et III.

## La chasse en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle

*Jean-Paul MASSICOTTE et Claude LESSARD*

En Amérique, la chasse se pratique depuis plusieurs millénaires, Les Indiens s'y adonnent bien avant l'arrivée des Européens. En effet, d'après les découvertes archéologiques effectuées sur le territoire américain, ils en connaissent les secrets depuis des temps immémoriaux. Les vestiges de la préhistoire qui concernent cette activité, les pointes de flèches par exemple, servent encore de points de repère dans la datation de certains faits historiques. En s'y référant, Roger Marois divise ainsi les dernières périodes de la préhistoire : il cite d'abord celle de la Pointe Clovis qui va de l'an 10000 à 7000 avant Jésus-Christ.<sup>1</sup> Il parle ensuite de la culture plano de 7000 à 4500 avant Jésus-Christ.<sup>2</sup> Il mentionne aussi la pointe péninsule qui serait de la période 570 avant Jésus-Christ à 200 de notre ère.<sup>3</sup> Les deux dernières périodes identifiées sont le Meadowood (de 1000 à 800 av. Jésus-Christ,<sup>4</sup> et le sylvicole supérieur de 1000 à 1300 après J.C.<sup>5</sup> Les dernières découvertes archéologiques nous permettent donc de situer le début de la chasse en Nouvelle-France entre les

\* Cette communication fut présentée au Séminaire HISPA du 17 au 20 avril 1974 à Vienne en Autriche. Voir les Actes du Séminaire, volume 2, numéro 7.

Ce texte fut publié dans la revue *Canadian Journal of History of Sport and Physical Education*, pp. 18 à 30, décembre 1974, volume V, n° 2.

1. Roger Marois, *L'archéologie des provinces d'Ontario et du Québec* (Montréal, 1968, 52).
2. *Ibid.*, 28.
3. *Ibid.*, 46.
4. *Ibid.*, 41.
5. *Ibid.*, 49.

années 10000 et 9000 avant J.C.<sup>6</sup> Tout au long de ces quelques 11000 années qui précèdent l'arrivée des Européens en Amérique, les Amérindiens nous ont ainsi laissé des preuves non écrites mais quand même irréfutables de leur passion pour la chasse. Ce n'est toutefois qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle que nous trouvons des textes manuscrits qui nous décrivent cette activité. Frobisher est sans doute l'un des premiers voyageurs à signaler l'existence du gibier :

Néanmoins, il y a des cerfs en grande quantité... Leurs têtes ou leurs cornes excèdent énormément tant en longueur qu'en largeur celles qui sont dans nos régions ou dans notre pays. De plus, leurs pieds sont aussi larges que ceux de notre bétail. Nous les avons mesurés comme ayant moins de huit pouces de large. Il y a également des lièvres, des loups, des poissons, des ours et des oiseaux de mer de diverses sortes.<sup>7</sup>

Parlant des Esquimaux, il signale :

Leurs armes sont des arcs, des flèches, des fléchettes et des frondes. Leurs arcs mesurent une verge et sont faits en bois. Leurs cordes d'arc ressemblent à des tendons larges étant attachées à l'aide des tendons. Leurs flèches consistent en trois pièces encochées avec un morceau d'os et terminées avec d'autres morceaux d'os.<sup>8</sup>

Devant le besoin de survivre et face à l'un des plus riches réservoirs de faune aquatique et terrestre au monde,<sup>9</sup> les Européens sont tentés de faire comme les Amérindiens. En fait, comme l'écrit l'intendant Hocquart, cette activité physique est un moyen pour eux de combattre l'oisiveté. Dans les rapports sur les seigneuries des districts du Québec, de Trois-Rivières et de Montréal rédigés par Gédéon Catalogne, on peut lire des expressions qui en font foi :

La chasse et la pêche y sont abondantes ;<sup>10</sup> La chasse et la pesche s'y peuvent faire en tout temps ;<sup>11</sup> La chasse au gibier passager, le printemps et l'automne y est très abondante par le grand nombre de bayes et marais qui s'y trouvent ; On y pesche peu l'anguille, mais la chasse au gibier est abondante sur les bâtures.<sup>12</sup>

6. Selon R. Marois, l'occupation humaine du territoire canadien remonte à environ l'an 7000 avant J.-C. Cette population utilisait des pointes du type Clovis. Elle a pu faire la chasse au gros gibier. Elle était nomade et se déplaçait probablement par petites bandes.

7. Martin Frobisher, *A true report of Martin Frobisher* (London), 56.

8. *Ibid.*

9. Robert-Lionel Séguin, *Les divertissements en Nouvelle-France*, 11.

10. W. B. Munro, *Report on the seigneuries and settlements in the districts of Québec, Three-Rivers, and Montréal*, by Gédéon Catalogne engineer, XXXIX, 117.

11. *Ibid.*, 16.

12. *Ibid.*, 118.



Pour les Indiens autant que pour les Européens, du moins durant les premières décades qui suivirent l'arrivée de ces derniers en Amérique, la chasse est importante voire nécessaire pour vivre. Au temps de Colbert, alors que Jean Talon est intendant en Nouvelle-France, les célibataires se voient privés de leur droit de chasse s'ils refusent d'épouser une immigrante française au cours des deux premières semaines de leur séjour au Canada. Cette ordonnance est appliquée comme nous le montrent les registres. C'est donc là une preuve que le droit de chasser est une nécessité pour l'Européen. Les documents nous le démontrent à plusieurs reprises. Signalons toutefois que le désir du roi de France est de peupler le Canada et de lui donner des assises économiques assez puissantes pour qu'il en vienne à se passer de la métropole. Pour cette raison, l'Européen qui s'établit en Amérique au XVII<sup>e</sup> siècle, ne peut pas vivre de la chasse.

Ce qui est le cas pour l'Indien. La chasse comme activité physique quotidienne reste le lot de l'Amérindien. D'une part, le Canadien en fait pour son plaisir ; d'autre part, il encourage les autochtones à s'y adonner avec plus de fougue que jamais pour lui échanger des peaux en troc et les vendre avec profit en Europe.

La chasse est de cette manière une activité physique secondaire pour le Canadien. Il faut pour cette raison porter notre attention vers l'Indien qui y déploie toute son énergie comme nous allons maintenant le montrer.

La chasse nous apparaît comme un exercice physique très dur et c'est l'un des plus importants que pratique l'Indien. Comme nous le dit Margry,

Pour y bien réussir, il faut avoir la pratique des lieux de chasse, connaître les passages, les retraites, l'instinct des bestes, savoir supporter la peine, être patient, heureux, ardent, vif, hardy, bon coureur ; il faut avoir l'œil bon et bonne haleine.<sup>13</sup>

Les Indiens ont le corps formé à cet exercice. P. Le Clercq les décrit comme suit :

Ils sont tous naturellement bien faits de corps, d'une riche taille ; haute, bien proportionnée et sans aucune difformité ; puissants, robustes, adroits et d'une agilité surprenante, surtout quand ils poursuivent des orignaux. Les hommes sont plus grands que les femmes qui sont presque toutes petites.<sup>14</sup>

Pour chasser sur la neige, rien n'est plus approprié que la raquette. Les Indiens la fabriquent, paraît-il, en observant le pied de l'élan et c'est à partir de cette observation qu'ils confectionnent ce moyen de locomotion de diverses

13. Pierre Margry, *Mémoires et documents originaux recueillis et publiés par Pierre Margry*, V : 87

14. Jacques et Maryvonne Crevel, *Histoire des Premiers gaspésiens*, 59.

formes. Les Indiens peuvent se déplacer rapidement : dans les Relations des Jésuites, on lit en effet que :

Les Indiens courent sur la neige avec leurs raquettes.<sup>15</sup>

Ils sautent comme des daims et courent comme des cerfs.<sup>16</sup>

Les Indiens portent des raquettes pour chasser l'orignal. Ce qui les empêche d'enfoncer dans la neige.<sup>17</sup> Ils font de même pour la chasse au loup-marin, au castor, à la loutre, à l'orignal, à l'ours et au caribou.<sup>18</sup> Le canot est souvent nécessaire au chasseur :

Pour chasser le caribou, les primitifs à l'affût attendaient que la bande traverse la rivière. En canot, ils se précipitaient sur les animaux et les tuaient à la lance.<sup>19</sup>

Ce n'est pas suffisant d'affirmer que l'Indien a toujours fait la chasse pour conclure que la chasse est un exercice physique de toute première importance pour lui. Il faut, pour le prouver, le voir à l'œuvre. Nous allons donc maintenant le regarder agir face aux divers animaux sauvages qui peuplent la terre américaine au XVII<sup>e</sup> siècle.

Celui qui attire le premier notre attention est l'ours, le roi de la forêt à l'époque qui nous concerne.

La chasse à l'ours revêt un aspect spécial en raison de la force et du caractère peu commode de cet animal. Une sorte de cérémonial entoure la recherche de ce gibier bien particulier. Cette chasse se fait généralement en groupe et en hiver. Comme l'ours dort à ce moment-là, il est facile de le cerner et de le surprendre sans trop craindre des représailles. Les Indiens ont coutume de se réunir en grand nombre, et lorsqu'ils arrivent à l'endroit, ils forment un grand cercle autour de lui (d'un quart de lieue de circonférence) suivant le nombre des chasseurs.<sup>20</sup>

Ils avancent ensuite en se resserrant sans cesse et chacun cherche sa retraite devant soi.

Il est rare que les blancs puissent se réunir en assez grand nombre pour chasser l'ours de cette manière, mais lorsqu'ils le peuvent, ils ne manquent jamais de l'adopter.<sup>21</sup>

15. *Relations des Jésuites* (Twaites), XXIV : 204.

16. *Ibid.*, V : 127.

17. *Ibid.*, I : 247.

18. *Ibid.*, III : 78.

19. Jacques Rousseau, « Ces gens qu'on dit sauvages », *Cahier des Dix*, 1958, 74.

20. Isaac Weld, *Voyage au Canada, 1795-1797*, II : 32.

21. *Ibid.*, II : 324.

L'ayant trouvé, par les empreintes sur le sol, la caverne ou l'arbre creux qui lui sert de gîte, ils en bouchent l'entrée et pratiquent au-dessus une ouverture, par laquelle ils le tuent à l'intérieur ou le plus souvent en le tirant à l'extérieur. Si l'ours est caché dans un arbre, ils coupent l'arbre à la hache. L'ours attiré par le bruit et voyant qu'on détruit sa propriété, sort de sa cachette ; l'Indien en profite alors pour tirer dessus.

L'Indien est très habile à découvrir qu'un ou des ours sont passés par un sentier. Il étudie les habitudes de l'animal et trouve moyen de le capturer en faisant appel à sa force et à son habileté. Il dompte même l'animal.

C'est un plaisir de voir de temps en temps les Miamis amener dans leur village des ours monstrueux domptés à la course, et qu'ils conduisent devant eux à coups de houssine.<sup>22</sup>

Pour l'Indien, la chasse à l'ours est un événement marquant car c'est un mammifère puissant et supérieur. L'Indien le croit même doué d'attributs divins et de qualités psychiques particulières.<sup>23</sup> Chez les Montagnais par exemple, l'adolescent ne devient adulte que lorsqu'il a tué son premier ours. Il a montré alors qu'il est homme et qu'il maîtrise la vie. Il y va de son honneur de vaincre l'ours et il y parvient à force de ruse, de science et de force physique.

La chasse au castor exige aussi du chasseur beaucoup de connaissances du mode de vie de cet animal. L'Indien en vient à bout de deux façons : la trappe et le filet. Ce qu'on appelle la trappe est décrit ainsi dans les Relations des Jésuites, de même que par Charlevoix :

Au printemps, le castor se prend à l'attrappe amorcée du bois dont il mange ; les Sauvages sont très bien entendus en ces attrappes, lesquelles venant à se détendre, une grosse pièce de bois tombe sur l'animal et l'assomme. Quelque fois les chiens le rencontrent hors de la cabane, le poursuivent et le prennent aisément.<sup>24</sup>

En hiver, la recherche du castor est beaucoup plus subtile. Il faut alors un filet et connaître ses us et coutumes. L'Indien sait que le castor est sous la glace. Voici comment il le repère et le tue :

On fend la glace en long, proche de la cabane du castor, on met par la fente un rets et du bois que sert d'amorce ; ce pauvre animal venant chercher à manger, s'enlace dans ces filets... ; étant sorti de l'eau par l'ouverture faite en la glace, ils l'assomment avec un gros bâton.<sup>25</sup>

22. Margry, *op. cit.*, 87.

23. Yvette Barriault, *Mythes et rites chez les Indiens Montagnais*, 165.

24. *Relations des Jésuites* (Augustin Côté, 1858), 41s.

25. *Ibid.*

Les Indiens habiles attrapent le castor sous la glace en brisant d'abord la cabane du castor. Puis,

Ces pauvres animaux qui sont parfois en grand nombre sous un même toit, s'en vont sous les glaces... cherchant des lieux vides et creux entre l'eau et la glace, pour pouvoir respirer : ce que çachans leurs ennemis, ils se vont pourmenans sur l'estang ou sur le fleuve glacé, portans un long baston en main, armé d'un costé d'une tranche de fer... et de l'autre d'un os de baleine... ; ils sondent la glace avec cet os ... ; prenant garde si elle sonne creux et si elle donne quelque incide de sa concavité, alors ils coupent la glace avec la tranche de fer, regardent si l'eau n'est pas agitée... : si l'eau remue, ils ont un baston recourbé qu'ils fourrent dans le trou... s'ils sentent le castor, ils le tuent avec leur grand baston..., et le tirans de l'eau, en vont faire curée tout aussitost, si ce n'est qu'ils ayent grande espérance d'en prendre d'autres. Je leur demandais pourquoi le castor attendoit là qu'on tuast : où ira-t-il, me disoient-ils, sa maison est rompue. Les autres endroits où il peut respirer entre l'eau et la glace sont cassés ; il demeure là dans l'eau cherchant de l'air, cependant on l'assomme. Il sort quelquefois par la cabane, ou par quelque trou, mais les chiens qui sont là... l'ont bien tost attrapé.<sup>26</sup>

Tout comme pour le bison, l'Indien tue tous les castors qu'il trouve. Le père Buteux l'affirme dans ses relations de voyages :

Les Sauvages trouvant une cabane, tuent tout, grands et petits, et mâles et femelles.<sup>27</sup>

La chasse au castor se fait un peu partout, des Grands Lacs au golfe St-Laurent.

La chasse au cerf et au chevreuil présente de grandes difficultés vu la rapidité et l'agileté de cet animal. L'Indien le rejoint quant même à force de ruse et d'efforts physiques. Il se place de façon à ne pas être senti par ces animaux dont l'odorat est fort développé.

Ils cherchent ensuite un emplacement propre à cacher leurs tireurs. Puis, ils enfoncent...deux rangées de pieux...Les femmes et les enfants se partagent (alors) en deux bandes dont chacune suit une direction latérale jusqu'à former un croissant derrière le troupeau qu'elles chassent alors en avant. Comme chaque pieu est surmonté d'un petit pavillon qui flotte au gré du vent..., les daims, les prenant...pour deux haies de chasseurs, les traversent avec rapidité jusqu'à ce qu'ils donnent dans l'embuscade...les Indiens cachés derrière un retranchement... se lèvent aussitôt.<sup>28</sup>

26. *Ibid.*

27. Tessier, *op. cit.*, 77.

28. Samuel Hearne, *Voyage au grand nord*, 166ss.

Les Indiens affrontent aussi le chevreuil en se déguisant à l'aide de peaux et de bois de cet animal. Pour que la ressemblance ne laisse aucun doute à la bête, ils font les mêmes gestes qu'elle. Le chevreuil, en les apercevant, accourt aussitôt. Lorsqu'il est à portée de fusil, on l'abat. Un autre moyen d'attirer le cerf est celui qu'utilisent les Sioux. Ils ont découvert qu'il est facile à tuer quand il est en rut, c'est-à-dire depuis le commencement de septembre :

Les chasseurs, en ce temps là, font un petit sifflet du premier morceau de bois ou de canne, et lorsqu'ils entendent siffler un cerf, ils lui répondent ; cet animal, croyant que c'est un autre cerf qui siffle, vient à eux, et ils le tuent sans peine.<sup>29</sup>

L'Indien est un grand chasseur parce qu'il connaît à fond les manières de vivre des animaux. Pour cette raison, il vainc même les plus rapides comme les orignaux et les chevreuils. Face à un orignal, l'Indien fait usage de collets et s'appuie sur l'eau ou la neige qui est à sa portée.

Les Jésuites, dans leurs relations, mentionnent que les indiens surprennent les orignaux avec des collets de « grosses courroies de cuir » qu'ils tendent dans les sentiers où circule régulièrement cet animal. Ils l'attirent vers ces pièges en imitant le cri de la femelle et le bruit de son urine dans l'eau.<sup>30</sup> Cette dernière technique d'approche est plus souvent remplacée par une poursuite directe dans l'eau comme celle-ci :

(Ils) s'en vont attaquer ce grand animal qui se rafraichissait dedans l'eau, l'allant prendre du côté des terres, pour le pousser plus avant dans le fleuve. Ils volaient après dans leurs petits canots d'écorce, ils l'approchèrent à la portée d'un javelot, lui lança une épée qui le fut bondir... Mais, voyant ces ennemis...il se jeta à l'eau, où il fut bientôt lardé de coups d'épées. Comme il tirait à la mort, ils le repoussèrent vers le bord du fleuve et là, le mirent en un moment, en pièces.<sup>31</sup>

En hiver, si la neige est épaisse, les Indiens le poursuivent à la course et le tuent à coups d'épées quand ils ne peuvent s'en approcher. Ce qui peut durer deux ou trois jours en certaines occasions.

D'autrefois un enfant les tueroit quasi, car la neige venant à se glacer après quelque petit degel, ou quelque pluye, elle blesse ces pauvres orignaux, qui ne vont pas Loing sans estre massacrez.<sup>32</sup>

Pour chasser le bœuf sauvage, appelé aussi buffalo et bison, les Indiens d'Amérique adoptent une méthode dont les explorateurs font presque tous état.

29. Margry, *op. cit.*, VI : 74.

30. Thomas-Edmond Giroux, *Le jour de l'indien* (1954), 133.

31. Tessier, *op. cit.*, 65.

32. *Relations des Jésuites*, (Augustin Côté, 1858), 41.

C'est le système de l'enclos. Le père Charlevoix le décrit ainsi :

Les chasseurs se rangent sur quatre lignes qui forment un très grand carré et commencent par mettre le feu aux herbes qui sont sèches alors et fort hautes ; puis, à mesure que le feu gagne, ils avancent en se resserrent. Les boeufs, qui craignent extrêmement le feu, fuient toujours et se trouvent à la fin si serrés, qu'on les tue ordinairement jusqu'au dernier.<sup>33</sup>

Une telle chasse exige la présence de plusieurs dizaines d'hommes que commande un capitaine. Les chasseurs sont généralement à cheval, du moins chez les Illinois. Ce genre de chasse est l'occasion de fête et de jeux. Joutel nous raconte la scène suivante qu'il a vécue lors de son voyage dans la vallée du Mississippi en 1687 :

Ceux qui étaient d'escorte eurent leur plaisir au spectacle d'un sauvage de quelqu'une de ces nations qui poursuivait un boeuf ; or ledit boeuf qu'il avait blessé, se voyant poussé d'un peu près se vouloit revancher contre ledit sauvage ; de sorte que ce boeuf et ce sauvage couroient l'un après l'autre, chacun à leur tour, et pendant un bon bout de temps ; mais, ledit sauvage ayant aperçu de loin nos gens tourna bride et s'en fut vers l'endroit où pouvoit estre le reste de sa cabane, ce qui termina le combat et abrégea les plaisirs de nos chasseurs lesquels nous en firent rapport à leur retour.<sup>34</sup>

Ainsi conçue, la chasse devient un divertissement tout en restant une activité physique destinée à fournir de la nourriture à l'Indien. D'autres explorateurs font aussi état de courses pour attraper le bœuf. Cette chasse se fait seul à l'occasion mais c'est, semble-t-il, l'exception.

La chasse au petit gibier exige moins d'effort physique de la part de l'Indien. Elle demande par ailleurs beaucoup de finesse et d'astuce. L'Indien fait en sorte de ne pas avoir à poursuivre cette espèce d'animal. En pareil cas, il lui faut être en bonne sauté pour affronter le froid sans bouger parfois pendant des heures. Face à la loutre, il fait usage de sa masse. Une autre manière de tuer ce petit gibier est celle-ci :

Ils se tiennent cachés à une bonne portée de fusil et restent dans cette position jusqu'à ce qu'elles sortent de l'eau. Cette chasse a lieu plus communément au clair de lune... Les Indiens tuent aussi de ces animaux et ils prennent quelques uns avec des pièges.<sup>35</sup>

33. Charlevoix, *Histoire générale de la Nouvelle-France*, III : 543.

34. Henri Joutel, *Journal historique du dernier voyage que feu M. De La Salle fit dans le Golfe du Mexique pour trouver l'embouchure et le cours du Mississippi nommé à présent rivière de St-Louis qui traverse la Louisiane*, Paris, III : 284.

35. Hearne, *op. cit.*, 202.

Quant à la chasse au rat musqué, elle ressemble à la précédente : poursuite en canots, attente de la sortie de l'animal hors de l'eau pour respirer :

Ils les assomment avec leurs avirons ou les tuent à coup de flèches.<sup>36</sup>

Si l'Indien ne trouve pas de rat musqué, il tentera d'attraper un autre animal, un lièvre par exemple. Pour y parvenir, il se sert de lacets ou de son arc.

Instruits par une expérience que les lièvres ne se laissent jamais approcher en ligne directe, dès qu'ils en découvrent un au gîte, les Indiens les cernent, en avançant insensiblement vers lui jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à portée de fusil.<sup>37</sup>

Ils tuent les martres et les écureuils de la même manière.<sup>38</sup> L'Indien chasse aussi le loup-marin, de préférence avec un fusil. Les chroniqueurs nous disent peu de choses de la chasse à cet animal,<sup>39</sup> sauf qu'on le rejoint généralement en canot.

Il n'y a jamais qu'un homme dans chacun de ces bateaux et il est assis, les jambes étendues, les poignets de manches serrés, et la tête enveloppée d'une espèce de capuce, qui tient de sur-tout, de sorte que quoi qu'il arrive, l'eau n'y pénètre point.<sup>40</sup>

Rousseau nous apprend que cette embarcation s'appelle kayak ou umiak. Elle est faite d'une enveloppe imperméable de peau de phoque ; l'armature est de bois ou d'os.<sup>41</sup>

Nous venons de donner diverses descriptions de la chasse telle que l'ont pratiquée et la pratiquent encore les Indiens. Il est indéniable que cet exercice physique est rude. Ce qui en accroît la difficulté, c'est le milieu lui-même, la rivière par exemple à traverser alors que l'eau est glacée. La difficulté provient aussi du sol qui est souvent accidenté car le terrain d'élection de ces animaux se présente généralement ainsi.

Enfin signalons que le climat ajoute une nouvelle épreuve au chasseur. On peut se demander si l'Indien s'adonne à la chasse par besoin ou uniquement par plaisir. En somme il s'agirait de se demander si la chasse est une compétition sportive ou seulement un moyen de survivance. Je crois que la chasse apporte à l'Indien ce dont il a besoin pour se nourrir. L'Indien cultive ;

36. Tessier, *op. cit.*, 75.

37. *Relations des Jésuites*, Augustin Côté, 1858, 43.

38. Hearne, *op. cit.*, 216.

39. Charles de la Morandière, *Histoire de la pêche de la morue dans l'Amérique septentrionale*, 1963, I : 109.

40. Charlevoix, *op. cit.*, 19.

41. Jacques Rousseau, « Les premiers canadiens », *Cahier des Dix*, XXV : 55.

c'est de lui que nous avons appris à manger le blé d'Inde. L'Indien aurait pu ne faire que cultiver. Sa substance est cependant plus assurée parce qu'il chasse. C'est donc un supplément de vivres qu'il va chercher dans cette activité physique. La chasse est aussi pour lui un moyen de prouver sa domination sur le monde qui l'entoure. À force de chasser, l'Indien invente des techniques bien spéciales qu'il perfectionne avec le temps, comme nos athlètes olympiques qui se lancent à l'assaut des records. Il semble donc que la chasse soit nécessaire vu ces circonstances mais l'Indien fait de cet événement un exercice sportif de premier ordre. La meilleure preuve c'est que les Illinois et les Miamis, pour ne nommer que ceux-là, font la chasse alors qu'ils peuvent fort bien vivre de la terre. La chasse est un exercice sportif important et remarquable comme nous le montre cette citation de Jo Hill d'une chasse chez les Illinois de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle :

J'ai vu l'exploit d'un jeune homme d'environ vingt-deux ans ; ce qui me montra à quel point ces sauvages sont agiles. Ils m'ont porté à les admirer tout comme ils sauraient intéresser des milliers de personnes qui sont elles-mêmes entraînées à la course. Alors que nous retournions au fort, nous avons vu les grandes prairies où nous étions... Une bande d'environ soixante lapins se trouvait près du bois où nous nous préparions à entrer. Plusieurs jeunes hommes partirent à leur suite : les uns à leur droite, les autres à leur gauche. Quand ils eurent atteint le côté opposé du bois où nous les avons vus, ils s'élançèrent à la poursuite des animaux et parvinrent à la prairie. Un certain nombre des nôtres les suivaient tandis que d'autres se tenaient sur les côtés. Ils chassèrent les animaux pendant une demi-heure. Ils les laissaient aller un certain temps d'un côté puis de l'autre en les forçant à se diriger vers nous. Le plus agile dont j'ai parlé plus haut dépassa ses camarades à la course puis réussit à rejoindre les animaux en lançant un cri de victoire. Par la suite il saisit plusieurs flèches dans son carquois avec lesquelles il tua et blessa plusieurs animaux.<sup>42</sup>

Les Illinois maintiennent cette manière de chasser même après la venue des blancs avec leurs chevaux et leurs fusils. Ce qui nous amène à conclure que la chasse est un sport, c'est que les Indiens de l'est du Canada n'ont jamais fait à l'époque qui nous concerne de transactions proprement commerciales avec le produit de la chasse. Leurs transactions de pelleteries avec les blancs sont destinées dans leur esprit à obtenir de l'eau-de-vie pour entrer en communication avec leurs dieux. L'enivrement est pour eux comme une extase. Généralement la chasse apporte un complément de nourriture mais, de la façon qu'elle se pratique, elle est avant tout un événement sportif.

42. Phillis Jo Hill, *The cultural history of frontier sport in Illinois, 1673-1820*, 26.



## **La pêche en Nouvelle-France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles**

*Jean-Paul MASSICOTTE et Claude LESSARD*

Chez tous les peuples que nous connaissons grâce aux instruments et aux documents qu'ils nous ont laissés, l'activité physique a une place importante dans les temps anciens. L'homme est alors forcé de cueillir lui-même sa nourriture dans le milieu qui l'entoure. Nous verrons aujourd'hui un aspect de cette cueillette, soit celle qu'il fait dans les eaux. Très tôt dans son histoire, l'homme découvre l'existence de poissons dans l'eau. Très tôt aussi, il apprend à le pêcher. En effet, la pêche se pratique depuis la lointaine Antiquité chez la plupart des peuples qui vivent à proximité des cours d'eau. Au Canada, les découvertes archéologiques nous apprennent que les Amérindiens de la culture plano vivent de chasse et de pêche. Nous sommes alors au point de vue chronologique à la période qui va de l'an 7000 à l'an 4500 avant Jésus-Christ<sup>1</sup>. Après ces premières découvertes effectuées dans la région des Grands Lacs canadiens, d'autres furent réalisées à Batiscan au Québec dont l'ancienneté nous oblige à remonter au Meadwood qui se situe entre 1000 et 800 avant Jésus-Christ. Les objets mis à jour dans les siècles qui suivirent continuent à nous révéler des instruments qui nous suggèrent un mode de subsistance fondé sur la chasse et la pêche<sup>2</sup>.

À l'arrivée des Français en terre canadienne au XVI<sup>e</sup> siècle, les Indiens font donc la pêche depuis longtemps. Ils pêchent les poissons qu'ils trouvent sans trop porter attention à la difficulté du lieu où ils les repèrent. Nous allons les voir à l'action en décrivant d'abord leurs instruments, leurs canots et la

1. Roger Marois, *L'Archéologie des provinces d'Ontario et du Québec*, 28.

2. *Ibid.*, 41ss.

pêche d'hiver. Nous dirons ensuite quelques mots de la pêche chez les Français. Dans ce travail, nous ne traitons pas de la pêche commerciale mais de la pêche de survivance qui est l'ancêtre de la pêche sportive actuelle. Le territoire qui nous intéresse est celui du Canada central et oriental et la période sera celle qui précède le XIX<sup>e</sup> siècle. Cette communication n'a pas pour but de reprendre les études détaillées qui ont été écrites sur le sujet, comme celle d'Erhard Rostlund de l'University of California, sur les instruments servant à la pêche. Il convient de noter que notre travail veut montrer que la pêche pratiquée par les Indiens du Canada de l'est et du centre est un exercice physique et sportif, car il implique un adversaire et beaucoup d'habileté de la part du pêcheur pour que l'issue de la lutte soit en faveur de ce dernier.

Parmi les instruments utilisés pour pêcher, nous nous arrêterons à ceux dont nous parlent les chroniqueurs, soit le nigog, le harpon, le filet et l'hameçon. Le premier, le nigog, est en usage chez les Indiens du Saint-Laurent et des Grands Lacs. Le nigog se définit comme un harpon automatique à une branche garni de mâchoires. Il a l'apparence d'un bâton fourchu à l'extrémité duquel sont fixés une pointe centrale et deux crochets latéraux qui retiennent le gibier.<sup>3</sup>

Les Relations des Jésuites en font la description suivante :

Ce harpon est un instrument composé d'un long baston, gros de trois doigts, au bout duquel ils attachent un fer pointu, lequel ils arment de part et d'autre de deux bastons recourbés, qui se viennent quasi joindre au bout de la pointe de fer : quand ils viennent à frapper une anguille de ce harpon, ils l'embrochent dans ce fer, les deux bastons adjoints, cedans par la force du coup ; puis se resserrant d'eux-mêmes, car ils ne s'ouvrent que par la secousse du coup, ils empêchent que l'anguille embrochée ne ressorte.<sup>4</sup>

Cette pêche au « trident de Neptune » se pratique généralement la nuit en canot. Deux hommes y prennent place : l'un gouverne l'embarcation, l'autre est debout à l'avant du canot où brûle un flambeau d'écorce. Ce dernier

s'en va cherchant la proie de ses yeux, rodans doucement... ; apercevant une anguille, il lance son harpon sans le quitter, la perce...puis la jette dans son canot ; il y en a tel qui en prendra trois cens en une nuit et bien davantage, quelquefois fort peu.<sup>5</sup>

Un autre chroniqueur nous donne une version tout aussi intéressante :

ils la dardaient avec une adresse merveilleuse... sans que leurs petites nacelles, que le moindre mouvement irrégulier pouvait faire tourner, parussent pencher le moins du monde, ni à droite, ni à gauche.<sup>6</sup>

3. Jacques Rousseau, *Ces gens qu'on appelle Sauvages*, 74.

4. *Relations des Jésuites*. (Éd. Aug. Côté), 44.

5. *Loc. cit.*

6. *The Jesuit Relations and Allied Documents* (Ed. Twaites), LXXI : 102.

Mgr F.-A. Savard considère le nigog comme le frère de la lance, mais avec je ne sais quoi de plus harmonieux dans le mouvement des bras, de triomphant dans l'acte de brandir, gigotant et ruisselant, le serpent marin, tel est le nigog.<sup>7</sup>

Les Indiens se plaisent alors à pourchasser le poisson avec cette arme, probablement parce qu'elle permet d'en pêcher beaucoup en peu de temps.<sup>8</sup> Rien en effet ne les oblige à faire de telles prouesses physiques. Ils peuvent se servir avec autant d'astuce de la ligne et du filet maillant mais le nigog est pour eux synonyme d'excellence. Celui qui le manie bien est considéré comme un expert. La pêche pour l'Indien est d'abord une occupation qu'il doit remplir pour vivre, tout comme la chasse, mais il s'y adonne en sportif. Remarquons aussi que l'Indien nous semble rester chasseur même quand il pêche. Avec le nigog, il lance un objet à l'animal qu'il poursuit comme il le ferait face à un castor ou à un élan. La pêche au nigog est donc de la chasse déguisée ou adaptée au milieu aquatique. Le nigog tue l'animal d'abord ; il tient ensuite ce dernier en liaison avec le pêcheur. Autrement l'eau entraînerait le poisson en son sein.

Pêcher le poisson avec un nigog est une opération délicate et dangereuse. Le pêcheur doit pouvoir se tenir debout ou à demi-assis dans une embarcation très instable sur l'eau. Ainsi placé, il doit surveiller l'onde pour découvrir le gibier. C'est dans cette position qu'il lance le nigog. L'Indien exécute cette opération avec force car cette arme ne peut pas fonctionner adéquatement si elle est lancée mollement. Un contrôle parfait de soi-même et un sens hors-pair de l'équilibre sont nécessaires. S'il arrive que le pêcheur ne soit pas au meilleur de sa condition physique, il risque de se retrouver à l'eau avec le produit de sa pêche. En somme le pêcheur qui manie le nigog doit être maître de sa personne et en outre il doit être en mesure de répéter avec succès le même acte à plusieurs reprises. La pêche au nigog est donc un exercice physique dur que tous les Indiens ne sont pas capables de faire avec adresse.

Les nigogs sont bien connus des tribus indiennes du Canada méridional. Les Esquimaux et les tribus du nord utilisent moins cette arme. Ceux de l'extrême nord, de Thulé par exemple, l'ont même oubliée en 1818 quand Ross les découvre cette année-là.<sup>9</sup>

Le harpon utilisé par les Esquimaux quand ils en font usage est une variété du nigog original. Il a en haut une pointe de dent de cheval marin, qui sert à darder les baleines, ou autres gros poissons après qu'ils ont été bleffés ... L'autre extrémité de l'harpon

7. F.-A. Savard, *Le Barachois*, 206.

8. Jean-Marc Fleury, « La préhistoire québécoise », *Québec science*, vol. 12, n° 10, 74.

9. G.-W. Royley, *Les Esquimaux*, 4.

est proprement faite pour les blesser. C'est une espèce de barbes garnies de fer qui se cramponne et s'arrête dans le corps du poisson.<sup>10</sup>

Chez les Esquimaux, outre le harpon, les chroniqueurs mentionnent le foène qui ressemble aux deux instruments précédents. R.B. Smith le décrit ainsi :

une dent médiane pointue et deux dents latérales élastiques d'andouille ou de corne de bœuf musqué pourvues de barbelures qui retiennent le poisson empalé.<sup>11</sup>

Ces instruments sont très répandus chez les pêcheurs à l'anguille et à l'esturgeon. Pêcher en faisant usage de l'une ou de l'autre de ces armes demande non seulement une bonne forme physique mais aussi des réflexes rapides et sûrs. Pêcher au nigog ou au harpon est une activité physique qui tient du sport.

Quand les Indiens pêchent d'autres poissons que l'anguille et l'esturgeon, ils utilisent généralement le filet maillant, un instrument qui fait surtout appel à la force physique mais qui exige quand même une bonne part d'habileté à déjouer le poisson. Il a souvent de 40 à 80 mètres de long et 2 mètres de large mais il lui arrive d'être plus court. Il se maintient à la surface de l'eau d'un côté en vertu de petites planches.<sup>12</sup> Les Indiens du nord canadien le confectionnent avec des lanières de peaux de daim. Le plus souvent toutefois, ces filets sont fabriqués d'ortie ou de chanvre sauvage.

Les cordes servent de maître à ces filets et sont faites d'écorce de bois blanc ou de bois de plomb et sont fortes et difficiles à rompre.<sup>13</sup>

Certains filets ont la forme d'un entonnoir d'un mètre et demi de diamètre à l'entrée et de trois mètres de longueur. À l'extrémité qui se termine en pointe, ils attachent un morceau d'écorce blanche. L'entrée de l'entonnoir s'ouvre et se ferme à volonté, au moyen d'une corde au bout de laquelle est attachée une pierre de sept à huit livres. Une autre est liée à un morceau de bois de telle façon que, si on a tiré la corde à laquelle est attachée la pierre, le sac se ferme. Si on la lâche, il s'ouvre<sup>14</sup>.

10. Henri Ellis, *Voyage dans la baie d'Hudson (1746-1747)*, II : 23.

11. R.-B. Smith, *Mœurs et coutumes des Esquimaux*, 115.

12. Fernand-Michel, *Dix-huit ans chez les Sauvages : voyages et missions de Mgr Henri Faraud*, 312s.

13. Camille de Rochemonteix, *Relations par lettres de l'Amérique septentrionale (1709-1710)*, 104.

14. *Relation d'un voyage à la baie du N.O. de l'Amérique septentrionale dans les années 1810-11-12-13 et 14*, 188s.

Pour utiliser ce dernier filet, le pêcheur se tient debout dans un canot d'écorce, et là parmi les bouillons, pousse avec une perche, au bout de laquelle est attachée une rets faite en forme de poche, dans laquelle on fait entrer le poisson ; il faut le chercher de l'oeil lorsqu'il se glisse entre les Rochers ; l'ayant apperceu, le poursuivre, et l'ayant contraint d'entrer dans le puisoir, l'entener avec violence dans le canot : ce qui se fait à diverses reprises.<sup>15</sup>

Toutes fortes de perfonnes ne font pas propres à cette pêche. Et il s'en trouve quelquefois qui par l'effort qu'ils font contraints de faire, font verfer le Canot, faute d'avoir affez d'adreffé et d'expérience.<sup>16</sup>

Les filets généralement en usage sont les filets maillants. Moussette en signale trois sortes : le filet maillant simple ou commun, le filet dérivant et le tramail.

Le filet maillant peut être défini comme un engin de pêche...dont le but est de prendre un poisson par les opercules, de le mailler ou l'emmêler dans ses mailles.<sup>17</sup>

Le filet non maillant, appelé souvent la seine, ne fait que contenir le poisson. Ce dernier est incapable de s'engager la tête entre les mailles et de s'y prendre par les opercules. Les Hurons font la traite de ceux qu'ils fabriquent. Les Grands Lacs sont le lieu par excellence de l'utilisation et du commerce de ces filets avec les Iroquois.<sup>18</sup>

Du point de vue idéologique, le filet se présente comme un intermédiaire entre l'homme et le poisson à capturer, mais un intermédiaire exerçant son action dans le milieu aquatique, donc dans un milieu plus près du poisson que de l'homme. Pour cette raison, il est important de se rendre sympathique auprès de cet instrument. Les Indiens croient y parvenir en le mariant avec deux filles ou deux épouses. On l'exhorte ensuite fort sérieusement à prendre beaucoup de poissons<sup>19</sup>.

Les Indiens pêchent aussi à la ligne, comme nous l'apprennent les voyageurs qui les ont vus à l'œuvre. Ce serait, semble-t-il, la méthode la plus lente et celle qui demande le moins de dextérité. Elle se pratique avec un hameçon fait d'un morceau de bois et d'un os en forme de crochet. Le tout est

15. *The Jesuit relations and allied documents* (Ed. Twaites), LIV, 130.

16. *Loc. cit.*

17. Marcel Moussette, *La pêche au filet maillant chez les Indiens de l'est du Canada*, Recherches amérindiennes.

18. *Ibid.*, 46.

19. Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France...*, III : 153.

attaché solidement à une tige de chanvre. La ligne est surtout utile dans les lacs profonds. Rochemonteix nous décrit ainsi le hameçon :

ils attachent la moitié du petit poisson, dans laquelle ils ont passé un morceau de bois dur (ou d'os) aigu, caché de telle manière que le poisson qui vient pour avaler cette moitié ne s'en aperçoit point.<sup>20</sup>

Un autre voyageur de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle nous donne la description suivante :

Après avoir mis à l'ameçon les entrailles d'une volaille, dans peu de minutes nous primes un poisson... Voici comment ils sont sûrs d'avoir pris un poisson avec une ligne de plusieurs brasses.

Lorsqu'elle a été quelques temps dans l'eau, ils l'agitent avec le doigt ; s'il y a un poisson de pris, cette secousse produit une agitation sensible, malgré la longueur de la ligne ; alors on la tire...et en effet cette opération exige un peu d'adresse, car il s'agit si fortement que souvent il se débarrasse de l'Hameçon, avant que d'être placé sur le vaisseau.<sup>21</sup>

Il existe différentes manières de se servir de l'hameçon. Outre la plus répandue qui consiste à le laisser flotter au gré des eaux, les Indiens adoptent la suivante :

(Les hameçons) sont placés sur une corde... à deux brasses de distance l'un de l'autre. Ayant attaché un cailloux de la pesanteur de 15 ou 16 livres, à l'un des bouts de cette corde, ils la jettent en travers dans la rivière, ayant soin de poser une bouée à l'autre bout. Pour appâts, ils se servent de petits poissons... Le petit poisson ayant l'apparence d'être vivant..., l'éturgeon déçu avale l'appât et se trouve pris.<sup>22</sup>

La pêche à la ligne est sans doute la méthode la plus facile de venir à bout du poisson. Pour l'Indien toutefois, nous devons faire l'observation suivante : il utilise cet instrument non seulement à fleur d'eau mais aussi pour les poissons nageant plusieurs mètres sous lui. En pareil cas, il doit être assez maître de lui pour deviner la présence de son adversaire et le prendre même s'il s'en trouve éloigné.

L'habileté du pêcheur se manifeste d'une part par sa dextérité à manier l'instrument qu'il a en main, d'autre part par sa vitesse à naviguer sur l'eau face aux pires conditions atmosphériques. Comme navigateur, l'Indien est d'une grande compétence.

20. Rochemonteix, *op. cit.*, 104.

21. Thomas Anbury, *Journal d'un voyage fait à l'intérieur de l'Amérique septentrionale*, 67.

22. *Relations d'un voyage à la Baie du N.D. de l'Amérique septentrionale dans les années 1810-11-12-13 et 14*. 188s.

Pêcher nécessite des déplacements sur l'eau et de tels déplacements ne peuvent être rapides et fructueux que si l'embarcation est légère. Les Indiens disposent de telles embarcations légères qu'ils appellent canots ou kayaks.

Le canot se rencontre presque exclusivement chez les tribus indiennes du Canada méridional. Leur longueur est variable mais, pour la pêche, elle est ordinairement de cinq mètres. Même si le secret de leur fabrication n'est qu'en partie connu, nous en savons suffisamment pour dire qu'il est fait d'écorce de bouleau avec des varangues arrondies en bois de cèdre ou de sapin. Leurs deux extrémités sont en pointe et le devant est haut pour faciliter la navigation à travers les eaux agitées. Les morceaux d'écorce sont taillés sur l'arbre suivant la longueur que l'on veut donner au canot. On les assemble alors avec du ouatape<sup>23</sup> puis on attache de chaque côté du canot deux lattes qui forment le plat-bord. Il faut enfin ajouter de petites tringles pour donner plus de force aux membrures. La dernière opération est celle du gommage dont le but est d'imperméabiliser l'embarcation<sup>24</sup>. Ce canot s'appelle l'embarcation de la « culture du patin à neige ». Quant aux pêcheurs esquimaux, ils circulent sur l'eau dans une sorte de canot connu sous le nom de kayak. Ils le fabriquent avec des peaux de loup-marin ou de phoque. Ce sont les embarcations dites de la « culture de la pêche sur glace ». Les kayaks sont, disent les *Relations des Jésuites*,

surprenants pour leur structure, et pour leur vifteffe... Ces canots font couverts de...peaux : ils laissent au deffus une ouverture, qui donne entrée à celui qui doit naviguer ; lequel est toujours feul en cette gondole : étant affis et placé dans le fond..., il ramaffe à l'entour de foy la peau le couvre, et la ferre et la lie fi bien, que il rame de bord et d'autre d'un feul aviron, qui a un epafle à chaque bout : mais il rame fi adroitement, et fait marcher fi legerement fon batteau, qu'il paffe les chaloupes qui vogues à la voile : que fi ce canot vient à tourner, il n'y a rien à craindre ; car comme il est leger, et rempli d'air enfermé dedans avec la moitié du corps du nautonnier, il fe redreffe aifément et rend fo pilote fain et fauve fur l'eau, pourveu qu'il soit bien lié à son navire.<sup>25</sup>

Les Esquimaux excellent à contrôler leur kayak et cela dans les pires conditions de navigation comme nous le montre la description suivante :

Sans hésitation, ils se mirent tous deux à balloter leur kayak. Au milieu des brisants... , les vagues se lançaient avec leurs tonnes d'eau, occasionnant comme une pluie sur les rochers... Tantôt un kayak se balançait la quille en l'air, tantôt l'homme reparaisait d'un coup de reins de l'autre côté et le canot se trouvait de nouveau en équilibre. Ils continuaient ainsi à culbuter puis à réapparaître. Qu'avaient-ils fait ? Rien en réalité. Simplement, ce que tout chasseur de

23. Ouatape : filaments tirés des racines du sapin.

24. *Voyages d'Alexander Mackenzie*, II : 324s.

25. *The Jesuit relations and allied documents* (Ed. Twaites), XLVI : 64ss.

phoques peut risquer de devoir accomplir chaque jour en des instants mortellement sérieux, quand la mer s'enfle et culbute le kayak, ou que la ligne du harpon s'entortillant, l'animal blessé entraîne l'homme sous l'eau.<sup>26</sup>

Il est maintenant évident que les Esquimaux dirigent leurs kayaks avec une dextérité étonnante. Ce qui frappe d'admiration les observateurs quels qu'ils soient. Comme nous venons de le voir, Indiens du sud et Esquimaux font usage d'instruments différents<sup>27</sup>.

Le canot est très souvent utilisé pour la pêche car lui seul peut déplacer le pêcheur sur l'eau au même rythme que le poisson. C'est pourquoi il est léger et de ce fait difficile à maintenir à sa position. Il faut parfois beaucoup d'endurance et d'habileté pour le diriger dans la direction voulue face au vent et aux vagues ou encore au milieu des rapides et des glaces.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la richesse du Canada en poissons est telle que, si d'autres produits alimentaires font défaut, il y a toujours de fortes chances que le poisson morde à l'hameçon en tout temps même en hiver. Nous constatons que la pêche d'hiver au Canada existe depuis longtemps. Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, les Indiens s'y adonnent régulièrement en perforant la glace à plusieurs endroits en forme de cercle. Chaque trou peut avoir une superficie d'un mètre carré. Ils mettent ensuite leur filet à l'eau par cette ouverture :

Avec des perches, ils passent une ficelle de trou en trou, par-dessous la glace. Cette ficelle, aussi longue que les rets qu'on veut tendre, se va arrêter au dernier trou, par lequel on tire et on étend dedans l'eau tous les rets qui lui sont attachés.<sup>28</sup>

L'épaisseur de la glace n'arrête pas l'Amérindien car il arrive qu'il creuse ses trous à travers des couches de glace atteignant deux mètres d'épaisseur<sup>29</sup>. Ce qui compte avant tout, c'est la certitude de trouver de grandes quantités de poissons. L'effort physique qu'une telle tâche exige est un élément secondaire. La pêche en hiver se pratique plus facilement sur les lacs où la glace est épaisse en raison de la stagnation de l'eau.<sup>30</sup>

L'Indien s'adonne à la pêche sur tous les cours d'eau qui existent. Le fleuve Saint-Laurent l'attire plus que toute autre étendue d'eau. À son embouchure, des archéologues y ont découvert des sites de campement de pêche qui datent des premiers siècles de l'ère chrétienne<sup>31</sup>. Au fur et à mesure que

26. R.-B. Smith, *Mœurs et coutumes des Esquimaux*, 13s.

27. Louis-Jacques Dorais, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. IV, numéros 3-4, 1974, 93.

28. Albert Tessier, *Jacques Buteux, premier évangéliste de la région du St-Maurice*, 73.

29. Fernand-Michel, *op. cit.*, 312s.

30. Jacques Crevel, *L'histoire des premiers gaspésiens*, 36.

31. Fleury, *op. cit.*, 74.



nous remontons ce fleuve, les habitants et les Indiens pratiquent la pêche en tout lieu<sup>32</sup>. Les affluents de ce cours d'eau, comme le Saguenay et l'Outaouais, reçoivent aussi la visite de plusieurs pêcheurs, ainsi que les Grands Lacs. En fait, on pêche partout. Cependant, les cours d'eau mentionnés semblent les plus populaires.

Parmi les poissons qui font les délices des pêcheurs, il y a l'esturgeon. On le retrouve partout en grande quantité. Les Indiens le prennent au filet mais ils se servent à l'occasion d'une hache ou d'une épée<sup>33</sup>. Certains l'attrapent aussi avec le nigog et l'hameçon<sup>34</sup>. Comme l'esturgeon, le saumon foisonne dans nos cours d'eau. C'est un poisson capricieux mais les Indiens le connaissent assez bien pour le traquer là où ils le découvrent. Alexandre Mackenzie a constaté que les Indiens du nord canadien n'en manquent jamais pour se nourrir. Pour le prendre, ils construisent une digue à travers une rivière ou le fatiguent dans un remous sis en plein rapide. L'anguille est cet autre poisson que l'on pêche en très grand nombre. Cette pêche commence vers le mois de septembre, dès que se termine celle de l'esturgeon<sup>35</sup>. Il y en a alors beaucoup. Les Indiens connaissent ses us et coutumes et ils rivalisent de finesse avec elle pour la capturer. Les *Relations des Jésuites* mentionnent qu'ils font usage de nasses longues et assez grosses pour en contenir cinq ou six cents. Ils attendent que la marée soit basse avant d'étendre leurs nasses sur le sable généralement dans une petite baie propre afin que la marée ne puisse les entraîner. Pour le pêcheur, l'anguille est un animal peu commode car il est gluant, visqueux et d'une tenacité à nulle autre pareille. Les Indiens en viennent quand même à bout avec assez de facilité.

Chez les Français de la Nouvelle-France, la pêche est une activité qu'encourage le roi surtout quand il s'agit de la pêche sédentaire. Comme les concessions de seigneuries sont faites en fonction des cours d'eau qui servent de voies de circulation, la plupart des colons français habitent à proximité d'une rivière ou du fleuve Saint-Laurent. La tentation est grande de s'y rendre pour pêcher ; le gouverneur voit alors à réglementer la pratique de la pêche.

Dès le 13 avril 1652, le gouverneur de Lauzon permet « à chacun habitant de pêcher devant leur concession et de chasser... mais il est fait défense à toutes sortes de personnes de pêcher devant les concessions d'autrui ny devant les terres non concédées sans permission des propriétaires.<sup>36</sup>

32. W.B. Munro, *Report on the seigneuries and settlements in the districts of Quebec, Three Rivers and Montreal by Gedeon Catalogne*, 144.

33. Louis Hennepin, *Nouvelle découverte d'un très grand pays*, 311s.

34. Charlevoix, *op. cit.*, III : 153.

35. Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, 510.

36. Séguin, *op. cit.*, 273.

La pêche sédentaire est permise à ceux qui sont établis en permanence au pays. Interdite aux voyageurs de passage, elle est un revenu d'appoint et une façon de survivre quand la nourriture vient à manquer. Ainsi comprise

le roi prodigua toujours ses encouragements à tous ceux qui armaient à la pêche sédentaire et les archives de la marine et des colonies sont pleines de lettres, de mémoires, de documents de tous genres faisant ressortir l'intérêt qu'il y avait pour la France d'encourager cette pêche dans la Nouvelle-France et c'est sous l'impulsion d'intendants comme Talon que cette industrie se développe le long des rives du St-Laurent.<sup>37</sup>

Les Français s'adonnent à la pêche mais le roi de France leur impose des règles sévères. Pour ces raisons, nous pouvons difficilement affirmer qu'ils considèrent la pêche comme une activité sportive. Pour eux, la pêche est tout au plus un divertissement ou une nécessité vitale qu'ils pratiquent devant leurs lopins de terre. Leur première occupation est la culture du sol. Nous pouvons croire qu'ils s'intéressent peu à déployer autant d'adresse que les Indiens. Ce genre d'activités n'est pas un de leurs éléments culturels comme c'est le cas chez les Indiens.

Pour les Indiens, la pêche est une activité physique d'abord mais ce genre d'activité a aussi une valeur culturelle qui ajoute beaucoup de noblesse à l'acte. La pêche est une activité physique qui met en présence deux êtres vivants : le pêcheur et le poisson. Le pêcheur se sert d'une arme, flèche ou hameçon, faite d'un tronc d'arbre ou d'os dont la signification pour l'Indien est celle de puissance de vie. Même si cette puissance de vie donne la mort au poisson, elle demeure puissance de vie car, si elle donne la mort, c'est pour que la vie soit plus rayonnante par la suite chez l'être humain. Le poisson est donc un des éléments aptes à conserver la vie. Pour cette raison, il est sacré. L'Indien le respecte même lorsqu'il est mort car son âme l'habite toujours.

C'est encore une conception animiste qui est à l'origine chez les Hurons du mariage de deux vierges à l'esprit du filet. Le pêcheur devient ainsi celui qui officie à ce travail et il doit être en mesure de le faire le mieux possible. Ainsi considérée, la pêche serait une activité physique dont le but n'est pas de maintenir le pêcheur en santé mais de perpétuer la vie chez ceux qui mangeront le poisson. En fait elle remplit ces deux rôles car celui qui s'y adonne se doit d'être sain de corps. Chez les Indiens, les activités d'allure sportive restent ainsi liées à des mythes où l'élément religieux et culturel est dominant.

La pêche pratiquée par l'Indien sert à sa survivance. Elle n'en est pas moins un sport car elle implique un départ à l'aventure où le retour est aussi

37. Ch. de La Morandière, *Histoire de la pêche de la morue dans l'Amérique septentrionale*, I : 274.

difficile que l'aller, même plus pour la pêche. Il importe de signaler aussi que le but du pêcheur n'est pas défini au départ par des règles préexistantes. Il doit se défendre contre l'eau, l'air, le vent, la neige. Ce sport de pleine nature implique un risque auquel n'échappent que les bons pêcheurs. La pêche se compare ainsi fort bien aux autres sports de pleine nature.

Les Indiens furent parfois influencés par les méthodes de pêche des Européens mais un grand nombre d'entre eux au Canada attrapent le poisson comme leurs ancêtres. Pour eux cette activité sportive est un trait culturel de leur ethnie et c'est un des points qu'ils font valoir dans les discussions qu'ils ont présentement avec le gouvernement de la province de Québec au Canada. Le juge Albert Malouf, dans son célèbre jugement de 1973, s'en inspire. Quant à nous, même si nous avons voulu montrer que la pêche est un sport et que les Indiens la pratiquent comme telle, nous percevons aussi cette activité physique comme un trait culturel majeur de cette civilisation.

38. Michel Bouet, *Signification du sport*, 167ss.



## **Histoire du canotage en Mauricie \***

*Claude LESSARD et Jean-Paul MASSICOTTE*

Dès les débuts de la colonisation de l'Amérique du Nord, le canot fut adopté par les Européens qui vinrent s'établir dans ces terres nouvelles. Ils furent alors émerveillés par l'habileté des Indiens qui l'utilisaient depuis toujours pour se déplacer sur l'eau. C'est d'ailleurs le véhicule le plus apte à la navigation sur des cours d'eau remplis de rapides et peu profonds car il enfonce à peine de quelques pouces. Les premiers colons apprirent vite à circuler en canot et furent en peu de temps capables de rivaliser avec les meilleurs canotiers indiens. Le canot devint ainsi le véhicule pour se déplacer. Le goût du risque et de la compétition n'y était pas encore mais il apparut comme il se devait. En effet, peu d'années passèrent avant que les canotiers se mirent à faire des courses pour démontrer leur habileté. Les longs voyages des colons se terminaient souvent ainsi. Par ailleurs, les histoires d'explorateurs pourchassés en canot pendant plusieurs heures par les Indiens sont pour ainsi dire les récits des premières courses de longue distance en Amérique du Nord. Ainsi s'établit une mythologie de la course en canot qui se manifeste surtout au XIX<sup>e</sup> siècle. Entre 1860 et 1880 il était de coutume pour les Indiens d'organiser des compétitions de canotage pour les *squaw* et les guerriers. En 1865, une course en chaloupe est organisée par le Yatch Club de Québec. C'est au milieu de ces compétitions que la fièvre des marathons s'empare des sportifs canadiens. À titre d'exemple, l'épreuve de 200 milles organisée sur le fleuve Saint-Laurent en 1914. Certaines villes ont eu des canotiers célèbres. Lévis est la cité qui au Québec en a compté le plus grand nombre au XIX<sup>e</sup> siècle.

\* Cette communication fut présentée au VI<sup>ème</sup> Séminaire HISPAN (tenu à l'Université du Québec à Trois-Rivières du 6 au 10 juillet 1976. Voir les actes du Séminaire VI-1 à VI-17. Publié dans la *Revue d'Ethnologie du Québec*, /4, pp. 99 à 113, 1976.

Le canot a servi au transport jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle chez les coureurs de bois qui en firent usage pour la traite de leurs pelleteries. Les habitants, le long du Saint-Laurent, en avaient un pour se visiter. Le canot servait aussi pour la pêche. C'était plus un véhicule de transport qu'une sorte de divertissement sportif. Avec le XIX<sup>e</sup> siècle, le phénomène inverse s'est produit à tel point qu'actuellement le canot ne sert que pour les sportifs. Il demeure quand même que l'Indien dirigeait son canot avec beaucoup d'adresse, autant et sinon plus que nos sportifs d'aujourd'hui. Les Européens adoptèrent ce moyen de locomotion. Si nous voulions citer tous ceux qui s'émerveillent des prouesses des Indiens et des Européens dans leurs canots, il faudrait mentionner presque tous ceux qui ont laissé des notes de voyage du XVI<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle. Je me contenterai de relever ce qu'écrivit Frontenac dans une lettre à Colbert en 1673.

J'ose, dit-il, vous assurer que, s'il y avait en Canada une vingtaine de matelots entretenus, je me ferois fort d'en fournir au roy en peu de temps des gens du pays, plus hardis et plus adroits qu'on n'en s'aurait trouver dans l'Europe, parce qu'ils naissent tous canotiers et sont endurcis à l'eau comme poisson.<sup>1</sup>

Ces divers faits nous révèlent que le canotage fut une activité physique majeure au cours des deux premiers siècles d'existence du Canada. Ce fut alors l'époque des coureurs de bois. Non seulement les Français mais aussi les Indiens ont participé à cette épopée. Les Canadiens eurent une endurance peu commune pour franchir des distances très grandes au milieu des dangers de toutes sortes. Ce furent des athlètes extraordinaires sur ce plan. Les Indiens furent plus habiles que forts ; c'est peut-être là la raison du peu d'intérêt qu'ils ont montré pour les longs voyages ; ils préférèrent des épreuves très difficiles mais de peu de durée. Avec le XIX<sup>e</sup> siècle, la navigation à vapeur, les chemins de fer et le transport routier prirent peu à peu la relève. Le canotage continua quand même chez les Indiens et les Canadiens qui firent parler d'eux comme transporteurs là où les traverses régulières devinrent nécessaires. Ce fut le cas par exemple entre Québec et Lévis où les Lévisiens se sont signalés dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le même phénomène s'est produit entre Trois-Rivières et Bécancour et à plusieurs autres endroits sur le Saint-Laurent et ses affluents. Au fur et à mesure que des bateaux-passeurs ont pu prendre la relève, ces canotiers sont disparus, sauf quelques-uns qui relient encore actuellement certaines îles du Saint-Laurent à la terre ferme en aval de Québec. Nous en arrivons ainsi à l'ère du canotage autant sportif que de nécessité pour vivre. Cette ère que nous connaissons encore actuellement est celle de la pêche et de la chasse sportives sur les lacs des Laurentides, ou encore celle des *jobbers* ou de ces hommes de bois à l'emploi de nos papeteries québécoises.

1. Margry, *Mémoires et Documents*, IV, XXI.

En Mauricie, ces trois ères ont existé. En effet, si Trois-Rivières a été fondée en 1634, c'est que cet endroit était à l'embouchure d'une rivière où les Indiens affluaient pour y échanger leurs fourrures. La Mauricie et ses affluents permettaient aux tribus indiennes de partir de leurs milieux d'origine situés parfois à des centaines de milles de Trois-Rivières et de se rendre à cet endroit. La Mauricie et son réseau hydrographique couvrent un territoire traversé de part en part par des rivières et plus de 15 000 lacs. C'est donc ainsi que la Mauricie est devenue un lieu privilégié pour les amateurs de la vie au grand air et du canotage. La Mauricie fut longtemps le point de rencontre des Indiens de la Baie d'Hudson et de l'Outaouais, tant que Montréal se refusa à aller drainer les fourrures des pays d'en haut et des Grands Lacs. Pendant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Trois-Rivières fut un centre important pour la construction des canots. Les deux matériaux de base pour leur fabrication, le bouleau et le cèdre, étaient abondants à proximité de cette agglomération. Ainsi la construction des canots s'y centralisa. Les Français la simplifièrent et la perfectionnèrent en même temps. En 1752, Franquet visitant le Canada s'arrêta à Trois-Rivières et visita le chantier qui s'y trouvait. Il nota que les canots qu'on y fabriquait étaient les meilleurs.

À mesure qu'ils sont faits, ajoute-t-il, on les envoie à Montréal. Ils sont destinés pour les voyages des pays d'en Haut, tant à porter les troupes que les vivres et les marchandises. L'ouvrier qui les fait ne veut pas dire son secret, c'est-à-dire la manière dont il s'y prend pour déterminer les courbures et les extrémités.

Les facilités de transport mécanisé qui firent leur apparition au début du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont pas fait disparaître le canot en Mauricie. Au contraire, cette amélioration dans le transport a en quelque sorte accru l'usage du canot puisqu'en même temps l'industrie hydroélectrique prit son essor pour de bon et la rivière Saint-Maurice fut le premier cours d'eau dont on entreprit de harnacher les chutes sur toute la longueur. Vers le même temps l'industrie forestière se transforma et reprit une vigueur nouvelle. Ce fut le début de l'ère de la pulpe et des papeteries. On construisit alors des moulins à Trois-Rivières, Shawinigan, Grand'Mère et La Tuque. Ces diverses manufactures donnèrent un élan remarquable à la vie économique de la Maurice. Le tout commença par les chantiers qui reçurent une vigoureuse impulsion, languissants qu'ils étaient jusque-là. Le vrai théâtre des besognes du bois, c'était désormais l'immense forêt de conifères des Laurentides au nord du Saint-Laurent.

Ce renouveau industriel demandait de la part des entreprises naissantes une connaissance détaillée de la région où elles avaient l'intention de s'établir. Ce fut alors que bien des gens de la région, Indiens et Blancs, furent engagés pour visiter les rivières, lacs et forêts au nord de Trois-Rivières. Comme cette pénétration à l'intérieur des terres était impossible autrement que par eau, le canot retrouva une vogue nouvelle et des canotiers reprirent contact avec

cette activité sportive. Le canotage accrut ainsi le nombre de ses adeptes, dont des amateurs de pêche et de chasse, et une certaine émulation prit naissance entre eux. Des courses avaient lieu de temps à autre entre des amis qui se lançaient des défis. À Shawinigan en 1908, le journal *L'Industriel* fait le récit de telles compétitions. D'après les témoignages recueillis de personnes ayant vécu en Mauricie au XX<sup>e</sup> siècle, des courses en chaloupe et en canot avaient lieu sur le Saint-Maurice, bien avant le début de la course en canot La Tuque-Trois-Rivières en 1934.

Ces divers événements sportifs préparèrent la venue du club de canotage *Le Radisson* qui fut fondé à Trois-Rivières en 1934. C'est la même année que commença la course internationale de canots du Saint-Maurice de La Tuque à Trois-Rivières.

Le club de canotage *Le Radisson* de Trois-Rivières fut fondé le 1er avril 1934 par Ernest Denoncourt, un architecte trifluvien. Cet apôtre de la protection de la forêt et de la mise en valeur de la belle nature canadienne réunit alors autour de lui un certain nombre de jeunes gens mus par le désir de développer le goût du canotage en Mauricie et d'agrémenter cette activité physique par des excursions sur les lacs et rivières de la vallée du Saint-Maurice. Ce club était uniquement un club sportif. Avec le temps, on ajouta à cette activité sportive des réunions sociales dont la place est toujours trop grande. Au cours de la première décennie de son existence, les principales activités de ce club furent surtout estivales. Nombreuses furent les excursions.

Ces derniers événements correspondaient bien avec le but que s'était donné ce club : développer le goût du canotage et l'agrémenter par des excursions. La course en canot échappa avec le temps à l'emprise de ce club mais cette association sportive n'en forma pas moins d'excellents canotiers. De 1934 à 1949, il y eut périodiquement des excursions au cours desquelles plus de 2 000 lacs furent visités. Ces excursions pouvaient grouper 30 à 40 canots et plus de 1400 personnes. Le Saint-Maurice et ses rapides furent les cours d'eau les plus fréquentés. *Le Radisson* se signala en 1945 avec le championnat canadien de la *Canadian Canoeing Association* ; Duncan Breese, Kenneth Kerr, Richard Bergeron, Maurice Thiffault, Roland Bourdon et Jean Descôteaux furent les meilleurs canotiers de ce club. *Le Radisson* a continué plus ou moins régulièrement à développer la pratique du canot mais il laissa l'organisation de la course de canot à d'autres personnes après avoir donné un élan à ce sport.

En 1934, profitant des fêtes du tricentenaire de Trois-Rivières, eut lieu la première course de La Tuque à Trois-Rivières. Comme c'est l'événement majeur de la vie de ce club, nous y accorderons une grande partie des lignes qui vont suivre. Notre intention est de montrer ce qu'a été cette activité sportive sous ses principaux aspects. Pour y parvenir, nous laisserons de côté l'aspect



chronologique pour considérer certains points majeurs dans le but de mieux saisir comment elle a évolué et a pu durer 42 ans. Après avoir observé le nombre des courses, nous verrons ce qu'a été le trajet et quelles furent les équipes qui y ont participé. Nous commenterons enfin le choix des dates et la qualité des embarcations.

Cet événement sportif majeur de la Mauricie existe donc depuis 1934. Chaque année, de valeureux canotiers auraient donc dévalé les rapides de cette rivière. En fait, la course n'a pas toujours eu lieu. De 1941 à 1945 en effet, la guerre a empêché, pour une raison que nous ignorons, la tenue de cette compétition. Le nombre des participants et l'intérêt des spectateurs forcèrent donc les organisateurs à recommencer tous les ans. Il faut dire aussi que cette compétition sportive est un attrait touristique de tout premier plan pour la Mauricie. Elle se déroula toujours au même moment de l'année, soit au mois d'août. La date a varié assez souvent dans la première décennie du 7 au 18 août. Par la suite, elle fut déplacée à la fin d'août. Comme la température de l'eau est encore élevée alors que celle de l'air à l'extérieur est plus basse qu'en juillet, les rameurs peuvent tenir bon facilement. Ce serait beaucoup leur demander que de fournir une telle performance en juillet. En septembre, par ailleurs, la température extérieure peut être excellente mais celle de l'eau est souvent froide. La fin de l'été est aussi le moment où les vacanciers sont de retour à leurs foyers. Pour tout dire, c'est le moment idéal d'autant plus que les canotiers ont eu tout l'été pour se préparer physiquement.

Le trajet de cette course a toujours consisté à descendre le Saint-Maurice sur un secteur de son parcours. Officiellement cette course en canot va de La Tuque à Trois-Rivières en empruntant la rivière Saint-Maurice. Le trajet a beaucoup varié. De 1938 à 1946, elle commença à un point situé à Saint-Jacques ou Saint-Jean des Piles et s'arrêta à Trois-Rivières. En 1946 et en 1947, elle repartit à La Tuque pour prendre fin aux Grandes Piles. En 1948, nouveau changement. Elle se fit en circuit fermé de 75 milles autour des îles de Shawinigan en face du boulevard Saint-Maurice. La course était en train de perdre de l'intérêt auprès des amateurs et il était temps de lui redonner sa forme d'antan. Ainsi donc de 1949 à 1957, les hardis canotiers reprurent en partie le trajet original avec départ à La Tuque mais la course prenait fin à Shawinigan, soit une distance d'environ 100 milles. C'est en 1957 que le trajet de 1934 fut repris pour de bon, soit de La Tuque à Trois-Rivières pour une distance moyenne de 125 milles. Ainsi en est-il encore actuellement. Une telle distance n'est pas parcourue en une seule étape. Pour le trajet La Tuque-Trois-Rivières, la distance se fait généralement en trois périodes. Les seules exceptions sont en 1934 et en 1935 alors que les étapes sont au nombre de deux. Lorsque la course n'a lieu que sur un secteur de la distance La Tuque-Trois-Rivières, il n'y a que deux étapes, comme nous le constatons de 1949 à 1957. La distance était alors de

100 milles. Il n'y eut qu'une étape de 1939 à 1948 alors que la distance à parcourir varia de 52 à 75 milles. Que penser de ces divers trajets ? Il semble que les canotiers qui ont participé à ces compétitions annuelles aient tous droit à notre admiration même si la distance à parcourir a pu varier beaucoup. Quand la distance à parcourir était accrue, les étapes ou les périodes de repos de 24 heures étaient augmentées. En somme les canotiers firent chaque jour une distance moyenne de 45 milles. Ce semble donc pour cette course le summum que des sportifs entraînés peuvent effectuer. Ils suivent le courant nous dira-t-on mais il demeure que pour vaincre leurs adversaires, chaque équipe doit ramer très fort et, n'allons pas oublier ceci, des portages sont à effectuer à quelques reprises.

Le site de cette compétition est le Saint-Maurice qui coule du nord au sud dans une immense surface subhorizontale qu'on appelle le Bouclier canadien. Les formes très arrondies de cette région très ancienne peuvent nous laisser croire que la rivière est peu accidentée. En fait, gneiss et granites de l'ère primaire ont eu à subir ultérieurement les effets du passage de glaciers qui y ont laissé stries, canelures et roches moutonnées. Le relèvement post glaciaire du sol fut ainsi responsable des nombreux rapides et chutes que l'on trouve sur cette rivière entre La Tuque et Trois-Rivières. Sous l'effet de ces diverses influences, la rivière Saint-Maurice a maintenu un débit puissant et un courant d'eau qui est rapide en dépit des fréquentes ruptures de niveau comme les chutes, les coudes, les rapides et les lacs de barrage. Ce trajet est donc parsemé d'obstacles souvent difficiles à franchir. Les canotiers jouissent ainsi d'un parcours qui est varié. Il donne donc l'occasion de mettre à l'épreuve toutes les qualités que l'on s'attend de trouver d'un parfait canotier.

En fait, sur ce parcours, la rivière est navigable en amont de Grand'Mère. Jusqu'en 1932, un service régulier de navires de faible tonnage permettait de relier Grand'Mère à La Tuque. Dans ce secteur, le Saint-Maurice coule dans une vraie rainure bien calibrée profonde de 600 pieds par endroits sous le plateau. De Grand'Mère à Trois-Rivières, le cours d'eau est obstrué à plusieurs reprises par des verrous où les eaux dévalent en rapides ou en chutes. C'est d'abord l'obstacle de Grand'Mère à la silhouette de vieille femme, suivi un peu plus bas du verrou de Shawinigan qui se compose de gneiss et de quartzites renforcés de granulites. D'autres portages sont nécessaires en aval soit à la Gabelle. Nous rencontrons aussi des rapides aux Vieilles Forges. Ce sont là les obstacles les plus importants à la navigation sur le trajet de cette course. D'autres rapides de moindre importance mettent les canotiers à l'épreuve de temps à autre. Nous pouvons dire que la navigation est assez facile de La Tuque à Grand'Mère. Les difficultés majeures apparaissent de Grand'Mère aux Vieilles Forges. Les descriptions que nous ont laissées les journalistes de cet événement nous le prouvent abondamment. Le niveau d'eau est généralement bon et la Shawinigan Water and Power ouvre ou ferme ses barrages pour que les canotiers

puissent naviguer dans une masse d'eau suffisante. Le problème le plus grave que présente cette compétition est la draye des billots ou des *pitounes*. À certains moments des embâcles retardent les canotiers à tel point qu'en 1934, le *Jean Crête* doit intervenir. On signale aussi qu'en 1962, une bille de bois perça le canot de Peterson et Sawyer. Quant aux portages, le plus célèbre est celui de Grand'Mère. Il importe de se rappeler que la température froide et la pluie peuvent compliquer le travail des canotiers. En 1938 et 1939 par exemple, la course s'est déroulée en entier sous la pluie. Le brouillard aussi est de la partie et retarde les canotiers à de rares occasions toutefois. C'est donc une épreuve d'endurance où les rapides mettent à l'épreuve le talent et l'endurance des rameurs. Les étapes semblent choisies en fonction des agglomérations qui se trouvent sur le trajet : La Tuque, Saint-Rock de Mékinac, Shawinigan et Trois-Rivières, car cette course est non seulement un événement sportif, elle est aussi une fête pour la population et un attrait pour le touriste. Le facteur économique est important car la course occasionne de grandes dépenses. Grâce au bassin important de population à ces diverses étapes, les promoteurs trouvent ainsi une raison pour obtenir des villes concernées l'encouragement dont ils ont besoin. Cette course a donc lieu en un endroit idéal pour le sportif qui veut donner le meilleur de lui-même, et il y a suffisamment de population pour créer une ambiance propice à l'émulation, chose essentielle au compétiteur.

Ces équipes de canotiers, elles se composent toutes de deux membres. Leur nombre semble avoir varié de 6 à 54 suivant les années. Canadiens français et Américains se partagent également la composition de ces équipes depuis 1934. Quelques-unes formées d'Indiens y participent à l'occasion, soit une en 1936 et trois, en 1938. La qualité de ces équipes fut excellente à partir des années 50. De cette date à ces dernières années, la rivalité des équipes a maintenu une forte émulation. Les canotiers ont toujours fait preuve de beaucoup de courage mais les méthodes d'entraînement ont commencé à prendre le dessus sur la seule force physique quand en 1940 des athlètes rompus au canotage ont pris la relève des hommes de chantier, des trappeurs, des chasseurs et des draveurs. Il faut toutefois se souvenir que les hommes de bois ont fait aussi bien que les véritables sportifs car la différence de temps entre les vainqueurs de ces deux groupes excède rarement plus de deux minutes. Les draveurs et trappeurs compensèrent leur manque de technique par leur force et la connaissance détaillée qu'ils avaient du Saint-Maurice et de ses affluents. Il fallut attendre 1949 avant de voir les Américains rafler les honneurs de la course pour la première fois. Ils la gagnèrent alors trois années de suite. Ce fut par la suite la dynastie des frères Denommé de La Tuque. L'un d'eux, Ovila et son compagnon Henri Goyette, gagnèrent cette course quatre fois en cinq tentatives de 1952 à 1956. C'est à cette date qu'apparaît Irwin Peterson, le grand maître de cette compétition de 1955 à 1966, alors que nous le trouvons inscrit comme vainqueur neuf fois sur douze. Le talent de cet athlète est à souligner puisque

ses victoires sont remportées avec trois coéquipiers différents. Ses compagnons et compatriotes américains de Minneapolis furent parmi les meilleurs canotiers que cette région des Etats-Unis a fournis à la classique de canot du Saint-Maurice. Ce sont Tom Estes, Gil Tinckler et Ralph Sawyer. Avec le départ de ces hommes, la suprématie américaine prit fin. Depuis lors, les canotiers mauriciens sortent vainqueurs beaucoup plus souvent que leurs confrères américains. Nous aurions aimé pouvoir dire d'après le temps pris à franchir le trajet, qui a réalisé la meilleure performance. En ce qui concerne la distance La Tuque-Trois-Rivières, le duo Peterson-Sawyer aurait réussi le meilleur temps, soit 13 :45 :46 en 1966, et une moyenne de 9 milles à l'heure. Vu les changements importants de parcours comme nous l'avons dit antérieurement, notre moyenne ne peut porter sur l'ensemble des canotiers vainqueurs. Les Américains ne se signalent pas uniquement en terminant premiers à plusieurs reprises. Ils ont plusieurs équipes parmi les concurrents et souvent de bonnes équipes comme en 1967 alors qu'ils remportent six des sept premières places. Devant cette puissance, les Canadiens français se sont sentis blessés dans leur orgueil et depuis lors ils font meilleure figure.

Les institutions et entreprises de la région rivalisent d'ingéniosité pour commanditer une équipe. Elles y vont de leurs deniers pour fournir des trophées et des bourses aux gagnants. Sur ce plan, nous croyons quand même que l'honneur d'être vainqueur l'emportait sur le trophée ou l'argent. En effet, les bourses de 1934 ne sont que de cinquante dollars et ne passent qu'à 1 000 \$ dollars en 1946 et à 1 600 \$ en 1968. Elles sont bien loin d'être élevées mais le nombre des participants reste quand même grand puisque la hantise de la compétition et de la victoire prime sur l'aspect financier. Outre la bourse, un trophée est généralement distribué aux vainqueurs. Les détenteurs des trois premières places sont les équipes que l'on récompense. Outre ces prix, Jean Crête, le roi de la Mauricie vers 1940, remettait cent dollars au dernier canotier car il considérait que celui-ci était resté plus longtemps dans son canot et avait beaucoup de mérite. Une telle récompense occasionnait des conflits chez les derniers qui se disputaient âprement le magot. C'est pour éviter des retards qu'on mit en application un délai d'une heure après la fin de l'étape. D'autres récompenses sont aujourd'hui accordées à l'équipe de la région la plus représentative, aux gagnants de chaque étape et à l'équipe junior ayant figuré le mieux.

Les embarcations ayant servi aux canotiers qui ont participé aux classiques internationales de canot de la Mauricie ont beaucoup varié. En 1934, le club Radisson n'avait qu'un seul canot à sa disposition lors de sa fondation. C'était celui du président Roland Bourdon. Dès le début de l'été, le club en acheta chez les Indiens de Lorette. Trois-Rivières n'était plus le centre de la construction de ce moyen de locomotion. Les premiers canots avaient toutes les formes et dimensions. Le poids variait beaucoup d'une équipe à l'autre. Pour ces diverses

raisons, en 1937, les responsables décidèrent de n'accepter que les canots de soixante livres et plus dont les matériaux de fabrication sont le bois et la toile. Les canots de course sont refusés. Depuis ce temps les canots sont d'un poids qui donne en principe les mêmes chances de victoire à tous. Tant pis à ceux qui comme Gérard Dufour et Bob Lemarier en 1949 utilisent une embarcation de 135 livres. Concernant la forme des canots, une innovation qui prend tout le monde par surprise est celle-ci : en 1949, plusieurs équipes américaines arrivent avec des canots en *plywood* très effilés des deux bouts. En forme de V, ouverts sur le fond, les bords étaient presque perpendiculaires avec l'eau. Ces canots fendent l'eau avec facilité et prennent mieux la vague que ceux de leurs concurrents. Ils vont vite mais ils sont difficiles à garder en équilibre tout spécialement dans les courbes raides. Ce handicap ne nuit aucunement à des athlètes de fort calibre comme le sont plusieurs des Américains qui participent depuis lors à cette compétition. Aucune réglementation nouvelle n'est mise en force par la suite jusqu'en 1956. Cette année-là, les dirigeants décident de limiter la longueur des canots à seize pieds. À cet effet, on signale que Peterson dut couper son canot de deux pouces pour se conformer au dit règlement. Les canots de fibre de verre ont peu à peu remplacé les embarcations de bois et de toile mais nous ignorons à quelle date. Les canotiers transportent très peu d'objets avec eux. Il n'en demeure pas moins qu'en 1934, certaines équipes emportent avec elles plus de cinquante livres de baggage, soit une tente, des vivres et de l'équipement.

La course en canot n'est pas qu'un événement sportif. Ce fut jusqu'à 1960, l'occasion de rappeler à la mémoire des gens de la Mauricie le souvenir des hauts faits de Jean Nicolet, Jacques Buteux, Nicolas Perrot, Radisson, Desgroseillers, La Vérendrye, La Jemmarais et de nombreux autres explorateurs mauriciens qui utilisèrent le canot comme moyen de locomotion. C'est d'ailleurs dans ce but que cette course fut organisée en 1934 alors que les fêtes du tricentenaire battaient leur plein. Cette intention fut oubliée avec le temps autant que l'aspect religieux. En 1934, par exemple, après une longue nuit de sommeil, les canotiers se mettaient sous la protection de Dieu en assistant à la messe, on bénissait les canots à la porte de l'église. Avec le temps, et plus précisément après 1960, on a cessé de mêler le religieux et le profane d'autant plus que les Américains se trouvaient sans protection divine s'ils n'étaient pas catholiques. La course en canot joue un rôle éminemment important au point de vue touristique. Mgr Albert Tessier voyait là un moyen d'attirer les touristes chaque année. En fait la Mauricie se fit connaître partout au Canada et aux États-Unis mais l'affluence des touristes n'a pas toujours été aussi forte qu'on l'espérait.

Cette course paraît plutôt avoir contribué à unifier la Mauricie car l'organisation obligeait les différentes municipalités de la région à travailler ensemble un certain temps. Quoi de mieux en effet pour resserrer les liens

d'amitié entre les Mauriciens et développer un certain régionalisme. Des réjouissances de toutes sortes viennent se greffer à cette compétition surtout après 1958 alors qu'elle a lieu la veille et le jour de la fête du Travail. À La Tuque, les fêtes commencent vendredi soir et se terminent samedi matin. Le même scénario se répète à Shawinigan et à Trois-Rivières les jours suivants. En 1965, un championnat international de corps de tambours et clairons est organisé à Shawinigan par l'Union musicale à l'occasion du passage de la course. À Trois-Rivières, la population est malheureusement distraite par le Grand Prix Automobile même si l'on croit aider à la popularité de la classique de canot par cet autre événement sportif.

Le canotage n'a plus la vogue qu'il avait il y a plusieurs décennies car il était nécessaire aux découvreurs et aux hommes de bois pour leurs déplacements en terre vierge mais le canot a toujours paru indispensable au Canadien jusqu'à ces dernières décennies à tel point que l'imagination nous a laissé croire avec la chasse-galerie que les esprits se déplaçaient dans les airs dans un tel moyen de transport. La chanson folklorique canadienne est aussi pleine de réminiscences de canotiers. Le canot est non seulement un moyen de se déplacer par nécessité ou par pur plaisir, c'est aussi un fait culturel dont l'ethnographie nous présente la manifestation à de nombreuses reprises.

**Bibliographie**

- BÉLISLE, Guy, COUTURE, Alain *et al*, *La classique internationale de canots de la Mauricie*, Module Education physique, Université du Québec à Trois-Rivières, décembre 1973.
- BRODEUR, Pierre, MARTINEAU, Serge et LEMARIER, Claire, *Historique : classique internationale de canots de la Mauricie*, Shawinigan, 10 mai 1976, 61 p.
- La course en canot sur le Saint-Maurice*, Almanach trifluvien, 1934, pp. 136-150.  
*Le Nouvelliste*. Journal trifluvien, 1934-1976.
- L'Industriel*. Journal de Shawinigan, 1907.
- MARGRY, Pierre, *Mémoires et documents*, Paris, Maisonneuve et cie, 1881. Volume IV. Programme. La classique internationale de canots de la Mauricie, 1949-1975.





## **Histoire du canot**

*Jean-Paul MASSICOTTE*

Le canot est un véhicule dont l'histoire nous conduit au cœur des événements qui ont marqué notre passé. En effet, même si le fait est moins évident de nos jours, ce moyen de transport fut en usage autant chez le cultivateur des seigneuries que chez le fonctionnaire et le missionnaire en voyage ou encore que chez l'explorateur aux confins des Rocheuses et du Mississippi. Il nous semble évident d'après les documents que nous pouvons consulter sur notre passé que le canot fut l'un des éléments de notre civilisation traditionnelle. Dans ce travail cette importante place du canot au cours du XVII<sup>e</sup> siècle sera mise en évidence à partir des documents du temps en prenant comme points de référence, la terminologie de ce mot et son rôle dans la vie économique de la Nouvelle-France. L'industrie de la construction du canot est florissante là où le commerce des fourrures prend son essor au XVII<sup>e</sup> siècle, soit Trois-Rivières. Nous pouvons aussi constater la présence du canot là où des relations et des échanges se nouent entre Indiens et Européens. C'est ce que nous démontrerons d'une façon plus particulière pour la période de 1620-1640. Le canot joue aussi un rôle remarquable sur le plan sportif. Il entre même dans la légende avec la chasse-galerie.

Le terme canot apparaît dans un très grand nombre de langues indiennes. Dans la langue chijewyam, le mot était *shaluzee*. Chez les Algonquins par contre, c'est *chiman* pour canot, *Kitché chiman* pour grand canot et *apons* pour rame. Un nom de tribus, celui des Missouris, a le sens suivant : ceux qui

utilisent les canots *dug out*<sup>1</sup>. Dès le début de la colonie, Montréal est identifiée sous les formes suivantes par les Montagnais : *usk ilogamo* : lieu où on dépose le canot ; *usk ulogo* : réceptacle pour le canot. Les Hurons ont aussi leur mot pour désigner cette embarcation. Il s'agit de *tahontaenrat* qui signifie canot blanc. La langue huronne utilise aussi les termes *ibonatoria* et *anaouites* dont le sens est en rapport avec le canot. Les Cris, les Assiniboines, les Iroquois ont enfin dans leur vocabulaire des termes pour désigner cette frêle embarcation qu'est le canot.

Il semble que partout le canot soit, comme l'écrit Clapin, un « petit bateau, fait d'écorce ou d'un tronc d'arbre ».

Vu que le canot a été très utilisé chez les Indiens, il est normal de penser que ce mot fut en usage bien avant l'arrivée des Européens. En fait, le mot français canot n'est pas d'origine européenne. Suivant Clapin, canot vient de *canoa* qui est lui-même emprunté aux dialectes des Caraïbes, peuple indigène des Antilles.

Avec ces quelques mentions sur l'emploi du mot canot à travers le Canada, nous constatons que toutes les grandes nations amérindiennes de notre pays se servent de ce véhicule et qu'ils l'ont inclus dans leur langue propre.

Tout autant que l'aspect linguistique, le fait de savoir conduire un canot a partout une valeur humaine incontestable puisqu'il confère à celui qui a cette habileté le titre d'adulte ou d'homme complet. C'est Lahontan qui le dit en ces termes :

Il faut pour être homme avoir le talent de bien courir, chasser, pêcher, tirer un coup de fusil, conduire un canot.

En vertu de ce fait, nous n'avons pas à nous surprendre que le canot fasse partie des armoiries des Indiens et qu'il soit une des façons d'indiquer les distances parcourues. À côté d'un canot, l'Indien dessine trois, cinq ou dix cabanes suivant qu'il a voyagé trois, cinq ou dix jours. Le canot a une telle importance pour le voyageur qu'il suit ce dernier partout où il va. On le porte sur ses épaules quand un accident de terrain rend son utilisation dangereuse par exemple pour aller du pied d'une chute jusqu'à son sommet ou d'une rivière à l'autre.

On prend le canot à la main, le traînons après foy d'ordinaire deux hommes suffisent, l'un à la pointe de devant, l'autre à la pointe de derrière.

Le plus souvent toutefois, le canotier va tenter d'affronter la difficulté et « sauter une cascade, un saut, une cataracte, c'est-à-dire descendre en bateau ces

1. *Encyclopédie de l'Indien américain*, 145.

dangereux précipices, en suivant au fil de l'eau et manœuvrant avec beaucoup d'adresse ».

En fait, le canot est fait pour transporter personnes et marchandise. À ce titre, il faut qu'il puisse circuler sur cette masse fluide de la meilleure façon, à la façon des poissons pourrait-on dire. Pour cette raison, Pierre Boucher parle de nager au lieu de ramer. « Elle devient si rapide et a un courant si rude, qu'en remontant on ne peut faire que quatre... (ou) cinq lieux par jour nageant depuis le matin jusqu'au soir ».

Nicolas Perrot fait usage du même mot en 1671. Vers 1935, un des premiers compétiteurs de la Classique internationale de canot de la Mauricie utilise le même terme. On aurait pu croire qu'il était depuis longtemps disparu du langage courant. Comme nous le constatons, l'emploi du canot a conduit les gens à se servir de mots nouveaux.

Il importe maintenant de signaler les termes voyageurs et coureurs de bois qui ont été les utilisateurs du canot sur tout notre continent. Le voyageur travaille à son compte ; ce n'est donc pas un engagé. Les coureurs de bois qui ont surtout appartenu au régime français, « sont des Français ou des Canadiens auxquels on donne ce nom, parce qu'ils emploient tout le temps de leur vie au rude exercice de transporter des marchandises dans les lacs du Canada, et dans toutes les autres étendues d'eau de ce continent, pour trafiquer avec les sauvages. Et comme ils entreprennent des voyages de mille lieues en canot, malgré les dangers de l'eau et les Iroquois, on devrait, il me semble, les appeler coureurs de risques, que coureurs de bois ».

Parlant de voyageurs et de coureurs de bois, il faut donc mentionner le canot. C'est un fait d'autant plus évident que le lieu qui a compté le plus grand nombre de coureurs de bois et d'explorateurs, Trois-Rivières, fut celui où on construisit les meilleurs canots. Les canots qu'on y construit sont de véritables chefs-d'œuvre suivant Le Beau :

Les canots sont faits d'écorce de bouleau et peuvent passer pour le chef d'œuvre de l'art des sauvages. Rien n'est plus joli et plus admirable que ces machines fragiles, avec lesquelles cependant on porte des charges immenses et dont la pesanteur n'empêche pas que l'on puisse aller avec beaucoup de rapidité.<sup>2</sup>

Nous ne traitons pas ici du canot creusé dans un tronc et qui sert aux habitants pour leurs déplacements domestiques, comme le signale R.-L. Séguin à partir des minutes de notaires entre 1661 et 1746. Il ne s'agit pas non plus des canots qui ont servi de traversiers entre Québec et Lévis ou entre les îles en aval de Québec et la rive nord. Nous parlons ici du canot d'écorce de bouleau et

2. C. Le Beau, *Aventures de Le Beau*, I : 94-95.

principalement du canot fait avec le bouleau du Saint-Maurice que l'on utilisait un peu partout même à la baie d'Hudson.

Selon l'ingénieur Franquet, « c'est aux Trois-Rivières que l'on fabrique le mieux les canots d'écorce ».

Il n'y a rien de surprenant à un tel fait car Trois-Rivières est le principal rendez-vous de ceux qui s'adonnent à la traite dès 1634. L'embarcation qui se fabrique à Trois-Rivières mesure trois pieds de long, cinq de largeur, deux et demi de hauteur. Son prix est de 300 francs. D'après Benjamin Sulte, les ouvriers ne livraient pas le secret de leur travail. C'est pourquoi nous sommes peu renseignés sur ce point malgré des recherches intensives.

Voici comment les Indiens construisent leur canot :

Cette opération exige beaucoup d'intelligence et d'adresse. Les morceaux d'écorce sont taillés sur l'arbre, de la longueur que l'on veut donner au canot, longueur qui est ordinairement de dix-huit pieds. Ensuite on les coud ensemble avec du ouatape. On attache de chaque côté du canot deux lattes qui forment le plat-bord ; à ces lattes sont ensuite attachées les barres, et elles servent, en outre, d'appui au reste de la membrure, qui est proportionnée à la largeur de l'écorce. Pour donner plus de force aux membres, on place entre eux de petites tringles. Le canot est ensuite gommé de manière que l'eau ne peut y pénétrer... Les pagayes des sauvages dont j'ai tracé le tableau, sont de six pieds de long et un pied de large elles sont taillées en cœur.<sup>3</sup>

Ainsi construit, le canot est léger et rapide. Il est peu stable sur l'eau mais les Canadiens et les Indiens sont habiles à le manier et il n'a pas été nécessaire de le modifier. En effet, Lafitau donne le témoignage qui suit :

Les François Canadiens sont si habiles à parer les Roches, que j'ai beaucoup de personnes, qui aimaient mieux sauter le Sault Saint-Louis que de faire le voyage de Montréal à pied.<sup>4</sup>

Frontenac appuie ce témoignage en disant : « Ils sont les plus adroits et les plus hardis dans toute l'Europe, parce qu'ils naissent tous canotiers et sont endurcis comme poissons à l'eau »<sup>5</sup>.

Les témoignages de Hennepin, Charlevoix, Peter Kalm et Margry confirment l'adresse des canotiers. Nous ajouterons celui de Joe Hill :

C'est par leur habileté à diriger leurs canots sur les grands cours d'eau du Nord-Ouest que les voyageurs français se sont attirés les commentaires les plus

3. Alexandre Mackenzie, traduit par Castera J., Paris, 1802, *Voyages d'Alexandre Mackenzie dans l'intérieur de l'Amérique Septentrionale*, II : 324-325.

4. Jos.-Fr. Lafitau, cité par R.-L. Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux X<sup>e</sup> VII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, 94.

5. Jacques M. Crevel, *L'Histoire des Premiers Gaspésiens*, 146.

élogieux. Les canots franchissaient des milliers de milles chaque année (John Reynolds) sur l'eau ; les voyageurs allaient de Québec à Détroit, à Outenon et revenaient en Illinois.<sup>6</sup>

S'il est vrai que les voyageurs ont eu une belle réputation, il ne faut pas oublier que les premiers *maîtres* du canot ce sont les Amérindiens. Hériot a écrit :

But among them, talent consist in swiftness of foot, in being skilled in the chase, in conducting a canoe with dexterity, etc...<sup>7</sup>

Nicolas Perrot nous parle des grands guerriers Sioux qui sont surtout redoutables sur l'eau :

Ils n'ont que de petits canots d'écorces faits en forme de gondole et guerre (sic) plus large que le corps d'un homme, où ils ne peuvent tenir que deux ou trois au plus. Ils rament à genoux, maniant l'aviron tantôt d'un côté, et tantôt d'un autre, c'est-à-dire, donnant autant du côté gauche, mais avec tant de dextérité et de vitesse, que leurs canots semblent voler sur l'onde.<sup>8</sup>

Pour montrer l'importance du canot et sa place en Nouvelle-France, nous croyons que l'exemple qui va suivre est primordial vu qu'il se place au tout début de notre pays, soit entre 1624 et 1640. Les chroniques de ce temps abondent en preuves de son usage. En 1624, trente-cinq canots iroquois arrivèrent sur le fleuve Saint-laurent afin de faire la traite. En 1623, une flotte de 60 canots transportant 200 Hurons et Algonkins vinrent échanger des fourrures à l'entrée du Richelieu. En 1624, au moins 45 canots hurons arrivèrent afin de commercer en même temps que 35 canots iroquois. En 1629, les missionnaires qui reviennent de la Huronie ont 12 canots à leur disposition : le 17 juillet, les Français essayèrent de troquer le blé d'Inde avec les Indiens sans beaucoup de succès<sup>9</sup>. Pendant leur voyage, les Hurons laissaient traîner une ligne derrière leur canot espérant attraper du poisson<sup>10</sup>. D'après Sagard, les canots hurons contenaient au maximum huit à neuf places (vingt à vingt-deux pieds de long) ; ces canots mesuraient un pas et demi de large (deux pieds et demi à quatre pieds) et contenaient au maximum cinq à six hommes. Il y avait également des canots plus petits contenant deux à trois hommes, ils servaient pour les voyages difficiles sur les rivières étroites où les voyageurs rencontraient des rapides et des portages<sup>11</sup>.

6. Joe Hill, *A Cultural History of Frontier Sport in Illinois, 1673-1820*, 47.

7. Georges Hériot, *Travels Through the Canadas*, 351.

8. Nicolas Perrot, *Mémoires sur les mœurs, coutumes et religion des Sauvages de l'Amérique Septentrionale*, 1864, 236.

9. H.P. Biggar, *The works of Samuel de Champlain*, V : 131 -1 33 ; VI : 45-47.

10. Gabriel Sagard, *Le grand voyage au pays des Hurons*, 61-62.

11. Gabriel Sagard, *Grand voyage du pays des Hurons*, 246.

Ces descriptions coïncident bien avec celles qui furent faites par Champlain et les Jésuites. Nous pouvons conclure que le canot huron a conservé la même dimension entre 1615 et 1650. Selon Champlain, le canot contenait en moyenne quatre à cinq hommes. En 1626, Charles Lallemant écrit que le canot contient quatre à cinq hommes. En 1642 et en 1648, le canot contient encore quatre hommes. Bressani indique que le canot huron peut contenir trois à quatre hommes mais il ajoute que certains en contiennent huit à dix. Bressani ajoute qu'en plus des hommes, le canot moyen pouvait transporter un poids de 2 000 livres. Si Bressani faisait allusion aux peaux de castor, ceci veut dire qu'un canot pouvait contenir quatre hommes plus 300 peaux d'une à deux livres chacune. Sagard donne des chiffres identiques en ce qui concerne le canot des Hurons : un baril qui pèse environ 200 livres<sup>12</sup>.

Le canot huron qui voyageait en temps normal pouvait parcourir 25 à 30 lieues en un seul jour soit 60 à 90 milles (Sagard 1939 : 101). La durée d'un voyage entre la Huronie et Québec était de trois à quatre semaines tout dépendant de la température, de l'endroit où on voulait se rendre et du point de départ sur le fleuve Saint-Laurent (Champlain : 3 : 36, 163-169 ; Jr 8 : 89 ; 10 : 89 ; 15 : 161 ; 16 : 231 ; 18 : 11, 17 ; 31 : 21). À cette époque, on organisait de petites flottilles huronnes qui représentaient un village ; les canots de ce village voyageaient ensemble. Sagard confirme cette façon de voyager, il précise que chaque flottille portait les armoiries d'un village particulier. L'année 1633 est particulièrement bien documentée, elle révèle de nombreux aspects des relations entre Français et Hurons. Dès le début de la saison de la traite, des Iroquois attaquèrent une embarcation française et la coulèrent dans le haut du fleuve Saint-Laurent ; deux Français furent tués et scalpés. Le 22 et 23 juin, les Iroquois partirent quand ils constatèrent l'arrivée de 12 canots dirigés par Iroquet ainsi que 12 à 14 canots Nipissings venant faire la traite<sup>13</sup>. Vers la fin de juillet, les Hurons arrivèrent :

Déjà plusieurs canots Hurons étant arrivés à la fin de juillet, quelques fois sept ou huit, quelquefois dix ou douze à la fois ; mais finalement le 28 juillet ils arrivèrent environ 140 tous à la fois transportant facilement 500 à 700 Hurons et leurs marchandises.<sup>14</sup>

En 1634, seulement quelques canots hurons vinrent faire la traite. Selon Brébeuf, il y en eut environ onze. Étant donné le fait que quelques canots Nipissings vinrent faire le commerce, des missionnaires purent se rendre avec eux en Huronie. Tout le monde fut soulagé à l'arrivée des premiers canots

12. *Relations des Jésuites (Twaites)*, IV : 205, 255 ; XXIV : 275 ; XXXII : 97 ; XXVIII : 247 ; XXXIX : 47 ; XXVIII : 235.

13. *Relations des Jésuites (Twaites)*, V : 213-215, 219.

14. *Ibid.*, V : 239.

hurons qui venaient de la Huronie le 10 juillet 1635. On ignore combien de canots sont arrivés<sup>15</sup>. Finalement, le 22 juillet 1636, un contingent de huit à dix canots suivis par d'autres la semaine suivante. Il semble que quelques canots avaient quitté vers la fin de mai étant donné le fait que le premier canot huron est arrivé à Trois-Rivières le 15 juillet. C'est le 19 août que les canots hurons arrivèrent à Trois-Rivières. Le contingent comprenait seulement quelques canots mais il transportait une grande quantité de marchandises. C'est à la fin de juillet 1638 que les premiers canots hurons arrivèrent à Trois-Rivières. Le 27 août quatre canots hurons réussirent à percer le blocus iroquois ; un autre suivit le 29 août. Le principal contingent de 150 hommes arriva finalement le 5 septembre<sup>16</sup>. La plupart des canots transportaient des malades. Le 3 octobre 1638, la flottille huronne était de retour en Huronie. Les Hurons semblaient satisfaits de la traite qu'ils avaient faite ainsi que de la conduite des Français. En 1639, les Hurons descendirent accompagnés de 100 canots d'Indiens Allumettes et d'Indiens de la Petite Nation<sup>17</sup>. Durant l'été 1640, les canots hurons partirent à nouveau pour Québec en petits groupes et à diverses périodes. Seul un petit groupe de canots réussit à se rendre aux postes français malgré les attaques. En 1640, un groupe d'Indiens s'installe à Trois-Rivières et Québec. Ce sont surtout des Montagnais et des Hurons. Ces Indiens se mirent à voyager et à faire le commerce en suivant le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Saguenay<sup>18</sup>, tandis que les Algonquins se dirigèrent vers le Saint-Maurice jusqu'au lac Saint-Jean afin de faire la traite avec les Papinachois. Ils vont jusqu'au lac Mistassini échanger des fourrures avec les Outagomois. En 1641, une délégation de 350 Iroquois bien armés arrivèrent à Trois-Rivières au début de l'été. Au moins 150 Iroquois se postèrent à différents endroits le long du fleuve Saint-Laurent pour intercepter les canots algonquins et hurons. Les négociations en vue de la paix ayant été rompues, les Iroquois se préparèrent à attaquer les flottilles algonquines et huronnes qui transportaient de la fourrure. Des canots hurons furent immédiatement capturés tandis que les autres firent volte-face afin d'aller avertir ceux qui venaient par la rivière Ottawa. Chaque année, des canots hurons étaient retardés par les Indiens à l'île Allumette, là où ils devaient payer une rançon sous forme de pelleterie et de blé d'Inde. Les activités iroquoises prirent alors une importance jamais encore atteinte le long du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Ottawa. Ils établirent un blocus tellement efficace que pour la première fois aucun canot ne réussit à passer<sup>19</sup>.

15. *Ibid.*, VII : 213 ; VIII : 45, 69, 71 ; XXXIX : 51.

16. *Ibid.*, XIII : 7-9 ; IX : 245, 279, 273-274 ; XII : 193, 227, 235, 237.

17. *Ibid.*, XV : 53-55 ; XVI : 43, 125.

18. *Ibid.*, XVIII : 111.

19. *Ibid.*, XVIII : 115-117 ; XXI : 37-39, 33, 49, 41, 65-67 ; XXXV : 267 ; XXIV : 273-293 ; XXVI : 20.

En plus de détruire une petite flotte de canots hurons, les Mohawks réussirent à capturer le père Jogues qui essayait de se rendre en Huronie. Ce que désiraient les Iroquois, c'était de s'emparer de la fourrure transportée dans les canots hurons, algonquins et montagnais. Un seul événement est à souligner pour l'année 1640 : ce fut l'arrivée de 13 canots transportant 60 Attikamègues qui venaient par le Saint-Maurice à Trois-Rivières afin de commercer et d'y passer l'hiver<sup>20</sup>. Quand il s'agissait de voyager entre villages en Huronie, les Indiens suivaient des pistes à pied. Il semble que les Hurons n'ont utilisé les canots que pour aller à la pêche et faire de longs voyages.

Catlin a peint des régates qui se déroulaient chez les Algonquins quelque part sur les Grands Lacs. Les Amérindiens avaient peut-être des secrets leur permettant d'augmenter la vitesse de leurs canots ; Hill nous l'indique :

the preparation for these races called for greasing the bark canoe with deer tallow that it might slide more swiftly through the water.<sup>21</sup>

Encore aujourd'hui, les Hurons construisent des canots et organisent des *Pow-wow* durant lesquels se déroulent des courses de canots. Le trajet d'une telle course est de 34 milles soit plus de 54 kilomètres :

dont 4 milles se font au pas de course, avec le canot de 65 livres sur les épaules d'un seul (alternativement par deux coéquipiers).<sup>22</sup>

Nous avons signalé le talent des canotiers pour le chant. En fait, ils avaient un répertoire particulier et une tradition orale. Conrad Laforte les a parfaitement identifiés :

Napoléon Aubin, d'origine suisse, écrit en 1835 une nouvelle entrecoupée de couplets d'À la claire fontaine, donnant ainsi l'illusion d'être en canot.<sup>23</sup>

Les voyageurs étrangers ont été frappés par les chants des canotiers.

Le canot fut donc un appareil de première importance. Pour cette raison, il a pénétré dans l'âme des gens. C'est ainsi que les conteurs en parlent souvent et que les écrivains et artistes se plaisent à l'évoquer. Nous l'avons constaté à Odanak sur une chaise où nous pouvons voir un canot qui passe au-dessus des maisons. Nous avons cru que cette sculpture représentait la légende de la chasse-galerie. Cependant le texte qui va suivre révèle autre chose : à l'occasion d'un décès, Lahontan nous apprend que « les sauvages de la Rivière Longue

20. *Ibid.*, XXII : 269 ; XXIII : 309 ; XXIV : 67, 271.

21. Joe Hill, *A Cultural History of Frontier Sport in Illinois, 1673-1820*, 48, thèse de doctorat.

22. Max Gros Louis, *Le Premier des Hurons*, 68.

23. Conrad Laforte, *La chanson folklorique et les écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle* (en France et au Québec).



brûlent les corps, comme je l'ai dit ailleurs, et même ils les conservent dans les canots »<sup>24</sup>.

Chez les Abénaquis,

Il y a toujours une personne priée pour faire une harangue au mort. Les Abénakis croient que ces âmes s'en vont en canots, et qu'enfin pressant bien temps à propos pour passer par dessus un gros arbre qui traverse la rivière des morts, ils arrivent à bon port où rien ne manque.<sup>25</sup>

Ces quelques faits nous amènent inconsciemment à cette légende que nous connaissons assez bien grâce au texte d'Honoré Beaugrand. Cette légende, c'est la chasse-galerie.

Il s'agit d'un groupe de bûcherons qui sont isolés dans le bois (La Gatineau). Ils décident d'aller voir leurs amis près de Montréal en voyageant en chasse-galerie, c'est-à-dire dans les airs et en canot d'écorce. Pour voyager de cette façon, ils doivent faire une promesse au diable :

Satan ! roi des enfers, nous te promettons de te livrer nos âmes, si d'ici à six heures nous prononçons le nom de ton maître et du nôtre, le bon Dieu, et si nous touchons une croix dans le voyage. À cette condition tu nous transporteras, à travers les airs, au lieu où nous voulons aller et tu nous ramèneras au Chantier.<sup>26</sup>

La légende raconte les péripéties du voyage durant lequel les fiers lurons pourraient aller danser et revenir sans tomber dans les mains du diable.

Curtis a retracé plusieurs exemples de la présence du canot dans la mythologie amérindienne. Nous voulons relater celle de Da-tsa-thi.

Da-tsa-thi dont la mère était captive des Cris était un grand chef dans le pays situé à la limite des Cris et des Chipeyens le long du lac Athabasca jusqu'aux lacs Cree et Caribou (Reinder). Il se joignait parfois aux Cris, le plus souvent aux Chipeyan. Il avait la manie de se battre. Tout le monde en avait peur mais personne ne pouvait le tuer. On nommait Tête de Corbeau parce qu'il portait des franges de peaux de corbeau dont les becs étaient attachés ensemble deux par deux.

Les gens étaient campés près du lac et Tête de Corbeau se rendit chercher de l'écorce de bouleau afin de construire un canot. Pendant son absence, les Cris attaquèrent le camp et quand il revint en compagnie du jeune garçon qui l'avait accompagné, ils trouvèrent tout le monde mort ; même la

24. Lahontan, *Mémoires de l'Amérique septentrionale ou la suite des voyages de M. de Lahontan*, 129.

25. M. Cardinal, *Mémoires sur les sauvages Abénakis*, 97.

26. Honoré Beaugrand, *La Chasse-galerie*, 23.

grand-mère avec laquelle ils vivaient. Il dit : « Je vais dormir ici. » Il place les morts en tas et dit au garçon : « Tandis que je dors, si tu vois venir les Cree, crie : « Wolverene arrive ! » Il dort tellement longtemps que les corps se décomposèrent près de lui, sa puissance travaillant afin de ramener les Cris. Finalement, le garçon vit venir un grand nombre de canots qui s'approchaient et il cria : « Wolverene arrive ! » Mais Tête de Corbeau était couché là comme un mort. Il cria de nouveau et Tête de Corbeau bondit. Quand il vit les Cris, il envoya le garçon dans le bois. Les Cris ne le reconnurent pas, car il marchait à quatre pattes ; il criait, appelant son père et sa mère tout comme s'il avait été un petit garçon. Les Cris se dirent entre eux : « il y a un petit garçon que nous n'avons pas tué ». Ils vinrent près du rivage et sautèrent hors de leurs canots, mais Tête de Corbeau se tourna soudainement et brisa leurs jambes et leurs bras avec un gros os. Il les fit s'asseoir en cercle et appela le garçon. Il lui donna son épée et le laissa tuer tous les Cris estropiés<sup>27</sup>.

27. Edward Curtis, *The North American Indian*, XVIII :129.

Tableau  
indiquant les dimensions, nombre de personnes, capacité de transport  
du canot

CANOT DE BOIS				
Auteur	Année	Dimensions	Nombre de personnes	Capacité de transport
Louis Jolliet <i>Vie et voyages 1645-1700</i> p. 395	1674	50 pieds de long 3 pieds de large	30 hommes	
Des Gagniers, Jean <i>Chaloupes</i> <i>Îles-aux-Grues</i>	1760	20 pieds	5 hommes	
Thomas Andurey R.-L. Séguin	1792		20 personnes	
E.-Z. Massicotte BRH, Vol. XLVIII «Canotiers de Lévis» 1942	1839	25 à 30 pieds	11 personnes 22 ou 23 personnes	

Tableau  
indiquant les dimensions, nombre de personnes, capacité de transport  
du canot (suite)

Auteur	Année	Dimensions	Nombre de personnes	Capacité de transport
Serge Théodat Gabriel	1534	8 à 9 pas 20 à 22 pieds ou plus de long	5 ou 6 personnes maximum 6 personnes	
Jacques Cartier	1535	2 pieds à 2½ pieds de large		
Weymouth Georges	1603	1 pas à 1½ pas de large	3 ou 4 personnes	
<i>Les Relations des Jésuites</i> , Vol. 1, 1611,	1611	autres plus petits 20 à 23 pieds	5 ou 6 personnes	
Augustin Côté, pp. 10-11 Champlain	1615	8 à 10 pieds	10, 15 à 18 personnes	
<i>Les Relations des Jésuites</i> , Charles L'Allemand et Vol. II, p. 82	1626	30 à 33 pieds 8 à 9 pas de long 8 à 10 pieds	4 ou 5 personnes	
Louis Jolliet et le Père Marquette	1672	28 à 30 pieds	14 à 16 personnes	
Delanglez, Jean	1673	50 pieds de long 3 pieds de large		
Jolliet, Louis		20 pieds de long 2 pieds de large	4 personnes 10 ou 12	800 à 900 livres
<i>Bulletin de Recherches Historiques</i> P.-G. Roy, Vol. 48, 1942, pp. 226, 227	1669-1670			

Tableau  
indiquant les dimensions, nombre de personnes, capacité de transport  
du canot (suite)

Auteur	Année	Dimensions	Nombre de personnes	Capacité de transport
Baron de Lahontan	1684	10 à 28 pieds de long 4½ pieds de large 20 pouces de profondeur	2 à 14 8 places 7 ou 8 personnes et deux places	200 livres 20 quintaux
<i>Les Relations</i> , Tome 30, P. 282				
Chevalier Tonti				
Ellis, Henri	1746	36 à 40 pieds	30	
<i>Canot Kayak</i>				
Rousseau,	1700-1800	20 pieds de long 1½ ou 2 pieds de large 12 à 18 pieds poids: 30 à 60 livres		500 à 1 000 livres
<i>Ces gens</i> , pp. 83-85				
Morse, Éric	1968	36 pieds de long 6 pieds de large	8 à 10 personnes	3 à 4 tonnes
<i>Canot de maître ou canot de Montréal</i>				
<i>Canot du nord</i>	1968	25 pieds de long 4 pieds de large 18 pouces de profondeur	1½ tonne ou 3 000 livres	



## **Le tir à l'arc du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles**

*Jean-Paul MASSICOTTE et Claude LESSARD \**

Le tir à l'arc est une activité physique très ancienne qui daterait peut-être de 50 000 ans. Pendant plusieurs millénaires, l'arc ne fut pas un instrument sportif mais une arme de chasse et de guerre. C'est encore le cas aujourd'hui chez les peuples primitifs. L'arc et la flèche auraient été, dit-on, les plus importants facteurs de développement du genre humain. Les grands empires ont accru et maintenu leur domination grâce à la flèche. Les royaumes qui ont négligé de s'en servir ont vu leur puissance réduite, comme ce fut le cas pour les Romains.

L'arc n'a pas été important uniquement dans l'Antiquité. Au Moyen-Âge, les Vikings ont semé la terreur partout sur leur passage grâce à leur talent d'archers. Leurs descendants ont maintenu la réputation de leurs ancêtres et ils le firent bien voir à Hastings en 1066. C'est ainsi que l'Angleterre devint le lieu idéal de formation des meilleurs archers au XIV<sup>e</sup> siècle. Ils remportèrent alors plusieurs victoires lors de la guerre de Cent Ans aux dépens des Français qui y accordaient peu d'importance.

L'importance de l'arc est aussi apparente à travers les peintures, sculptures et dessins de toutes sortes qui nous viennent des siècles passés. L'arc revient constamment dans ces documents. C'était donc un instrument qui attirait l'attention puisqu'on le représentait souvent dans les ouvrages de cette époque.

\* Cet article fut publié dans la *Revue d'Ethnologie du Québec/8* sous la direction de Robert-Lionel Séguin, pp. 19 à 34. Cette communication fut présentée au Séminaire HISPA tenu à Dartford College en Angleterre, du 11 au 16 avril 1977. Voir les Actes du congrès, pp. 25 à 56.

Ces quelques remarques démontrent la place que cette arme a occupée chez les peuples qui ont été à l'origine de notre civilisation mais ne révèlent pas l'usage qu'en ont fait les peuplades dites primitives des autres continents. Or les Asiatiques, les Africains et les Amérindiens ont commencé à posséder ces instruments à des dates probablement plus reculées que les Européens.

Au Canada, quelques chercheurs affirment que l'arc servait dans la période du sylvicole inférieur, soit vers 800 avant Jésus-Christ. La plupart par contre hésitent à parler de l'usage de l'arc avant le sixième siècle de notre ère.

À la lecture de cet article, il serait vain de supposer que les Indiens du Canada furent des archers remarquables qui n'eurent par leur pareil ailleurs. Nous voulons plutôt démontrer que les Indiens du Canada d'aujourd'hui ont fait un usage quotidien de l'arc et de la flèche et qu'à ce titre cet instrument est même devenu un trait culturel de leur ethnie.

Cette étude du tir à l'arc au Canada du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle va nous amener tout d'abord à observer la fabrication de l'arc et de la flèche. Nous serons ainsi prêts à regarder l'Indien en action. Dès sa jeunesse, il apprend les normes à suivre pour bien tirer. Ainsi formé, il est très habile une fois adulte. L'Indien utilise son arc en deux occasions précises : la chasse et la guerre. Il arrive aussi que l'aborigène canadien s'en serve pour certains jeux de société. Cet art qu'a développé l'Indien a perdu de la vogue au fur et à mesure que les Européens ont fait sentir leur présence à ses côtés, à tel point qu'il l'a abandonné graduellement. Ce sont là les divers aspects de ce sport dont traiteront les lignes qui vont suivre.

L'arc utilisé par les Indiens est fait de bois dur ou encore de cèdre rouge durci au feu. Les Esquimaux de la baie d'Hudson fabriquent les leurs d'une manière fort ingénieuse.

Ils sont ordinairement composés de trois morceaux de bois qu'ils savent joindre très proprement et avec un art admirable<sup>1</sup>.

Contrairement à la plupart des autres tribus, les Esquimaux optent pour un bois mou. En effet,

C'est du sapin ou du larix que les Anglais nomment en ce pays genevrier, qu'ils emploient communément pour cet usage, et comme ces bois ne sont ni forts, ni élastiques, ils suppléent à l'un et à l'autre en renforçant leur arc par derrière avec une espèce de bande faite de nerfs ou de tendons de leurs bêtes fauves, qui servent aussi de cordes à l'arc<sup>2</sup>.

1. Henri Ellis, *Voyage de la Baie d'Hudson*, II : 27.

2. *Loc. cit.*



De ces données, on en est arrivé à trouver les principales caractéristiques de l'arc esquimau ; c'est un arc autonome renforcé, son bois est généralement le même, comme aussi la manière d'attacher la corde ; on remarque enfin sa décoration originale.

Les Esquimaux attachent beaucoup d'importance à l'entretien de leurs arcs :

Ils ont soin de (les) mettre souvent... dans l'eau, ce qui faisant rétrécir les cordes leur donne par là plus d'élasticité et les fait porter plus loin qu'ils ne feroient autrement. Ils sont habitués à cet exercice depuis leur jeunesse<sup>3</sup>.

La corde de l'arc est faite de tendons, de nerfs ou de « *babiche* »<sup>4</sup>.

Les arcs ont l'air faible parfois mais ils ont assez de solidité pour décocher des flèches avec force à quelques centaines de pieds. Ils sont ordinairement longs de trois brasses et munis d'une corde en cuir d'élan ou de renne. La corde est minuscule mais on y emploie jusqu'à trente fils de cuir. Elle acquiert ainsi une résistance telle qu'elle se rompt difficilement.

Les flèches des Indiens sont en bois ; c'est généralement une branche de roseau. On la coupe verte mais avant de l'utiliser, on la fait sécher. Sa transformation en flèche exige divers, traitements pour lui donner la force nécessaire. Cette préparation varie avec les tribus qui la gardent secrète<sup>5</sup>. Il ne suffit pas d'avoir une flèche rigide et flexible ; elle doit aussi blesser. Pour lui permettre de bien jouer ce rôle, elle doit pouvoir entrer dans le corps de l'animal sous la poussée que lui imprime l'arc. Elle n'y parviendrait que difficilement sans une pointe à l'une de ses extrémités. Cette pointe effilée et tranchante est constituée d'un morceau d'os ou de pierre. Les Indiens qui vivent à proximité des cours d'eau semblent utiliser des os d'animaux marins. Ce sont souvent des dents de chevaux marins qu'ils aiguissent et recouvrent de fer si possible. Le plus souvent les tribus de l'intérieur des terres font usage de pierres tranchantes qu'ils taillent à plusieurs crans afin de provoquer une plaie plus profonde. Les flèches ont des pointes très petites, ce qui aide à mieux viser l'animal. Nous pouvons donc supposer que les Indiens recherchent pour ce genre d'armes le matériau qui est à leur portée. La chasse doit pouvoir s'effectuer en tout temps et sous tous les climats. C'est une nécessité pour l'Indien. Dans ces conditions, il doit être en mesure de fabriquer son arme ou de la réparer partout où il se trouve et en peu de temps. La flèche ainsi façonnée lui fournit toutes les conditions nécessaires à cette fin. Ces faits sont confirmés par les voyageurs qui

3. Ellis, *op. cit.*, 28.

4. Thomas-Edmond Giroux, *Le jour de l'Indien*, 78.

5. J.-D. Casanova et R. Douville, *La vie quotidienne des Indiens du Canada à l'époque de la colonisation française*. 171.

ont vu les Indiens à l'œuvre. Henri Ellis, qui a circulé dans la baie d'Hudson en 1746, écrit :

Comme ils n'ont point de fer, ils sont souvent obligés de garnir leurs arcs, harpons et flèches, de pierres, de dents de chevaux marins ou de cornes de licornes de mer... Il est difficile d'exprimer la dextérité avec laquelle ils savent traiter ces matériaux<sup>6</sup>.

Frobisher avait constaté en 1577, alors qu'il était dans la même région, que les flèches avaient une longueur d'au moins une demi-verge.

Ils se servent de deux plumes pour empenner leurs flèches. Une fois qu'ils ont coupé le bout de deux plumes, ils utilisent la partie la plus large en l'attachant à la flèche de telle sorte qu'il en ressort quatre plumes. Ils ont aussi trois sortes de têtes de flèche : la première sorte est en pierre ou en fer d'un volume semblable à un cœur. La deuxième sorte est en os et ressemble à la tête d'une personne ; elle a un crochet... La troisième sorte est également en os ; elle est aiguisée des deux côtés et au bout. Ces flèches ne sont pas attachées très serrées mais elles possèdent une attache qui permet à la tête de se détacher de l'encoche en certaines occasions. Ces flèches ne peuvent exercer beaucoup de force que si le tireur est près de sa cible.<sup>7</sup>

Kalm fait des constatations du même ordre<sup>8</sup>. Les flèches sont fixées aux pointes avec de la colle de poisson. Afin de les diriger plus facilement, ces Indiens ont l'habitude d'empenner leurs armes de plumes d'aigle<sup>9</sup>.

Chez les Assiniboïnes du nord du Canada, Curtis a constaté que même les flèches sont fabriquées suivant un procédé qui a peu varié.

Les flèches étaient faites de plantes de baies qui avaient été empennées avec trois plumes ; on y avait appliqué une pierre à l'extrémité ou on les avait tout simplement aiguisées. On se servait d'un minerai laminé appelé wapikan que l'on trouvait là où l'érosion d'un ruisseau l'avait mis à nu. Ce minerai ressemblait à du mica oxydé par le feu ; ce qui donnait une poudre que l'on mélangeait à l'eau afin d'obtenir un ciment. On s'en servait pour attacher les plumes aux flèches et pour se procurer du tendon servant à envelopper. Les Cris se servaient du saule et du bouleau pour fabriquer leurs arcs. Ils leur donnaient une courbure et les renforçaient à l'arrière en appliquant une bande de tendon avec de la colle, le tout était attaché avec un autre tendon... Ils fabriquaient leur carquois entièrement avec de la peau de n'importe quel animal qui avait une dimension suffisante, le plus souvent le castor, la loutre ou le renard.<sup>10</sup>

6. Ellis, *op. cit.*, II : 167.

7. Martin Frobisher, *A true report of Martin Frobisher*, 63.

8. Pierre Kalm, *Voyage dans l'Amérique du Nord*, VII : 95.

9. Giroux, *op. cit.*, 78.

10. Edward-S. Curtis, *The North American Indians*, XVIII : 67.

Leurs flèches sont la plupart du temps de bois léger et n'ont que quelques plumes comme empennage.

L'usage du bois pour la flèche ou d'un os pour la pointe a une valeur symbolique pour l'Indien. Les deux matériaux sont une puissance de vie. Les flèches donnent la mort mais c'est pour accroître la vie des vivants.

Chez les Indiens, le tir à l'arc est enseigné aux enfants dès leur bas âge. Nicolas Perrot constate qu'au XVII<sup>e</sup> siècle :

Aussitôt qu'il commence à marcher on donne à un garçon un petit arc avec des pailles dures pour les lancer en se divertissant. Quand il est devenu un peu plus grand, ce sont de petites flèches de bois très légères ; mais s'il a une fois atteint l'âge de huit à dix ans, il s'occupe à faire la chasse aux écureuils et aux petits oiseaux. Voilà comment il se forme et se rend capable d'être un jour adroit à la chasse<sup>11</sup>.

Joutel fait les mêmes observations vers la même époque<sup>12</sup>.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Le Beau remarque que, dès leur jeunesse,

on leur met en main l'arc et la flèche, dès qu'ils peuvent les tenir ; ils les gardent longtemps comme un jouet, mais leurs forces croissant avec l'âge, d'un amusement de leur oisiveté, ils en font un exercice nécessaire et s'y rendent en peu de temps très habiles<sup>13</sup>.

Un autre voyageur, J. Long, décrit ainsi les jeux à l'arc des jeunes indiens du XVIII<sup>e</sup> siècle :

Les jeunes garçons indiens (en particulier les Cahnuaga) sont devenus experts à faire rouler leurs cerceaux. J'ai souvent remarqué qu'ils excellaient à ce jeu. N'importe quel nombre de garçons peuvent y participer. Ils se réunissent un peu au hasard. Quelques-uns poussent les cerceaux tandis que les autres s'exercent à les viser avec leurs arcs et leurs flèches. Ils sont très adroits pour atteindre leurs cibles qu'ils réussissent à bloquer ; pour arrêter les cerceaux ils plantent leur flèche sur le rebord. Ils peuvent y réussir à une distance considérable aussi bien à pied qu'à cheval.<sup>14</sup>

Cet exercice semble se perpétuer jusqu'à nos jours puisque Jacques Rousseau, dans ses nombreux voyages à travers le nord canadien, en a fait mention.

11. Nicolas Perrot, *Mémoire sur les moeurs, coutumes et religions des Sauvages de l'Amérique septentrionale*, 31.

12. Pierre Margry, *Mémoires et documents*, III : 344.

13. C Le Beau, *Aventures du Sr. C. Le Beau, avocat au parlement, ou voyage curieux et nouveau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale*, II : 68.

14. J. Long, *Voyage and travels of an Indian interpreter and trader*, 33.

Tous les voyageurs se sont étonnés de la dextérité des Indiens quand ils tirent à l'arc. Les *Relations des Jésuites* en font état à de nombreuses reprises. Chez les Iroquois, on écrit en 1636 qu'il existe partout des arcs et des flèches qu'on prépare en vue d'attaques<sup>15</sup>. Les *Relations des Jésuites* énumèrent plusieurs tribus des Grands Lacs qui, vers 1670, ne font pas encore usage du fusil. On y lit qu'ils tirent à l'arc avec une grande adresse et qu'ils ont uniquement leur arc pour vivre<sup>16</sup>. Pierre Margry, dans ses *Mémoires et documents*, fait les mêmes observations pour le même temps et pour les tribus de cette même région du centre du Canada<sup>17</sup>. Cavalier de La Salle se rendit dans cette région en 1680 et dans ses notes de voyages il cite plusieurs tribus indiennes de la famille des Sioux ou Nadessious. Il signale que ces tribus comptent de 8 000 à 9 000 guerriers rompus à la pratique du tir à l'arc<sup>18</sup>. En 1691, les Indiens de la Gaspésie, en dépit de leur situation géographique à l'entrée du Canada, fabriquent encore des arcs et des flèches pour abattre des oiseaux. Le chroniqueur qui les a vus à l'œuvre vante leur adresse qui est telle qu'ils tuent toutes sortes d'oiseaux au vol<sup>19</sup>.

Chez les Assiniboines, Edward Curtis est lui aussi émerveillé de la dextérité de ces Indiens :

Leurs enfants de quatre et cinq ans jusqu'à dix-huit ans, passent la moitié de leur temps à tirer des flèches sur une cible. Étant donné qu'ils commencent si jeunes et qu'ils pratiquent sans arrêt, ces indiens deviennent d'excellents tireurs, peut-être les meilleurs au monde. Plusieurs d'entre eux peuvent viser avec une telle précision qu'ils réussiront deux fois sur trois à attrapper une cible grande comme un dollar à une distance de huit ou dix verges ou 16½ perches.<sup>20</sup>

Autant de citations ne semblent laisser aucun doute sur l'habileté des Indiens comme archers. Signalons toutefois qu'ils préféraient, par ruse le plus souvent, s'approcher aussi près que possible de l'animal à abattre. On pourrait croire que cette façon d'agir dénote un manque d'assurance de leur part. En ce qui concerne les Indiens de la vallée du Saint-Laurent, l'impression qui se dégage de la documentation existante est que ces peuplades étaient d'une grande

15. *Relations des Jésuites (Twaites)*, IX : 114.

16. *Ibid.*, LI-LIV.

17. Margry, *op. cit.*, I : 54-55.

18. *Ibid.*, I : 481.

19. Curtis, *op. cit.*, XVIII ; 34-312.

20. *Ibid.*, XVIII : 311-312.

habileté. Nous n'irions pas dire toutefois, comme l'écrit G. Dugas en 1800, qu'ils

maniaient si habilement cette arme et lançaient avec tant de force qu'ils perçaient le corps d'un bœuf et souvent la flèche, après avoir traversé cette masse de chair, allait blesser un autre animal qui se trouvait vis-à-vis<sup>21</sup>.

Cette dextérité des Indiens a sans doute diminué actuellement chez les tribus qui vivent à proximité des peuples dits civilisés.

Chez les Indiens, le tir à l'arc est très en vogue en deux occasions : la chasse et la guerre. La chasse est la principale occupation des Indiens ; ils s'y initient dès leur plus jeune âge ; c'est un exercice qu'ils considèrent comme honorable et qui est nécessaire à leur subsistance. Un chasseur habile et résolu est presque aussi estimé qu'un guerrier de distinction. Ils connaissent tous les artifices que peut inventer un humain pour attraper les animaux<sup>22</sup>. Pour l'Indien, les exercices de la chasse, comme ceux de la pêche, sont importants.

Il en retire la plus grande partie des choses qu'il lui faut pour son entretien, les viandes dont il se nourrit, les habits dont il se couvre, les huiles dont il se graisse, et les pelleteries dont il fait commerce. Les peuples errans ne vivent presque que de chair et de poisson ; une partie de l'année ils sont Ichthyophages, rôdant sans cesse sur les bords des lacs et des rivières, et ils passent l'autre partie dans les bois à courir après les bêtes fauves<sup>23</sup>.

La guerre est aussi nécessaire pour se défendre contre les envahisseurs. À cet effet,

dans chaque nation... il y a un nombre d'Indiens choisis, appelés guerriers et qui sont toujours prêts à agir... Ils sont bien équipés et portent les armes en usage chez eux... Ceux qui font le commerce avec les Européens font usage... des armes à feu<sup>24</sup>.

Lors de l'arrivée des Européens en Amérique, les Indiens avaient déjà des armes offensives soit la masse d'armes, l'arc et la flèche armée d'une pierre aiguë. Les premiers Européens qui les virent à l'œuvre affirment qu'ils peuvent tirer dix flèches pendant qu'un arquebusier recharge son arme<sup>25</sup>. Au fur et à mesure que les Européens débarquèrent, les Indiens de la vallée du Saint-Laurent commencèrent à faire usage du fusil dans les combats qu'ils livraient

21. Georges Dugas, *L'Ouest canadien : sa découverte par le Sieur de La Vérendrye, son exploration par les compagnies de traite jusqu'à l'année 1822*, 384.

22. Jonathan Carver, *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique septentrionale pendant les années 1766, 1767, 1768*, 208.

23. P. Lafitau, *Mœurs des Sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, II : 336-337.

24. Carver, *op. cit.*, 216.

25. Léopold Desrosiers, *Iroquoisie*, 81.

aux Européens ou aux tribus qui se servaient de cette nouvelle arme. Vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les *Relations des Jésuites* font mention qu'ils tirent avec leurs fusils ou leurs flèches<sup>26</sup>. Comme ils ignoraient comment réparer leurs fusils, ils recouraient encore à leurs arcs au besoin. Nous croyons cependant que les Indiens ont peu tendance à faire usage des deux armes au cours d'un même combat. Pour la guerre, il semble certain qu'ils tardent peu à laisser leurs armes d'antan dès qu'ils ont en main des fusils. C'est pourquoi vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les tribus indiennes de la vallée du Saint-Laurent font la guerre avec des armes à feu. Celles des Grands Lacs sont conduites à faire de même. Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces tribus ont probablement toutes de telles armes. Ces affirmations sont corroborées par Isaac Weld vers 1797. Ils

ont maintenant quitté généralement l'usage des arcs et des flèches ; et rarement les leur trouve-t-on à la main si ce n'est pour s'amuser pendant quelques heures<sup>27</sup>.

Quelques décennies plus tard, en 1821 plus précisément, D. Dainville confirme à nouveau ce fait :

Les Sauvages ont généralement quitté l'arc et la flèche dans le combat ; mais ils s'en servent encore par amusement, et y ont recours lorsque les munitions leur manquent. Leur adresse à lancer la flèche est extrême mais ils sont plus lents à viser que les blancs, et atteignent rarement l'oiseau dans son vol, ou l'écureuil dans son agile course<sup>28</sup>.

En règle générale, il paraît exact de dire avec Lafitau que

depuis que les Européens ont commercé avec les Sauvages, des fusils, de la poudre et des balles, ceux qui sont à portée d'en avoir, ont presque abandonné leurs autres armes surtout les défensives, qui n'étant pas capables de les garantir d'une balle de mousquet, ne sont plus propres qu'à les embarrasser au lieu de les servir. Les peuples les plus reculés et qui sont assés heureux pour ne pas nous connaître en usent peut-être encore<sup>29</sup>.

Les Indiens en vinrent à utiliser les armes à feu surtout pour la guerre. Malgré leur dextérité, le fusil ayant une portée plus grande que la flèche, permettait de se défendre d'égal à égal contre des adversaires ainsi armés. À la chasse, les Indiens ont continué jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle à utiliser l'arc et la flèche. Ils étaient entraînés depuis des siècles à abattre les animaux sauvages de cette façon. On constate en effet que les Indiens de la vallée du Saint-Laurent, des Grands Lacs et du sud des provinces de l'Ouest s'en sont servis longtemps. Ce

26. *Relations des Jésuites (Twaites)*, XXIV : 74.

27. Isaac Weld, *Voyages au Canada dans les années 1795, 1796 et 1797*, III : 85-86.

28. D. Dainville, *Beautés de l'histoire du Canada*, 492.

29. Lafitau, *op. cit.*, II : 197.

n'est que depuis quelques décennies qu'ils ont opté pour le fusil. Les Indiens situés dans le Moyen Nord et les zones plus nordiques l'utilisent encore mais le cas est de plus en plus rare en raison de la dénordification graduelle du Canada. Les limites méridionales de la nordicité canadienne se déplacent sans cesse vers le nord et ces modifications ont pour résultat de réduire l'aire vraiment nordique, soit ce qui est au nord de l'isoligne de 200 Vapo (valeurs polaires).

L'Indien a-t-il pour autant abandonné le tir à l'arc ? Il semble que non car il continue à s'en servir comme un instrument de jeu. De tout temps en effet, comme l'affirme Culin dans son livre *Games of the North American Indians*, les Indiens se sont adonnés au tir à l'arc pour se divertir. Les aborigènes du Canada n'ont pas échappé à ce mouvement mais ils ont porté une attention plus ou moins grande au tir à l'arc sur une cible. En effet, ces Indiens ont laissé peu d'exemples de leur activité en ce sens. Ils ont préféré montrer leur dextérité à la chasse. Chez eux, cette activité de survie les occupait presque sans cesse. Nous comprenons donc que, revenus à leur campement, ils éprouaient peu le besoin de s'amuser à lancer leurs flèches contre une cible. Tout de même, on a découvert que les Indiens se servent de leur arc à l'occasion des jeux mortuaires comme l'a démontré Michael Salter. Lors de ces rencontres sociales,

d'un côté les femmes tiroient de l'arc à qui auroit le prix qui était quelque ceinture de porc-épic, ou quelque collier ou chaîne de porcelaine ; de l'autre côté en plusieurs endroits du village les jeunes hommes tiroient au baston à qui l'emporterait. Le prix de cette victoire était une hache, quelques cousteaux, ou mesme une robe de castor<sup>30</sup>.

Les Chipewyan se livraient aussi à des jeux de tir à l'arc de temps à autre comme leurs compatriotes de l'ouest. Ces derniers s'adonnaient au divertissement sous forme de danse où l'arc était à l'honneur.

Au début de la danse les deux bandes se tiennent le dos tourné les unes aux autres. Les danseurs se suivent les uns les autres à la file indienne. Ils tiennent leurs arcs dans la main gauche et une flèche dans la main droite. Ils se rapprochent de façon oblique après avoir tourné plusieurs fois. Quand les deux lignes se trouvent dos à dos, les danseurs font semblant de se voir pour la première fois ; ils s'empressent de faire passer l'arc instantanément dans la main droite et la flèche dans la main gauche. Cette action signifie qu'ils n'ont pas l'intention de les employer contre des amis<sup>32</sup>.

Les Indiens du Sud des États-Unis et de l'Amérique centrale et du Sud vivaient moins de la chasse que de la culture du sol. Le tir à l'arc était donc un

30. *Relations des Jésuites* (Côté), I : 133-134.

31. *Curtis, op. cit.*, XVIII : 148.

32. *Dugas, op. cit.*, 384.

événement occasionnel. À ce titre, il présentait un attrait ludique, ce qui n'était pas le cas chez la plupart des Indiens du Canada dont les moyens de survivance étaient plus orientés vers la chasse que vers l'économie agricole.

Les Indiens faisaient la chasse pour survivre et se nourrir. Mais rien n'empêche que cette activité physique était d'ordre sportif. Le tir à l'arc d'aujourd'hui est loin d'exiger autant d'endurance et de dextérité que celui que l'Indien pratiquait. Il lui fallait tuer l'animal en le surprenant ou à force de jambes. Il fallait avoir de grandes qualités cardio-vasculaires et une grande résistance physique pour cet exercice. L'Indien poursuivait l'animal pendant des milles avant de l'abattre. Ces courses éperdues devaient se faire sur tous les terrains et dans des conditions atmosphériques très rigoureuses. Malgré la fatigue due à une course de plusieurs milles, l'Indien conservait quand même sa capacité de tirer l'animal avec précision. Pouvoir viser juste après de tels efforts physiques demande de la force et une maîtrise dignes de Buffalo Bill. L'Indien faisait donc la chasse pour vivre mais de la façon dont il se voyait forcé de la pratiquer, il donnait tout de lui-même à un moment précis que lui seul devait deviner, et avec une puissance telle que l'animal devait tomber aussitôt. Sinon, lui et sa famille étaient condamnés à mourir de faim. L'arme à feu a eu pour effet d'atténuer cet aspect sportif de la chasse.

Pendant que les Indiens abandonnaient l'arc, les Français du Canada continuèrent à se servir de leurs fusils. Ils ne subirent pas l'influence des autochtones sur ce plan. Le tir à l'arc s'est répandu quand même chez les Français à partir du XX<sup>e</sup> siècle. Il fut introduit sous l'influence des clubs de tir à l'arc européens et américains. La vogue de ce divertissement uniquement sportif est toute récente au Canada. Les adeptes de ce sport font partie de clubs d'archers et le pratiquent sur un terrain prévu à cette fin. L'imprévisible et l'inattendu auxquels était confronté l'Indien sont tout à fait disparus. Ce sport se pratique à l'intérieur de normes définies dont la violation entraîne des pénalisations. Nous sommes donc loin des conditions qu'affrontait l'Indien.

Le tir à l'arc fut important ; c'est un fait. Les recherches archéologiques qui se font actuellement au Canada mettent à jour des flèches et des pointes. C'est donc une preuve que ce genre d'armes a beaucoup servi puisque les archéologues en découvrent régulièrement. La légende orale de certains peuples est aussi révélatrice de ce même fait. Chez les Montagnais, lors d'une entrevue auprès de quelques membres de cette tribu qui ont donné diverses versions de légendes se rapportant au héros Tshakapesh, vingt-sept épisodes traitent du tir à l'arc. C'est donc dire que cette sorte d'arme a occupé une grande place dans la vie de ce peuple comme ce fut sans doute le cas dans les autres tribus.

L'arc s'identifiait à l'Indien dans sa vie de tous les jours. C'était ce qui lui permettait de tuer le gibier et de nourrir les siens. Aussi, quand il mourait,



l'arc était déposé dans la fosse avec les autres biens du défunt. On comprend donc pourquoi les ethnologues considèrent cet objet comme étant un des traits culturels des Indiens.

Le tir à l'arc a gardé une grande vogue au Québec. Le club des archers de Joliette en est une preuve. On peut désormais s'adonner à ce sport en suivant un parcours comme pour le golf.

C'est à Joliette, en effet, que se sont tenues les compétitions de tir à l'arc inscrites aux jeux olympiques de 1976.

## Bibliographie

- CARVER, Jonathan, *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique septentrionale pendant les années 1766, 1767 et 1768*, Paris, Pissot, 1784, 451 p.
- CASANOVA, J.-D. et DOUVILLE, Raymond, *La vie quotidienne des Indiens du Canada à l'époque de la colonisation française*, Paris, Hachette, 1967. 318 p.
- CURTIS, Edward-S., *The North American Indians*, New York, Johnson reprint, 1970. Vol. XVIII.
- DESROSIERS, Léopold, *Iroquoisie*, Montréal, Institut d'histoire de l'Amérique française, 1947, 351 p.
- DUGAS, Georges, *L'Ouest canadien : sa découverte par le Sieur de La Vérendrye, son exploration par les compagnies de traite jusqu'à l'année 1822*, Montréal, Cadieux et Derome, 1896. 415 p.
- ELLIS, Henri, *Voyages dans la baie de Hudson. Fait en 1746 et 1747 pour la découverte du passage du Nord-Ouest*, Paris, Antoine Boudez, 1749. 2 vol.
- FROBISHER, Martin, *A true report of Martin Frobisher*. 1578.
- GIROUX, Thomas-Edmond, *Le jour de l'Indien*. Québec, 1954. 416 p.
- KALM, Pierre, *Voyage dans l'Amérique du Nord*. Montréal, Société historique de Montréal, 1880. Vol. VII-VIII.
- LAFITAU, P., *Mœurs des Sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, 1724. 2 volumes.
- LE BEAU, C, *Aventures du Sr C. Le Beau, avocat au parlement, ou voyage curieux et nouveau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale*, Amsterdam, 1738. 2 vol.
- LECLERCQ, Chrestien, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, Paris, Amable Auray, 1691. 572 p.
- LONG, J., *Voyages and travels of an Indian interpret and trader*, Londres, 1791.
- MARGRY, Pierre, *Mémoires et documents*, Paris, Maisonneuve, 1879-1888. 6 vol.
- PERROT, Nicolas, *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religions des Sauvages de l'Amérique septentrionale*, New York, Johnson Reprint, 1968. 341 p.
- Relations des Jésuites*, Éditions Twaites et Côté.
- ROUSSEAU, Jacques, « Ces gens qu'on appelle Sauvages », *Cahier des Dix*, 1958 : 53-90.

**L'activité physique et le loisir  
en Nouvelle-France :  
la danse aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles**

*Jean-Paul MASSICOTTE et Claude LESSARD*

Étudier la danse en histoire du sport est un travail qui a sa raison d'être car la danse est apparentée aux sports à bien des points de vue. On sait en effet que les danseurs, comme les sportifs, sont soumis à des épreuves d'endurance conditionnées par des difficultés, la rapidité et la durée des évolutions. L'expérience démontre aussi que la danse contribue d'une façon non négligeable à l'amélioration et au maintien de la beauté du corps. On constate enfin qu'elle apporte à certains mouvements sportifs une élégance qu'ils n'auraient pas autrement.

Si aujourd'hui sport et danse ne sont qu'en faible relation l'un avec l'autre, dans le passé, par contre, ils ne faisaient qu'un pour ainsi dire puisqu'on ne faisait pas de distinction entre jeux, sports et danse. La danse était un moyen de dépenser le surplus d'énergie et de communiquer à d'autres un sentiment, une sensation, une réaction face au milieu ambiant. Dans l'étude qui va suivre, ces deux faits vont être mis en valeur relativement aux Indiens et aux Français qui ont vécu au Canada à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.

Chez les peuplades anciennes d'Amérique, la danse a joué le rôle que les sports ne remplissaient pas alors. Chez les Européens venus d'Europe depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, elle se présente plutôt sous une apparence ludique. Entre les deux groupes, les communications ont été assez rares si l'on excepte les voyageurs et les explorateurs. Pour cette raison cet exposé traitera séparément de la danse chez les deux groupes ethniques.

Chez les Indiens du Saint-Laurent et des Grands Lacs, les danses étaient très nombreuses. On parle même d'une centaine. Vu leur grand nombre, il

s'avère plus juste de les regrouper suivant leur caractéristique, comme l'ont déjà faits quelques chercheurs, dont Maxwell Howell. De tous les aspects retenus par ces personnes, les Indiens du Canada en ont développé quelques-uns plus que d'autres alors que certains autres ne sont que peu apparents. Le premier aspect que l'on remarque fait appel à la notion de *surplus-energy* bien familière aux théoriciens du jeu. C'est là qu'intervient la notion de danse imitative dans 12 % des cas. En fait, on a relevé dix danses dans cette catégorie.

La première qui est citée apparaît dans les Relations des Jésuites vers 1610 :

They bend the body, with the head bowed in the form of a bow and move their arms like those who knead dough at the same turn emitting hoarse grunts.<sup>1</sup>

Une seconde danse est celle des pantomimes qui consiste à représenter une action de la manière dont elle s'est passée ou telle qu'on l'imagine. La notion d'imitation est souvent présente dans les danses décrites dans les *Relations des Jésuites* :

Pour la fête, les uns se mettent des sacs sur la tête, d'autres s'attachent des sacs de paille autour du ventre pour imiter des grosses femmes.<sup>2</sup>

Les danses de guerre sont aussi imitatives. Fraser Alexander en donne la description suivante :

the hunting and war dances are the most expressive, especially the latter. It represents the surprise of an enemy who is killed and scalped.<sup>3</sup>

Comme dernière catégorie importante de danses imitatives, on relève la danse de la découverte qui se pratiquait autant à Québec qu'à Michillimakinac.

Quant aux danses dites cérémonielles, c'est l'aspect le plus fréquent que l'on retrouve chez les 46 auteurs consultés. Il représente 25 % de toutes les danses relevées. Les plus connues étaient celles du blessé, du feu, du mariage, de Noël, de la superstition, des jongleurs et enfin celles qui servaient contre les maladies. Suivant le père Lejeune, cette dernière était la plus diabolique qui soit.<sup>4</sup>

Mauduit constate que la danse devient abstraite si le danseur cherche en elle ivresse et extase. C'est là qu'apparaît la caractéristique dite exultation 14 % des danses analysées sont de ce type. Dès 1603, Champlain en décrit une :

1. *Relations des Jésuites* (Twaites), I : 281.

2. *Ibid.*, X : 203.

3. *Thirtieth report of the Bureau of Archives of the province of Ontario*, 45ss.

4. *Relations des Jésuites* (Twaites), 1641, 150.

les sauvages commencèrent à se réjouir tous ensemble et danser pour la dite victoire qu'ils avaient obtenue contre leurs ennemis.<sup>5</sup>

L'exultation est surtout évidente dans les danses de victoire où des jeunes gens sont les acteurs. Lafiteau signale aussi le besoin d'exultation dans les fêtes religieuses des Indiens. Ces danses de joie sont celles qui accompagnent un festin et qu'on effectue recouverts de peaux de bœuf. Ces danses dites lubriques durent généralement longtemps. Elles commencent dans l'après-midi et ne se terminent que le lendemain matin. On dit qu'elles sont toujours impertinentes.

Ces évolutions sont très populaires et celles où l'aspect dextérité domine ont beaucoup de vogue semble-t-il puisque leur proportion est de 23 %. C'est pourquoi Champlain ne trouvait que deux sortes de danses chez les Indiens : les unes de quatre pas, les autres de douze.

Ceux et celles qui se démaient le mieux et font plus à propos toutes les petites chimagrées sont estimés entre eux les meilleurs danseurs, c'est pourquoi ils ne s'y épargnent pas

Un auteur des Relations de 1635 affirme que la manière

de danser de l'indien est admirable. Ce qui soulevait l'admiration, c'était la grande mobilité des gestes et la synchronisation du chant du danseur et de celui des autres.<sup>6</sup>

Nombreux sont les voyageurs qui sont émerveillés de la dextérité des Indiens. Le père Ragueneau par exemple ne résiste pas au désir d'établir une comparaison avec les danses de la France.

Ces danses approchent pour la plupart des branles de la France. Les autres sont en forme de balets, avec des postures et des proportions qui n'ont rien de sauvage et qui sont dans les règles de l'art.<sup>7</sup>

Les contorsions des danseurs sont tellement prononcées que l'auteur de la relation de 1656 dit qu'elles sont semblables à celles des possédés. Lescarbot en donne une description bien significative :

The dance of our savages are made without removing from one place, and, notwithstanding, they are all in a round and do dance with vehemency, striking with their feet upon the ground, and lifting themselves up as in half a leaf. And for their hands, they hold them close, and their arms in the air, in form of a man that threateneth with motion of them.<sup>8</sup>

5. Gabriel Théodat Sagard, *Voyages au pays des Hurons*, 268.

6. *Relations des Jésuites* (Twaites), XVII : 120.

7. *Loc. cit.*

8. Lescarbot, *Description de l'acadie*, 232.

Leur manière de danser exige des mouvements violents. Ils frappent le sol avec force comme s'ils voulaient l'enfoncer. Les voyageurs répètent souvent qu'il s'agit de contorsions extraordinaires. On peut dire en résumé que la danse chez les Indiens suit un ordre quasi « religieux » ; elle exige aussi beaucoup de précision et de science. Le danseur n'y excelle qu'après un long apprentissage.

Un autre aspect de la danse indienne est ce que les auteurs appellent l'interaction sociale. Dès 1621, suivant Desrosiers,

Les Algonquins dansent avec les Français. Les femmes et les filles entrent plus tard dans la ronde.<sup>9</sup>

En 1636, le père Lejeune rapporte que

les indigènes supplièrent qu'en signe de réjouissance et d'amour mutuel les uns les autres, on fit danser quelques-uns de nos jeunes gens au son d'une vielle que tenoit un petit Français.<sup>10</sup>

Les Indiens adoraient regarder les Français danser le menuet. Certains auraient volontiers passé la nuit à entendre jouer du violon et surveiller les évolutions des danseurs européens. Un tel intérêt des Indiens serait dû en partie à la ressemblance entre certaines de leurs danses avec le cotillon de France.

Quand on parle de la danse, on songe aussitôt à de la joie découlant comme d'un jeu auquel on s'adonne. Chez les Français, on a l'impression que cet élément est primordial. Chez les Indiens, ce serait un élément secondaire. Par contre ceux qui les ont vus à l'œuvre ont eu une tout autre vision de cette activité car, étant chrétiens, ils avaient à l'esprit l'interdiction qui frappait cette activité. En général les Européens s'opposèrent à la danse. Lescarbot est l'un des rares observateurs du temps à manifester une certaine faveur car, écrit-il, nous aimons aussi manifester notre joie à notre Dieu par des psaumes et des cantiques<sup>11</sup>. Charlevoix par contre suggère d'abolir les danses superstitieuses et indécentes<sup>12</sup>. Même attitude chez le père Garnier qui refuse le baptême à des Indiens « parce qu'ils ne veulent pas renoncer à quelques danses et autres cérémonies superstitieuses qu'ils emploient comme remèdes dans leurs maladies »<sup>13</sup>. Rochemonteix n'y voit qu'immoralité et cérémonies infernales.<sup>14</sup> Pour les Français qui voient danser les Indiens, la danse est avant tout un jeu et un jeu immoral. Il faut retenir toutefois que les missionnaires avaient pour but premier de convertir les Indiens. Pour y parvenir, il fallait les éloigner de leur

9. Léo-Paul Desrosiers, *L'Iroquoisie*, 76.

10. *Relations des Jésuites* (Twaites), 1636, 268.

11. Lescarbot, *op. cit.*

12. Charlevoix, *Histoire générale de la Nouvelle-France*, 1 :431.

13. *Relations des Jésuites*, (Twaites), XXIX, 58.

14. Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, 441.

milieu traditionnel, car la danse était aux yeux des missionnaires la manifestation la plus évidente de leur caractère païen. Un Indien chrétien ne pouvait être un croyant authentique s'il dansait. Or la danse est l'aspect culturel primordial de l'Indien.

Les autres aspects de la danse que l'on a retenus, soit le politique comme caractère externe, le vertige, l'énigme et la poursuite, comme aspects internes ne comptent que pour 8 % au total des aspects identifiés. Aussi sont-ils négligeables.

En somme, les danseurs indiens s'adonnent à ce divertissement pour rehausser l'éclat d'un événement — aspect cérémoniel —, pour montrer leur talent — dextérité —, pour manifester leur joie — exultation —, pour propager cette joie chez ceux qui assistent à leurs démonstrations — interaction sociale — et enfin pour faire connaître leur milieu — imitation. Ces aspects se partagent assez bien entre l'aspect externe (33 %) et l'aspect interne (43 %). Pour l'Indien de la vallée du Saint-Laurent et des grands lacs, la danse semblerait être plus une occasion de satisfaction intérieure de ses sentiments qu'une interaction sociale.

En ce qui concerne la danse chez les Français, les recherches sont peu importantes surtout en ce qui touche la partie québécoise du territoire. Aucune recherche valable et pertinente se rapportant à la vie chorégraphique et musicale n'a encore été entreprise de la part des institutions existantes au Québec s'occupant expressément de relever et de révéler le fait folklorique et ethnologique.

En Nouvelle-France, notre tradition paysanne chorégraphique est d'abord un héritage de la noblesse. Peu de documents nous renseignent sur la pratique de cette activité sous le régime français. Certains documents démontrent quand même qu'elle était une activité fort considérée. Elle faisait partie de la vie quotidienne de l'aristocratie, comme le démontre la correspondance d'Elizabeth Bégon en 1748. Cinquante ans plus tard, un voyageur anglais déclare spontanément que la danse est la passion principale des Canadiens. Elle était alors une activité répandue tant dans l'aristocratie que dans les milieux populaires. On y dansait le menuet au XVII<sup>e</sup> siècle ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, on y entremêlait des danses anglaises.

Le XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont été sur le plan de la danse et de la musique un âge d'or pour les Québécois. On a dansé partout, en toutes occasions, et ce, malgré les traits acerbes de l'Église qui voyait dans cette pratique une occasion de débauche. Une telle opposition à la danse et au mouvement mettant en valeur le corps humain touchait aussi le sport qui sera délaissé jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les grands événements de la vie, les noces par exemple, procurent d'excellentes occasions de s'amuser. Les noces campagnardes sont particulièrement joyeuses et animées.<sup>15</sup>

« Danses carrées », « danses canadiennes » et « rigodons », voilà une image qui résume la connaissance qu'a la civilisation urbaine québécoise de sa tradition chorégraphique et musicale. Et pourtant le répertoire est loin de se résumer à si peu ! Les « quadrilles », les « reels », les « cotillons », les « danses carrées », les « giges », les « rondes » et les « jeux dansés », telles sont les grandes familles de danses traditionnelles que l'on retrouve au Québec. Ces types ont tous pour origine plus ou moins lointaine, la Grande-Bretagne et la France. L'autochtone, l'Amérindien, ne semble pas avoir exercé une grande influence sur la pratique de la danse, que ce soit au niveau de la forme et du pas.

Le quadrille est le genre le plus répandu au Québec. Des cinq types principaux, il en découle une foule de sous-types. Tous se dansent en cinq parties avec quelques variantes occasionnellement. C'est sous l'empire que le quadrille a pris forme. Le quadrille tire son nom des *country dance*, soit des campagnards de l'Angleterre du XVI<sup>e</sup> siècle. Le quadrille apparaît comme un jeu basé sur les trajets à effectuer, sur les figures d'ensemble, sur la communauté du groupe de danseurs. Essentiellement, il s'agit pour le premier couple d'exécuter seul une figure, de la faire ensuite avec le deuxième couple, puis le premier couple recommence le tout avec le troisième couple pendant que le deuxième couple prend la première place et exécute seul la même figure et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les couples aient retrouvé leur place originale. Le quadrille doit être considéré comme la danse nationale de la civilisation québécoise qui a récupéré de façon originale l'héritage européen. Ici le quadrille retrouvera à cause de l'isolement sans doute l'esprit de socialisation qu'il avait perdue en Europe.<sup>16</sup>

Le *reel* est présent au XIX<sup>e</sup> siècle, et, pour qu'on en fasse mention en littérature, il faut qu'il soit profondément inscrit dans les mœurs. Ses origines sont obscures. Il a été d'abord une figure de danse caractérisée par un mouvement rapide fait d'entrelacements comme le laisse entendre le verbe anglais *to reel* qui signifie tourner, aller en zig-zag. Au Québec, le *reel* dans sa disposition d'origine, la contredanse simple, se retrouve dans les régions restées pendant longtemps fermées au reste de la province et où les influences anglaise, écossaise et irlandaise ont été marquées. Dans ces régions, on le dansait sur un plan de contredanse alors que dans les régions non influencées par les anglophones il se dansait sur un plan carré<sup>17</sup>.

15. Jean Trudel, *La danse traditionnelle au Québec*, 34-35.

16. *Ibid.*, 36-37.

17. *Ibid.*, 38-39.



Le cotillon a une double histoire : il apparaît d'abord au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle et reverra le jour ensuite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le nom est semblable dans les deux cas mais le contenu chorégraphique et l'esprit d'exécution surtout sont complètement différents. Ces remarques sont importantes, car le Québec gardera presque intacte ces deux formes. Le cotillon au Québec fut celui dit du XVIII<sup>e</sup> siècle qui comporte six figures ; il devint par la suite la contredanse française avec neuf figures puis le cotillon québécois. La danse carrée et le *square dance* se dansent tous les deux à quatre couples disposés sur un plan carré. Toute la danse est structurée en trois parties distinctes : une présentation, celle qui donne le nom au *set* et la finale sur un ton accéléré. La différence entre les deux danses réside dans le fait que pour le *square dance* la figure principale est exécutée par un couple meneur alors que dans la danse carrée la figure est faite avec le couple d'en face pour être répétées par les deux autres côtés.

La gigue est dans la tradition québécoise la seule véritable danse de pas. Dans les autres danses, le pas sert uniquement à permettre aux danseurs de se déplacer. Le cas du pas gigué est autre. Il peut être le descendant direct du *treepling* écossais qui s'exécute sur place ou en faisant alterner les pieds. C'est une danse exécutée devant l'assemblée par un seul danseur qui doit faire preuve de tout son talent. C'est une véritable question d'habileté physique que celle de la pratique de la gigue.

Il nous reste à examiner un dernier genre : les rondes et les jeux dansés. Même si ce répertoire musical est passé aujourd'hui dans le folklore enfantin, il était très populaire encore au début de notre siècle. Les rondes servaient de prétexte à faire rencontrer des jeunes gens ou à « raccommoier » deux voisins en mauvais terme. Quant aux jeux dansés, c'étaient des petits drames mettant en vedette deux ou trois bons gigueurs. Ce genre de danse semble davantage une figure de cotillon dramatisée, amplifiée, telle qu'on en retrouve chez les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'occasion par excellence pour la pratique de la danse est la veillée. La danse apparaît à la fin de la fête comme pour la couronner. Après la parole informelle sur la pluie et le beau temps, les chansons et les histoires, apparaît l'expression corporelle avec le jeu non réglé puis la danse. La danse arrive à la fin de ce cheminement. Elle apparaît comme un catalyseur, une synthèse, un dénominateur commun sous lequel chacun retrouve, en l'exprimant, un sentiment, une liberté d'être plus authentique que celle imposée par la loi.

Le violonneux est avec Dieu et le diable le personnage le plus important de la tradition. Il est présent partout ; on s'enorgueillissait d'avoir le meilleur ; il est indispensable à chaque occasion de fête. L'importance du violonneux est telle que le peuple québécois n'aurait pas pu franchir avec autant de sérénité les

longs soirs d'hiver de son histoire. C'est lui qui apporte la note de gaieté qui se transforme vite en gigue, quadrille ou cotillon ; c'est lui qui devient au sein de la collectivité la charnière facilitant le passage entre la vie de travail et la vie de fête.

Au fil des années, le répertoire s'est québécoisé et régionalisé. Cette musique n'est plus celle de la rigueur irlandaise, de l'aristocratie sévère d'Écosse ou de la gravité française d'où elle est issue. Elle est devenue une musique du cœur et de l'esprit, une musique du plaisir essentiellement, une musique active, corporelle qui n'est pas faite pour la passivité. Ce qui compte, c'est le rythme, sur lequel le cœur et le pied du danseur battent. L'important n'est pas le fait musical : c'est la socialisation.

La danse a été très en vogue au Québec au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles autant chez les Français que chez les Indiens. En l'absence de divertissements et d'activités organisés comme aujourd'hui, le seul moyen de donner libre cours à son *surplus energy* dans les sociétés primitives, les types d'expression rythmiques étaient des *instinctive satisfiers* de l'homme. Pour cette raison la danse était sérieuse. Elle était la démonstration des caractères essentiels du mouvement impossible à saisir dans le fondement de la pratique corporelle. La danse a ainsi une relation bien intime avec le corps humain. En fait, elle a prospéré chez les nations qui ont considéré le corps comme un moyen de communication.

**Les jeux, les biens et les dieux :  
une analyse du jeu chez les  
Iroquois et les Hurons \***

*Michael SALTER*

Généralement parlant, le comportement de l'homme peut être divisé en deux catégories séparées : les activités de nature séculière et celles de nature sacrée. Si on reconnaît ceci et le fait que le jeu de hasard indien ait donné lieu à des comportements à la fois séculiers et sacrés, nous avons là deux hypothèses : premièrement dans une société traditionnelle iroquoise, le jeu de hasard accompagnant les jeux sociaux a servi de mécanisme de distribution des ressources économiques à l'intérieur et entre des communautés ; deuxièmement, le jeu de hasard accompagnant les jeux rituels était quasi religieux de par sa nature et assurait le succès de la cérémonie.

Afin de vérifier notre hypothèse, nous avons analysé onze jeux différents, notamment la lutte ou « retenir un objet », la course à pied, le tir à l'arc, le bâton et le cerceau, le football, le serpent de neige, le jeu de crosse, le jeu de paille (bâton), le jeu de mocassin, le jeu du plat et les jeux de dés. Tous les jeux mentionnés servaient d'amusements et furent utilisés comme jeux rituels et symboliques durant une ou plusieurs cérémonies. Le jeu de hasard, qu'il soit réel ou symbolique, faisait partie intégrale de ces activités ludiques chaque fois que les Indiens y participaient.

Au tableau I, nous remarquons que, sauf pour la course à pied, le bâton et le cerceau, les onze jeux ont été pratiqués lors de rencontres sociales par les membres des tribus des deux confédérations<sup>1</sup>. Bien qu'il n'y ait pas eu de

\* Ce texte fut publié dans le *Journal canadien des sciences appliquées aux sports*, vol. 4, n° 2, pages 160-164.

1. S. Culin, « Gains of the North American Indians », *Twenty-Fourth Annual Report of the Bureau of American Ethnology*, 1902-1903.

compétition entre les confédérations (les Hurons étant les ennemis traditionnels et mortels des Iroquois), il y avait à l'intérieur de chaque confédération beaucoup de jeux entre les villages et un grand nombre de compétitions entre les communautés. Infailliblement, ces concours impliquaient des gageures de la part des spectateurs aussi bien que des joueurs. Nous avons la preuve que les gageures furent considérables et qu'elles incluaient non seulement la propriété personnelle, mais aussi quelques fois les services d'individus (voir Brébeuf, 1897, pp. 187-9 ; Le Jeune, 1891, pp. 199-201). Nous n'essayons pas de démontrer que les autochtones ne se plaisaient pas à faire des gageures, qu'ils n'éprouvaient pas les sensations, les dangers et les frustrations. Cependant, ce que nous voulons démontrer, c'est que le fait de gager avait une portée significative servant à stabiliser le système économique de ces sociétés tribales. C'est en suivant cette ligne de pensée que nous avons utilisé le modèle économique de Sahlin<sup>2</sup>.

Selon Sahlin, les patrons d'échange économique sont gouvernés par le degré de distance sociale qui existe entre les parties. Conséquemment, il y a plus de chances que les échanges à l'intérieur d'une parenté soient de nature généreuse et coopérative, que des échanges entre gens qui ne sont pas parents entre eux. Si l'on tient compte des sociétés tribales dont il est question dans cette étude, les membres d'une communauté, et aussi ceux de communautés voisines, sont habituellement capables de définir les relations intratribales en terme de catégories (*kindship*) s'opposant l'une à l'autre. Conséquemment, les interactions sociales (jouer au jeu de crosse) et les échanges économiques (le *gambling*) se déroulent à l'intérieur de paramètres qui donnent une extension à la famille. Ceci aide à expliquer à quel point le *gambling* social fut observé parmi les Hurons et les Iroquois, et quelles furent les attitudes sous-jacentes des autochtones vis-à-vis le *gambling*. Vu la relation familiale entre les gageurs, beaucoup de temps était consacré au processus de la gageure et un nombre considérable de biens et de services étaient gagés sur n'importe quelle compétition. Malgré cela, la perspective de gagner ou perdre du point de vue matériel n'était pas considérée importante (relativement non importante). Ce qui était important, c'est que l'Indien fasse une gageure « correcte » ; le fait de gagner symbolisait son habileté comme joueur et influençait son statut social dans la communauté. Conséquemment, alors que le but de gager était sérieux, les moyens étaient plus importants que la fin. Les objets perdus restaient quand même à l'intérieur de la famille dans son extension et selon toute vraisemblance, revenaient au perdant au cours de gageures futures. Sur une longue période de temps, les gains et les pertes se distribuaient également à l'intérieur et entre les communautés.

2. M. Sahlin, *Stone Age Economics*, 185-230.

Il est intéressant de remarquer aussi, que les Hurons et les Iroquois jouaient beaucoup lors des récoltes. On peut attribuer cela au fait que les peuples agraires avaient beaucoup de temps libre à ce moment de leur calendrier. Cependant, on doit constater qu'à cette période de l'année il y avait possibilité d'une distribution inégale des biens entre les communautés. On peut imaginer que les pressions familiales vis-à-vis l'égalité entre les communautés furent en partie responsables du grand nombre de jeux sociaux qui étaient joués durant cette saison.

En résumé, le *gambling* social chez les Hurons et les Iroquois servait à redistribuer les biens économiques et les services parmi les différentes confédérations. Ce processus servait à créer une égalité raisonnable entre et à l'intérieur des villages. Ce rôle était particulièrement important pour prévenir les inégalités critiques d'items matériels durant les périodes de tension économique.

Les jeux de *gambling* furent une partie du monde séculier des autochtones — tout comme ils firent partie de leur monde sacré. Chez les Hurons et les Iroquois, les jeux de ce genre accompagnaient quatre genres différents de rites : cérémonies mortuaires, qui entouraient la mort<sup>3</sup>, les cérémonies de guérison, qui accompagnaient la maladie et le malade<sup>4</sup>, les cérémonies de fertilité<sup>5</sup> et les cérémonies météorologiques qui devaient servir à influencer la température<sup>6</sup>.

Ces rites étaient de nature fonctionnelle et servaient à résoudre des problèmes que la communauté considérait insolubles par d'autres moyens. Donc, si les Iroquois avaient besoin de pluie pour leurs récoltes, ils tenaient une cérémonie du tonnerre ; quand il s'agissait de se protéger contre les fantômes qui pouvaient être dangereux, les Hurons participaient à des rites d'apaisement avant et après l'enterrement ; s'il s'agissait de mettre en échec une épidémie de grippe ou de petite vérole, les Hurons comme les Iroquois entreprenaient une variété de rites préventifs-curatifs, etc... Ces autochtones considéraient que le résultat de ces cérémonies étaient vitaux pour assurer leur bien-être.

3. M.A. Salter, « Mortuary games of the Eastern Culture Area », *Proceedings of the Second Canadian Symposium on the History of Sport and Physical Education*.
4. M.A. Salter, « Medicinal games-rites of the Iroquois Linguistic Family », *Proceedings of the North American Society for Sport History*.
5. M.A. Salter, « An Analysis of the Role of Games in the Fertility Rituals of the Native North American », *Anthropos*, 69, 3-4.
6. M.A. Salter, *Meteorological play-forms of the Eastern Woodlands*, dans Stevens, Jr, *Studies in the Anthropology of Play*.

Quand à ces occasions ils participaient à des jeux — ce qu'ils faisaient souvent (voir le tableau I) — ils constituaient des stratagèmes fonctionnels et se situaient au centre même de ce rite particulier. Étant donné la place centrale que le jeu occupait, le résultat du jeu influençait de façon très importante l'issue de la cérémonie. De fait, toute chose étant égale, il y avait une relation de cause à effet entre la manière avec laquelle le jeu se pratiquait et le succès ou l'échec de la cérémonie.

Si l'on veut expliquer cette relation, il faut comprendre que la magie et la religion étaient entremêlées de façon inextricable avec le système de croyance métaphysique des gens de langue iroquoise. Sans entrer dans la discussion au sujet de la magie et de la religion, il nous suffira de dire que les deux se rattachent au surnaturel et qu'elles peuvent être considérées comme sacrées.

Cependant, la magie implique un élément de contrôle sur des forces naturelles et préternaturelles — un degré de contrôle qui n'est pas aussi apparent dans la religion. En tant que tel, un individu utilisant la magie peut directement provoquer un changement, tandis qu'un autre, cherchant le même résultat par un moyen religieux, doit dépendre de la grâce d'un être surnaturel. Il faut être averti de ces deux processus pour comprendre le rôle du *gambling* dans les jeux rituels des deux confédérations. Dans ces jeux, les formes propitiatoires du comportement non magique surnaturel<sup>7</sup> coexistaient, et en effet venaient compléter les pratiques magiques de nature sympathique ou homéopathique<sup>8</sup>.

Comme on le voit dans le tableau II, il y avait une affinité entre l'être surnaturel qui surveillait la cérémonie et le jeu rituel qui se déroulait. Comme l'on croyait que le jeu était favorisé par cette entité, il servait de stratagème supplicatoire. Quel meilleur moyen y avait-il de recourir à l'assistance d'un esprit que de jouer son jeu, et de le jouer de façon aussi intensive qu'il le désirait ? C'est ici que le *gambling* joue un rôle majeur, car il servait à élever le niveau de compétition et donc à assurer que le surnaturel sourirait favorablement à ce rite et qu'il accorderait les demandes de ceux qui le pratiquaient.

Ce niveau intense de compétition favorisé par le *gambling* agissait d'une autre façon et l'on croyait qu'il y avait un lien homéopathique entre le jeu et l'objectif de la cérémonie. En se basant sur le concept « le semblable produit le semblable » (la loi de la similarité)<sup>9</sup>, on pensait que la lutte pour la victoire

7. E. Norbeck, *Religion in Primitive Society*, 64-69.

8. J.D. Frazer, *The Magic Art and the Evolution of Kings*, dans *The Golden Bough : a Study of Magic and Religion*, 55-175.

9. *Ibid.*, 55.

au jeu pouvait engendrer un combat semblable face à l'objectif central du rite, à une personne malade, à une récolte qui allait se perdre, etc...

Pour résumer, un grand nombre de biens et de services furent mis en gage à l'occasion de ces jeux rituels. Des prix de valeur furent décernés aux vainqueurs. Ces systèmes de récompenses extrinsèques servaient de catalyseurs pour créer des rites joués hautement compétitifs. En agissant ainsi, les participants ont renforcé le substrat surnaturel et homéopathique en vue d'atteindre l'objectif et la raison d'être de la cérémonie. À ces occasions, le *gambling* chez les Hurons et les Iroquois devait être considéré de nature quasi religieuse. Le *gambling* devenait essentiel à ceux qui voulaient atteindre des buts hors d'atteinte en utilisant uniquement le processus rituel.

En conclusion, durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les Hurons et les Iroquois ne furent pas les irresponsables que laisse voir la littérature de ces périodes. Le *gambling* fit, en effet, partie de la grande majorité de leurs jeux séculiers et sacrés. Il n'est pas possible de saisir le rôle joué par ces jeux à moins de les considérer à la lumière des systèmes économique et métaphysique propres aux autochtones américains.

**TABLEAU I**

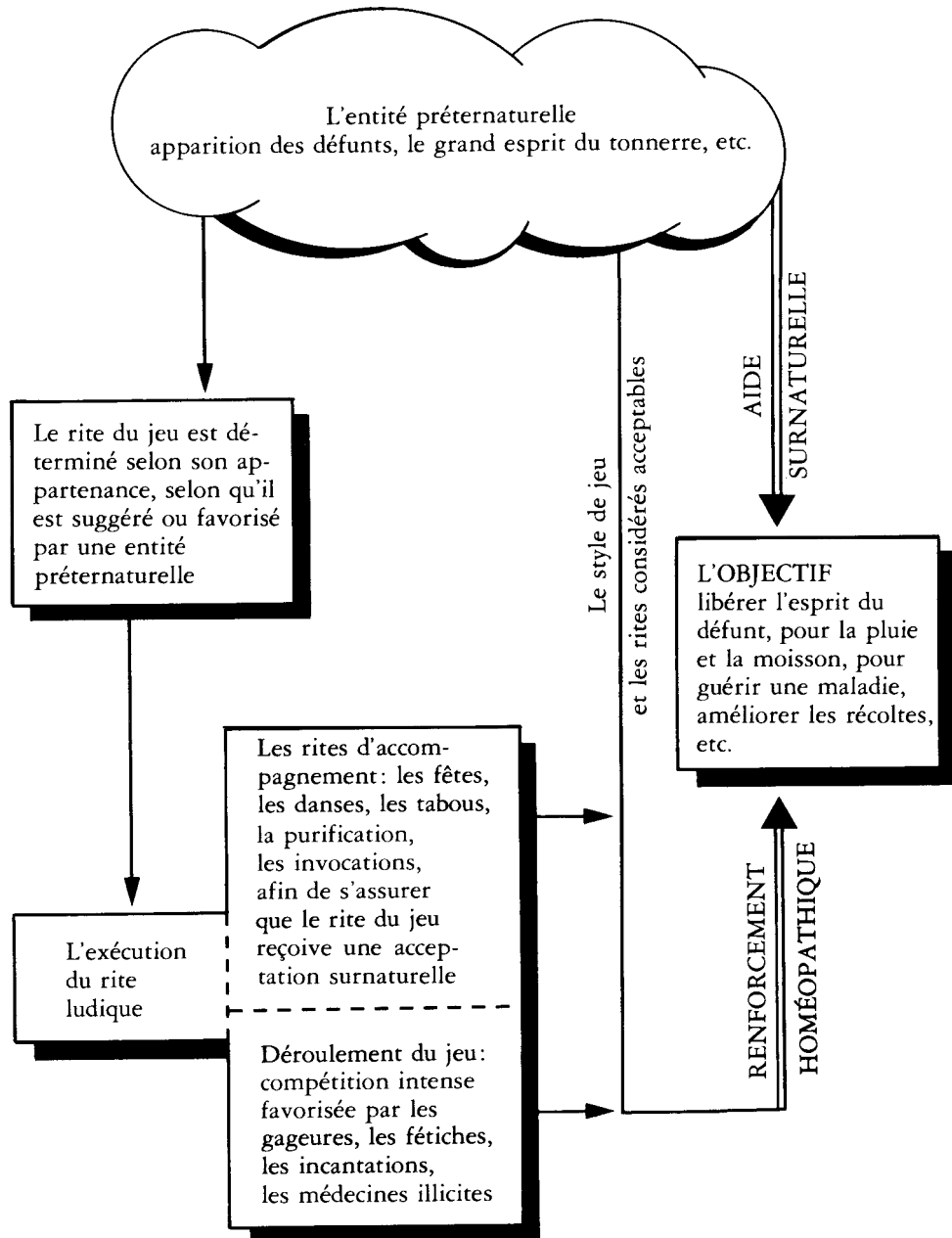
Distribution des jeux de hasard chez les Hurons et Iroquois

Occasion de Le jeu	Société impliquée	Cérémonie mortuaire	Cérémonie climatique	Cérémonie médicinale	Cérémonie de fertilité
Le tir à l'arc	Hurons Iroquois	Hurons			
Le jeu du plat	Hurons Iroquois	Iroquois		Hurons Iroquois	Hurons Iroquois
Le football	Hurons Iroquois				
Les courses à pied	Hurons ( ? ) Iroquois				
Les jeux de dés (avec la main)	Hurons Iroquois	Iroquois		Hurons Iroquois	Iroquois
Le jeu du cerceau	Hurons ( ? ) Iroquois		Iroquois	Iroquois	
Le jeu de crosse	Hurons Iroquois	Hurons Iroquois	Hurons Iroquois	Hurons Iroquois	Hurons Iroquois
Le jeu de mocassin	Hurons Iroquois			Hurons	
Le jeu de serpent de neige	Hurons Iroquois			Iroquois	
Le jeu de paille	Hurons Iroquois			Hurons	
La lutte	Hurons Iroquois	Hurons Iroquois			



TABLEAU II

## Le mécanisme fondamental sous-jacent au jeu rituel



## Bibliographie

- BLANCHARD, K., *Stickball and the American southeast*, paper presented at the annual meeting of the American Ethnological Society, San Diego, California, April, 1977.
- CULIN, S., « Games of the North American Indians », *Twenty-fourth Annual Report of the Bureau of American Ethnology*, 1902-1903, Washington : Government Printing Office, 1907.
- DE BRÉBEUF, « J. Le Jeune's Relation, 1636 », in Thwaites, R.G. (Ed.), *The Jesuit Relations and Allied Documents*, vol. 10, Cleveland : The Burrows Brothers Co., 1897.
- DRIVER, H.E., COOPER, H.M., KIRCHOFF, P., LIBBY, D.R., MASSEY, W.C., et SPIER, L., Indian tribes of North America, Supplement to the *International Journal of American Linguistics*, Memoir 9, Map. Baltimore : Waverly Press Inc., 1953.
- FRAZER, J.G., « The Magic Art and the Revolution of Kings », *The Golden Bough : A Study of Magic and Religion*, Pt. 1, vol. 1, London : Macmillan and Co., Ltd., 1955.
- LE JEUNE, P., « Le Jeune's Relation, 1636 », in Thwaites, R.G. (Ed.), *The Jesuit Relations and Allied Documents*, vol. 9, Cleveland : The Burrows Brothers Company, 1897a.
- LE JEUNE, P., « Le Jeune's Relation, 1639 », in Thwaites, R.G. (Ed.), *The Jesuit Relations and Allied Documents*, vol. 16, Cleveland : The Burrows Brothers Company, 1897b.
- NORBECK, E., *Religion in Primitive Society*, New York : Harper and Bros., 1961.
- SAGARD THÉODAT, F.G., *The Long Journey to the Country of the Hurons*, (ed. by G.M. Wrong, trans. by H.H. Langton), Toronto : The Champlain Society, 1939.
- SAHLIN, M., *Stone Age Economics*, Chicago : Aldine-Atherton Inc., 1972.
- SALTER, M.A., « Mortuary Games of the Eastern Culture Area », *proceedings of the Second Canadian Symposium on the History of Sport and Physical Education*, Ottawa : Department of National Health and Welfare, pp. 160-197, 1972.
- SALTER, M.A., « Medicinal Games-Rites of the Iroquoian Linguistic Family », *Proceedings of the North American Society for Sport History*, University Park : Pennsylvania State University, pp. 30-31, 1973.
- SALTER, M.A., « An Analysis of the Role of Games in the Fertility Rituals of the Native North Americans », *Anthropos : International Reviews of Ethnology and Linguistics*, 69L 3-4 : 494-504.
- SALTER, M.A., « Meteorological Play-Forms of the Eastern Woodlands », in Stevenx, Jr., P. (Ed.), *Studies in the Anthropology of Play*, New York : Leisure Press, pp. 16-28, 1977.
- SALTER, M.A., *Play in ritual : An Ethnohistorical Overview of Native North America*. Paper presented at the joint meeting of the Central States Anthropological Society and The Association for the Anthropological Study of Play, South Bend, Indiana, March 1978.

**L'évolution de la récréation  
physique organisée à Montréal  
1840-1895\***

*Alan METCALFE*

professeur à l'Université de Windsor

Si l'on veut se rendre compte du rôle important que le sport et la récréation physique jouent dans la vie d'un grand nombre de Canadiens, il suffit de jeter un rapide coup d'œil dans les journaux, de regarder la télévision et de constater comment les consommateurs dépensent leur argent. Même si ce phénomène a atteint l'envergure que l'on sait, peu d'historiens canadiens<sup>1</sup> ont essayé de l'analyser, de montrer sa croissance et son développement aussi bien

\* Ce texte est paru en anglais dans la revue *Histoire sociale*, volume XI, n° 21, mai 1978, 144-166. Il est possible que cet article soit critiqué étant donné le fait que la plus grande partie du contenu provient de journaux anglophones. Une critique pourrait donc conclure que la majorité de la population de Montréal a été oubliée. En fait, nous ne possédons pas de preuves pouvant démontrer la participation des francophones au sport organisé. Après avoir dépouillé le journal *La Minerve* de 1865, 1875, 1885 et 1895, nous avons pu constater que le reportage sportif n'existait à peu près pas. Quand il y avait un reportage en 1885, le journal n'imprimait que quelques lignes. Par ailleurs, les informations que donne *La Minerve* concordent avec celles du *Star* et de *la Gazette*. Pendant ces quatre années, les courses de chevaux furent très importantes. On parlait à l'occasion de pêche et de billard. Nous avons mentionné, dans la partie principale de notre travail, les seules occasions au cours desquelles les Canadiens français ont participé à des clubs sportifs. Durant les décennies 1870 et 1880, ils étaient membres de clubs de raquetteurs quand furent créés les clubs Le Trappeur et le Canadien. Les Canadiens français ont aussi participé au *Montreal Swimming Club* qui était un club bilingue durant la décennie 1880. Il a fallu attendre 1895 avant que soit mentionnée la crosse ; c'est à ce moment-là que fut inauguré le club *Le National*.

1. En réalité, les historiens canadiens n'ont pas encore entrepris d'études sérieuses du sport et de l'éducation physique. Il y a un livre important qui a été écrit par S. Wise et D. Fisher. Ce livre s'adresse à la masse des lecteurs. Il est intitulé « Canada's Sporting Heroes » (Toronto, 1975).

que son rôle dans la vie des Canadiens. C'est au moment où l'impact de l'urbanisation et de l'industrialisation s'est fait sentir pour la première fois au Canada que sont apparus les fondements idéologiques, les modes de comportement et les sports. Ils ont servi à fonder les loisirs urbains durant la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces changements se sont produits entre 1870 et 1890 ; ce fut l'éclosion de l'éducation physique organisée.

Nous n'avons pas choisi au hasard la ville de Montréal durant les années 1840 à 1895 ; il s'agit, en fait, d'un cas idéal permettant d'étudier le sport et la société canadienne. Signalons en premier lieu que Montréal fut la première ville canadienne à subir le choc de l'industrialisation. Mentionnons en deuxième lieu que Montréal<sup>2</sup> a joué un rôle important dans l'organisation du sport au Canada. En dernier lieu, nous avons choisi la période de 1840 à 1895 parce qu'elle couvre les formes de récréation pré-industrielles jusqu'au début du sport de masse.

### **La période de 1840 à 1870**

Il n'y a eu qu'une faible élite de la société montréalaise qui a pu bénéficier d'une éducation physique organisée avant 1840. C'est un groupe de marchands écossais qui a fondé le premier club : le *Montreal Curling Club*, en 1807.

Par ailleurs, des officiers de la garnison de Montréal et l'élite de cette ville<sup>3</sup> ont fondé des clubs de chasse en 1829, de cricket en 1829, de tandem en 1837 et le racket club en 1839. Quand furent créés ces clubs, on a insisté sur l'aspect social des différentes activités. Il y eut des danses, des rencontres sociales qui permettaient à chacun de bien se comporter.

Durant l'hiver de 1840, un groupe de Montréalais se réunissait régulièrement pour des excursions en raquette aux alentours de Montréal. Ces rencontres occasionnelles ont amené la formation du prestigieux club de raquetteurs le *Montreal Snow Shoe Club*. Ce club fut formé en 1843. C'est en 1842, soit une année plus tôt, que fut fondé le *Olympic Athletic Club*. Ce club a organisé des rencontres de cricket, d'athlétisme et d'aviron. C'est aussi ce groupe qui organisa les jeux olympiques de Montréal en 1844. Les membres de ces premiers clubs venaient des plus hautes classes de la société montréalaise. Plusieurs ethnies étaient représentées. Parmi les membres on reconnaissait des juges, des parlementaires, des avocats, des médecins et des hommes d'affaires ainsi que des officiers de la garnison<sup>4</sup>. Il y avait donc des rencontres sociales, qui

2. Wise, *op. cit.*, 13-26.

3. P. Lindsay, « The Impact of the Military Garnisons on Sport », *Canadian Journal of History of Sport and Physical Education*, mai 1970, 33-44.

4. A. Metcalfe, *Organised Sport and Social Stratification in Montreal, 1840-1901* ; Gruneau et J. Albinson, *Canadian Sociological Perspectives* (Toronto, 1976), 77-101.

attiraient l'élite mais des activités sportives faisaient également partie de ce milieu qui reflétait dans une certaine mesure la vie aristocratique anglaise.

C'est en constatant cette abondance d'activités sportives vers le début de la décennie 1840 que nous trouvons la première preuve de l'intérêt du public vis-à-vis les installations récréatives. C'est le 20 août 1844 que l'éditeur du *Montreal Transcript* écrivit :

There ought to be a piece of ground set apart in the neighbourhood of every city for the practice of manly sports — for cricket, and all other kinds of sports. Montreal, unfortunately, possesses no such place, nor is there a single public walk or garden in which those who compose the humbler classes can go either for exercise or recreation<sup>5</sup>

De fait, il y avait peu d'installations privées ou publiques à la disposition de ceux qui voulaient pratiquer des activités sportives durant leurs loisirs. On trouvait le *Racket Club* et le *Garrisons Cricket Grounds* sur la rue Sherbrooke. Il y avait également la rivière pour le curling en hiver. Par ailleurs, on peut constater que des installations privées ont été à la disposition des riches durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. Pendant cette période, il n'y avait pas d'installation ouverte au public.

Il ne faut pas croire que les Montréalais se récréaient régulièrement. C'est plutôt de façon occasionnelle que l'on tenait des régates, que l'on faisait de l'athlétisme, de la chasse et des randonnées en tandem. Trois activités seulement étaient pratiquées avec une certaine régularité : le curling, la raquette et le cricket. En hiver, des groupes de six à dix membres se rendaient en excursion de raquette sur la montagne les mardis soirs ou le samedi après-midi à la campagne. Chaque semaine des rencontres de curling se tenaient sur la rivière aménagée en patinoire. C'est à l'occasion de ces dernières activités que se sont développés, pour la première fois, les modes de comportement propres au sport organisé. Le *club Thistle* se joignit au *club Montréal* en 1842 tandis que le *Caledonian* en fit autant en 1850. Les clubs continuèrent à jouer leurs rencontres sur la rivière jusqu'en 1848. À cette date, le *Montreal Club* a déménagé à l'intérieur des hangars. On assista alors à l'inauguration des premières installations appartenant à un club sportif. Ce nouvel intérêt que les clubs de curling montraient pour la récréation s'est manifesté par l'apparition des premières installations sportives commerciales. Une piscine fut ouverte en juin 1849 en face du marché Bonsecours<sup>6</sup>. C'est la même année que des officiers de la garnison ouvrirent une école d'escrime. L'existence de ces clubs et de ces entreprises commerciales était une indication de l'intérêt grandissant des Montréalais pour la récréation.

5. Montreal Transcript, 20 août 1844.

6. *Ibid.*, 25 juin 1849.

Le club *Montreal Lacrosse* fut formé en 1856 ; ce qui suscita un nouvel intérêt pour le sport. Quatre ans plus tard, la ville pouvait se vanter de posséder six clubs de raquette, six de cricket et neuf de crosse<sup>7</sup>. La prolifération des clubs fut accompagnée d'une augmentation des installations spécialisées pour les sports ; le *Montreal Cricket Grounds*, le *McGill College Grounds*, le *Montreal Lacrosse Grounds* et l'ouverture d'un nouveau commerce, le *Victoria Skating Rink* (patinoire en 1862). Ces développements ne furent ni généraux, ni étendus. Les clubs, les installations commerciales et les terrains privés étaient situés dans le quartier à prédominance anglophone : le quartier Saint-Antoine. Cette tendance est demeurée constante jusqu'au début de 1890.

Vers 1860, on remarqua une augmentation du nombre des compétitions entre les clubs de cricket, de crosse et de raquette. Cependant, elles avaient lieu peu fréquemment. On pouvait se rendre compte d'une différence entre les clubs sportifs ayant une orientation sociale et ceux qui visaient avant tout la compétition. L'élite sociale préférait les clubs *Montreal tandem* et *Hunt* car ces clubs s'occupaient des sports que l'on peut pratiquer toute sa vie, pour lesquels l'âge et la prouesse physique n'étaient pas aussi importants que le statut social. Les clubs sportifs orientés vers la jeunesse attiraient leurs membres à partir d'un plus large éventail de la société. Cependant, cet éventail demeurait limité. On voyait sur les terrains de jeux les jeunes Molson et Allan auxquels s'ajoutaient des employés de banque, des ingénieurs et des étudiants de l'université. L'activité physique récréative était dans un état embryonnaire ; elle était limitée à un segment de la société montréalaise.

### La période de 1870 à 1890

Il est difficile de dire avec précision à quel moment le sport organisé a atteint un niveau de développement majeur. Cependant, nous avons la preuve que des changements se sont produits durant la décennie 1860. De nouveaux clubs furent créés : le *Mechanics Lacrosse Club* en 1861, le *Erina Snow Show Club* en 1863, ainsi que des équipes de *High School*. Soulignons qu'en 1869 une foule de citoyens ont applaudi les courses de raquetteurs organisées par le *Montreal Snow Shoe Club*<sup>8</sup>. Non seulement y avait-il des transformations chez les participants et les spectateurs, mais la compétition elle-même ne visait plus le même but. Le premier championnat de crosse fut joué en 1866 ; c'était le championnat du Canada. Pour la première fois en 1869, le club de raquetteurs

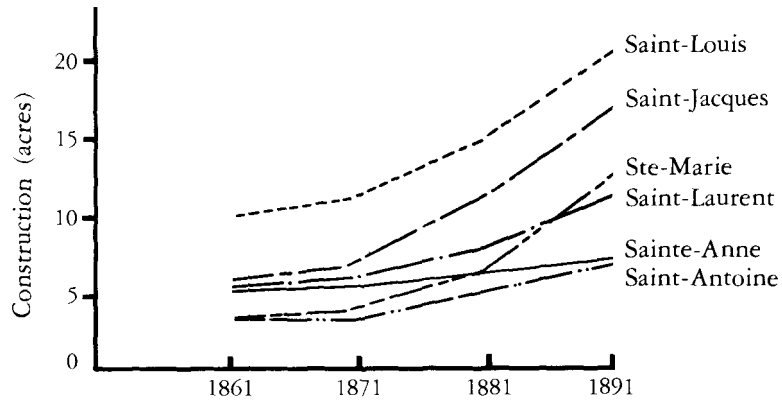
7. Ces chiffres proviennent d'un *scrapbook* appartenant au *Montreal Athletic Amateur Association* (MAAA). Il est évident que ces chiffres sont approximatifs ; cependant, ils indiquent une augmentation significative du nombre des clubs. Dans ce texte, nous employons le mot « crosse » pour désigner ce jeu bien que celui qui en a codifié les règles écrive « lacrosse ». Nous sommes ainsi plus près de la pensée des francophones à cet effet.

8. *Montreal Snow Show Club*, procès-verbaux, 1869.

*Montreal Snow Show Club* publia les résultats des victoires remportées durant la saison des courses<sup>9</sup>. Le résultat des compétitions devenait de plus en plus important.

FIGURE 1

**La densité de la construction d'édifices  
dans les quartiers de Montréal de 1861 à 1891**



Il y eut encore plus de changements entre 1870 et 1880. On fut témoin de l'apparition de nouveaux sports, de la création de nouvelles structures et du développement d'attitudes publiques vis-à-vis la récréation. Ces changements devaient influencer la façon de se récréer au-delà de 1900.

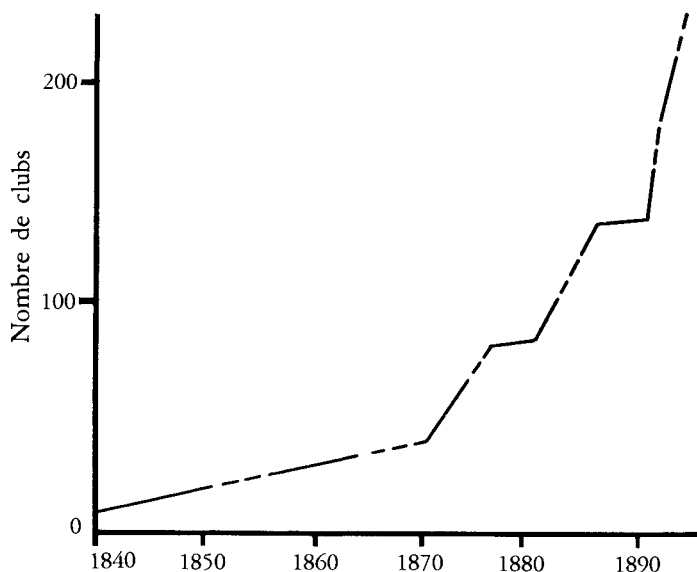
Ces changements étaient reliés directement aux processus d'urbanisation et d'industrialisation qui se produisirent vers 1870. Ces transformations faisaient sentir leurs effets sur tous les aspects de la vie et de la façon de vivre. La construction a connu une augmentation alors que la population devenait de plus en plus dense. Ce phénomène se produisit surtout dans les quartiers à prédominance française à l'est du St. Lawrence Main. Il y avait une augmentation des demandes pour des installations publiques et privées. C'est ce qui aida à promouvoir le mouvement vers les banlieues de Côte Saint-Antoine, Saint-Jean-Baptiste, Hochelaga, Pointe-Saint-Charles et Saint-Henri<sup>10</sup>. Durant la même période, divers groupes firent campagne pour diminuer les heures de travail ; ils connurent des succès temporaires et limités.

9. *Loc. cit.*

10. Nous avons pris les données de la figure 1 dans le recensement du Canada de 1861, 1871, 1881 et 1891.

En 1872, le *Saturday Half Holiday and Nine Houri' Labour League* a gagné des réductions temporaires des heures de travail. Dans la plupart des cas, on revint aux heures originales vers la fin de la décennie 1870. Le *Dry Goods Store Clerk* a supporté le *Early Closing Movements* de 1882 et 1888 tandis que le *Saturday Holiday Movement* est réapparu en 1885<sup>11</sup>. Si on fait abstraction de la nature temporaire de leur succès, il est probable que durant les décennies 1870 et 1880, un plus grand nombre de Montréalais ont vu diminuer leurs heures de travail.

FIGURE 2  
Le nombre des clubs sportifs à Montréal de 1840 à 1894



De 1870 à 1887, on fut témoin d'une augmentation du nombre des clubs sportifs (42 à 141) (voir la figure 2). Cette augmentation toucha les équipes de crosse (15 à 45), de baseball (6 à 21) et de hockey (0 à 18) (voir le tableau 1)<sup>12</sup>. Au même moment, de nouveaux clubs ont fait leur apparition : le *Montreal Golf Club* (1874), le *Montreal Swimming Club* (1876), le *Montreal Bicycle Club* (1878), le *Lawn-tennis et Yacht Club* vers 1879. Le *Hockey Club* fut formé vers

11. Ces informations viennent du *Montreal Star*, 1870-1895.

12. Ces chiffres pour les années 1840 et 1861 proviennent d'un *Scrapbook* du M.A.A.A. ; pour les années 1870-1895, voir le *Montreal Star*.



la fin de 1875. Il n'y a pas eu seulement des changements au point de vue du nombre des clubs ; leur nature elle-même a changé.

Les championnats sont apparus, comme les limites du temps, les officiels et les éliminatoires. L'histoire du sport de la crosse illustre clairement les changements qui ont eu lieu. Vers 1870, ce mode de fonctionnement fut remplacé par des joutes régulières et d'autres de championnat. En 1885, les cinq équipes principales de crosse, y compris deux équipes de Montréal, ont mis sur pied une série de joutes de championnat. En fait, c'était une ligue ayant son calendrier de joutes estivales. Le sport se donnait un comportement régulier. Au même moment, des pressions se firent pour fixer le nombre des joutes nécessaires au choix d'un champion. Finalement, le grand nombre de clubs amena la formation d'organismes locaux, provinciaux et nationaux. Ils avaient comme rôle de codifier les règles, de contrôler la compétition et le comportement des joueurs.

Il fallait faire une distinction très nette entre les sports visant la compétition et ceux qui visaient la sociabilité. Il y avait des zones grises entre les deux sortes de sport. Les clubs de yacht, de raquette et de golf ont rejoint ceux de chasse et de tandem en tant que sports pratiqués par l'élite. On considérait que la présence des jeunes gens ne pouvait aider la pratique de ces sports ; c'est pourquoi elle était considérée comme un embarras. Les participants à ces sports sociaux étaient attirés autant par le *club bouse* privé que par la compétition. Les clubs de curling et de raquette jouaient un rôle identique sauf qu'ils avaient à faire un recrutement à partir d'une base plus étendue. Ces clubs exclusifs formaient le centre de la vie sociale des classes élevées de la société montréalaise.

Durant cette période, ce sont les clubs sportifs de compétition qui ont permis la démocratisation du sport. Certains ne connurent pas de croissance significative durant la période de 1870-1887 : le football (1 à 5), le cricket (6 à 8), et le cyclisme (0 à 1). Les participants à ces sports étaient presque exclusivement des anglophones du quartier Saint-Antoine. Il y avait beaucoup d'étudiants de *High School*, des employés de banque, des diplômés d'université.

Ces clubs étaient uniquement anglophones.

Durant les décennies 1870 et 1880, il y eut une croissance significative des clubs de crosse (15 à 45), de baseball (6 à 21) et de hockey (0 à 18) ; il est juste de considérer le hockey comme faisant partie du premier groupe alors que nous n'avons pas de preuve qu'il y ait eu des équipes en dehors du quartier Saint-Antoine. Le baseball et la crosse se pratiquaient en des endroits dispersés à travers la ville (voir tableau 2) quoique la majorité des clubs étaient encore situés dans les quartiers à prédominance anglaise : Saint-Antoine,

TABLEAU I  
Le nombre de clubs sportifs à Montréal: 1840-1894

Appellations	1840	1861	1871	1877	1881	1887	1891	1892	1893	1894
Le curling	1	3	3	3	4	3	5	5	5	5
La chasse	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1
La raquette	1	10	7	15	20	16	17	17	16	22
Le cricket	1	6	6	6	3	8	13	14	16	21
La crosse	—	9	15	31	25	45	36	53	56	49
Le patinage	—	1	1	1	—	1	2	2	—	1
Le football	—	—	1	9	8	5	12	16	15	15
Le baseball	—	—	6	14	14	21	11	14	19	10
L'aviron	—	—	1	—	4	7	1	8	11	7
Le hockey	—	—	—	4	2	18	23	19	28	46
La bicyclette	—	—	—	—	1	1	2	2	4	4
Le lawn-tennis	—	—	—	—	1	—	3	6	3	5
Le palais	—	—	—	—	1	3	3	3	5	7
Le soccer	—	—	—	—	—	4	9	19	30	29
Les autres	3	2	1	1	4	8	7	10	12	23
<b>Le nombre de sports</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>21</b>	<b>21</b>
<b>Le total des clubs</b>	<b>7</b>	<b>32</b>	<b>42</b>	<b>85</b>	<b>88</b>	<b>142</b>	<b>145</b>	<b>189</b>	<b>222</b>	<b>245</b>

Saint-Laurent, Sainte-Anne et Pointe Saint-Charles. Des clubs commençaient à apparaître à l'est de la ville<sup>13</sup>. Le changement le plus important se produisit quand les travailleurs de Sainte-Anne, de Saint-Henri et de Pointe Saint-Charles formèrent des clubs.

Quand on considère le nombre des clubs, il y avait un facteur critique qui en affectait la croissance et en assurait la permanence. Nous pouvons constater sur le tableau 3 qu'il y avait peu de clubs permanents ; ceux qui

TABLEAU 2  
Les parties de crosse et de baseball jouées  
à Montréal, 1878-1887

	Le quartier St-Antoine	Le quartier St-Laurent	Les quartiers Pte St-Charles Côte St-Henri Ste-Anne	Les quartiers St-Jacques St-Louis Ste-Marie
Le jeu de crosse	189 (82 %)	25 (11 %)	13 (6 %)	4 (1 %)
Le baseball	4 (13 %)	2 (6 %)	22 (71 %)	3 (10 %)
Le total	193 (73 %)	27 (10 %)	35 (13 %)	7

TABLEAU 3  
Les clubs permanents de crosse et de baseball à Montréal  
1870-1889

	Total	Sur toute la période	Pendant cinq ans	2-4 ans	1 an
La crosse	120	5 (4 %)	12 (10 %)	12 (10 %)	91 (76 %)
Le baseball	63	1 (2 %)	6 (9 %)	9 (14 %)	47 (75 %)
		6 (3 %)	18 (10 %)	21 (12 %)	138 (75 %)

13. Ces chiffres proviennent du *Montreal Daily Star*. Ils couvrent toutes les parties de crosse et de baseball dans la mesure où les lieux des rencontres ont été indiqués.

l'étaient favorisaient des buts sociaux<sup>14</sup>. Cependant, à long terme, ce sont ces clubs qui ont influencé de façon significative le développement du sport.

Tous les clubs permanents possédaient des caractéristiques similaires : un chalet privé, des terrains, des membres qui ne jouaient pas, une forte composante sociale. Ils étaient pour la plupart situés dans le quartier Saint-Antoine. Les membres anglophones appartenaient à la communauté financière et commerciale. Nous avons la preuve que de nouveaux groupes furent impliqués dans la formation de clubs permanents ; ce qui indiquait que la provenance des participants s'élargissait. Le club *Shamrock Lacrosse* fut peut-être le plus intéressant de ces clubs qui étaient composés d'ouvriers. Il nous fait voir comment les ouvriers ont réussi à s'introduire sur les terrains du sport amateur. Le *Shamrock* devint la meilleure équipe de crosse du Canada entre 1868 et 1886. Il n'y avait pas de doute que les membres de cette équipe venaient de la classe ouvrière<sup>15</sup>. Cependant, il ne faut pas surévaluer l'importance de la classe ouvrière du club *Shamrock*. Dès les débuts, ce club a reçu le support actif d'éminents Irlandais canadiens : James McShane, le maire de Montréal, C.J. Doherty et plusieurs autres leaders<sup>16</sup>. Le support financier et administratif du club venait des hautes classes de la société. Tous les postes administratifs étaient détenus par des hommes d'affaires et des employés de bureau ; ce n'est qu'au niveau des comités que des mécaniciens furent acceptés dans la structure administrative. Il y a quelques preuves qui tendent à démontrer que la majorité des joueurs actifs étaient des mécaniciens ; nous savons qu'il y avait des agriculteurs, des briqueteurs, des menuisiers ou des membres de n'importe quel autre métier traditionnel. Parmi les joueurs, il y avait aussi des hommes impliqués dans les nouvelles industries. Le club de crosse *Shamrock* a donc ouvert le sport à la classe ouvrière. L'expertise administrative et le leadership étaient fournis par la classe moyenne tout autant que par des travailleurs ayant une formation cléricale.

Un autre groupe de clubs relativement permanents avaient des membres qui venaient de différents segments de la société. Il y avait le *Grand Trunk Snowshoe Club* mais il a cessé d'exister vers 1865. En fait, un seul a connu une

14. C'est à partir du *Montreal Star* des années 1870-1889 que nous avons pu démontrer l'existence des équipes de crosse et de baseball. Il y eut 17 équipes qui ont existé sur une période dépassant 10 ans : deux équipes de crosse, quatre équipes de raquetteurs, une équipe de cricket, trois équipes de football, trois équipes de hockey et une équipe de baseball. Voir aussi Metcalfe, *op. cit.*, 87.

15. Nous pouvons trouver dans le *Montreal Star* la preuve que l'équipe était formée par un groupe de travailleurs, le 9 octobre 1874. H.W. Becket, *Scrapbook, M.A.A.A.*, 1877-1880, 315-324.

16. Ce fait a été démontré de façon très claire quand le *Shamrock* a recueilli 12 000 \$ en souscription pour obtenir un nouveau terrain.

existence continue, ce fut le *G.T. Boating Club* (1876). Le *Cricket Club* a existé depuis 1874 de façon sporadique jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Un club de football débuta en 1875, mais il disparut aussitôt. Il réapparut en tant que *Grand Trunk Railway Football Club*. Bien qu'ayant eu une certaine continuité, les clubs G.T.R. n'eurent pas d'influence sur le développement des organismes provinciaux et nationaux. Cependant, ils furent très importants pour le développement du sport à Montréal spécialement pour la classe ouvrière de Pointe Saint-Charles. Ces clubs ont tous démontré le même mode de croissance : ils débutèrent avec l'aide du personnel clérical de divers bureaux ; sauf dans des cas exceptionnels, on peut y remarquer l'absence des mécaniciens, des machinistes et des travailleurs d'ateliers. Un incident qui est survenu en 1892 révèle quelles étaient les personnes impliquées. Un canot de guerre, le *Minne-Wa-Wa*, coula ; six membres du G.T.R.C.<sup>17</sup> se noyèrent. Cinq de ces individus étaient des collets blancs ; un seul était un machiniste. Ils étaient tous professeurs à l'école le dimanche. Trois étaient actifs au Y.M.C.A. Nous avons là un abrégé qui démontre le passage de la classe ouvrière vers une classe plus élevée. Cette classe acceptait l'éthique victorienne du vrai « Chrétien musclé ».

En 1870, on fut témoin de la première participation de Canadiens français au sport organisé. Cependant, seuls les clubs suivants connurent une certaine permanence : *Le Canadien*, *Le Trappeur* et *Le Raquetteur*. Ces clubs étaient essentiellement des groupes sociaux ; les membres étaient des professionnels de langue française.

La plupart des clubs existaient durant une saison, puis, ils disparaissaient (voir le tableau n° 3). Des groupes de jeunes gens se formaient en bandes afin de se défier à la crosse, au baseball et au cricket. Ils se réunissaient également pour former des clubs de raquetteurs. Durant la décennie 1870, ces gens venaient des banques, des magasins de marchandises sèches, des bureaux de télégraphe et du G.T.R. ; on a aussi la preuve de la présence de Canadiens français dans les équipes de baseball<sup>18</sup> et de crosse. Finalement, des mécaniciens du G.T.R. et des travailleurs des autres industries formaient des équipes de baseball et de crosse. L'existence de ces clubs *Fly By Nights* reflétait l'importance croissante des activités récréatives qui touchaient à un plus large segment de la population de Montréal. La récréation n'était pas encore un mode de comportement régularisé ; elle touchait surtout les travailleurs anglophones à collet blanc. Cependant, elle commençait à s'étendre à la classe des travailleurs par le truchement des usines.

17. *Montreal Star*, 4 juillet 1892.

18. Il y eut un club de baseball formé de Canadiens français en 1872 ; selon les preuves disponibles ce club a connu une courte existence soit quelques mois.

Quoique l'augmentation de la participation puisse servir d'indice quant à la croissance de la récréation organisée, la nature de cette croissance, la codification des règlements, le développement d'attitudes vis-à-vis la récréation et le comportement qui y est associé, tout cela était dans les mains d'un petit groupe d'organisateur et d'administrateurs. Tout ce groupe, qu'il fut associé à des clubs permanents ou temporaires, était formé des collets blancs.

De ces organismes, le plus puissant fut le *Montreal Amateur Athletic Association* (M.A.A.A.) qui fut formé en 1881 par un mélange du *Montreal Lacrosse, Snowshoe et Bicycle Club*<sup>19</sup>. Les leaders de ces clubs, et en particulier du M.A.A.A., furent les responsables de la création d'organismes locaux, nationaux et provinciaux. Les règlements ont été codifiés par eux. De façon générale, ils ont organisé le sport amateur. Les Montréalais furent responsables de la formation du *National Lacrosse Association* (1867), de la *Canadian Football Association* (1873), de la *Canadian Wheelman Association* et de la *Canadian Amateur Athletic Association* (1884).

C'est le système de valeurs qui joua le rôle le plus important car il a servi de base à la rationalisation du sport dans la vie moderne canadienne. Ce système de valeur, venant en grande partie des idées anglaises, fut institutionnalisé en un idéal athlétique. Cet idéal a été communiqué au sport amateur<sup>20</sup>. Il devait servir de moyen et non de fin en lui-même. Les participants devaient faire montre de sociabilité sur le terrain de jeu. Conséquemment, ce qui importait le plus, c'était la façon de jouer plutôt que le résultat de la joute. Cet idéal était poursuivi au *High School* et à l'université ; par la suite, il se transmettait aux travailleurs à collet blanc. Dès le début, les activités récréatives ont été perçues comme un moyen de démontrer des qualités sociales. Cette façon de voir la récréation est bien illustrée dans le discours de Lord Landsdowne au carnaval d'hiver de Montréal en 1884 :

Mais Messieurs, il me semble que nous ferions erreur si nous considérons ces sports nationaux et ces divertissements que vous avez favorisés avec tellement de succès ayant comme but d'amuser et d'attirer des visiteurs, et rien de plus. Ils occupent une place sérieuse dans notre vie nationale et individuelle. Ni l'individu, ni la nation ne peuvent exister sans la récréation. Face à la pression et à la tension de la vie, que votre métier nous appelle au champ ou à la ville, au bureau ou à la législature ou à l'étude, la récréation doit donner de la force à la fibre intellectuelle. C'est elle qui apporte de la variété à notre existence

19. L'Association Athlétique Amateur (M.A.A.A.) fut au coeur même du développement du sport à Montréal ainsi qu'au Canada. Si vous désirez mieux connaître le rôle de cette association consultez Metcalfe, *op. cit.*

20. Il n'est pas possible de comprendre le sport dans la société moderne sans reconnaître l'influence qu'a exercée l'idéal amateur sur le sport organisé.

quotidienne. Elle permettra de refaire un corps surmené et un esprit fatigué. La récréation rendra notre jeunesse virile et active. Elle leur permettra d'atteindre une maturité vigoureuse et robuste. Elle nous est aussi nécessaire que l'air que nous respirons.<sup>21</sup>

L'importance de ces idées et le besoin de justifier la récréation sont illustrés par le rôle de plus en plus important joué par diverses institutions sociales en vue de rencontrer les besoins des gens dans une société urbaine et industrielle en développement. Des institutions telles que l'Église et l'école durent reviser leur démarche afin de rencontrer ces nouveaux besoins sociaux. Une variété d'activités sportives organisées servirent à atteindre de nouveaux objectifs. Cependant, la promotion de ces activités ne se fit pas au hasard. Dans tous les cas elles furent un moyen en vue d'une fin. Elles ne furent jamais des fins en elles-mêmes. Le sport était utilisé pour inculquer des qualités sociales, soit le travail d'équipe, la persévérance, l'honnêteté et la discipline — la vraie « chrétienté musculaire ».

Parmi les institutions énumérées, c'est l'Église qui a probablement joué le rôle le plus important. Divers groupes religieux offrirent des activités récréatives à partir de 1870. La paroisse catholique romaine de Sainte-Anne située au coeur de Griffintown fut le site de plusieurs rencontres du club *Shamrock Lacrosse* à partir de 1870. En fait, cette paroisse était le centre vital de ce district. Ce n'est que plus tard que les Églises protestantes ont offert des installations pour ce genre d'activité sociale. Dès 1872, il y eut un changement d'attitude dans cette direction. Voici ce qu'a déclaré le rév. De Burns de l'Église presbytérienne du Canada quand on fit l'ouverture du nouvel édifice du Y.M.C.A. :

Cette association n'est pas seulement une association se consacrant à la littérature même si, de fait, elle s'occupe de littérature. Comme l'Église qui enseigne qu'il faut prendre soin du corps aussi bien que de l'intelligence, elle s'intéresse à tout l'homme. Il était convenable de s'occuper du corps si aucune autre association qu'une association chrétienne n'offrait de piscine, de gymnase et ne s'occupait de récréation saine. Les associations chrétiennes devaient le faire.<sup>22</sup>

À cette époque, cette déclaration était révolutionnaire. Cependant, cette recommandation ne fut suivie que plus tard. Durant la décennie de 1870, il y eut des efforts sporadiques pour offrir des activités sportives à la jeunesse de la classe moyenne. En septembre 1872, la *St. James South West Methodist Sunday School* organisa un pique-nique et des sports athlétiques à Bêloeil<sup>23</sup>. En 1876<sup>24</sup>,

21. *Montreal Star*, 5 février 1884.

22. *Ibid.*, 9 septembre 1872.

23. *Montreal Gazette*, 7 septembre 1872.

24. *Ibid.*, 26 avril 1976.

la classe de bible de M. Osborne organisa un *Olympic Athletic Club*. Cependant, ce n'est qu'après 1880 que les Églises commencèrent à supporter des clubs sportifs relativement permanents. Au moins huit ont commencé à organiser la crosse, la raquette, le soccer, le baseball, le cricket ou des associations athlétiques entre 1884 et 1890 ; ces Églises étaient toutes situées à l'ouest du St. Lawrence Main. Ce qui est peut-être plus significatif, c'est le fait que trois églises étaient situées dans les quartiers Sainte-Anne et Pointe Saint-Charles, là où se trouvait la plus grande densité de travailleurs à collet bleu<sup>25</sup>. Vers la fin de 1880, il semble que quelques Églises commençaient à offrir des opportunités pour la récréation physique à certains segments de travailleurs.

Vers la fin de la décennie de 1870, le Y.M.C.A. et les *High Schools* avaient inclus la récréation physique dans leurs programmes. Au début de 1880, le Y.M.C.A. donnait des cours aux hommes d'affaires et à d'autres personnes. Ces groupes appuyaient les clubs de raquetteurs, de football, de crosse et de polo aquatique. Ce n'est qu'en 1891 que fut engagé le premier directeur d'éducation physique. Vers 1875, on constata que le sport des *High Schools* était extracurriculaire. Cependant, on trouvait dans ces deux institutions une classe moyenne parmi les membres. Conséquemment, ils eurent un impact limité sur la société montréalaise.

Même si la preuve est fragmentaire, nous pouvons essayer de tirer des conclusions quant au rôle que ces institutions ont joué pour offrir des activités récréatives. En 1895, elles commençaient à peine à surmonter l'inertie des leaders conservateurs qui avaient de la difficulté à accepter la récréation physique, comme faisant partie du travail de l'Église, des associations de jeunesse ou d'écoles. Quand ce travail fut entrepris, ce sont les travailleurs de la classe moyenne qui ont accepté leur système de valeur. Il fallut attendre la période du sport pour tous pour que ces institutions jouent un rôle important en ce qui concerne l'offre d'installations récréatives.

#### Les installations

L'existence de l'éducation physique suppose la présence d'installations. Au fur et à mesure que la ville de Montréal progressait (on arrivait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle), que la population augmentait ainsi que la dimension physique de la ville, la valeur des terrains s'élevait et les terrains vacants diminuaient. Ce manque de terrains vacants a coïncidé avec une augmentation des demandes d'installations. Conséquemment, le développement et la nature de la récréation physique organisée ont été surtout influencés par les installations disponibles. Vers 1870, on fut témoin d'une demande croissante d'installations privées et

25. *Grace Church*, coin de la rue Wellington et Fortune.



de terrains. Il y eut aussi chez la population une nouvelle préoccupation pour l'obtention d'espaces verts, de parcs, de piscines et de terrains de sport. Les personnes qui contrôlaient les installations privées et publiques avaient une importance disproportionnée par rapport à leur nombre<sup>26</sup>, étant donné le fait que le sport organisé ne pouvait être pratiqué qu'en utilisant les installations publiques et privées. Ces personnes formaient l'élite dans le commerce, les affaires et les classes professionnelles de la communauté. Ces mêmes personnes contrôlaient le conseil de ville et, de cette façon, décidaient de l'usage des terrains publics. Ils établissaient les priorités et passaient les lois qui contrôlaient le milieu urbain. Ce puissant groupe croyait à la bonté innée de l'entreprise libre et s'opposaient à ce que les organismes publics interviennent dans les affaires privées. On peut s'imaginer facilement leurs attitudes vis-à-vis les installations récréatives publiques. Cette attitude s'est clairement manifestée sur le plan de la croissance des parcs et des piscines.

Jusqu'en 1870, les corps publics ne s'intéressèrent pas aux parcs. Avant cette période, les terrains du Mont-Royal (*Fletcher's Field*), la ferme Logan (1875) et l'île Sainte-Hélène (1873) furent acquis par la ville du gouvernement fédéral. Le parc du Mont-Royal fut ouvert au public le 24 mai 1876 après 14 ans d'indécision, d'apathie du public et d'avidité d'individus. Le coût du parc a grimpé de 350 000 \$ à plus d'un million<sup>27</sup>. En fait, le Mont-Royal n'était public que de nom. Comme un travailleur l'a écrit dans le *Star* du 25 juillet 1871 : « c'était réservé aux riches qui pouvaient s'y rendre avec leurs attelages »<sup>28</sup>.

C'est à la suite des efforts du conseil de ville que le Mont-Royal fut acheté. Durant les années 1870, 1871, 1873, 1879 et 1890, des individus ont soulevé la question des parcs publics dans les districts pauvres de l'est et de l'ouest mais sans succès<sup>29</sup>. Des questions plus urgentes au sujet de l'hygiène, du transport et de l'éducation ont fait passer les parcs publics au bas de l'agenda du conseil.

Le conseil démontra peu d'intérêt pour les installations sportives ; on regardait les parcs comme des jardins ornementaux pour faire des promenades le soir ou des espaces permettant à la ville de respirer. Cependant, les clubs

26. On peut voir leur influence dans les lois municipales punitives passées par le conseil de ville. Ces lois défendaient justement l'utilisation de chemins et d'autoroutes publiques pour d'autre but que le transport.

27. Le conseil a changé d'avis à plusieurs reprises. Il fut impossible de secouer l'apathie du public qui ne s'est pas intéressé aux rencontres ouvertes à sa participation. Le coût d'achat a doublé dû au fait que de riches Montréalais ont fait monter les prix de quelques lots en friche.

28. *Montreal Star*, 25 juillet 1871.

29. *Ibid.*, 9 décembre 1879 ; 20 décembre 1870 ; 11 mai 1871 ; 25 juin 1873 ; 25 août 1887 ; 14 mars 1890.

sportifs organisés, ayant de plus en plus de difficultés à fournir leurs propres installations, firent des demandes de terrains à la ville ; ces terrains faisaient partie des parcs<sup>30</sup>. En 1876, le club *Cricket* fit la demande d'un terrain sur le Mont-Royal. Les clubs de football et de crosse firent de même. À la suite de ces efforts, des terrains furent accordés pour la pratique du cricket, de la crosse et d'autres sports pour cette année-là. Divers groupes firent d'autres demandes en 1877 et 1878 ; ce qui indique que le succès de 1876 ne dura pas longtemps<sup>31</sup>. Durant les seize années qui suivirent, des demandes périodiques furent faites pour des parcs, des terrains de récréation, des terrains de jeux pour les enfants et des terrains de sport. Ces demandes furent accueillies avec enthousiasme. Il s'est agi de succès temporaires puisqu'en 1894, Ald. Stevenson refit alors sa proposition qui datait de 1877 : « Que Fletcher Field soit aménagé pour le cricket, la crosse et le baseball »<sup>32</sup>. Le seul succès fut remporté quand on accorda un bail de huit ans au prestigieux *Club de Golf de Montréal*. Ce qui donnait accès à une partie du Mont-Royal<sup>33</sup>. Cependant, on continua l'utilisation du Fletcher Field, de la ferme Logan et de l'île Sainte-Hélène comme terrains de sport sans aucun coût pour le conseil.

Il n'y avait qu'une partie de la population qui utilisait les installations sportives ; par ailleurs les piscines publiques servaient aux masses. L'histoire des piscines publiques gratuites révèle clairement l'apathie du public vis-à-vis les installations récréatives ou de la santé pour les masses. John G. Dining a soumis un prospectus au conseil de ville pour la construction d'une piscine publique. Cette demande, ainsi que d'autres, furent rejetées en 1870, 1871, 1879, 1881 et 1882. Dans chaque cas, on avait insisté sur le besoin d'une piscine pour la population dense du quartier Sainte-Anne ; à chacune des occasions, le conseil a référé la question à un comité et rien ne s'est produit par la suite.

En 1877, le conseil essaya d'obtenir d'Ottawa d'ouvrir des piscines publiques sur la rivière. La demande fut refusée. Cependant, en 1883, le conseil demanda de construire une piscine publique près du canal Lachine entre Wellington Street et le pont Grand Trunk. Le 18 juin 1883, la piscine (26' x 160') fut ouverte aux hommes et aux garçons de 5 heures à 20 heures six jours par semaine. Elle fut assaillie de clients. Il y eut 3 296 personnes durant les quatre premiers jours : la popularité fut telle qu'il fallut limiter la durée du bain à vingt minutes. Le système de valeurs de la clientèle fut illustré à la fin de la première semaine quand le conseil décida d'exiger le port d'un maillot de bain<sup>34</sup>. Malgré le

30. *Montreal Gazette*, 10 mai 1877.

31. *Ibid.*, 23 avril 1877.

32. *Montreal Star*, mai 1894.

33. *Loc. cit.*

34. Les références au sujet de l'ouverture du bain public ont été tirées du *Montreal Star* du 16 au 23 juin, 1883.

fait que cette piscine utilisait l'eau contaminée venant du canal, elle conserva sa popularité durant toute cette période. En 1884, une nouvelle piscine fut ouverte sur l'île Sainte-Hélène. Elle ne connut pas de popularité car elle était située loin des classes ouvrières. Le 1er août 1890, la première piscine publique construite spécialement comme piscine fut ouverte à Desery St. Hochelaga.<sup>35</sup>

Les citoyens de l'est ont accueilli cette construction avec le même enthousiasme que ceux de l'ouest. La fréquentation était encore une fois réservée aux hommes et aux garçons. Le succès des entreprises publiques indique clairement que le travailleur s'intéressait à la récréation physique. Ce succès démontre également qu'il dépendait du support de la classe moyenne. Dans une certaine mesure, le travailleur était victime des conditions dans lesquelles il vivait et sur lesquelles il avait peu de contrôle.

La pauvreté des installations publiques a contribué à augmenter la demande faite au secteur privé de terrains commerciaux et de lots vacants. Par suite de l'augmentation de la population dans la ville, les terrains vacants disparurent et la valeur du terrain augmenta à un tel point qu'il devint impossible aux clubs de conserver des terrains de sport. On a pu constater l'ampleur du problème suite à l'augmentation des taxes en 1876. Elles coûtaient 2 500 \$ par année<sup>36</sup> pour les terrains de crosse de Montréal. Nous avons là une première preuve que les clubs avaient de la difficulté à trouver des ressources financières pour opérer. Cependant, les clubs réagirent immédiatement en déménageant vers la banlieue où le terrain était moins coûteux. En 1878, le club de crosse *Shamrock*, ayant été surpris par l'augmentation des coûts, déménagea sur la vieille ferme des prêtres à l'extérieur des limites ouest de la ville sur la rue Sainte-Catherine. En 1891, le club déménagea encore sur de nouveaux terrains au nord-ouest de Montréal. Le club de Cricket Saint-Georges fut aboli en 1880 suite à la perte de ses terrains pour la construction d'une route. En 1886, des agents immobiliers exercèrent une pression pour obtenir les terrains du club de crosse et de cricket, le centre des activités sportives à Montréal. En juillet, la direction immobilière Philipps fit faire des prévisions en vue de diviser en lots la propriété du *Montreal Lacrosse Grounds*, sur les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine<sup>37</sup>. Il fallut moins d'un an pour que les terrains de crosse et de cricket soient perdus aux agents immobiliers et, en 1889, le M.A.A.A. (Lacrosse) ouvrait de nouveaux terrains dans la banlieue ouest de la côte Saint-Antoine.

Face aux problèmes financiers rencontrés par les clubs, il y eut un mouvement vers la banlieue, puis une fusion à l'intérieur de l'*Amateur Athletic*

35. *Montreal Star*, 1 et 2 août 1890.

36. *Montreal Gazette*, 14 février 1876.

37. *Montreal Star*, 28 juillet 1886.

*Association (A.A.A.)*. en 1877, le *Montreal Lacrosse* et les clubs *Snowshoe* s'associèrent pour louer des salles dans le *Montreal Gymnasium*<sup>38</sup>. Cette association fut légalisée en 1881 quand le M.A.A.A. fut formé avec ses propres terrains et un gymnase.

Ce groupe malgré sa puissance eut de la difficulté à résister à la demande de terrains et fut forcé de déménager sur la côte Saint-Antoine en 1889.

D'autres organismes essayèrent de se fusionner avec plus ou moins de succès. Du côté est, sur des terrains situés au coin de Sainte-Catherine et Delorimier, le *St. Lawrence A.A.A.* (1887) fut suivi par le *Crescent A.A.A.* (1892) et le *Gordon A.A.A.* (1893) : les deux premiers ont succombé à un désastre financier. Le A.A.A. de Côte Saint-Antoine fut formé en 1890. Le *Shamrock A.A.A.* tint sa réunion inaugurale sur de nouveaux terrains en 1892 ; il avait été formé suite à la fusion de trois équipes de crosse. Il semble que devant l'augmentation de la valeur des terrains, il y eut fuite vers l'extérieur et fusion.

Ces terrains n'étaient pas les seules installations disponibles pour la récréation. On a vu apparaître entre 1870 et 1880 un nombre de clubs pour les riches. Dans chaque cas, on construisit des chalets et des installations dispendieuses furent érigées. Le club de handball (1880) fut le premier à rénover ses installations. Un nouveau chalet fut construit pour le *Montreal Golf Club* en 1881<sup>39</sup>. Le Club de Bateaux construisit un nouveau chalet à Pointe-Claire en 1881<sup>40</sup>. En 1881 fut inauguré le Club de Tennis West End et le *Montreal Yacht Club* décida de prendre de l'expansion en ajoutant un nouveau chalet en 1886. Les cent vingt membres du nouveau *Racket Club* dépensèrent 12 000 \$ en 1889 pour aménager des terrains. Pendant ce temps, le Club de tennis de Côte Saint-Antoine s'enorgueillit de quatre terrains et d'un chalet en 1891<sup>41</sup>. D'autres clubs sont apparus au début de 1890 : le *Park Tobaggan Club*, le *St. Lawrence Curling*, le *Grand Trunk Boating Club*, et le *St. Lawrence Yacht Club*. La récréation physique organisée était alors offerte à une catégorie choisie de la société montréalaise. Ces clubs suivirent l'exemple des plus anciens. Ils portaient beaucoup d'attention aux aspects sociaux de la vie du club.

Des ensembles d'installations furent créés à l'usage de groupes sociaux choisis ; il s'agissait de compagnies à parts conjointes dont les investisseurs pour la plupart étaient membres de clubs. Le premier qui est apparu fut le *Victoria Skating Club* en 1862. Plusieurs gymnases furent ouverts entre les années 1860 et 1870 ; ce furent le *Montreal* (1867), l'*Union* (1870) et le *Barnjum* (1876). La

38. *Montreal Gazette*, 27 mars 1877.

39. *Montreal Star*, 6 octobre 1881.

40. *Ibid.*, 17 juin 1881.

41. *Ibid.*, 17 décembre 1891.

piscine *Kilgallon* s'est trouvée attachée au port, de 1870 jusqu'au moment où elle fut brûlée en 1885<sup>42</sup>. L'installation la plus intéressante fut peut-être *l' Athletic Club House* (1885) sur la Côte-des-Neiges. C'était une compagnie formée de raquetteurs et destinée aux raquetteurs. Elle a vécu une existence précaire jusqu'aux débuts de 1890. Elle était le rendez-vous des excursions de divers clubs de raquetteurs<sup>43</sup>.

Toutes les installations que nous avons mentionnées étaient réclamées par les participants. Cependant, deux autres sortes d'installations étaient voulues par des entrepreneurs en vue de faire des gains financiers. La première catégorie fut les pistes de course mais devint un lieu à buts multiples pour les activités sportives professionnelles et amateurs. Le premier terrain de course fut le *Fashion Race Course* (Blue Bonnets) dans le West End (1870). Dès 1872, le *Decker Park* ouvrit à Mile End et le *Lepine Park* (1872) à Hochelaga. Une compagnie avec parts construisit le dernier à Pointe Saint-Charles (1883). Dans chaque cas, les terrains de course étaient situés à la périphérie de la ville.

Dès 1850, des entrepreneurs ont aménagé des espaces sur le fleuve Saint-Laurent. Ils enlevèrent la neige et exigèrent un prix d'entrée de ceux qui voulaient y patiner. À la fin des années '60, deux patinoires couvertes furent construites dans le quartier Saint-Antoine ; cependant, ce n'est qu'à la fin de la décennie 1870 qu'un grand nombre de patinoires surgirent sur des sites vacants un peu partout dans la ville. L'année 1880 marqua le sommet pour les patinoires temporaires en plein air ; on les construisait sur des bouts de terrain où la population était dense ; elles disparurent quand ces terrains furent utilisés pour des maisons, des usines ou des bureaux. Selon la figure 3, les patinoires étaient réparties de telle façon qu'elles étaient disponibles pour toutes les couches de la municipalité. La plus grande partie était située où vivaient des travailleurs à collet blanc et bleu<sup>44</sup>. L'apparition de ces patinoires indique que de plus en plus de gens s'intéressaient à des activités récréatives. Il est impossible de dire qui fréquentait ces patinoires, mais sachant qu'il fallait payer un prix d'entrée, il est logique de supposer que les travailleurs ne pouvaient pas se permettre de les fréquenter régulièrement.

42. *Ibid.*, 21 septembre 1885.

43. Le chalet des sports fut construit par les raquetteurs. Il devrait servir de lieu de rendez-vous à l'occasion d'excursions en montagne. Selon les comptes rendus disponibles, on peut constater qu'il y avait du football qui était joué à l'intérieur.

On pouvait même y voir des hommes qui valsaient ensemble. Ceci démontre que ces Montréalais n'étaient pas des puritains. Plusieurs de ces jeunes hommes ont gravi l'échelle sociale et sont devenus des chefs dans le commerce, la finance et l'éducation à Montréal.

44. Nos références proviennent des Archives Nationales, filière du M.A.A.A. Ils proviennent également du *Montréal Star*. C'est entre les années 1875 et 1884 que nous avons identifié les patinoires sur glace situées en plein air.

Il n'y a pas de doute que même si l'augmentation des prix obligèrent les clubs à perdre leurs terrains, il y eut une augmentation significative du nombre des installations après 1870. À la fin de la décennie 1880, il y avait au moins 36 installations sportives permanentes à Montréal. Nous pouvons découvrir les caractéristiques de la récréation physique organisée en regardant où elles étaient situées. Ces terrains, clubs privés et installations commerciales se trouvaient généralement près des quartiers anglophones. De fait, il y en avait une grande concentration dans le quartier Saint-Antoine. En 1890, la ferme Logan, l'île Sainte-Hélène, les parcs publics et les pistes de courses commerciales desservaient Montréal.

En conséquence, jusqu'à 1890, la récréation physique organisée fut créée pour les anglophones et aussi pratiquée par ces derniers.

Les années 1890

Les collets blancs ont contribué à contrôler l'idéologie sportive et la structure organisationnelle durant les années '90. De fait, le sport entraînait dans

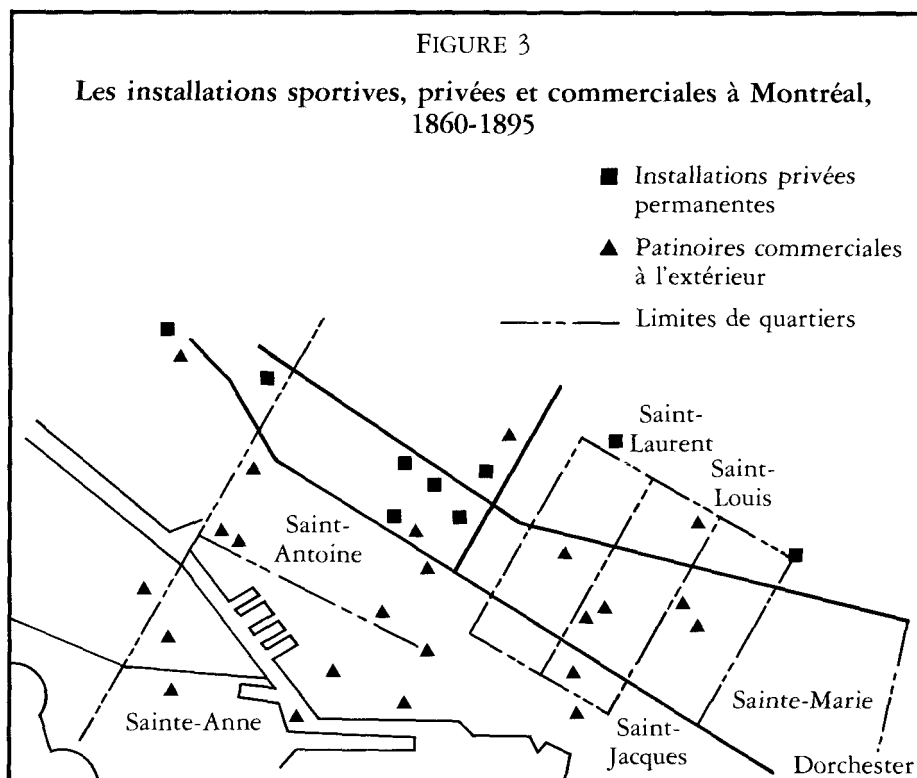


TABLEAU 4  
**Endroits où étaient situés les clubs de crosse et  
 de soccer à Montréal de 1891 à 1894**

	Saint- Antoine	Saint- Laurent	Sainte- Cunégonde	Saint- Louis	Autres
La crosse	23 (30)	13 (17)	18 (24)	18 (24)	4 (5)
Le soccer	4 (15)	4 (15)	9 (35)	7 (27)	2 (8)
Total	27 (26)	17 (17)	27 (26)	25 (25)	6 (6)

une nouvelle période : l'ère des sports de masse. Si on examine la figure 1, on constate une croissance phénoménale du nombre de clubs durant la période 1891-1894. Il y avait plus de cent clubs en 1894.

Malgré cette floraison des clubs pour les sports d'élite, comme le lawntennis et le yachting, ce sont les sports d'équipe qui ont connu la plus grande vogue : la crosse (36 à 49), le hockey (23 à 46), le cricket (13 à 21), le soccer qui débutait (9 à 29) et le basketball qui venait d'être inventé (1891) (0 à 11). Le plus important était la mise sur pied d'horaires réguliers, qui ont donné le signal à l'arrivée du sport comme partie intrégrale des activités récréatives des Montréalais. Comme nous l'avons mentionné, la première ligue de crosse fut formée en 1885. Cependant, ce n'est qu'à partir de 1890 que les ligues devinrent la structure fondamentale du sport de compétition.

En 1894, 24 ligues fonctionnaient à Montréal. Elles touchaient à sept sports. L'augmentation d'équipes et de ligues était due à une plus grande participation de la base. Il y avait des ligues juvéniles au soccer et à la crosse. Ce développement indiquait une démocratisation du sport. Les clubs furent répartis dans toute la ville et loin du quartier dominant, celui de Saint-Antoine.

Si on fait une comparaison entre les figures 2 et 4, il est clair que la crosse s'est déplacée de façon significative du quartier Saint-Antoine (82 % à 30 %) vers le reste de Montréal, en particulier vers la classe ouvrière de Sainte-Anne et Saint-Gabriel et de l'est de St. Lawrence Main. Ce sont en majorité des anglophones qui furent les nouveaux groupes à s'inscrire à la récréation physique organisée. Les seuls sports qui signalent la présence de Canadiens

45. C'est en utilisant le *Montreal Star* de 1891 e 1894 que nous avons réussi à situer les clubs de soccer et de crosse.

français sont la crosse et la raquette. Il est clair que le sport organisé n'était plus réservé exclusivement à un élite sociale.

#### La récréation commerciale

Quand une société commence à s'industrialiser, on accorde peu d'importance et on prévoit peu de place aux loisirs pour les masses. Une couche de la société est attirée vers le plaisir et les activités orientées vers l'immédiat ; d'autres adhèrent à un évangile du travail.

Ce serait une erreur que de donner une connotation de classe à ce groupe. Des individus venant de tous les domaines de la vie adoptent cette philosophie orientée vers le présent, rejetant le travail comme la seule signification de la vie. Les entrepreneurs de spectacles sportifs commerciaux ont poussé ces valeurs vers un sommet ; ils faisaient de la promotion pour un gain matériel. Ils furent populaires durant toute la période 1870-1895. Il est évident que la classe dite des travailleurs fournissait une partie importante des spectateurs qui regardaient, buvaient et gageaient en ces occasions.

L'augmentation graduelle du nombre des promotions orientées vers les spectateurs durant la période suivant 1870 est une preuve concrète de l'intérêt de la population pour les activités récréatives. Quelques-uns de ces événements comme les courses de chevaux, les combats de boxe et de lutte étaient plutôt mal vus par les Églises et les défenseurs de la morale publique. Cependant, ils ne furent jamais déclarés illégaux. Il y eut d'autres activités contre lesquelles on s'opposait. Ce furent les divertissements du dimanche ; quelques sports, les combats de coqs et les *prize fighting* qui étaient illégaux. Ces divertissements plaisaient à un groupe de personnes différentes de celles qui pratiquaient le sport amateur.

Le sport spectacle le plus populaire fut peut-être les courses de chevaux. Ce sport était pratiqué depuis longtemps au Québec. Il y avait des défis, des courses l'été et au printemps, le *trotting* l'été et l'hiver et le *Steeplechase* annuel. Avant 1870, le seul calendrier régulier de courses eut lieu au *Montreal Hunt Club Steeplechases*. Ces passe-temps anglais étaient exclusifs dans tous les sens : les participants, les membres, le lieu de rencontre qui était une ferme appartenant aux membres. Les spectateurs venaient de l'élite de Montréal en 1870.

Deux mesures furent prises qui ont influencé les courses de chevaux. En premier lieu, des citoyens en vue de Montréal formèrent les clubs *Turf* et *Trotting* pour normaliser les courses d'été et d'hiver<sup>46</sup>. À partir de cette époque des rencontres régulières eurent lieu sous les auspices de ces groupes le

46. *Montreal Star*, 10 décembre 1870.



printemps, l'été, l'automne et l'hiver. En 1881, ils ont accru leur influence en fondant le *Province of Quebec Turf Club*. Conséquemment, l'organisation et le contrôle des courses de chevaux étaient dans les mains de l'élite sociale. À l'occasion, on offrait des spectacles destinés à une couche différente de la population.

Il y eut un événement plus important que la croissance du nombre des courses de chevaux, ce fut l'inauguration de trois pistes de courses relativement permanentes. Le *Fashion Race Course* à l'ouest, le *Desker Park* à Mile End et le *Lepine Park* à l'est. Elles furent ouvertes en 1870. Cependant, ce qui importait le plus pour les amateurs, c'était le grand nombre de défis, les courses sur le plat, les courses de dix milles en boghey, les courses de 20 milles, le trot, les épreuves de handicap, les courses de quatre jours et une variété d'autres. Les courses se sont multipliées de 1870 à 1895. Les gentilshommes, les conseillers, les bouchers, les fermiers et d'autres faisaient courir leurs chevaux contre la montre en plus de les opposer les uns aux autres. Les informations que nous possédons au sujet de la foule nous indiquent que la fraternité des courses de chevaux débordait les limites de classes et couvrait tous les éléments de la communauté.

On peut illustrer l'attrait qu'exerçait sur les gens les modes qui connaissaient une popularité instantanée, puis disparaissaient. On attirait ainsi jusqu'à 5 000 spectateurs en un seul lieu pendant plusieurs semaines ou des mois, puis ces activités disparaissaient aussi rapidement qu'elles étaient apparues. Entre 1869 et 1871, les pistes de vélocipède ont attiré de grandes foules au Jardin Guilbault et à d'autres endroits de la ville. Les journaux et les ministres firent campagne contre la boisson, le jeu et l'immoralité, habitudes associées à ces repaires du vice. Quand les courses de vélocipède ont disparu en 1871, il fallut attendre jusqu'en 1877 avant qu'on organisât des concours de marche professionnelle au Perry Hall et au Guilmore Gardens. Les marcheurs se disputèrent des bourses atteignant 10 000 \$. Cependant, ils cessèrent en 1880 pour être remplacés en 1888 par des courses de chevaux à la patinoire Victoria. Ces modes eurent une chose en commun ; elles attiraient les masses et elles étaient associées au jeu.

D'autres aventures sportives et commerciales consistaient en soirées de boxe et en championnats du monde de lutte. Des démonstrations de force ont attiré des spectateurs à divers intervalles durant toute la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle ; ces concours amenaient une clientèle différente de celle des compétitions sportives amateurs. Peut-être y a-t-il un fait plus important c'est que les divertissements athlétiques commerciaux gagnèrent de la popularité à mesure que le siècle progressait. Ces divertissements étaient offerts à un plus grand nombre d'ouvriers.

Plusieurs personnes ne pouvaient assister aux divertissements du samedi car elles étaient liées à une semaine de travail de six jours. Il ne restait que le dimanche pour le repos et la récréation. En dépit des plaintes persistantes au sujet de la laïcisation du dimanche, plusieurs Montréalais avaient choisi le dimanche pour se récréer<sup>47</sup>. Malgré que les spectateurs provenaient de toutes les couches de la société, les épreuves avaient lieu aux endroits où les classes ouvrières étaient prédominantes ; aussi l'assistance était formée à la fois d'anglophones et de francophones.

Ces divertissements sportifs étaient l'antithèse des sports amateurs populaires du quartier Saint-Antoine. Ces « jeux » étaient souvent violents. On les pratiquait en vue de gains financiers et d'un plaisir immédiat et non pour démontrer des qualités sociales. Il y avait régulièrement des gageures, des beuveries et des spectacles de débauche destinés à la classe ouvrière de l'extérieur de la ville, ce qui les plaçait en dehors de la juridiction du conseil de ville de Montréal, sous la surveillance de conseils plus accueillants. Les critiques répétées contre la laïcisation du Sabbath nous permettent de mieux comprendre la nature de cette sous-culture du dimanche et la popularité de ces divertissements. L'été de 1870 marqua le sommet de la rage du vélocipède ; ce qui souleva la colère de l'éditeur du *Montreal Star* qui exprima sa frustration face à l'incapacité du conseil de ville de contrôler les activités du dimanche au Mile End<sup>48</sup>. Le dimanche 22 mai 1870, près de cinq mille spectateurs se rassemblèrent pour regarder les champions du vélocipède Pacquette et Allard. Les jurons, les beuveries et les gageures accompagnèrent les trois courses<sup>49</sup>. La même année, des foules atteignant 4 000 personnes furent témoins de courses de vélocipède, d'acrobaties, de combats de championnat, de batailles de coqs et de danses à Saint-Henri, Saint-Jean-Baptiste et aux Jardins Guilbault situés dans les limites de la ville. Le problème devient tel que le conseil de ville dut tenir une assemblée spéciale pour éviter la laïcisation du sabbath<sup>50</sup>. Durant les 20 ans qui suivirent, la question fut soulevée à plusieurs occasions. En 1871, il y eut des combats de championnat, des courses de vélocipède à Saint-Henri et au rond Saint-Jacques et, le dimanche des divertissements au Jardin Viger<sup>51</sup>. En novembre 1873, le conseil de ville adopta des moyens pour faire respecter le dimanche<sup>52</sup>. En 1878, des plaintes furent portées pour les désordres causés par

47. Entre les années 1870 et 1894, l'éditorialiste du *Star* a traité 35 fois de la « désacralisation du sabbath ».

48. *Montreal Star*, 15 août 1869.

49. *Ibid.*, 25 mai 1870.

50. *Ibid.*, 15 octobre 1870.

51. *Ibid.*, 27 mars 1871 ; 10 avril 1871 ; 19 juin 1871.

52. *Ibid.*, 18 novembre 1875.

les foules le dimanche dans les villages de Saint-Henri et de Saint-Jean Baptiste en rapport avec les sports pratiqués ouvertement dans les deux villages<sup>53</sup>.

Des foules de 3 000 personnes assistaient à ces sports athlétiques qui avaient lieu régulièrement le dimanche après-midi. En 1881, de grandes foules surveillaient également les courses de chevaux le dimanche sur le canal Lachine<sup>54</sup>. En 1884, des salles de billard et des patinoires faisaient de bonnes affaires. Au début de 1890, l'intérêt fut porté vers le patinage et le jeu de hockey qui devint plus populaire<sup>55</sup>. Ces nombreux exemples illustrent l'existence d'une industrie du divertissement du dimanche qui attirait surtout les travailleurs. Plusieurs groupes de travailleurs n'étaient pas épuisés par leurs heures de travail. Ils savaient profiter d'une journée libre par semaine et y trouver du plaisir. Ils échappaient à la réalité grâce à ces spectacles durant lesquels ils pouvaient jurer, boire et bénéficier de la compagnie d'autres individus aussi bien intentionnés. C'était sûrement la manifestation du rejet de valeurs d'une classe moyenne orientée vers le travail.

Une autre activité représentait des valeurs opposées à celles qu'adoptait la classe moyenne des athlètes amateurs : c'étaient les combats de coqs. Entre 1875 et 1900, il y eut une campagne pour supprimer ces combats, et pourtant, ils continuèrent. Ce sont les poursuites engagées par le R.S.P.C.A. qui nous permettent de jeter un coup d'oeil sur cette sous-culture. Les 22 combats de coqs litigieux disputés entre 1860 et 1895 eurent lieu auprès des classes ouvrières à Pointe Saint-Charles, près des tanneries de Saint-Henri et sur les limites des quartiers St. James et St. Mary<sup>56</sup>. Parmi les 43 participants poursuivis, 39 étaient des travailleurs à collet bleu. Bien que la majorité des combats fussent organisés par des groupes ethniques particuliers, il y eut quelques interactions entre Français et Anglais.

Alors que le sport organisé était réservé aux groupes qui adhéraient à l'idéal amateur, le sport commercial et le sport du dimanche étaient supportés par toute la population. Contrairement aux jugements sombres au sujet de la vie urbaine, nous avons la preuve qu'un réseau étendu de divertissements a existé. Cela nous apprend que la population n'a pas accepté l'influence puritaine de l'Église et de l'éthique du travail, mais qu'elle cherchait activement le plaisir et la réjouissance. La disponibilité du sport commercialisé là où était la classe de travailleurs nous prouve qu'il y avait une philosophie orientée vers le plaisir parmi de nombreuses couches de la société montréalaise.

53. *Ibid.*, 15 mai 1878.

54. *Ibid.*, 12 janvier 1880.

55. *Ibid.*, 19 mars 1891 ; 17 mars 1892.

56. Les références proviennent du *Montreal Star* et de la *Gazette* de Montréal.

## Conclusions

Durant les années 1840 à 1895, on fut témoin d'un changement dans l'organisation de la récréation physique. On est passé par des activités orientées socialement à des sports spectacles visant les masses. Cependant, il a fallu attendre les années 1870-1890, période d'urbanisation et d'industrialisation, pour voir cet impact sur les modes de récréation physique.

On fut alors témoin d'une augmentation marquée du nombre des clubs, de l'introduction de nouveaux sports, du développement des structures organisationnelles, de la naissance des parcs et des piscines publiques, et de la construction d'installations privées et commerciales. Ces événements ont établi les modes de récréation physique urbaine qui sont demeurées inchangées jusqu'à la période moderne. Durant cette période de changements, certains facteurs ont surgi, qui furent au centre même de la croissance de la récréation : le rôle dominant des anglophones à collet blanc du quartier Saint-Antoine, la démocratisation naissante dans certains sports d'équipe, la croissance de la récréation commerciale basée sur un système de valeurs différent de celui qui dominait le sport amateur et finalement la mise sur pied de modes d'utilisation du sol sur lequel les systèmes modernes sont appuyés.

Il est probable que le facteur dominant fut la concentration des anglophones dans le quartier Saint-Antoine. C'est ce groupe qui a conçu la récréation physique organisée. Il l'a nourrie et maintenue continuellement en exclusivité en créant de nombreux clubs sportifs, en construisant des installations privées et des chalets et en utilisant le *black bail* pour éloigner les personnes non désirées. À mesure que le club se développait, le groupe inculquait sa propre empreinte en terme de code amateur. Ce code donna au sport sa signification qui dépassait la simple victoire et le plaisir. Il a influencé tous les clubs sportifs organisés durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. Cette influence fut d'autant plus grande que les mêmes personnes assumaient le contrôle de la structure administrative du sport amateur et jouaient un rôle dominant dans la promotion du sport à l'université, au *high school*, au Y.M.C.A. et dans les Églises. Les seuls exemples réels de démocratisation du sport amateur eurent lieu au soccer, au baseball et à la crosse. Il faut dire que même dans ces cas les sports prenaient origine dans les clubs de l'élite et dans ceux des travailleurs à collet blanc, dans les divers établissements de vente de détail et de gros ainsi que dans les bureaux de la G.T.R. Les premiers travailleurs qui s'impliquèrent furent des mécaniciens de Pointe Saint-Charles. Les Églises situées dans les milieux de travailleurs s'impliquèrent ; elles ont donné de l'ampleur au mouvement en favorisant le développement du sport vers 1890. Conséquemment, la classe des travailleurs fut la première à s'impliquer dans le sport. C'était le groupe le plus près des valeurs de la classe moyenne.

C'est l'individualisme débridé et en second lieu cette croyance qu'il fallait intervenir le moins possible auprès des représentants des affaires publiques ou privées qui ont limité la création de parcs publics. En fait, la disponibilité du Mont-Royal, de la ferme Logan, de l'île Sainte-Hélène, pour les spectateurs. L'existence d'un grand réseau de divertissement, le dimanche, révèle que les différentes couches de la population y participaient. Ces groupes se distinguaient de ceux du sport amateur organisé.

L'individualisme débridé et la croyance qu'il devait y avoir des restrictions au point de vue interférence dans les affaires publiques ou privées ont limité la création de parcs publics. En fait, la disponibilité du Mont-Royal, de la ferme Logan, de l'île Sainte-Hélène, ont été cause de l'absence de politique récréative pour la ville. Pour ces « Victoriens », le sport était une question privée. Aussi ceux qui avaient accès à ces installations sportives devaient pouvoir se le permettre. Même dans ces cas-là, la valeur du terrain dans une ville en expansion était telle que les clubs athlétiques devaient se rendre en banlieue afin de trouver des terrains à prix raisonnable. L'absence d'implication publique au point de vue construction et entretien des installations sportives signifiait moins de disponibilité dans les milieux où la population était dense. La preuve que les installations et les opportunités étaient à la portée des masses au point de vue récréation, on peut la trouver dans le développement commercial de la récréation et de l'augmentation de l'implication des institutions sociales telles que l'Église et le Y.M.C.A.

En conclusion, il semblerait que pour les gens au pouvoir, il s'agissait d'un divertissement frivole s'éloignant de la vraie signification de la vie — le travail. En fait, la récréation devint de plus en plus importante à mesure que le siècle avançait. Malgré l'apathie publique, il est évident que pour beaucoup d'individus la récréation était un élément important de la vie dans une société industrielle en émergence.



## Index alphabétique

### -A-

- Abdou, Kamal Saleth, 7, 31-39  
Abénaquis, 189, 237  
acrobatie, 15, 23, 24, 61, 62, 69  
Adamson, J.W., 87, 90  
Affleck, G.B., 108, 134, 137, 153  
Africains, 244  
Albinson, J., 272  
Alexander, Fraser, 256  
Alfonsus, 85  
Algonquins, 233, 236, 258  
Allemagne, 89, 111, 115, 117, 127-153  
alpinisme, 123, 124, 133, 143, 144, 159,  
172, 173, 175  
Alt, Robert, 90  
amentum, 62  
Amérindiens, 12, 172, 181-268  
Amoros, Francisco, 112  
amour courtois, 82-83  
Amyot, Jean, 192  
Anburey, Thomas, 210, 239  
André, Christian Carl, 121, 124  
Angleterre, 32, 73, 79, 89, 93-107, 158,  
162-169, 172, 178  
Anglophones-Montréal, 271-297  
Antoniano, Cardinal, 101  
Arabes, 32  
arbalète, 86  
arc-général, 13, 34, 86, 98, 123, 124, 173,  
183, 243-253  
arc-Canada, 190-191, 264, 268  
archers-Joliette, 253  
Aristophane, 42-44, 49-50  
Aristote, 47, 50, 94  
Arnold, Thomas, 164-166  
Arntz, Helmut, 152  
ascolia-jeu, 61-62  
Asham, Roger, 106  
Ashmolean museum, 7, 20-27  
Asie mineure, 41, 46  
Assiniboines, 246, 248  
Assyriens, 13, 32  
Athènes, 7, 41, 95, 167  
athlétisme, 37, 62, 133, 139, 144, 145,  
146, 147, 164, 273  
Atticus, 14

Aubin, Napoléon, 236  
Aue, Hartmann von, 85, 91

Auguste, 67  
Australiens, 12, 18

### -B-

badminton, 176  
Baikie, James, 39  
bains, 18, 67, 68  
baïonnette, 144  
balançoire, 17, 123  
balle-général, 16, 18, 33, 34, 37, 44, 62,  
68, 100, 102, 106, 122  
balle au mur, 123, 175  
balle-Canada, 189  
balle-molle, 177  
ballet, 184  
ballon volant, 123  
Barriault, Yvette, 199  
baseball, 18, 19, 44, 174, 276, 277, 278,  
279, 280, 281, 284  
Basedow, Johan Bernard, 11, 115, 117,  
120, 121, 123, 133  
basketball, 147, 173, 177, 291  
Batiscan, 205  
bâton-jeu,  
- général, 15, 33-35  
- Canada, 187, 264  
bâtonnets, 34-35  
battagaway-Canada, 188  
Bayard, Pierre de, 80, 84  
Beaugrand, Honoré, 237  
Beauvais, Vincent de, 85  
Beazley, J.D., 60, 62, 63  
Belgique, 178  
Bell, Dora M., 85, 90  
Bellows, George, 44  
Bennett, B.L., 108, 113, 127, 155-160  
Bergeron, Richard, 220  
Bennett, Hajo, 90, 152  
bicyclette, 18, 139, 165, 176, 276-278,

282, 293, 294  
Biewend, A.B.C., 131  
bilboquet, 190  
billard, 175, 186  
birling, 173  
Bishop, Morris, 10, 14, 75, 90  
Bismark, 128  
bison-chasse-Canada, 201-202  
Blanchard, K., 270  
blessé-danse, 256  
bobsley, 144  
Bode, Rudeolf, 144-145  
Boorde, Andrew, 103, 108  
borsa-jeu, 61-62  
Boucher, Pierre, 231  
Boucicaut, Marshal, 80, 85, 89  
Bouet, Michel, 161-163, 165, 169  
boulingrin, 174  
Bourdon, Roland, 220  
boxe, 11, 14, 16, 35, 43, 48, 56, 57, 62,  
68, 147, 162, 164, 174, 292  
Boyd, William, 117, 119, 120  
Boyer, Raymond, 185, 193  
Bracciolini, Poggio, 103  
Branting, Gabriel, 158  
Breasted, James H., 39  
Brébeuf, Jean de, s.j., 234  
Breeze, Duncan, 220  
Broekhoff, Jan, 73, 75-91  
bronze-jeu, 62  
Brueghel, 11  
Budge, E. Wallis, 39  
Bumke, Joachim, 81, 82, 90  
Burckhardt, Jacob, 90, 96, 108  
Buteux, Jacques, s.j., 200, 225



## -C-

- Caligula, 66  
calumet, 184  
Cambridge university, 106  
Cameron, Charles, 68, 70  
Canada, 2, 178, 183-297  
cannes à pêche, 33-34  
canot,  
- général, 11, 34-35, 124, 144, 175, 176  
- Canada, 183, 186, 198, 209, 211, 217-227, 229-241  
Cardano, 102  
Cardinal, M., 237  
caribou-chasse-Canada, 198  
Carle, Pierre, 194  
Caron, Fernand, 161-169  
cartes-jeu-Canada, 185-186  
Cartier, Jacques, 240  
Carver, Jonathan, 249, 254  
Casanova, J.-D., 245, 254  
Castiglione, Baldesar, 90, 97, 98, 101  
castor-chasse-Canada, 198-200  
Catalogne, Gédéon de,  
cerceau-jeu, 35, 69, 123, 264, 268  
cérémonielle-danse, 256  
cerf-chasse, 200  
cerf-volant, 174  
Chagan, Bernard-Assiniwi, 193  
Champlain, 234, 240, 257  
chariot-course, 18, 66  
Charland, Thomas-Marie, 193  
Charlevoix, Pierre-François-Xavier de,  
s.j., 186, 199, 202, 203, 209, 213, 232, 258  
chasse,  
- général, 10, 11, 13, 16, 18, 21-26, 33-35, 44, 62, 68, 86, 101, 106, 124, 173-175  
- Canada, 195-204, 220, 252, 272, 27, 27, 278  
chasse-galerie, 237  
Chevalerie, 75-91, 94, 97  
Chevaux, 66  
chevreuil, chasse, 200-201  
Chine, 12, 14, 178  
Chipewyans, 251  
Chipiez, Charles, 31, 39  
Chrétien de Troyes, 83  
Christensen, Erik, 158  
Chrysoloras, 93, 103  
Cicéron, 14  
cirque, 66  
Clapin, 230  
Clare, Michel, 166  
Classique internationale de canots, 183, 217-227  
Clephan, R. Coltman, 90  
clubs, 135, 138-142, 162, 271-297  
Club de canotage Radison, 220, 224  
Cnide, 46  
Colet, 103-104  
Combats  
- général, 10, 15, 18, 33-35, 79  
- coqs, 172, 294-295  
- gladiateurs, 55, 62, 66-67  
- taureaux, 10, 12, 21, 37, 47, 172  
Coménius, 114  
Constantin, 68  
cor, 53  
corkball, 176  
Cornish, F. Wavie, 90  
Cos, 46  
cotillon-danse, 260-263  
Coubertin, Pierre de, 165-167  
course,  
- général, 14, 15, 21, 22, 26, 34, 35, 47, 48, 58, 60, 62, 68, 101, 123, 123, 142-144, 164, 173, 175-177  
- automobile, 177  
- Canada, 191, 192, 220  
- canot, 220-227  
- carriole, 186  
- chariot, 13, 15, 18, 59, 60, 62, 66  
- chevaux, 58-60, 62, 66, 162, 174, 175, 289, 292-295

- chien, 176
- pied, 162, 264, 268
- stade, 17
- Crète, 7, 18, 22
- Crète, Jean, 224
- Crevel, Jacques, 197, 212, 232
- Crevel, Maryvonne, 197
- cricket, 15, 18, 136, 144, 164, 175,  
272, 273, 274, 277, 278, 281, 284,  
286, 287, 291
- croquet, 175
- cross-country, 146, 164
- crosse, 16, 173, 188, 264, 268, 274, 276-  
282, 284, 286, 287, 288, 291, 292
- Crossland, Jessie, 90
- Culin, S., 264
- Cumston, Charles, 39
- curling, 175, 273, 278, 288
- Curtis, Edward S., 246, 248, 251, 254
- cyclisme, 18, 139, 165, 176, 277, 282,  
288, 293
- Cyriax, Edgard F., 102, 108

**-D-**

- Dainville, D., 193, 250
- Dalen, D.B. van, 108, 113, 127, 155-160
- Damback, John, 152
- Danemark, 11, 158, 159
- danse, 11, 16, 17, 18, 21, 26, 33-35, 44,  
45, 53-55, 62, 86, 99, 102, 105-107,  
120, 123, 124, 145, 146, 162, 184,  
255-261
- dards, 176
- Davies, S., 39
- dés-jeux,
  - général, 61-62
  - Canada, 185, 187, 264, 268
- découverte-danse, 256
- De Genst, H., 76, 90
- Delanglez, Jean, 240
- De Nayer, P.-P., 162, 167, 169
- Dennis, G., 55, 60-63
- Denommé, Ovila, 223
- Denoncourt, Ernest, 220
- Denys d'Halicarnasse, 52, 63
- Deschamp, Eustache, 86, 90
- Descoteaux, Jean, 220
- Des Gagniers, Jean, 239
- Des Groseillers, 225
- Desrosiers, Léopold, 249, 254, 258
- devinettes-jeu, 16, 34, 35, 37
- dextérité-danse, 257
- diaulos, 15
- Diem, Carl, 39, 56, 63, 77, 87, 90, 129,  
130, 137, 141, 142, 152
- Diem, Liselott, 137, 141, 149, 152
- Dion, Chrysostome, 47, 50, 66, 70
- disque-lancer, 14, 48, 55, 56, 62, 68, 124
- Dixon, J.G., 138, 152
- Doherty, C.J., 280
- Dorais, Louis-Jacques, 212
- Douville, Raymond, 245
- Duell, P., 53, 63
- Dugas, Georges, 249, 251, 254
- Du Toit, 121, 123

**-E-**

- échelles, 86, 123, 159
- Écossais, 271-297
- Écosse, 178
- Égypte, 7, 13-15, 22, 31-39, 41, 46, 178
- Eichel, Wolfgang, 90
- Einstein, L., 108
- Eitner, Gustav, 137
- Ellis, Henri, 208, 241, 244, 245, 246, 254
- Elyot, Thomas, 105, 106, 108
- Émile-roman, 111, 114, 116, 120, 121,  
122, 125
- empire romain, 65, 75, 79

équilibriste, 69  
 équitation, 13, 15, 35, 37, 69, 98, 101,  
     107, 120, 123  
 Erasme, 103, 104, 108  
 Erman, Adolf, 32, 39  
 escaliers, 159  
 Eschine, 49, 50  
 Eschyle, 53, 63  
 escrime, 100, 106, 120, 122, 144, 149,  
     174  
 Espagne, 89, 95, 178  
 Esquimaux, 190, 196, 207, 208, 211,  
     212, 244, 245

Estes, Tom, 224  
 esturgeon, 208, 213  
 États-Unis, 165, 172, 173, 178  
 Étrusques, 7, 8, 13, 14, 15, 17, 18, 51-63, 67  
 Euripide, 53, 63  
 Evans, 11, 24  
 Excursions, 121, 123, 139, 143, 144, 145,  
     146, 220, 272  
 Eyler, Marvin H., 171, 179  
 exultation-danse, 256, 257  
 Eyquem, 166, 169

## -F -

Fadden, John, 193  
 Falkner, Edward, 39  
 Faraud, Henry, 188, 193  
 Faure, Paul, 7  
 Feltre, Vittorino da, 97, 99, 100, 102,  
     104  
 féodalité, 79-91  
 fers-jeu, 175-188  
 fers-jeu, 175, 188  
 Fernand-Michel, 208, 212  
 Ferrare, 99  
 festivals, 48, 66, 150  
 fêtes religieuses-danse, 257  
 feu-danse, 256  
 filet-pêche-Canada, 206, 208, 209  
 Finlande, 156  
 Fisher, Carl, 129, 137  
 Fisher, D., 271  
 Fitch, 131  
 flèches-arc-Canada, 196, 214, 245-  
     247, 250  
 Fleming, 103  
 Fletcher, Arthur, 152

Fleury, Jean-Marc, 207, 212  
 flickerball, 177  
 Florence, 93-96, 98  
 flute, 52, 53  
 football, 15, 96, 106, 129, 164, 176, 177,  
     264, 268, 277, 278, 282, 284  
 Forbes, Clarence, 7, 41-49  
 France, 32, 79, 95, 112, 115, 158, 166,  
     178, 188, 197  
 Franquet, 219, 232  
 Frazer, J.D., 266  
 Free, 103  
 Freeman, Kenneth J., 50  
 freeze-bee, 13  
 Fremantle, Anne, 75, 91  
 Friesen, 133, 134  
 Frobisher, Martin, 196, 246, 254  
 Froissart, Jean, 89, 91  
 Fuhr, Christoph, 130, 153  
 Fuller, Francis, 115  
 Funck-Brentano, F., 108  
 fusils-chasse, 204

## -G -

gageures, 264-266  
 Galien, 67, 70, 102, 103, 105, 107

Gange, 12  
 Gardiner, E. Norman, 36, 39, 63

Garnier, 258  
 Gaulois, 52  
 Gauthier, Léon, 81, 84, 91  
 gelansport, 146  
 Georgii, Cari August, 158  
 Gerhard, E., 62, 63  
 Gervase, Matthew, 94  
 Giglioli, G.Q., 59, 63  
 gigue, 260-263  
 Gilbert, Sir Humphrey, 106  
 Gillet, B., 165, 169  
 Giroux, Thomas-Edmond, 189, 193, 201,  
 245, 246, 254  
 Gjerstad, E., 52, 63  
 gladiateurs, 10, 17, 18, 55, 62, 66, 67  
 Glanville, S.R., 39  
 Glassford, 12  
 glissades-Canada, 186  
 Goethe, 120  
 golf, 174, 177, 276, 277, 286, 288  
 Gonzaga, 97, 99, 100, 102  
 Goring, Hugo, 117  
 Goyette, Henri, 223  
 Grand-Mère, 219, 222, 223  
 Grèce, 7, 8, 10, 14, 15, 18, 22, 32, 36-38,  
 41-49, 51, 52, 54, 58, 67, 68, 69, 101,  
 121, 178  
 Grégoire VII, 81  
 Grey, lord, 103  
 Grocyn, 103  
 Gros Louis, Max, 188, 193, 236  
 guerre-danse, 256  
 Guesclin, Bertrand du, 80  
 Gunther, Dorothea, 145  
 Gutschuth, Johan Friedich, 111, 115, 119,  
 121, 124, 133, 159  
 gymnastique, 44, 111, 120, 121, 134,  
 135, 143, 144-146, 150, 151, 156,  
 175

### -H-

Haag, Herbert, 130, 137, 152  
 Hackensmith, C.W., 91  
 Hahn, Martin, 77, 91, 129, 131  
 Hall, H.R., 33, 39  
 hallenhandball, 144  
 haltérophilie, 35, 57, 62, 68, 133, 174  
 hameçon, 206, 210, 213, 214  
 handball, 144, 151, 175, 288  
 Hardy, G.W., 65, 66, 67, 70  
 harpon, 206-208, 212  
 Hartelius, Johan, 158  
 Hartwick, Emil, 137  
 Haynes, S., 57, 63  
 Hearne, Samuel, 200, 202, 203  
 Heidenrich, Conrad, 193  
 Heikmann, H., 39  
 Heinzt, Hans, 146, 152  
 Hennepin, Louis, 213  
 Hercule, 17, 43  
 Heriot, George, 189, 233  
 Herman, August, 129, 136, 144  
 Hermès, 43  
 Hérodote, 42, 52, 58, 63  
 Heurgon, J., 54, 58, 64  
 Heywood, W., 96, 108  
 Hill, E., 54, 64  
 Hill, Joe, 204, 232, 233, 236  
 Hindous, 14  
 Hitler, 128, 132, 152  
 Hittites, 13-15  
 Hoby, Thomas, 105  
 hockey, 15, 19, 144, 176, 276-278, 291, 295  
 Hoffman, Friedich, 115  
 Hogarth, 26  
 Hohler, Christopher, 75, 91  
 Hollande, 178  
 Homère, 7, 23, 44, 50  
 Howell, Maxwell H., 2, 7, 8, 9-27, 51-67,  
 68-69, 256  
 Huizinga, Johan, 75, 83, 87-89, 91  
 hula-hoop, 13  
 Humphrey, duc de Gloucester, 103  
 hurling, 174

Hurons, 209, 233-236, 264-268  
Hyma, Albert, 104, 108

Illinois, 181, 204  
imitations-danse, 256  
Indes, 12  
Indiens, 187, 189-192, 197-199, 201,  
203-208, 213-219, 223, 224, 232,  
244, 246, 247, 249, 251, 252,  
256-258, 259, 263

jai-alai, 177  
Jahn, Friedrich Ludwig, 11, 133-135,  
142-143, 147, 148, 152, 156, 159,  
164  
jardinage, 123, 124  
javelot, 48, 55, 56, 62  
Jésuites, 201, 234  
Jeux,  
- général, 9, 10, 13, 16, 17-19, 21, 33  
- Canada, 185-194, 264-268  
- actiens, 14-15  
- anneaux, 188, 191  
- atep, 18  
- balle, 15, 16, 18, 34, 35, 37, 62,  
68, 100, 102, 106, 122, 123, 189  
- bâton, 15, 187  
- boule, 186  
- bronze, 62  
- Calcio, 96  
- cartes, 185, 186, 188  
- cerceau, 35, 69, 264, 268  
- dés, 61-62, 185, 187, 264, 268  
- devinettes, 16, 34, 35, 37  
- fers, 175, 188  
- funéraires, 37, 187

Hyppocrate, 46

### -I-

Indus, 22  
instruments de musique, 52, 53  
interaction sociale-danse, 258  
Irlande, 178  
Iroquois, 186, 230, 231, 248, 264-268  
Italie, 46, 51-63, 73, 94-103, 105, 178

### -J-

- hasard, 16, 187  
- lancer, 44  
- maison, 8  
- marbre, 34  
- mocassin, 268  
- mora, 18  
- olympiques, 37, 165-167  
- paille, 187, 264, 268  
- panathéniens, 45  
Phersu, 15, 17, 55, 62, 67  
- plat, 264, 268  
- raquettes, 175  
- sol, 18, 22  
- table, 11, 14, 15, 16, 21, 22, 26,  
33, 34, 37, 61, 62  
- toupie, 62, 69  
jiu-jitsu, 48, 146  
Jogues, Isaac, s.j., 236  
Johnstone, M.A., 54, 58, 64  
Joliet, Louis, 239, 240  
Joliette, 253  
Jones, Kevin, 12, 18  
jongleur, 69  
jongleur-danse, 256  
Joutel, Henri, 202, 247  
judo, 176  
Jusserand, J.-J., 80, 86, 88, 91

**-K -**

Kalm, Peter, 232, 246, 254  
 Kant, 120  
 Karbe, Wolfgang, 150, 152  
 Kayak, 211-212  
 Kenna, V.E.G., 22, 27  
 Kennedy, 16  
 Kenneth, J. Freeman, 41  
 Képler, 113  
 Kerr, Kenneth, 220

Kiefer, Paul, 153  
 Kilgour, Raymond-L., 79  
 Kloster, Graue, 133  
 Knight, W.F.J., 59, 64  
 Koch, Konrad, 129, 144  
 Kohn, Hans, 129, 153  
 Kost, Helmut, 76, 91  
 kottabos, 61, 62, 69  
 Kotzebue, 134

**-L -**

Laban, Rudolph, 145  
 Lafiteau, Jos-Fr., 187, 189, 193, 232, 249, 250, 254  
 Laforte, Conrad, 236  
 Lahontan, 193, 230, 237, 241  
 La Jemmerais, 225  
 Lallemand, Charles, 234, 240  
 Lancelot, 83  
 lancer-général, 123, 124  
 lancer de pierre, 101  
 lancer du disque, 14, 48, 55, 56, 62, 68, 124  
 lancer du javelot, 14, 48, 55, 56, 68  
 Landsdowne, lord, 282  
 Lansley, 12  
 La Potherie Bacqueville, 193  
 La Salle, Cavelier, 191, 248  
 lasso, 176  
 Latimer, 103  
 La Tuque, 183, 221-226  
 La Vérendrye, 225  
 lawn-tennis, 176  
 Le Beau, C., 190, 193, 231, 247, 254  
 Le Chapelain, André, 83  
 Leclercq, Chrestien, 197, 254  
 Leechman, Douclas, 189, 193  
 Le Floc'hmoan, J., 163, 169  
 Le Jeune, s.j., 258

Leonard, F.E., 108, 134, 137, 153  
 Lescarbot, Mare, 257, 258  
 Lessard, Claude, 195-227, 243-263  
 Lessard, Michel, 186, 193  
 Lexova, Irena, 39  
 Linacre, 103  
 Lindegren, Alina M., 153  
 Lindskog, Gustafra, 158  
 Lindsay, Peter, 67, 68, 129, 272  
 Ling, Hildur, 158  
 Ling, Hjalmar, 111, 132, 144, 148, 155-159  
 Ling, Wendla, 158  
 Linhard, 158  
 Locke, 113, 114  
 Long, J., 191, 194, 247, 254  
 loup-marin-chasse, 198, 203  
 loutre-chasse, 198, 202  
 Lucien, 14  
 Lukas, Gerhard, 77  
 lutte, 11, 14-16, 35, 44, 47, 48, 56, 57, 68, 86, 106, 123, 124, 146, 174, 268, 292  
 Lybie, 26, 46  
 Lybiens, 32  
 Lydie, 52  
 lyre, 52-53

**-M -**

- maladies-danse, 256  
 Malouf, Albert, 215  
 Mantoue, 96, 97, 98, 102  
 Marathon, 42  
 Marc-Aurèle, 66  
 marche, 123, 143, 144, 173, 175  
 Margry, Pierre, 191, 193, 197, 199, 201, 218, 227, 232, 247, 248, 254  
 mariage-danse, 256  
 Marie de France, 83  
 Marois, Roger, 195, 196, 205  
 Marquette, Jacques, s.j., 240  
 Marquis, Huguette, 186, 193  
 Marshall, William, 84  
 Martial, 14, 68  
 Maspero, Gaston-C., 39  
 Massicotte, E.-Z., 186, 194, 239  
 Massicotte, Jean-Paul, 185-263  
 Massmann, Hans, 135, 136  
 Mathew, Gervase, 108  
 Mauricie, 219-221, 225  
 Maurras, Charles, 166  
 McIntosh, Peter C., 93-107  
 McKenzie, Alexander, 211, 213, 232  
 McKenzie, Tait, 44  
 Mashane, James, 280  
 Medau, Heinrich, 145, 153  
 Mehl, Erwin, 76, 77, 91  
 Meikle, 16  
 Mélanésien, 12  
 Mensendieck, Bess, 145  
 menuet, 259  
 Mercurialis, Hiéronimus, 102, 108  
 Mésopotamie, 22, 41  
 Metcalfe, Alan, 271-297  
 Miamis, 199, 204  
 Milan, 95  
 Minel, Jean-Louis, 194  
 Minoens, 11, 12, 13, 15, 18, 21-27  
 Mississipi-jeu, 174  
 Mitchell, E.D., 108  
 mocassin-jeu, 264, 268  
 Montagnais, 230, 236, 252  
 Montford, Simon de  
 Montréal, 184, 196, 272-297  
 Montreal athletic amateur association, 274, 282, 287, 288  
 Montreal Star, 276, 279, 280-281, 293, 285, 287-289, 291, 292, 294  
 Morandière, Charles de la, 203, 214  
 Morse, Éric, 241  
 Moussette, Marcel, 209  
 Moyen Âge, 75-91  
 Mulcaster, Richard, 106-108  
 Munro, W.B., 196, 213  
 Musée Ashmolean, 7, 21-27  
 musique, 44, 52, 53, 62

**-N-**

- Nachtgall, 11, 156, 159  
 Nadouessi, 191  
 Naples, 98  
 Napoléon, 1, 127, 131  
 natation, 10, 13, 15, 34, 35, 48, 49, 68, 86, 98, 101, 102, 106, 123, 124, 139, 144, 146, 147, 176, 273, 276  
 nationalisme, 127-153  
 naturalisme, 113-125  
 nazisme, 129, 130, 132, 139, 140, 145, 146, 149  
 Neuendorff, Edmund, 76, 91  
 Nicolet, Jean, 225  
 Niekerk, van, 12  
 nigog, 206, 207, 213  
 Nipissings, 234  
 noblesse, 75-91  
 Noël-danse, 256  
 Norbeck, E., 266  
 Norvège, 178  
 Nybleus, Gustav, 158

**-O-**

Odanak, 236  
 Odyssée, 44  
 Ohio state university, 44  
 Oktavec, Frank, 153  
 Olympie, 18  
 Oman, Charles, 98, 108

original-chasse, 198  
 osselets, 10, 16, 18, 69  
 Osten, 132, 139, 153  
 ours-chasse-Canada, 198-199  
 Osford university, 21, 98, 103

**-P-**

Padoue, 97  
 paille-jeu, 264, 268  
 Painter, Sidney, 79, 81-83, 87-89, 91  
 palet, 174, 278  
 Pallotino, M., 51, 53, 64  
 Palm, Jurgen, 142, 153  
 pancrace, 14, 15, 43, 48, 68  
 pantomime-danse, 256  
 parcs-Montréal, 285  
 Passamonti, R., 56, 64  
 patinage,  
 - général, 123, 144, 175, 176  
 - Canada, 186, 274, 278, 288-290, 295  
 Pausanias, 23, 53, 64  
 pêche,  
 - général, 10, 11, 18, 21, 22, 23,  
 34, 62, 68, 124, 151, 173  
 - Canada, 196, 205-215  
 Péricles, 41  
 Perrot, George, 31, 39  
 Perrot, Nicolas, 225, 233, 247, 254  
 Perses, 32, 42, 178  
 Peterson, Irwin, 223, 224, 225

Pétrarque, 95  
 Pétrie, W.M. Flinders, 39  
 Phersu-jeu, 15, 17, 55, 62, 67  
 Philanthropinum, 115, 120, 124  
 Picard, Charles, 45, 50  
 Piéron, Jean, s.j., 186  
 pilotage, 146  
 piscine, 273, 285, 286, 287, 289  
 Plaman, 133  
 plat-jeu, 264, 268  
 Platon, 42, 43, 44, 46, 47, 49, 50, 94  
 plongée sous-marine, 177  
 Plutarque, 23  
 polo, 175, 284  
 Pologne, 120  
 Polynésien, 12, 18  
 Pompée, 14  
 Pouliot, Léon, 186, 194  
 Poulsen, F., 59, 60, 64  
 poupées, 10  
 Preuilly, Geoffroy de, 88  
 Procuste, 47  
 Prusse, 135-136  
 Ptolémées, 36-37

**-Q-**

quadrille, 260, 263  
 Québec, 196, 218, 231, 233, 234, 235, 256

quilles, 33, 34, 123, 139, 144, 151, 186



**-R -**

- Radisson, 225  
 Randal-Maclver, D., 52, 64  
 Ragueneau, 257  
 Ranke, Leopold von, 43, 50  
 Raoul de Cambrai, 84  
 raquettes-Canada, 183, 198, 272, 273,  
 274, 275, 277, 280, 281, 282, 284,  
 288, 292  
 rat musqué-chasse, 203  
 Raumer, Karl von, 131, 153  
 Reed, A.W., 95, 108  
 reel, 260  
 Relations des Jésuites, 186, 187, 191, 198,  
 199, 201, 203, 206, 213, 234, 235, 240,  
 241, 248, 250, 254, 256, 258, 258  
 Renaissance, 73, 75, 76, 87, 88, 93-108,  
 111, 168  
 République de Weimar, 128, 130, 132,  
 137, 138, 145  
 République démocratique allemande, 129,  
 149-151  
 République fédérale allemande, 128, 129,  
 130  
 Richardson, E., 17, 55, 61. 64  
 Richter, Peter, 147, 153  
 rigodon, 260  
 Rochemonteix, Camille de, 187, 194, 208,  
 210, 258  
 rodéo, 173, 176  
 Roland-chanson, 81, 84  
 Romains, 7, 8, 10, 14, 15, 17, 18, 32, 53,  
 55, 65-70, 101  
 ronde-danse, 260-261  
 roque, 176  
 Roquebrune, Robert de, 185, 194  
 Rosenkrang, W., 150, 153  
 Rostlund, Erhard, 206  
 Rothe, Joannes, 85, 86  
 Rothstein, Hugo, 129, 132, 135, 136, 144  
 Rousseau, Jacques, 190, 194, 198, 203,  
 206, 241, 247, 254  
 Rousseau, Jean Jacques, 73, 111, 113,  
 114-116  
 Rouyer, J., 166, 169  
 Roy, Pierre-Georges, 240  
 Royley, G.W., 207  
 rugby, 144, 175  
 Russie, 12, 156  
 Rust, Bernhard, 139

**-S-**

- Sabbah, 294  
 Sadoléto, 101  
 Sagard, Gabriel-Théodat, 190, 194, 233,  
 234, 240, 257  
 Sahlin, M., 264  
 Saint Augustin, 105  
 Saint-Laurent-fleuve, 217, 218  
 Saint-Maurice-rivière, 219, 220, 222  
 Saint-Rock-de-Mékinac, 223  
 Salisbury, John de, 81  
 Salter, Michael, 12, 18, 251, 264-268  
 Salzman, C.G., 119, 121, 124  
 Sapa, Hehaka, 189, 194  
 saumon, 213  
 Saurbier, Bruno, 77, 85, 91  
 saut, 14, 15, 21, 22, 23, 24, 25, 48, 57,  
 62, 68, 100, 101, 123, 124, 133, 143  
 159  
 Savard, F.-A., 207  
 Sawula, L.W., 64  
 Sawyer, Ralph, 224  
 sceaux, 21-27, 54  
 Schagen, K.H., 76, 91  
 Schenckendorff, E.T.G., 129, 137  
 Schirrmann, Richard, 129  
 Schultze, Walter, 130, 153  
 Scullard, H.H., 52, 64  
 Sebista, 15

- Séguin, Robert-Lionel, 185, 186, 194,  
196, 213, 231, 232, 239, 243  
seigneurs  
seine, 209  
Séminaire de Québec, 186  
Senff, Hilda, 145  
serpent de neige, 190, 264, 268  
Severy, Merle, 75  
Shamrock Lacrosse, 280, 283, 287, 288  
Shawinigan, 219, 222, 223, 226  
Shorter, Alan W., 39  
Simon, Johan Friedich, 123  
Simonides  
Simri, Uriel, 16  
skate-board, 13  
ski, 144, 173, 176, 177  
skish, 177  
Smith, R.B., 208  
Smith, William, 32, 39  
soarin, 173, 177  
Socrate, 45  
soccer, 142, 144, 151, 176, 278, 284, 291  
Solon, 46, 49  
Sophocle, 53, 64  
Sparte, 24, 97, 98  
speedball, 177  
Spiess, Adolf, 111, 129, 131, 135, 143, 148  
squash, 176  
stade-course, 17  
steeple-chase, 175, 292  
Stenico, A., 61, 64  
Stern, Robert, 194  
Strassburg, Gottfried von, 84, 91  
Stutzer, H.A., 61, 64  
Suède, 111, 112, 155-160, 165  
Sulte, Benjamin, 232  
Sumériens, 13-16  
superstition-danse, 256  
Sylvius, Aeneas, 95, 96, 98  
Syrie, 22

## -T -

- Table ronde-chevaliers de la, 83  
Tacite, 14  
Talon, Jean, 197  
Tancarville, William de, 84  
Tandem, 272, 273, 274, 277  
tapigen, 190  
taureaux-combats, 18, 21, 22, 23, 24, 25,  
35, 37  
tennis, 123, 129, 144, 164, 172, 173, 174,  
177, 276, 278, 288  
Tessier, Albert, 200, 201, 203, 212, 225  
thermes, 10  
Thiffault, Maurice, 220  
Thucydide, 41, 50  
Tinckler, Gil, 224  
Tiptoft, 103  
tir à l'arc,  
- général, 13, 86, 124, 173, 174,  
243-253, 268  
- Canada, 190-191  
tir à la carabine, 144, 146, 173, 174, 176  
tir au pigeon, 176  
Tissot, Clément-Joseph, 116  
Tite-Live, 53, 58  
Titus, 66  
Toboggan, 176, 288  
tombeaux, 51-63  
Tonti, chevalier, 241  
toupies-jeu, 62, 69  
tournois, 79, 81, 86, 88, 89, 94, 95, 100, 172  
traîne sauvage-Canada, 186  
Trajan, 66-67  
Trémaud, Hélène, 185, 188, 194  
tripudium, 54  
Trois-Rivières, 183, 196, 219, 221-224,  
226, 229, 231, 232, 235, 236  
trompette, 52, 53  
trouvères, 83  
Trudel, Jean, 260  
Tschammer, von, 132, 139, 153  
Tshakapesh, 252  
tuba, 52, 53  
Turcs, 32  
Turners, 130, 131, 134-136, 139, 143  
Tycho-Brahé, 113

**-U-**

Ulmann, Jacques, 1, 162, 164, 165, 169      Urbain, 11, 81  
Université de Lund, 159

**-V -**

Vacano, O.W., van, 64  
Carron, 52, 64  
Caughan, A.G., 53, 64  
Vechten, Cari van, 49  
Ven, Jan, 145, 153  
Venise, 95  
Ventriss, 23  
Verdon, Jean, 73  
Vergerius, 97-99  
Verona, guarino da, 99, 100, 104  
victoire-danse, 257

Vieth, Gerhard, 115  
Vikings, 12  
violonneux, 261  
Virgile, 53, 64  
Vivès, 98  
voile, 146, 177  
vol, 146, 177  
volleyball,  
    - général, 147, 173, 177  
    - Canada, 189  
Voltaire, 113

**-W -**

waterpolo, 176  
Weiss, Paul, 89, 91, 103, 108  
Weld, Isaac, 191, 192, 194, 198  
Weymouth, George, 240  
Wigman, Mary, 145  
Wildt, Kiemens Karl, 77, 78, 91

Wilkinson, J. Gardiner, 31, 39  
Wilson, John, 39  
Winlock, H.E., 39  
Wise, S., 271, 272  
Wohl, A., 161-162  
Woodward, W.H., 93, 97, 98, 100, 108

**-X-**

Xénophon, 44, 45, 50

**-Y-**

yatch, 176, 276, 277, 281, 288  
Yatch Club de Québec, 217

Young, Noël Denolm, 94

**-Z -**

Zeigler, Earle F., 31, 51, 93, 171-179

Achévé d'imprimer à Montmagny  
par les travailleurs des ateliers Marquis Ltée  
en août 1984